QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 12012 — SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1983

13

En République d'Irlande

Les électeurs ont approuvé un amendement constitutionnel interdisant l'avortement

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Chili contre le général Pinochet

« Il va tomber, il va tomber... » Depuis quatre mois, ce slogan vouant aux gémonies le général Pinochet, maître du Chili depuis le 11 septembre 1973, est devenu familier à Santiago et dans les grandes villes du pays. Il ponctue les « journées de protestation nationale » qui, au rythme d'une par mois environ, sont organisées par l'opposition au régime militaire. La cinquième de ces journées s'est passée le jeudi 8 septembre dans un climat de grande tension. Pourtant, les manifestations qui ont eu lieu dans la capitale et en province n'ont pas, cette fois, dégénéré, au contraire de celles du 11 août dernier, où les forces de l'ordre avaient, officiellement, tué vingt-sept personnes. Il n'y a eu, le 8, « que » deux morts et quarante blessés.

La police avait visiblement reçu des consignes de modération, et les forces armées ne sont pas intervenues. Pourquoi ? On ne peut imaginer que le général Pinochet a soudain changé aux approches du dixième anniversaire de son accession au pouvoir : l'homme est l'un des plus implacables qu'ait engendrés une histoire latino-américaine pourtant fertile en dictateurs. Sans doute, alors, faut-il admettre qu'il a subi de fortes pressions de son entourage militaire en vue de composer.

Les commandants de la marine et de l'aviation se sont explicitement désolidarisés des excès de la répression du 11 août. Et le « terrien » Carol Urzua, gouverneur de Santiago, avait, avant d'être assassiné le 30 août, pris parti en faveur de la désignation par le chef de l'Etat d'un nouveau ministre de l'intérieur capable de dialoguer avec l'opposition. La nomination de M. Onofre Jarpa, en gestation depuis des semaines, avait, de notoriété publique, tardé en raison de l'hostilité de la « garde de fer » ultra entourant le général Pinochet et vraisemblablement de celle du dictateur lui-même. Après l'attentat qui coûta la vie au général Urzua, on nota de sérieuses divergences de langage : au chef de l'Etat aussitôt porté à resserrer l'étau, l'amiral Merino, membre de la junte militaire depuis 1973, s'empressa de « répliquer » que l' « ouverture », bien entendu, se poursuivrait. Si l'armée n'est pas à la veille de lâcher le « caudillo » chilien, elle ne semble plus décidée à lui laisser carte blanche.

M. Onofre Jarpa est-il l'homme de la situation ? On sait cet ancien leader conservateur habile, mais il n'inspire guère confiance à toute une partie de l'opposition. Aussi bien l'atout majeur du régime demeure-t-il aujourd'hui la division de l'opposition. Dix années ne lui auront pas permis de s'unir et de répondre « présent » à l'évidente mobilisation populaire contre la faillite économique et l'absolutisme politique du général Pinochet.

La démocratie chrétienne elle-même est déchirée par une « guerre des chefs ». Elle est aussi partagée entre ceux qui préfèrent regarder vers la droite modérée plutôt que vers la gauche marxiste. L'opportunité, d'autre part, d'une alliance avec un P.C. fort mais d'autant plus inquiétant qu'il « flirte » avec les extrémistes du MIR divise, à son tour, la nébuleuse des petites formations progressistes naguère alliées au sein de l'Unité populaire de Salvador Allende.

« Il va tomber, il va tomber... », scandent les manifestants chiliens. Pourtant, sans une vaste alliance démocratique des opposants, le général Pinochet pourrait bien encore couler quelques jours tranquilles à Santiago.

(Lire nos informations page 5.)

Le face-à-face franco-syrien au Liban

Le bombardement des positions françaises qui avait repris, s'est interrompu après un nouveau « vol de semonce » des Super-Etendard

De notre correspondant

Tandis que Radio-Damas s'en prenait pour la première fois à l'action de la France au Liban, l'accusant de *« porter à nouveau le casque colonial dans une guerre contre les Arabes »*, les bombardements du contingent français par des batteries syriennes ont, dans la nuit de jeudi à vendredi, sérieusement blessé un sous-officier de la légion étrangère.

Beyrouth. — Les Super-Etendard ont, pour la deuxième fois, décollé du *Foch*, ce vendredi 9 septembre à l'aube, pour survoler Beyrouth et effectuer une *« reconnaissance approfondie »* des positions d'artillerie du champ de bataille installées dans la montagne, principalement les batteries des Syriens et de leurs alliés, « progressistes » et autres. Peu après, le bombardement de la capitale cessait. Il avait repris en force durant la nuit, après un répit de trente-six heures consécutif à la première entrée en scène, mercredi, de l'aviation embarquée de la force multinationale, française d'abord, puis américaine.

Le camp du contingent français, situé dans le bois qui jouxte la résidence des Pins, où est installé son Q.G., avait été atteint de cinq obus vers 1 heure du matin. Aussi, dès que le jour s'est levé, deux appareils français ont effectué un survol de reconnaissance, qui, comme le précédent, photographie les batteries mais revêt surtout la signification d'un coup de semonce.

La veille, à 13 h 15, pour la première fois, des navires américains stationnés au large de Beyrouth avaient canonné des batteries « progressistes » qui venaient de bombarder les « marines » à l'aéroport.

Le pilonnage de la nuit a atteint les deux secteurs de la capitale, notamment l'hôpital Barbir à Beyrouth-ouest, qui a reçu plusieurs obus, et un centre commercial de la banlieue de Beyrouth-est, où s'est déclaré un incendie.

Sans se laisser déborder comme il y a deux semaines, l'armée libanaise, qui avait repris le contrôle de Beyrouth-ouest au prix de durs combats de rues, y subit de nouveau des harcèlements directs dans la banlieue, et même dans le centre ville. Certes, ceux-ci sont encore limités, mais ils confirment l'analyse de ceux qui craignaient de nouveaux troubles à Beyrouth-ouest si l'Etat ne confirmait pas rapidement en montagne l'avantage qu'il avait pris dans le secteur naguère entièrement palestino-progressiste de la capitale.

Or, au septième jour de la « bataille de la montagne », l'Etat n'a pas été en mesure d'entreprendre une action décisive. Il n'est pas, non plus, il est vrai, demeuré inactif sur le terrain, puisque l'armée libanaise — qui a rappelé tous ses réservistes — a progressivement occupé une zone qui la porte à une quinzaine de kilomètres de Beyrouth en direction du sud et de l'est, au contact, dans les deux cas, des milices progressistes (druzes) et de leurs alliés soutenus par la Syrie. Les forces libanaises (chrétiennes) ont effectué un petit repli de façon à laisser l'armée seule à Dahr-el-Wahech et Souk-el-Gharb, en face de la place forte « progressiste » d'Aley. Les communiqués militaires officiels annoncent que l'armée a repoussé plusieurs assauts contre Souk-el-Gharb. Elle s'est donc trouvée insensiblement engagée dans la bataille.

Un incident est venu opportunément renforcer la position du gouvernement : le domicile du mufti de la communauté musulmane sunnite à Aramoun, en zone sous contrôle des milices druzes du P.S.P., a été investi par des éléments armés.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

L'entretien Mitterrand-Gromyko

L'Élysée insiste sur la « gravité » de la situation internationale

M. Mitterrand devait recevoir ce vendredi après-midi 9 septembre à 16 heures M. Gromyko, premier vice-président du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. « *Le président a jugé nécessaire d'exposer à M. Gromyko le point de vue de la France sur les problèmes graves de l'heure* », a déclaré jeudi M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée en annonçant la rencontre.

M. Gromyko est arrivé ce vendredi à 10 h 55 à Orly, venant de Madrid. Il a été accueilli par le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson. Tous deux avaient participé la veille à la session ministérielle de clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) dans la capitale espagnole.

Au programme de la « visite de travail » de M. Gromyko figurent, ce vendredi, outre l'audience de M. Mitterrand, un déjeuner et un dîner également « de travail » au Quai d'Orsay, des entretiens avec M. Cheysson, à 15 heures, et avec le premier ministre, M. Mauroy, à 17 h 30. Le ministre soviétique qui passera la nuit à la résidence de l'ambasade de l'U.R.S.S., rue de Grenelle, repartira pour Moscou dans la matinée de samedi.

Cette visite, qui avait d'abord été fixée aux 5 et 6 septembre, à l'aller du voyage de M. Gromyko à Madrid, avait, au dernier moment, été ajournée « *d'un commun accord* » au voyage de retour. C'est la première fois que le chef de la diplomatie soviétique vient à Paris depuis avril 1980. Le président Giscard d'Estaing avait alors reçu M. Gromyko à déjeuner. Les échanges de visites annuels des ministres des affaires étrangères des deux pays (et les « sommets périodiques ») en usage depuis la présidence de Georges Pompidou ont été supendus *de facto* depuis l'entrée de M. Mitterrand à l'Elysée. MM. Cheysson et Gromyko ont cependant eu des entretiens en marge des grandes réunions internationales, et le ministre français est allé en février dernier à Moscou, où il a été reçu par M. Andropov.

Le climat des conversations franco-soviétiques, consacrées plus spécialement aux crises régionales, aux euromissiles et aux relations bilatérales — trois chapitres dificiles — s'est encore alourdi avec la destruction de l'avion de transport civil sud-coréen par la chasse soviétique et la justificatiion que M. Gromyko a prétendu en donner mercredi, à la tribune de la conférence de Madrid.

(Lire la suite page 3.)

Hausse des taux d'intérêt en R.F.A.

Paris pourrait être amené à suivre Bonn

Le conseil central de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a décidé, jeudi 8 septembre, de relever de 0,5 % le taux des avances sur titres (Lombard) qui passe de 5 % à 5,50 %, tandis que le taux d'escompte reste inchangé à 4 %. Immédiatement, les banques centrales des pays qui sont liés économiquement et financièrement à l'Allemagne ont pris des mesures analogues : en Autriche, le taux Lombard a été porté de 4 1/4 % à 4 3/4 % tandis que, aux Pays-Bas, le taux d'escompte et le taux Lombard étaient relevés de 0,5 % à 5 % et 5,50 %. La Banque nationale suisse, toutefois, a maintenu ses taux à respectivement 4 % et 5,5 %.

C'est la première fois depuis février 1981 que la Bundesbank relève le loyer de l'argent en Allemagne, la dernière diminution ayant été effectuée le 17 mars 1983 à hauteur de 1 % sur le Lombard et le taux d'escompte. Cette mesure a un double objectif : tuer dans l'œuf la menace d'une reprise de l'inflation en réduisant le rythme de croissance de la masse monétaire, jugé trop rapide, et freiner la baisse du mark par rapport au dollar qui provoque une fuite des capitaux allemands vers les marchés financiers américains et renchérit les importations, notamment de pétrole, ce qui contribue à accélérer la hausse des prix intérieurs.

Certes, cette hausse reste encore faible (3 % en rythme annuel, au cours des trois derniers mois, au lieu de 2,7 % précédemment), mais les autorités monétaires allemandes veulent agir sans tarder.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 24.)

Le lit du racisme

L'extrême droite a fait de l'immigration sa cible Il serait dangereux de laisser le champ libre à la logique du bouc émissaire

par EDWY PLENEL

M. Le Pen est en train de gagner. Là où on ne l'attend pas. Ni dans les urnes, bien que, grâce à Dreux, son mouvement sache désormais se montrer indispensable à une opposition peu scrupuleuse. Ni dans les sondages, où pourtant, l'effet médiatique aidant, il ne saurait tarder à trouver place. Non, plus discrètement, l'extrême droite progresse dans les têtes. Dans les manières de penser, comme en témoignent les raisonnements et les commentaires suscités par sa campagne contre l'immigration. Et, paradoxalement, parmi ceux-là mêmes qui veillent à se démarquer de ses « excès » et de ses « outrances », puisqu'il ne s'agirait que de cela.

On l'entend depuis dimanche : si « cela » a payé, c'est qu'il y a « problème ». Et ce problème ne serait autre que celui-là même brandi et exploité par M. Le Pen et ses amis : les immigrés. En d'autres termes : les succès du Front national seraient d'abord imputables à ce qu'il dénonce, cette immigration « incontrôlée », « anarchique », « clandestine », « sauvage », « proliférante », « criminogène », au choix des expressions en vogue. Là serait l'*urgence, bien plutôt que dans les* dérapages sémantiques, les ratonnades plus fréquentes ou la chasse d'été aux jeunes Arabes des cours de H.L.M., qui seraient autant d'anecdotes, de caricatures ou d'épouvantails désignés par une bonne conscience humanitaire afin d'échapper au « vrai problème » : l'immigration.

(Lire la suite page 10.)

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ÉLECTION DE DREUX

Je prends cela comme un échec personnel
par GUY BEDOS

Il faut donner le droit de vote local aux immigrés
par PAUL THIBAUD

LIRE PAGE 7

M. LIONEL JOSPIN invité du « Grand Jury R.T.L. - *Le Monde* »

Le « Grand Jury R.T.L.-*Le Monde* » reprend, après l'interruption de l'été, le cours normal de son émission dominicale. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste en sera l'invité dimanche 11 septembre de 18 h 15 à 19 h 30.

Après la réunion samedi 10 du Comité directeur chargé de tenter la synthèse des motions en vue du Congrès d'octobre, le premier secrétaire du parti socialiste répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Yves Lhomeau, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bruno Cortès, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Cartier
BRIQUETS/STYLOS
les must de Cartier

AU JOUR LE JOUR

Devoirs

Rentrée scolaire, premiers devoirs. Les élèves de la classe politique planchent sur les sujets de dissertation soumis par les maîtres.

M. Marchais a rendu sa copie sur « L'affaire du Boeing, vérités et responsabilités ». C'est un chef-d'œuvre de dialectique renversante.

M. Mauroy travaille à un devoir sur « Budget, contrainte et idéal ». Il peine. M. Chirac médite tranquillement sur « L'espérance » et M. Giscard d'Estaing sur « L'oubli ».

Les copies seront notées plus tard.

BRUNO FRAPPAT.

LES PRIX D'ARCHITECTURE DE L'AGA KHAN A ISTANBUL

Espaces de la tolérance

Les prix d'architecture de l'Aga Khan ont été décernés pour la seconde fois, le 4 septembre à Istanbul, par l'Aga Khan et en présence du général Kenan Evren, président de la République turque. Ces prix, inaugurés en 1980 à Lahore (Pakistan) et qui sont remis tous les trois ans, distinguent des réalisations exemplaires dans le monde islamique et *manifestent un esprit de tolérance également exemplaire.*

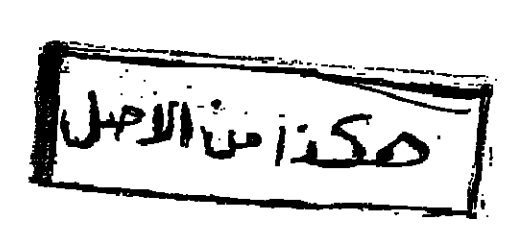
Qu'ils soient soutenus par un festival, un concours, une association, un organisme officiel ou non, les prix, inévitablement décernés par ou sous le contrôle d'un jury, ont acquis une surprenante importance numérique et une probable importance sociale. Ils sont peut-être les successeurs démocratiques des récompenses royales ou des médailles dictatoriales. Ils y ont perdu un caractère héréditaire, éventuellement arbitraire, et y ont gagné une plus grande valeur morale aux yeux républicains. Quant à leur valeur absolue, elle est fonction d'une combinaison variable où entrent l'argent, le degré d'indépendance des jurés, l'honneur, la pompe, les effets ou retombées secondaires, etc. Si un prix bien établi peut asseoir une réputation, au moins le temps de la mémoire humaine, il est en revanche plus difficile d'asseoir la réputation d'un prix.

Les prix les plus réputés s'attachent plutôt aux choses nobles. Au sport par exemple, à la littérature, au théâtre, au cinéma. Tous les genres ont leur prix, sauf un qui en est étrangement démuni : l'architecture.

L'architecture n'a ni Nobel, ni Oscar, ni grand, ni petit prix.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

Et le bouddhisme ?

par PIERRE LITAISE (*)

Christianisme, islam... N'oublions pas le bouddhisme, demande Pierre Litaise, qui voit dans cette religion ou cette philosophie le plus grand soutien à une vraie liberté pour la personne humaine.

MONDE, cher *Monde*, ne crains-tu pas qu'en braquant tant de clartés, tant de tes « pages à idées » sur le christianisme et l'islam (dernier exemple, la page du 30 juillet qui motive cet article), ces deux sœurs ambitieuses qui ont sucé le lait du théocentrisme, tu ne favorises l'idée qu'elles seules représentent la religion, rejetant ainsi dans l'ombre d'autres mouvements de pensée, moins démonstratifs de par leur essence même, mais qui, dans cette ombre et cette modestie, travaillent sans doute avec plus de profondeur quelques esprits contemporains. Quand je parle de mouvements de pensée, on aura reconnu le bouddhisme, qu'Alexandre David-Neel préférait appeler philosophie plutôt que religion.

Dans le bouddhisme, l'autorité de la Révélation n'existe pas. Ce qui a séduit des esprits aussi indépendants que Borgès, qui, interrogé par *le Monde* (17 mai 1981), déclare ne pas croire en Dieu, et à la question : *« Et le bouddhisme ? »* répond : *« Ce que nous offre le bouddhisme, c'est justement la possibilité de nier l'existence même de Bouddha, sans pour cela nier la doctrine... »*

Qu'en est-il donc de cette doctrine ? Je laisserai la parole à un esprit de ce temps, Cioran, un des connaisseurs les plus subtils du bouddhisme que j'aie rencontrés. Cioran appuie les premières pages de son dernier livre, *Ecartèlement* sur la quête, dans le madhyamika, de *« la vérité vraie, qui assume tous les risques, y compris celui de la négation de toute vérité et de l'idée même de vérité »*. Dans cette *« saisie de l'insubstantialité »*, que ce soit celle du monde physique ou celle du monde intérieur (le non-ego), l'homme reste seul face à la vacuité.

Préserver la liberté humaine

Bouddha n'a jamais voulu se prononcer sur l'existence ou la non-existence d'un dieu, pas plus d'ailleurs que sur d'autres spéculations métaphysiques. Point essentiel. Par là, il voulut sans doute préserver la liberté humaine. Pour lui, n'est pertinent dans la recherche spirituelle que ce qui peut être expérimenté. Allez y voir si cela vous tente, on vous donnera même un guide et des techniques (c'est la « voie de diamant »). Bouddha : *« Même de moi-même, ne croyez que ce que vous avez réalisé par vous-même. »*

Dans la prophétique parabole du Grand Inquisiteur qu'Ivan déroule dans les *Karamazov* devant Aliocha, le Christ revenu sur terre a la même attitude : il ne fera pas de miracle pour séduire l'homme, il ne descendra pas de sa croix, il attend de l'homme la liberté vraie. Or les hommes ont peur de cette liberté, qui est le vide, explique au Christ, qu'il a emprisonné, le Grand Inquisiteur, ils veulent être sécurisés par une autorité, ils sont faibles, et seul, lui, le Grand Inquisiteur, pourra assurer leur bonheur.

C'est ici sans doute que se séparent notre civilisation « judéo-chrétienne » (et celle de cet islam que l'on a pu nommer « l'Occident de l'Orient ») et celle du non-ego. Serge-Christophe Kolm en fait la démonstration exhaustive dans un ouvrage fondamental dont Roland Jaccard a très justement rendu compte dans ces colonnes (1). Cet ouvrage de plus de 600 pages a pour titre : *Le bonheur-liberté-bouddhisme profond est modernité.* Ce titre dit tout.

Le thème est exactement celui de Dostoeïvski dans sa parabole. L'homme occidental, qui a conquis tant de libertés, civiques, sociales, politiques, a peur de la vraie liberté, qui est autocréation, il reste cet individu substantialisé, accroché à son individualité et par là inconnu de lui-même. D'où cette dissociation de la liberté et du bonheur, dont la conséquence est que cet homme est malheureux dans et par sa liberté et l'utilise à de fausses fins, se retranchant dans de nouvelles sécurisations, par exemple les fameux « droits acquis », qui font de notre société un ensemble de féodalités, inattaquables même au socialisme.

L'héritage reçu par l'Occident

Le paradoxe apparent, c'est que le bouddhisme a inventé la personne et la liberté individuelle, autrement dit l'homme universel, qu'il a libéré socialement (abolition du système des castes) aussi bien que spirituellement. L'Occident a reçu cet héritage à travers l'Antiquité, le stoïcisme notamment. *« De là aussi vient une secte juive, que le stoïcisme, en lui apportant l'idée d'universalité de l'homme, transforme en religion universelle. C'est le christianisme (peut-être d'ailleurs né sous influence bouddhiste ». (S.-C. Kolm, p. 59).* L'Occident a reçu cet héritage, mais il a perdu en route *« quelques plumes essentielles »*, nous dit S.-C. Kolm : *« la Grèce ôte le non-soi et Israël l'auto-création »* (pp. 57-58). Seul l'individu est arrivé à bon (?) port, appauvri, dépouillé de cette dimension essentielle que, pour reprendre un terme de Rilke, j'appellerai « l'ouvert ».

Je citerai pour terminer ce que Levi-Strauss écrit des trois religions qui font l'objet de cet article : *« Les hommes ont conçu successivement le bouddhisme, le christianisme et l'islam ; et il est frappant que chaque étape, loin de marquer un progrès sur la précédente, témoigne plutôt d'un recul. »* Après une définition du bouddhisme, où *« tout se réduit à une critique radicale, comme l'humanité ne devait plus jamais s'en montrer capable »*, Levi-Strauss conclut : *« Que l'Occident remonte aux sources de son déchirement : en s'interposant entre le bouddhisme et le christianisme, l'islam nous a islamisés, quand l'Occident s'est laissé entraîner par les croisades à s'opposer à lui et donc à lui ressembler, plutôt que se prêter — s'il n'avait pas existé — à cette lente osmose avec le bouddhisme qui nous eût christianisés davantage et dans un sens d'autant plus chrétien que nous serions remontés en deçà du christianisme même. C'est alors que l'Occident a perdu sa chance de rester femme »*, (Tristes Tropiques, pp. 441-443).

(*) Agrégé d'allemand.

(1) *Le Monde* du 28 janvier 1983.

LETTRES AU Monde

Répliques à Roger Garaudy

L'article de Roger Garaudy, « Pourquoi je suis musulman » (*le Monde* du 30 juillet 1983), a suscité de nombreuses réactions. Nous consacrons aujourd'hui à certaines d'entre elles la plus grande partie de notre rubrique « Lettres au *Monde* ».

La polygamie idéologique

Je veux croire à la sincérité de Roger Garaudy. Mais je crois aussi que sa conversion risque de semer le trouble dans les esprits naïfs. Je me permets donc de vous livrer brièvement quelques réflexions.

1. Garaudy s'est converti à l'islam sans avoir connaissance des règles de la conversion. Il écrit : *« Venir à l'islam n'est pas pour moi renier Jésus ni Marx. »* De sorte il ignore complètement qu'en islam une telle chose est absolument interdite. L'islam réputé tolérant envers la polygamie tout court est d'une extrême sévérité pour ce qui concerne la *polygamie idéologique*. En effet on ne peut pas valablement se réclamer de l'islam et être à la fois dans trois lits idéologiques différents.

2. Non seulement « Raja » ne connaît pas les règles de la conversion, il ne connaît pas non plus l'islam tout court. Il dit que *« le prophète Mohamed n'a jamais prétendu créer une religion nouvelle »*. C'est faux, et son erreur est si évidente qu'un gamin de l'école coranique du *bled* peut aisément lui apporter la contradiction. A l'intention du « grand philosophe », le gamin récitera le verset 3 de la sourate V du Coran qui dit : *« Aujourd'hui, j'ai parachevé votre religion et vous ai accordé Mon entière satisfaction. J'ai agréé pour vous l'islam comme religion... »*

3. L'argumentation de Garaudy prend une tournure plus amusante lorsqu'il essaie d'établir un lien organique entre la science et la Révélation. Une grande découverte scientifique serait réalisée, méritant même le prix Nobel, si le « nouveau converti » réussissait à démontrer de quelle manière les versets coraniques descendaient du ciel et quel était le mécanisme scientifique de la Révélation.

4. Sur le plan politique je pense que Garaudy a raison. En Islam, les rapports politiques ne se situent pas entre l'Église et l'État. Et je trouve que c'est bien dommage qu'il n'en soit pas ainsi. Car, si c'était le cas, l'homme ne se trouverait pas nu et seul devant Allah tout puissant, celui-ci étant partout présent *« espionnant l'homme »*. Il s'agit bien sûr d'Allah réel et concret ; Allah de tous les jours, au nom duquel — et pour Sa gloire — règne le despotisme. Ce n'est pas la faute d'Allah, me dirait-il. Ce n'est pas ma faute non plus. Je ne connais qu'un seul Allah ; c'est Celui qui m'a foutu dehors de mon pays (1), sans que sache le pourquoi.

5. Une autre idée-force de Garaudy, c'est que l'islam est la religion de l'unité *(Tawhid)*. Oui. Mais je lui retorquerai que nous avons assez de l'Unité, de la Totalité, de l'Être absolu. Ce que nous voulons, c'est la pluralité, la relativité et les êtres communs.

6. Vers la fin de son article, Garaudy prend soudainement conscience que son islam idéal n'existe nulle part. Alors pourquoi se convertir à quelque chose qui est inexistant ? Afin de pouvoir mieux mesurer la justesse de sa nouvelle conversion, *je lui recommanderai* d'aller vivre dans un cadre islamique authentique ; et cette fois non pas en qualité d' « invité de luxe », mais en simple Abdallah (esclave d'Allah). Autrement, sa « conversion parisienne » sera trop belle pour devenir crédible.

Pour terminer, je me permets de faire remarquer à « Raja » que sa nouvelle conversion ne pourra être que sa dernière. Car si le christianisme et le marxisme d'aujourd'hui autorisent leurs adhérents à changer de religion et d'idéologie, cela n'est malheureusement pas le cas en islam. Selon la loi islamique, tout musulman qui changera sa religion, sera considéré comme apostat *(murtad)* et passible de la peine capitale.

MEHDI MOZAFFARI,
directeur du département des relations internationales à l'université d'Aarhus (Danemark).

(1) N.D.L.R. : l'Iran.

● *M. Michel Grimard*, président du Comité pour la paix au Proche-Orient, nous signale que l'article de Roger Garaudy avait déjà été publié (sous le même titre) dans le numéro 7, daté juin 1983, de la revue *Proche-Orient et Tiers Monde* (numéro consacré à la « Présence de l'Islam »).

« Autant de contradictions et de souffrances que chez nous... »

J'attendais depuis quelque temps la « confession » de M. Garaudy dans votre quotidien. J'avais bien aimé son livre *Promesses de l'Islam* ; il rétablissait, pour le grand public, la vérité historique en démontrant l'apport de la civilisation arabo-islamique au monde dit occidental. Le langage historique qu'il *utilisait était convaincant et la chaleur* de son discours ne pouvait laisser indifférent. J'ai beaucoup moins aimé deux articles parus dans le journal tunisien *le Temps* il y a quelques mois. Il me semble y avoir perçu une certaine complaisance vis-à-vis des courants d'opinion qui, au Maghreb, font un peu trop facilement référence à la période d'« apogée » de la civilisation arabo-islamique.

J'aurais souhaité que M. Garaudy continue le même combat intellectuel pour faire connaître et faire aimer la civilisation islamique et encore plus les femmes et les hommes qui sont nés dans cette civilisation. Je ne suis pas sûr qu'en devenant musulman il conserve cette crédibilité nécessaire pour séduire et convaincre. Imaginons un Tunisien de famille musulmane se convertissant au christianisme et cherchant à faire connaître sa culture d'adoption auprès de ses anciens coreligionnaires. Ce ne serait pas tâche aisée.

Après tout, cela a peu d'importance. On ne devient pas chrétien ou musulman sans raisons personnelles, ce qui n'apparaît pas dans la profession de foi musulmane de M. Garaudy. Les adhésions simultanées au christianisme et au marxisme surprennent quelque peu, et on aimerait avoir quelques informations supplémentaires concernant le milieu familial, l'enfance et l'adolescence. M. Garaudy n'a-t-il jamais rencontré Emmanuel Mounier et le courant qu'il personnalisait ?

Jean-Paul Sartre et Albert Camus ne résument pas toute la pensée et toute l'action de l'après-guerre en France, et M. Garaudy est bien placé pour évaluer tout l'apport des mouvements chrétiens sociaux bien avant Jean XXIII dans le renouveau de la pensée chrétienne, la critique de la société capitaliste et du matérialisme ambiant.

Tout cela pour rappeler à M. Garaudy qu'il existe toujours en Occident des courants de pensée et d'action, *dont il a été nourri et* qu'il a lui-même alimentés, contestataires de l'*« ordre »* actuel et luttant concrètement pour l'avènement d'un autre type de société et pas seulement dans l'au-delà.

Je crains également que M. Garaudy ne succombe à la tentation des orientalistes français d'une certaine époque : ne voir l'islam qu'au travers des textes, alors qu'il me paraît fondamental d'entreprendre une sociologie religieuse du monde dit arabo-islamique.

Ceux qu'on appelle un peu facilement les « intégristes » au Maghreb et l'évolution du régime politique iranien nous interrogent. Je sais que beaucoup d'intellectuels « arabes » ou tiers-mondistes, déçus par le socialisme réel, longtemps indifférents à l'égard de l'islam, découvrent soudainement ses vertus révolutionnaires en oubliant son historicité. Tout à coup l'islam allait régler nos problèmes que le marxisme avait été *incapable de résoudre*.

La conversion de M. Garaudy évoque un peu trop ce climat et me rend mal à l'aise. Il est relativement facile de se convertir à l'islam lorsqu'on est homme et que l'on n'est pas profondément vissé à une société arabo-musulmane. La société tunisienne de 1983, comme la société *algérienne* et bien d'autres que je ne connais pas car n'y ayant pas vécu, présente autant de contradictions et de souffrances que nos sociétés occidentales. Est-ce dû seulement à la colonisation et à l'occidentalisation de ces sociétés ? Fondamentalement je ne le crois pas, et il est indispensable que l'islam s'interroge sur ses propres responsabilités.

Animateur du dialogue chrétiens-marxistes, M. Garaudy a aidé les chrétiens à s'interroger sur leurs responsabilités historiques vis-à-vis du racisme et du colonialisme, je souhaite qu'il puisse continuer ce travail à l'intérieur de la communauté islamique.

BENOIT GAUMER,
docteur en médecine, Sousse (Tunisie).

Si l'on respectait au moins un commandement...

Non seulement M. Garaudy n'a pas honte, mais il semble même ignorer pourquoi il le devrait... Qu'il ait eu différentes croyances dans sa vie, personne ne pourrait le lui reprocher : il est un croyant et il a besoin de croire en quelque chose... Mais avoir attendu le XXe congrès du parti communiste soviétique et les suites de l'aggiornamento après le pape Jean XXIII pour que s'ouvrent ses yeux, c'est un peu fort — et cela devrait le rendre plus méfiant envers ses propres certitudes...

En tout cas, il est prêt à évoluer, et nous pouvons espérer qu'un jour il va se convertir au judaïsme, s'il veut se limiter aux trois religions monothéistes, ou qu'il sera conquis par le bouddhisme et le taoïsme, s'il veut être planétaire... A côté de ses études théologiques, il pourra peut-être faire une visite au Musée des sciences naturelles à Paris — là il trouverait une phrase (je ne sais plus de qui) qui mérite aussi la réflexion : « Il y a des atomes et il y a de l'espace — et tout le reste est opinion... »

Quant à ces millions de gens simples qui aiment mieux la vie que les « Vérités », immuables ou changeantes, ils *seraient déjà heureux si* de toutes les lois de toutes les morales, écrites, expliquées, on respectait au moins un seul des dix commandements : « Tu ne tueras point », ce qui implique que tu ne soutiendras pas non plus des assassins...

Continuez, Monsieur Garaudy, puisque le ridicule ne tue pas, mais avec un peu de modestie, s.v.p...

LILY SZÈNASI,
Bruxelles.

—LU—

«CHAMPOLLION», d'Hermine Hartleben

Le temps des idoles

Ce n'est pas un livre c'est — noblesse oblige ! — un monument. Élevé en 1906 par une Allemande polycultivée, passionnée d'Égypte ancienne, les francophones attendaient depuis lors d'y avoir accès. Nous connaissons au moins un égyptologue qui, naguère, apprit l'allemand pour lire d'abord... le *Champollion* d'Hermine Hartleben...

Aussi scandaleux que cela soit, s'il y a maints écrits en français, parfois de qualité, sur cet homme venu du fond de nos provinces — *une famille dauphinoise* installée en Quercy — qui rendit la mémoire aux Égyptiens, il n'existait pas sur lui la somme incontestable méritée par une vie aussi courte (1790-1832) que fut remplie l'œuvre. On ne pourra plus le dire grâce à la traduction de Denise Meunier présentée par Christiane Desroches-Noblecourt qui, derrière son titre administratif d'inspecteur général honoraire des Musées de France, cache une existence tout entière consacrée à honorer l'héritage de Champollion : rappelons seulement que, sans cette femme énergique, jamais sans doute n'aurait abouti la gigantesque opération de sauvetage des temples d'Abou-Simbel condamnés par le remplissage du lac Nasser, en Égypte.

Les éléments contre lesquels eut à se battre Champollion ne furent ni les eaux du haut barrage d'Assouan ni la bureaucratie égyptienne ou internationale. Ils furent encore plus redoutables, ayant nom ignorance, incrédulité, solitude, jalousie. Son éclatant savoir, aidé par une belle mine, fracassa finalement le bataillon des cuistres et des envieux, que vengerait, hélas ! la disparition dans la force de l'âge et de la science de celui qui stupéfia le monde savant, en 1822, par sa *Lettre à M. Dacier sur les hiéroglyphes phonétiques* (1).

Une pierre noire

Cette *« lettre »* était née du fameux décret trilingue des prêtres de Memphis, gravé dans un beau granit noir en 196 avant Jésus-Christ, et que le brave officier du génie français Bouchard, chargé par Bonaparte d'exécuter des travaux de terrassement dans un fort, près de la ville de Rosette, sur les bouches du Nil, avait trouvé par hasard, pris dans sa gangue de terre, en août 1799.

D'emblée, des savants français de l'expédition sentirent que cette stèle en hiéroglyphes pharaoniques, en égyptien populaire (le démotique) et en grec revêtait de l'importance. Elle fut exposée au Caire à l'Institut d'Égypte nouvellement créé, mais, avant que les Français n'aient eu le temps de se retourner, les Anglais s'étaient rendus maîtres de la situation en Méditerranée orientale. La pierre noire, revêtue de la motion de remerciement votée en faveur du pharaon Ptolémée V Epiphane par les méticuleux prêtres memphites, fut emportée à Londres où elle se trouve toujours. Heureusement d'autres esprits précautionneux avaient eu l'idée de faire un moulage — le même que celui débité aujourd'hui par le Musée égyptien du Caire aux touristes cultivés — du texte gravé ; initiative sans laquelle Champollion n'aurait pas été Champollion et l'Égypte — qui sait ? — serait peut-être encore à la recherche de son passé pré-chrétien et pré-islamique.

On imagine cependant la déception du jeune prodige de l'égyptologie s'il revenait parmi nous : après s'être délectés pendant un siècle et demi de la redécouverte de ce qu'il y a sans conteste de plus original, de plus grandiose dans leur interminable histoire, les Égyptiens, beaucoup d'entre eux en tout cas parmi les musulmans, sous l'influence de la réaction islamiste, en sont de nouveau à regarder leur passé pharaonique comme le *« temps des idoles », « le temps de l'ignorance »...*

Hermine Hartleben ne pouvait pas non plus imaginer un tel décevant retournement (qui n'est d'ailleurs sans doute pas définitif) : ces dernières années, par exemple, des extrémistes islamistes s'étonnèrent que la rue du centre du Caire qui perpétue le souvenir du déchiffreur des hiéroglyphes ne fût pas encore débarrassée du nom de ce *« mécréant »*... Aussi est-ce dans un marbre intact que notre Allemande a bâti son temple à Jean-François Champollion. Il demeure un travail magistral où l'enthousiasme ne nuit pas à l'information, l'auteur ayant remué ciel et terre, en France et en Égypte, pour donner un tableau aussi complet que précis sur Champollion et son œuvre, utilisant parfois, avant la lettre, les méthodes actuelles du journalisme d'enquête.

Tout cela ne fait pas — pourquoi le cacher ? — un livre toujours très facile à lire, même si l'écriture est assez souple et l'existence du héros ainsi que l'arrière-plan historique assez fertiles en événements susceptibles de soutenir l'intérêt. Mais désormais on n'imagine plus un lettré curieux d'Égypte n'ayant pas lu le Hartleben.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Le baron Dacier était le secrétaire *perpétuel de l'Académie* des inscriptions et belles lettres.

(*) Hermine Hartleben. *Champollion.* Traduction de Denise Meunier. Editions Pygmalion-Watelet, 70, avenue de Breteuil, 75007 Paris, 623 pages. *Illustrations et cartes.* 165 F.

Réplique à Jacques Tarnero

Dans l'article intitulé « Cet obscur sujet du délire » *(le Monde* du 18 août 1983), M. Jacques Tarnero me taxe de « propalestinien progressiste » ; je ne sais pas ce que cette mauvaise formule journalistique signifie exactement. Observateur attentif de la situation du Proche-Orient, je n'ai jamais pensé qu'il convînt d'aggraver ce conflit — même verbalement — en se définissant en France comme « propalestinien » ou « pro-israélien ». La question n'est pas de savoir si les uns sont plus sympathiques que les autres à nos yeux, mais de réfléchir objectivement sur les perspectives d'une paix juste et durable pour un conflit qui désole l'autre rive de la Méditerranée.

Le fait essentiel est que cette affaire trouve son origine dans le sort lamentable qui est réservé au peuple palestinien depuis *plus de trente*-cinq ans, et qu'il est vain de parler de paix dans la région tant qu'une solution ne sera pas établie en faveur des droits nationaux légitimes des Palestiniens.

Si adhérer à cette simple constatation est faire preuve de progressisme, je le suis assurément comme l'était également le général de Gaulle, qui appelait les peuples du monde, du Cambodge à l'Amérique latine en passant par le bassin méditerranéen, à revendiquer leur indépendance et à défendre leur identité. Quant à moi, je n'ai d'autre philosophie que celle-ci et, malgré qu'en ait M. Tarnero, le seul maître que je reconnaisse en politique est le chef de la France libre.

CHARLES SAINT-PROT,
Écrivain.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA CONFÉRENCE DE MADRID ET L'AFFAIRE DU BOEING SUD-CORÉEN

M. Cheysson propose des réformes de la réglementation aérienne

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Il faut faire en sorte que de tels crimes — vous voyez que je n'emploie par le mot « incidents » — ne puissent pas se reproduire. Ce qui est arrivé au Boeing coréen est inqualifiable.* » M. Claude Cheysson, qui, à la télévision française, a dénoncé cet « *assassinat* », n'a pas tergiversé jeudi 8 septembre pour condamner l'agression soviétique contre l'avion des Korean Airlines et ses deux cent soixante-neuf passagers. Mais si politique que soit la condamnation par le gouvernement français du comportement du Kremlin dans cette affaire, les leçons que Paris en tire sont avant tout juridiques et techniques.

Manifestement, le ministre français des relations extérieures a été frappé par le fait que, pour odieux et cynique qu'ait pu paraître l'intervention de M. Gromyko à la tribune de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) à ce sujet, le chef de le diplomatie soviétique a pu avoir le droit aérien international pour lui — sinon la morale. C'est donc ce droit qu'il importe avant tout de réformer, a expliqué M. Cheysson. Et la France fait à cet égard quatre propositions concrètes.

Elle propose tout d'abord que des mesures soient prises pour faire obligation aux contrôleurs aériens militaires de donner l'alarme lorsqu'ils constatent qu'un avion civil se trouve « *dans une situation dangereuse* ». Elle souhaite en outre « *une amélioration de la compatibilité des matériels radio civils et militaires, en particulier dans les zones sensibles* », ce qui supposerait notamment l'adoption d'une fréquence de secours universelle. En troisième lieu, Paris demande que des précautions accrues soient introduites dans les procédures d'interception. Enfin, la France insiste pour que tous les pays s'engagent à renoncer à l'emploi de la force contre des avions civils, conformément à la charte des Nations unies.

Sur ce dernier point, le ministre français a rappelé à ses collègues européens et américains que seules la France, la Suisse et la Grande-Bretagne avaient, il y a dix ans, soutenu cette proposition, à laquelle s'opposaient notamment l'Union soviétique, mais aussi les États-Unis. « *Ceux qui oseront encore refuser l'adoption d'une telle règle devront s'en justifier devant l'opinion publique internationale* », a-t-il souligné jeudi en présentant ces propositions à la presse.

En fait, M. Cheysson a été frappé en arrivant à Madrid par deux contradictions. La première est celle qui existe entre la gravité de l'affaire du Boeing et la volonté, très générale dans la capitale espagnole, de conclure cette troisième session de la C.S.C.E. sur un accord que la levée de l'obstruction maltaise a enfin permis d'espérer.

Vigueur verbale sanctions dérisoires

La seconde contradiction est celle que le ministre français des relations extérieures a observée entre la vigueur verbale des condamnations occidentales et le caractère assez dérisoire des sanctions proposées.

Outre qu'une suspension des vols entre les pays de l'Ouest et l'Union soviétique n'impliquerait de sacrifices financiers dans le camp occidental que pour les Européens (les compagnies américaines n'ayant aucune liaison directe avec Moscou ou Leningrad), cette éventualité pourtant modeste a donné lieu au cours d'un déjeuner, qui a réuni jeudi les chefs de délégation des dix pays membres de la Communauté européenne, a d'assez peu glorieuses enchères à l'envers : c'était à qui proposerait le délai le plus bref, la punition la moins lourde... pour les finances de sa propre compagnie aérienne nationale. Tous les pays membres de la Communauté ont, en effet, à un titre ou à un autre, des liens aéronautiques avec l'U.R.S.S.

Ce déjeuner des Dix a confirmé que trois attitudes au moins cœxistaient au sein de la Communauté sur la question des sanctions à l'égard de l'Union soviétique. Quelques-uns sont partisans, comme le souhaitent les États-Unis, d'une attitude dure ; d'autres renonceraient volontiers à toute riposte autre que verbale ; entre ces deux extrêmes, enfin, un tiers parti hésite et compte ses sous... Comme chaque fois qu'elle manque d'unité, la Communauté risque aussi de manquer de grandeur. C'est pour couper court à de telles tergiversations que M. Cheysson a décidé de brusquer les choses, et d'annoncer des propositions concrètes.

Au risque de voir cette attitude à son tour critiquée : malgré les paroles très fermes qu'il a eues pour vilipender la conduite soviétique, le ministre français peut en effet s'entendre reprocher de placer la controverse sur le seul terrain juridique et technique qui ne peut manquer d'arranger les Soviétiques. L'affaire du Boeing est-elle seulement un problème de droit international public et de réglementation de la circulation aérienne ? M. Cheysson ne le prétend évidemment pas. Mais l'accent mis par la France sur le côté à la fois scandaleux et désuet de cette réglementation (du moins en ce qui concerne le recours à la force en cas de déroutement injustifié d'un aéronef) a évidemment quelque chose d'assez réducteur, et a aussitôt été jugé avec sévérité par les Américains et ceux des Européens qui sont les plus proches de Washington. « *M. Gromyko dit avoir le droit pour lui, la belle affaire !*, s'exclamait l'un d'entre eux dans les couloirs de la Conférence. *L'aurait-il admis une seconde si l'U.S. Air Force avait abattu au-dessus de la Floride par exemple un avion cubain avec des centaines de passagers à bord pour cause d'erreur de navigation voire d'espionnage photographique ?* »

Mais on ne cache pas du côté français que l'affaire est de nature à remettre en cause l'image que tout un chacun peut avoir en Occident des rapports avec le camp socialiste. On ne cherche pas à envenimer les rapports avec Moscou ; mais on se déclare très conscient de l'impact formidable que le méfait soviétique aura eu dans l'opinion internationale. De ce point de vue, la sévérité des délégués occidentaux à la Conférence de Madrid et l'embarras plus ou moins bien dissimulé des représentants de l'Est n'auront laissé aucun doute sur la considérable importance de la destruction du Boeing coréen.

Quant à l'entretien que M. Shultz a eu jeudi après-midi avec M. Gromyko, il a, lui aussi, confirmé que le divorce était total. « *C'est ce que j'ai entendu de pire sur le sujet* », a simplement commenté le secrétaire d'Etat américain au sortir de son entretien avec son collègue soviétique. Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, devait de son côté indiquer qu'aucune précision, un tant soit peu apaisante, et bien entendu aucune excuse, ne lui avait été fournie par le chef de la diplomatie soviétique.

La réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, dans la nuit de jeudi à vendredi, pouvait-elle dans ces conditions aboutir à autre chose qu'à un constat navré de l'impuissance occidentale à riposter d'une seule voix à l'attitude soviétique ? En vertu de cette règle non écrite qui fait que l'U.R.S.S. n'a qu'à commander à ses alliés forcés, tandis que les Etats-Unis ont sans cesse à négocier avec leurs alliés volontaires, M. Shultz paraissait mal armé pour faire prévaloir son point de vue, qu'il devait exposer avec vigueur à la tribune, ce vendredi matin. Et ce n'est pas le moindre paradoxe de la réunion de Madrid que cette Conférence s'achève par un accord unanime alors que le fossé entre les démocraties occidentales et l'U.R.S.S. semble plus profond que jamais.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE QUAI D'ORSAY DEMANDE UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'O.A.C.I.

Le Quai d'Orsay a publié le 9 septembre le communiqué suivant :

« *Le gouvernement français a décidé d'agir au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) pour qu'une tragédie comparable a celle du 1er septembre ne puisse se renouveler. Il vient de donner instruction à son représentant permanent à l'O.A.C.I. d'appuyer la demande de réunion en session extraordinaire du Conseil de cette organisation. La France demandera que, conformément à la convention de Chicago (1), une enquête internationale fasse toute la lumière sur le déroulement des événements récents.* »

« *Le gouvernement propose également l'adoption de règles internationales visant à préserver la sécurité des aéronefs civils :*

« *Des mesures concrètes faisant obligation aux militaires d'alerter les autorités civiles lorsqu'ils constatent qu'un aéronef civil se trouve dans une situation dangereuse ;*

« *La mise en œuvre rapide de matériels radio civils et militaires compatibles, particulièrement pour les avions circulant dans les zones sensibles ;*

« *L'introduction de précautions accrues dans les procédures d'interception ;*

« *Une proposition d'amendement à la convention de Chicago comportant engagement de s'abstenir de l'emploi de la force à l'encontre d'aéronefs civils dans le respect de la charte des Nations unies.* »

(1) Convention internationale du 7 décembre 1944 qui réglemente les relations internationales dans le domaine du trafic aérien civil.

« Un acte brutal, inqualifiable choquant, bouleversant, incroyable »

Voici les principaux extraits du discours prononcé, le jeudi 8 septembre, à Madrid, par M. Cheysson, devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe :

« (...) Les résultats que nous enregistrons aujourd'hui à Madrid sont heureux ; ils ouvrent la voie à d'autres progrès, mais ils sont limités. Trop de sujets importants ont dû être abandonnés. La situation, au regard des engagements pris à Helsinki et réaffirmés ici, n'est pas satisfaisante. (...)

» Le dialogue ne sera pas illusion. Le progrès sera noté, mais nous ne donnerons pas l'impression de légitimer des comportements qui sont — et qui demeurent — contraires à la lettre comme à l'esprit des engagements souscrits à Helsinki. Chacun les a présents à l'esprit : l'occupation persistante de l'Afghanistan, l'accroissement constant du potentiel militaire d'un Etat qui, surestimant ses intérêts de sécurité et minimisant deux de ses partenaires, a fait apparaître un dangereux déséquilibre en Europe, la situation en Pologne, qui ne correspond pas aux aspirations du peuple polonais, enfin, le sort fait dans certains pays à certains droits fondamentaux de l'homme : liberté individuelle, liberté syndicale, liberté religieuse, droit à l'information.

» A la liste déjà longue que je viens de dresser, il faut ajouter l'acte brutal et inqualifiable, choquant, bouleversant, incroyable, qui a amené un avion militaire à tirer sur un avion civil et à porter ainsi la responsabilité de la mort de deux cent soixante-neuf hommes et femmes ! (...)

» Le document final de Madrid ouvre la voie à de possibles progrès. D'une part, il comporte des dispositions nouvelles précisant les conditions d'application des principes de l'acte final d'Helsinki à des domaines qui n'étaient jusqu'alors pas explicitement couverts. D'autre part, il prévoit des rendez-vous d'ici la réunion de Vienne en 1986, et cela permettra de débattre des sujets essentiels. (...)

» Autre chose peut changer, doit changer, dans la situation en Europe. Après cette réunion de Madrid, la menace que fait peser pour chacun de nos peuples l'accumulation déséquilibrée des armes conventionnelles sur le continent devrait pouvoir être réduite. Un tel déséquilibre est évidemment porteur de bien des risques, et même du risque ultime, celui de l'engagement nucléaire, dont une agression conventionnelle là où une erreur de l'interprétation d'un mouvement quelconque pourrait être le détonateur. (...) Dès 1978, la France avait pris l'initiative de proposer, pour diminuer les dangers et les menaces, la convocation d'une Conférence sur le désarmement en Europe, la C.D.E. L'accord que nous consacrons aujourd'hui prévoit que cette C.D.E. se réunira à Stockholm en janvier prochain. La dure et longue négociation d'un mandat précis a permis d'assigner à cette nouvelle institution sa tâche, limitée, mais ambitieuse, qui est d'examiner ce déséquilibre. (...) »

● *Plusieurs centaines de personnes* ont marché jeudi 8 septembre à Paris, à l'appel du Comité chrétien solidarité, du Trocadéro en direction de l'ambassade d'U.R.S.S. M. Philippe Malaud, ancien ministre, et l'ancien dirigeant de l'O.A.S. Pierre Sergent figuraient parmi les manifestants, qui se sont dispersés devant un barrage de C.R.S. avant d'atteindre l'ambassade.



Washington renforce ses sanctions contre l'U.R.S.S.

Un renforcement des mesures de représailles contre l'U.R.S.S., consécutives à la destruction du Boeing sud-coréen par des chasseurs soviétiques, a été annoncé jeudi soir, 8 septembre, par la Maison Blanche. Les bureaux de l'Aeroflot aux Etats-Unis devront être fermés d'ici au 15 septembre et toute opération commerciale par l'intermédiaire des compagnies américaines est interdite à la compagnie soviétique.

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité devait voter vendredi soir sur un projet de résolution « *déplorant profondément la destruction de l'avion de ligne coréen* » présenté par dix pays (Australie, Canada, Etats-Unis, Fidji, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Royaume-Uni). A Tokyo, l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Pavlov, a annoncé que des débris du Boeing de la KAL avaient été retrouvés par des bateaux soviétiques. A Moscou, l'agence Tass a annoncé qu'une conférence de presse, consacrée semble-t-il à l'affaire du Boeing, serait donnée vendredi par des hauts responsables civils et militaires soviétiques.

Circonstances atténuantes ?

Trois jours à peine après la disparition du Boeing-747 des Korean Airlines, une « information » au sujet de cette affaire était communiquée en U.R.S.S. aux membres du P.C. soviétique. Diverses indications recueillies à Paris permettent de reconstituer ce qu'a pu être cette « information », autrement dit l'interprétation soviétique des faits jusqu'ici divulgués non seulement à Moscou, mais également à Washington et à Tokyo. Les sources que l'on peut interroger se réfèrent à la déclaration du gouvernement soviétique publiée mardi soir (reconnaissant que l'appareil a été abattu) et admettent, avec une certaine candeur, que le Kremlin ne pouvait — tardivement — diffuser cette version des faits avant de connaître les informations dont disposaient les Etats-Unis et le Japon et que ces pays étaient disposés à rendre publiques.

Deux points essentiels ressortent de l'interprétation soviétique, telle qu'elle résulte de conversations « privées » au cours desquelles elle est naturellement présentée comme l'expression d'opinions « personnelles ».

Ce n'est pas la première fois que des appareils civils s'écartent de leur route, même dans cette région particulièrement sensible qu'est l'Extrême-Orient soviétique. Lorsque le Boeing de la KAL a survolé le sud du Kamtchatka — et, selon Moscou, « *une base très importante des forces nucléaires stratégiques de l'U.R.S.S.* », — les chasseurs soviétiques ont donc pris l'air, s'en sont approchés, puis, alors qu'il entrait à nouveau dans l'espace aérien international au-dessus de la mer d'Okhotsk, se sont bornés à le suivre. Avec d'autant plus d'attention seulement qu'un appareil américain « de reconnaissance » du type RC-135 croisait dans les parages et qu'un rapport pouvait exister entre les deux vols...

La surprise aurait été de voir l'avion sud-coréen, déjà suspect à la fois en raison de cette première incursion dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. et de son absence de réponse aux appels radio des Soviétiques, pénétrer à nouveau dans une zone aussi sensible qu'interdite, cette fois au-dessus de l'île Sakhaline. Pour un appareil commercial chargé de passagers, le risque encouru a été jugé pour le moins exceptionnel, voire incompréhensible.

C'est à partir de là que les autorités soviétiques — militaires sinon civiles — auraient pensé qu'elles avaient peut-être affaire non à un authentique avion de la KAL dont les passagers dormaient du sommeil du juste, mais à un appareil « maquillé », bourré d'électronique et se livrant à une opération d'espionnage caractérisée.

Voici donc l'appareil 007 de la KAL qui, pour la seconde fois en deux heures, pénètre — au-dessus de Sakhaline — dans l'espace aérien soviétique. Il est à nouveau pris en chasse par les intercepteurs, dont les sources soviétiques ne contestent pas, en privé, qu'ils ont pu reconnaître dans l'intrus un Boeing-747, voire un appareil portant les signes et les couleurs des Korean Airlines, cette identité étant toutefois sujette à caution.

La version soviétique s'appuie, à partir de ce moment, sur la transcription des enregistrements des communications radio des pilotes de chasse avec leurs postes de contrôle au sol (*le Monde* du 8 septembre) ainsi que sur les autres informations publiées à Washington et à Tokyo.

Les enregistrements révèlent que, à 18 h 12 (G.M.T.), le contact visuel aussi bien que radar est établi entre le Sukhoi SU-15 soviétique et le Boeing — qui ne répond toujours pas aux appels qui lui sont lancés par radio. Une minute et demie plus tard, le système d'armes de l'intercepteur soviétique est « branché ».

Il est 18 h 18 lorsque le Boeing fait clignoter ses feux. Contradiction avec la thèse soviétique officielle ? Non, répliquent nos sources, car l'avion avait jusqu'alors volé tous feux éteints et c'est la première fois qu'il émettait des signaux lumineux.

A 18 h 21, ces signaux lumineux sont à nouveau mentionnés par le pilote du Sukhoi, qui annonce être à 2 kilomètres de son objectif, et, après avoir demandé des instructions au sol, entreprend de contourner le Boeing qu'il a jusqu'à présent suivi. Celui-ci, dit-il, a réduit sa vitesse. La manœuvre est parfaitement conforme aux procédures internationales selon lesquelles l'intercepteur doit venir se placer devant l'avion suspect pour le guider vers l'aérodrome où il est prié d'atterrir.

C'est à ce moment précis que le drame se noue. Le Sukhoi reçoit, selon toute apparence, un ordre de tir auquel il répond (à 18 h 22 :42) : « *Ç'aurait dû être avant. Comment puis-je le chasser, je suis déjà sur la perpendiculaire de l'objectif.* » Treize secondes plus tard, l'intercepteur vire sur sa gauche et accomplit un arc de cercle qui le mène à 8 000 mètres environ en arrière du Boeing, position d'où il largue son ou ses missiles.

Qu'est-ce qui a justifié cette manœuvre ? D'après le témoignage des Japonais eux-mêmes, observent les sources soviétiques, le Boeing, qui aurait alors dû suivre le Sukhoi sur la voie qui lui était indiquée, s'est mis à voler en zigzag (*le Monde* du 8 septembre), s'écartant du cap qu'il aurait dû suivre. Tout donnait le sentiment, suggèrent nos sources, qu'il cherchait en fait à échapper aux intercepteurs et à s'enfuir vers l'espace aérien international — distant, selon les Américains, de moins de 2 kilomètres, soit moins de quinze secondes de vol. C'est devant cette « *tentative de fuite* » entrevue, si l'on comprend bien, sur les écrans radars de la base de contrôle « Deputat » que l'ordre de tir a été donné. Simple réflexe de policier, à la gâchette malheureusement un peu vive.

Un choix

Sincère ou non, cette version des faits laisse subsister bien des questions, en particulier sur l'incompréhensible absence de communications radio — fût-ce par l'intermédiaire de tiers, au sol ou dans les airs — entre le Boeing sud-coréen et ses intercepteurs.

Elle n'apporte pas, surtout, de circonstances réellement atténuantes au comportement des autorités soviétiques. Celles-ci, en effet, ont eu à choisir entre deux risques : celui, d'une part, de laisser s'échapper un avion éventuellement « maquillé » qui venait d'accomplir une mission d'espionnage ; celui, d'autre part, d'abattre un avion qui, se fût-il volontairement écarté de sa route à des fins de renseignement, n'en transportait pas moins plusieurs centaines de passagers. Entre ces deux risques, c'est le second — dont nous continuons à penser qu'il était criminel — qui a été choisi. Il est un peu tard pour en « regretter » aujourd'hui à Moscou les conséquences.

ALAIN JACOB.

L'entretien Mitterrand-Gromyko

(*Suite de la première page.*)

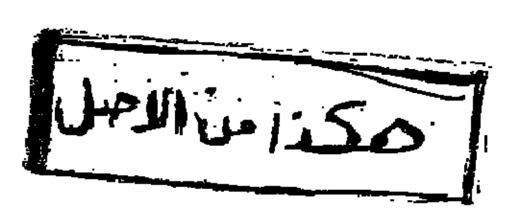
« *Acte brutal, inqualifiable, choquant, bouleversant, incroyable* », a répondu jeudi à la même tribune M. Cheysson ; « *crime* » et « *assassinat* », a-t-il ajouté en s'adressant aux journalistes.

M. Gromyko a eu jeudi, dans la capitale espagnole, avec son collègue américain M. Shultz un long entretien qui s'est très mal passé. « *C'est ce que j'ai entendu de pire sur le sujet* (l'avion sud-coréen) », a dit ensuite le secrétaire d'Etat.

A Washington, la Maison Blanche a annoncé jeudi de nouvelles représailles contre la compagnie Aeroflot, dont tous les bureaux seront fermés et les employés expulsés.

La France, quant à elle, a décidé de demander la réunion du Conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale et de proposer des modifications des règles en vigueur pour « *préserver la sécurité des aéronefs civils* ».

La Conférence de Madrid ne s'en termine pas moins ce vendredi par l'adoption d'un document diplomatique visant à améliorer la sécurité et la coopération en Europe.



DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE MADRID ET L'AFFAIRE DU BOEING SUD-CORÉEN

Ce drame touche à des questions liées à la souveraineté des Etats

déclare M. Marchais

M. Georges Marchais, qui, après avoir séjourné en Bulgarie au mois d'août, a passé quelques jours dans sa maison de campagne de l'Yonne avant de reprendre ses activités, a prononcé, jeudi 8 septembre, un discours consacré aux droits de l'homme. Le secrétaire général du P.C.F. inaugurait le stand du comité central de la Fête de *l'Humanité*, qui se tiendra les 10 et 11 septembre, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), stand consacré à une exposition intitulée : « Notre combat pour les droits de l'homme. »

Ce discours a été l'occasion, pour M. Marchais, de donner le point de vue officiel du parti communiste sur la destruction d'un avion de transport civil sud-coréen par l'armée de l'air soviétique, le 31 août dernier. Alors que M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, s'était, au matin du 2 septembre, déclaré *« interloqué et, si les informations à ce sujet se vérifient, indigné »*, M. Roland Leroy, lui aussi membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*, avait, au soir du même jour, exprimé son *« émotion »*, mais il avait surtout insisté sur les *« zones d'ombre »* entourant l'affaire, position développée, les jours suivants, par la presse communiste. C'est ce point de vue que M. Marchais a repris et justifié. L'exposition inaugurée par M. Marchais ne relève aucune entrave aux libertés dans les pays socialistes.

M. Marchais a déclaré que *« la campagne de manipulation et de mystification menée par les forces de la réaction internationale, sur le thème des « droits de l'homme »*, vise à *« faire oublier les horreurs dont se rend coupable le capitalisme et [à] lui laisser ainsi la voie libre pour d'autres forfaits »*, à *« diffamer le socialisme, pour détruire toute espérance en une société nouvelle »*, à *« brouiller les pistes et [à] troubler les consciences [pour] conduire les gens à acquitter le capitalisme au bénéfice du doute »*.

Selon M. Marchais, *« la nalité essentielle du socialisme, c'est la suppression de l'exploitation et de l'oppression, le progrès social, le développement économique, technique, scientifique, fondé sur la satisfaction des besoins sociaux, l'essor de l'éducation, de la qualification des travailleurs, de la culture, la transformation progressive des conditions de vie et de travail, la promotion des libertés individuelles et collectives, un effort constant en faveur du désarmement, de la détente, d'un nouvel ordre économique et politique mondial, de la paix. C'est, en un mot,* a-t-il dit, *la promotion des droits de l'homme sous toutes leurs formes »*.

Après avoir rappelé que le P.C.F. a *« prononcé une condamnation sans appel contre le stalinisme »*, M. Marchais a affirmé : *« Alors qu'il est dans la nature même de l'impérialisme de nier les libertés et les droits de l'homme, le socialisme a, lui, pour objectif la libération humaine. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a parlé, ensuite, de *« la tragédie du Boeing sud-coréen »*. Il a déclaré : *« Ce drame a, de manière compréhensible, suscité dans l'opinion une vive émotion que, bien sûr, nous ressentons nous-mêmes. Des informations maintenant fournies par toutes les parties, il apparaît qu'il touche — avec des conséquences particulièrement lourdes en vies humaines — à des questions liées à la souveraineté des Etats. Et cela, dans un contexte international particulièrement tendu, où les confrontations, les menaces et les épreuves de force se multiplient.*

» En ce qui nous concerne, nous avons immédiatemen demandé que toute la lumière soit faite, et je pense que nous avons eu raison. Jour après jour, des faite nouveaux ont été versés au dossier. Aujourd'hui, d'importantes contradictions subsistent entre les explications des uns et des autres, notamment quant à l'évolution des responsabilités réelles. Or le monde a droit à la vérité. Non pas à une vérité partielle, qui arrange tel ou tel, mais à la vérité telle qu'elle est. Et celle-ci, sans aucun doute, est plus complexe que la version caricaturale de ceux pour qui, une fois pour toutes, l'Union soviétique est l'Empire du Mal et ses dirigeants des ogres assoiffés de sang.

» De cette affaire si déplorable, un enseignement essentiel s'impose : c'est le caractère néfaste, dangereux, de ce climat de tension, que je viens d'évoquer. A l'évidence, les réactions des dirigeants américains à ces événements tragiques — cette volonté d'exacerber les passions, ces appels à la vengeance, ces menaces, ces outrances et ces invectives — n'ont pu que contribuer à dégrader plus encore ce climat. C'est mauvais. C'est inquiétant. »

Le calendrier des prochaines rencontres

Le document de Madrid prévoit un important cycle de rencontres entre les trente-cinq participants sur divers sujets au cours des années à venir. Le calendrier est le suivant :

– 25 OCTOBRE 1983 : réunion préparatoire, à Helsinki, de la conférence *« sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe »* (plus simplement : conférence sur le désarmement en Europe ou C.D.E.). Cette réunion ne doit pas excéder trois semaines ;

– 17 JANVIER 1984 : ouverture, à Stockholm, de la première phase de la C.D.E. ;

– 21 MARS 1984 : rencontre d'experts, à Athènes, sur le règlement pacifique des différends ;

– DU 16 AU 26 OCTOBRE 1984 : séminaire, à Venise, sur la coopération en Méditerranée ;

– 21 NOVEMBRE 1984 : réunion à Budapest, d'une durée maximale de deux semaines, pour préparer un « forum de la culture » dans la même ville en octobre 1985 ;

– 23 AVRIL 1985 : réunion préparatoire, à Ottawa, d'une conférence d'experts sur les *« libertés fondamentales » ;*

– 7 MAI 1985 : tenue de ladite conférence à Ottawa ;

– AOUT 1985 : le dixième *anniversaire de l'acte final* d'Helsinki sera célébré, *« comme il se doit »*, dans la capitale finlandaise ;

– 15 OCTOBRE 1985 : « forum de la culture » à Budapest ;

– 2 AVRIL 1986 : réunion préparatoire, à Berne, à une rencontre d'experts sur *« les contacts entre les personnes » ;*

– 15 AVRIL 1986 : tenue de ladite rencontre, à Berne, pour une durée maximale de six semaines ;

– 23 SEPTEMBRE 1986 : réunion, à Vienne, pour deux semaines au maximum, afin de préparer la conférence sur *« les suites de la C.S.C.E. » ;*

– 4 NOVEMBRE 1986 : ouverture, à Vienne, de ladite conférence, la troisième du genre après celle de Belgrade (1977-1978) et de Madrid (1980-1981).

Le document de Madrid précise que toutes les réunions mentionnées ci-dessus n'excéderont pas une durée de six semaines chacune, *« à moins qu'il n'en soit autrement convenu »*.

M. KRASUCKI (C.G.T.) : « Les choses sont loin d'être claires de part et d'autre »

Au cours de son discours de « rentrée », le 8 septembre à Saint-Ouen, M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a évoqué la situation internationale et la destruction du Boeing sud-coréen : *« Les événements récents et même de ces derniers jours nous amènent à dire nos préoccupations sur les risques qu'entraîne pour notre pays la présence militaire de la France en des points névralgiques où nous pourrions être entraînés — en dépit de la volonté affirmée — dans des conflits où notre pays n'a rien à faire sinon de favoriser des issues négociées positives. »*

« Plus largement, a ajouté M. Krasucki, *au plan mondial, le drame qui s'est produit avec un avion de ligne sud-coréen a provoqué une grande émotion que nous partageons. Nous exprimons la volonté aussi de connaître l'entière vérité de part et d'autre, car, jusqu'à présent, les choses sont loin d'être claires. Toutes les circonstances et toutes les responsabilités doivent être clairement établies. Cette tragédie où périrent deux cent soixante-neuf civils rappelle à tous les habitants de notre planète les dangers d'une situation qui peut engendrer des catastrophes bien pires encore. »*

PROCHE-ORIENT

LA REPRISE DES COMBATS AU LIBAN

Les parlementaires américains s'inquiètent de l'engagement croissant des « marines »

Correspondance

Washington. – Pour la première *fois depuis la seconde guerre mondiale*, une unité de l'U.S. Navy a bombardé des objectifs à terre. La Maison Blanche a immédiatement souligné que le bombardement des emplacements d'artillerie tenus par les druzes dans la montagne, au nord-est de Beyrouth, ne devait pas être considéré comme annonçant un engagement plus étendu des États-Unis dans les combats au Liban. La mission des « marines » reste inchangée, dit-on ici, et il n'est pas *question que les forces américaines* sortent de leur rôle défensif pour passer à l'offensive contre les druzes et les autres factions libanaises en lutte contre le gouvernement de Beyrouth.

Compte tenu du malaise des milieux politiques et de l'opinion, cette mise au point s'imposait. Il n'est pas sûr cependant que le gouvernement évitera un débat difficile au Capitole lors de la rentrée parlementaire de la semaine prochaine, étant donné qu'un certain nombre de parlementaires voudraient obtenir des explications sinon même une justification de la présence militaire américaine au Liban. Ils constatent avec inquiétude une escalade de la puissance de feu américaine. Après les armes légères (fusils, mitrailleuses, mortiers) les « marines » utilisent maintenant leur artillerie et se font appuyer par les gros canons de l'U.S. Navy.

D'autre part, le Pentagone ne cache pas que, pour assurer la protection de ses hommes, il pourrait faire intervenir les bombardiers du porte-avions *Eisenhower* et, éventuellement, les grosses pièces d'artillerie du cuirassé *New Jersey* rappelé d'Amérique centrale.

Malgré les assurances données et soulignant qu'il s'agit simplement d'une mission de protection du contingent américain et d'une démonstration de force de nature à *faire réfléchir les factions libanaises*, le malaise persiste au Capitole. Certes, les amis du gouvernement *songent à faire approuver une résolution* qui autoriserait le maintien des « marines » au Liban. Mais d'autres refusent de signer ce qu'ils appellent un *« chèque en blanc »* assimilant la résolution envisagée à la motion dite du « golfe du Tonkin » adoptée en 1964 et utilisée par le président Johnson pour justifier l'escalade militaire au Vietnam.

Le représentant Long, président de la sous-commission des crédits destinés à l'étranger, a annoncé qu'il s'efforcerait de faire réduire les crédits destinés *aux « marines » tant* que le président Reagan n'aura pas invoqué le War Powers Act, loi de 1973 adoptée malgré l'opposition vigoureuse et le veto du président Nixon. Le Congrès voulait alors réaffirmer son autorité et son pouvoir constitutionnel de déclarer la guerre. La loi prévoit différentes situations. Ainsi, l'envoi de troupes américaines *« équipées pour le combat »* dans un territoire étranger où les chances d'hostilité sont faibles, n'obligerait le président qu'à adresser un rapport au Congrès tous les six mois. En revanche, si les troupes sont envoyées là où les *« circonstances indiquent l'ouverture imminente d'hostilités »*, elles devraient être rappelées aux États-Unis dans un délai de soixante jours (ou quatre vingt-dix jours en cas de *« nécessité militaire absolue »*. Le Congrès devrait alors déclarer la guerre ou donner son autorisation au maintien des troupes américaines à l'étranger.

Y a-t-il « hostilités » ?

Pour le moment, la Maison Blanche affirme que les « marines » ne sont pas engagés dans des combats et que, par conséquent, les délais prévus par la loi sur le maintien ou la prolongation du déploiement des forces américaines ne s'appliquent pas. En revanche, beaucoup de parlementaires estiment que les troupes américaines subissant actuellement des tirs d'artillerie sont dans une situation d' *« hostilités »* que M. Reagan devrait reconnaître formellement. Certains même pensent que, faute d'un rapport du président, le Congrès se doit d'agir à sa place. Ainsi, à la limite, la Cour Suprême pourrait être appelée à régler ce litige constitutionnel entre l'exécutif et le législatif.

Selon un sondage récemment mené par l'hebdomadaire *Newsweek*, une majorité d'Américains (53 %) souhaitent que les « marines » rentrent aux États-Unis, et, surtout, une majorité (54 %) désapprouve la décision initiale du président Reagan de les envoyer au Liban. Il s'agit là d'un changement d'opinion net par rapport à septembre 1982 où une majorité (52 %) l'avait approuvée.

HENRI PIERRE.

L'armée française sur deux fronts

Le gouvernement français récusera, bien sûr, les termes. Mais les faits sont là. Aujourd'hui, l'armée française est engagée sur deux fronts, le Tchad et le Liban, c'est-à-dire dans des lieux de violence où la moindre escarmouche dégénère, use — les militaires disent : « consomme », — les hommes que la France veut mettre au service de la paix, en interposition entre des populations qui s'entre-déchirent avec férocité.

Certes, l'armée française n'est pas *en état de guerre déclarée ouverte* contre un adversaire qui l'attaquerait de face, au grand jour. Mais elle n'est peut-être plus, déjà, cette force de dissuasion censée séparer des combattants qui la respecteraient en retour puisqu'elle est spécifiquement visée à Beyrouth et menacée de l'être au Tchad, à en croire M. Goukouni Oueddeï.

Toutes proportions gardées, la France réagit, du reste, de la même façon devant les incidents qui se multiplient lorsque les risques encourus par son contingent s'accroissent : en envoyant un porte-avions devant Beyrouth ou des avions à N'Djamena pour servir de base arrière à la protection de ses soldats de la paix. Politique de la canonnière ? Souci légitime et logique de la sécurité de ses hommes sur le terrain, peut-on répliquer. En dépêchant à toute vitesse *le Foch* devant Beyrouth et en laissant ses Jaguar virevolter, dans le ciel tchadien, au-delà *des positions tenues par les parachutistes* et les légionnaires du général Poli, le gouvernement français a *choisi de donner à ses troupes* l'assurance qu'elles seront défendues.

Tchad, Liban, même combat ! C'est ce qu'on *serait tenté de dire si* un tel sujet se prêtait à des slogans. En réalité, tant en Afrique qu'au Proche-Orient, *la mission des forces* françaises est « orthodoxe » dès lors qu'elle est exécutée à la demande de gouvernements reconnus, avec lesquels la France entretient des relations officielles, et dès lors, aussi, qu'elle demeure conforme à la lettre et à l'esprit de textes approuvés, en leur temps, par le Parlement.

Distinction

Au printemps dernier, députés et sénateurs ont adopté une loi de programmation militaire dont le préambule assigne à l'armée française les deux missions suivantes : 1) Pouvoir assurer hors d'Europe la sécurité des ressortissants français et participer à celle des pays avec lesquels la France est liée par des accords ou *par une solidarité de fait, économique* ou culturelle ; 2) Assumer des missions de service public ou d'intérêt *général pour le maintien de la* paix, l'assistance humanitaire et le respect des règlements internationaux.

Il ne vient naturellement pas à l'esprit d'aucun militaire français l'idée ou l'envie de discuter ce préambule. Même si certains d'entre eux émettent quelques réserves sur les capacités de la France à tenir de tels engagements sur une longue période étant donnés le poids financier de telles opérations et le nombre, encore trop limité, de ces unités de professionnels aptes à les remplir. Le projet, en cours d'exécution, d'une *force d'action rapide de quarante*-sept mille hommes dont l'embryon manœuvrera à la fin du mois devant M. Charles Hernu répond, en partie, à cette inquiétude.

En fait, le doute proviendrait plutôt de la faculté, ou non, de la France de pouvoir, dans les deux cas, s'interposer entre des armées étrangères sans être entraînée, par les circonstances, à devoir s'interposer entre les deux clans d'une guerre civile. Cette distinction est fondamentale. Ne pas l'instituer ou se laisser emporter par la confusion reviendrait à changer les missions des forces armées.

On en est si conscient au ministère de la défense et dans les états-majors qu'un leitmotiv y est répété à satiété : *« L'armée française n'est ni l'armée de Gemayel ni l'armée de Hissène Habré ! »* Principe plus aisé à affirmer qu'à appliquer, tant la marge, sur place, de manœuvre politico-militaire est étroite et, surtout, tant la voie ainsi tracée a besoin d'être expliquée à ceux qui sont en charge de la mission et à l'ensemble des citoyens français. C'est aussi le sens du court séjour que le ministre français de la défense a fait récemment au Tchad et, à la mi-juin encore, à Beyrouth : expliquer inlassablement à ses interlocuteurs que la France ne fera pas la guerre à la place des autres, mais qu'elle n'est pas prête, non plus, au sacrifice de ses soldats.

JACQUES ISNARD.

Le face-à-face franco-syrien

(Suite de la première page.)

Cette opération, après les propos de M. Joumblatt sur le *« retour des Palestiniens »* dans son sillage à Beyrouth (il s'est rétracté depuis lors), a achevé d'indisposer les musulmans de la capitale et de faire pencher leurs dirigeants en faveur d'un soutien aux autorités légales, et, en conséquence, de l'intervention de l'armée en montagne. Le clivage confessionnel s'en est trouvé atténué.

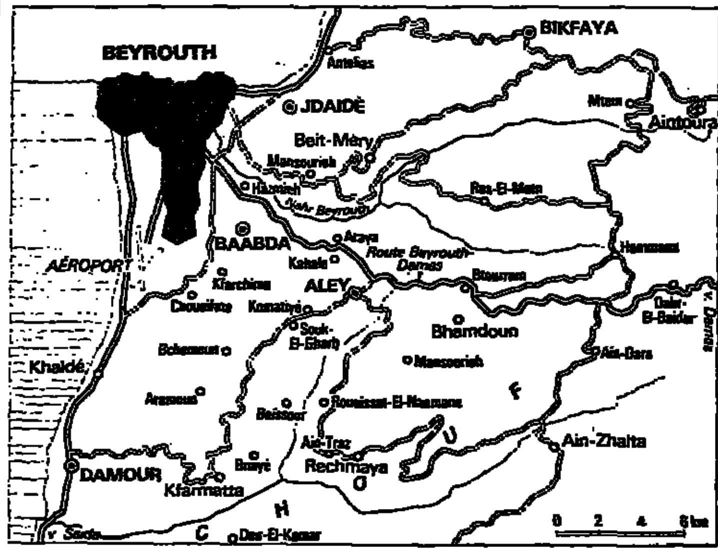
Pour ce qui est des tentatives de médiation, on enregistre avec satisfaction à Beyrouth que les Saoudiens ont repris la leur moins de vingt-quatre heures après l'avoir arrêtée. Le gouvernement de Ryad ayant à sa façon, c'est-à-dire implicitement, et en termes voilés, rejeté la responsabilité du blocage sur la Syrie, on espère dans les milieux officiels libanais que Damas a mis assez d'eau dans son vin pour amener le médiateur saoudien, l'émir Bandar Ibn Abdel Aziz, à pied d'œuvre, qui rencontrera ainsi pour la quatrième fois le président Assad.

Le Liban a néanmoins saisi le Conseil de sécurité de l'ONU d'une demande de convocation, assortie *d'une plainte contre les interventions* militaires de la Syrie sur son territoire. Il compte sur le témoignage *des pays engagés dans la force* multinationale, dont trois sont membres permanents du Conseil de sécurité et disposent de photos aériennes.

Les remarques acerbes à l'égard d'Israël proviennent toujours de dirigeants du camp chrétien, les plus favorables naguère à l'alliance israélienne. Le thème d'une *« collusion »* israélo-syrienne en vue d'un partage du Liban a été développé jeudi par le secrétaire général du Front libanais (chrétien), M. Edouard Honein, qui reproche, en outre à l'Etat hébreu sa sollicitude suspecte à l'égard de druzes.

Enfin, les lignes druzo-chrétiennes sur le champ de bataille de la montagne, déjà stables la veille, n'ont pas changé non plus ces dernières vingt-quatre heures. Deir El-Kamar, où sont réfugiés quarante mille villageois chrétiens, contraints à l'exode, a subi un violent bombardement.

LUCIEN GEORGE.



● *Le Comité international de la Croix-Rouge* a publié, le 7 juillet, un communiqué dans lequel il demande un cessez-le-feu immédiat, général et effectif au Liban. Ce texte fait état de *« dizaines de milliers de personnes déplacées dans la montagne libanaise, où la situation continue à se dégrader »*, et rappelle que de nombreux blessés doivent être évacués d'urgence. Le C.I.C.R. se plaint de nombreuses violations de cessez-le-feu qui entravent son action et demande que des *mesures soient prises pour mettre fin* aux *« souffrances de victimes innocentes »*. – *(Corresp.)*

Radio-Damas : « La France porte à nouveau le casque colonial »

La radio syrienne a, pour la première *fois*, jeudi 8 septembre, attaqué nommément la France, qu'elle a accusé d'avoir *« oublié l'amertume du passé sur le sol algérien et à Suez* [en 1956] *pour porter de nouveau le casque colonial, comme si elle refusait de mettre un terme à ses guerres contre les Arabes »*. Cette philippique fait suite aux vols de reconnaissance effectués par des Super-Etendard pour déterminer l'origine des tirs d'artillerie qui ont tué deux militaires français à Beyrouth.

Radio-Damas souligne que *« les menaces américaines qui s'accompagnent d'énormes renforts maritimes et terrestres français et américains dans les eaux et sur le sol libanais pèsent lourdement sur la paix dans la région et dans le monde »* et ajoute : *« Le sol libanais a été choisi pour satisfaire un désir colonialiste et exécuter les promesses des pays occidentaux de défendre Israël. »*

En conclusion, le commentateur de Radio-Damas estime que *« la guerre américaine contre les Arabes ne saurait se limiter au Liban et à son littoral, puisqu'elle est dirigée en premier lieu contre la Syrie, un lien existant entre la sécurité de ce pays et celle du Liban »*. La radio syrienne, en revanche, concentre ses attaques sur les Etats-Unis, se contentant de critiquer la France sans la nommer.

Pour sa part, l'ambassadeur du Liban en France, M. Farouk Abillamah, a déclaré, jeudi, à la télévision française : *« La force multinationale doit rester au Liban. On ne lui demande pas de participer aux combats, on lui demande simplement d'assister logistiquement l'armée libanaise. Si cette force multinationale s'en allait, ce serait le chaos. »* De son côté, le président Amine Gemayel a adressé un message de condoléances au gouvernement français à la suite de la mort, mercredi, de deux militaires.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et ses collègues français et italien, MM. Claude Cheysson et Guilio Andreotti, ainsi qu'un haut fonctionnaire britannique, se sont rencontrés jeudi à Madrid en marge de la Conférence européenne sur la sécurité pour examiner l'appel du gouvernement libanais en faveur d'un accroissement des effectifs de la force multinationale. Le ministre italien s'est contenté de dire qu' *« aucune décision n'a été prise »*. – *(A.F.P., Reuter.)*

LES VICTIMES FRANÇAISES

Beyrouth *(A.F.P.)*. – Le commandement du contingent français de la force multinationale a communiqué jeudi 8 septembre l'identité des victimes des obus tombés mercredi sur la résidence des Pins, quartier général du contingent français à Beyrouth.

Outre le lieutenant-colonel Salher (*le Monde* des 8 et 9 septembre), le caporal Poux, du 17e régiment du génie parachutiste, a trouvé la mort à 9 heures, heure locale, (07 h 00 GMT). Le soldat Emerton, du 21e régiment d'infanterie de marine, a été, lui, grièvement blessé.

Depuis le 29 août 1983, le contingent français de la force multinationale a eu 7 morts et 19 blessés, dont 7 grièvement.

Israël

UN NOUVEL AN FATIDIQUE

Tel-Aviv *(Reuter)*. – Rosh Hashana, le Nouvel An hébraïque, célébré en Israël le jeudi 8 et vendredi 9 septembre et qui correspond à l'an 5744 du calendrier juif, porte le nom de « Tamshad », qui signifie en hébreu *« destruction apocalyptique »*. En effet, en hébreu les chiffres ont des équivalents dans l'alphabet, et les mystiques ont toujours interprété ces correspondances comme des signes.

Le ministre de l'éducation et de la culture, M. Hammer, a proposé de changer les deux dernières lettres pour éviter le mauvais présage, mais les calendriers officiels portent déjà « Tamshad ». Les commentateurs de la radio préfèrent épeler le mot à prononcer.

Les religieux assurent que « Tamshad » peut aussi signifier la destruction des ennemis d'Israël, mais les esprits superstitieux rappellent que les lettres hébraïques pour l'année 1939 formaient le mot « meurtre ». Ils font également remarquer que George Orwell a intitulé son roman futuriste *1984* parce qu'il en connaissait l'équivalent alphabétique dans le calendrier juif.

13

LA TENSION AU CHILI A L'APPROCHE DU Xe ANNIVERSAIRE DU COUP D'ÉTAT

Le général Pinochet n'a pas senti monter l'hostilité du pays à son régime

Correspondance

Santiago. – 11 septembre 1973, 9 h 45. Des blindés encerclent le palais présidentiel de la Moneda. Le commandant en chef de l'aviation, le général Leigh, a annoncé qu'il bombardera l'édifice à 11 heures. Le président Salvador Allende s'adresse pour la dernière fois au peuple chilien sur les antennes de Radio Magellanes, la seule qui ait échappé à *« l'opération silence »*. *« Travailleurs de ma patrie, conservez la foi dans le Chili et dans son destin... Un jour qui n'est pas si lointain verra s'ouvrir à nouveau les grandes avenues par où passe l'homme libre pour construire une société meilleure. »*

Dix ans plus tard, la prophétie du président socialiste serait-elle sur le point de se réaliser ou bien la dictature a-t-elle seulement changé de visage ? Il est prématuré de répondre à cette question. Si des espaces de liberté se sont ouverts ici et là depuis la nomination de M. Onofre Jarpa comme ministre de l'intérieur, le général Pinochet continue de concentrer entre ses mains la totalité des pouvoirs. Ce qui est clair, en tout cas, c'est que le régime instauré le 11 septembre 1973 avec l'appui d'une grande majorité de Chiliens doit faire face depuis plusieurs mois à un mécontentement grandissant dû à une grave crise économique et politique.

Une démocratie « surveillée »

En renversant le gouvernement d'Unité populaire, les forces armées visaient trois objectifs principaux : libérer le pays du *« cancer marxiste »*, rétablir l'*« unité nationale »* et mettre en place une démocratie débarrassée des *« vices du passé »*. Elles devaient, leur mission terminée, retourner dans leurs casernes. La réalité a été différente.

A l'origine, c'était la junte composée des commandants en chef de l'armée de terre, de la marine, de l'aviation et des carabiniers qui devait constituer l'organe principal du gouvernement. Il avait même été question que les quatre chefs militaires exercent à tour de rôle la présidence de la junte. Très vite, cependant, cette fonction est laissée au général Pinochet en sa qualité de commandant de l'armée de terre, de loin la force la plus importante. Son ambition ne s'arrête pas là. Ce qu'il veut, c'est être président de la République. En décembre 1974, il obtient du chef des carabiniers, le général Mendoza, et du commandant de la marine, l'amiral Merino, qu'ils signent un décret lui conférant ce titre. Le commandant de l'aviation, le général Leigh, manifestera bien son désaccord, mais acceptera finalement d'apposer sa signature au bas du décret. Les divergences entre les deux hommes ne feront que s'aggraver jusqu'à ce que, le 24 juillet 1978, le général Pinochet parvienne à expulser de la junte son concurrent. A la fois commandant de l'armée de terre et chef de l'Etat, il a désormais les mains libres.

Il avait fallu d'abord neutraliser les partisans de l'*« ancien système »*. Un nombre encore indéterminé de personnes périront dans les semaines qui suivront le coup d'Etat : l'opposition avance le chiffre de 30 000. Plusieurs milliers de Chiliens prendront le chemin de l'exil. Un régime policier implacable s'installe. Son principal rouage : la DINA, police politique devenue en 1978 la Centrale nationale d'informations (C.N.I.). Les dissidents seront systématiquement pourchassés, torturés, incarcérés dans des prisons clandestines, relégués aux fins fonds du pays, expulsés ou tout simplement assassinés, comme l'ex-ministre des relations extérieures Orlando Letelier, et le dirigeant syndical Tucapel Jimenez ; plusieurs centaines « disparaîtront ». Les libertés seront d'abord totalement suspendues, puis strictement limitées. Durant dix ans, les Chiliens seront soumis à un régime d'exception : l'état de siège, jusqu'en 1977, auquel succède l'état d'urgence, levé le 28 août dernier.

Sûr de contrôler le pays, le général Pinochet s'attelle à la construction d'un *« nouveau Chili »* : une démocratie *« surveillée »* et *« limitée »* au plan institutionnel ; une économie débarrassée du carcan de l'étatisme et largement ouverte sur l'extérieur ; une société livrée à l'individualisme. Le Chili doit devenir, à l'ombre des baïonnettes, un vaste marché soumis à la loi de l'offre et de la demande.

Le 11 septembre 1980, le régime est à son apogée. 67 % des électeurs approuvent une nouvelle Constitution accompagnée d'une série de dispositions transitoires. A partir de cette date, le Chili n'est plus officiellement régi par un gouvernement militaire mais par un président constitutionnel. Le passage du régime de force à un régime démocratique doit cependant s'effectuer de façon progressive, selon une *« transition »* qui prendra fin en 1989. En fait, l'autorité du chef de l'État reste absolue pendant cette période de *« dictature constitutionnelle »*...

Le boom, puis la crise

Le Chili connaît au même moment un boom économique. Le slogan officiel est : *« Aujourd'hui nous allons bien, demain nous irons mieux. »* Les résultats sont, en effet, spectaculaires. La production augmente à un rythme annuel d'environ 8 % entre 1977 et 1980. Des droits de douane très réduits et un dollar bon marché favorisent l'importation massive de biens de consommation. C'est l'époque où les supermarchés modernes s'installent à Santiago, regorgent des meilleurs whiskies, des meilleurs vins et des appareils électroniques les plus perfectionnés. Les classes moyennes, largement responsables de la chute de Salvador Allende ne se soucient guère de l'absence de liberté et des violations des droits de l'homme. Elles achètent à crédit un nouveau statut social. Le « modèle de Chicago », charte de l'hyperlibéralisme, est glorifié, y compris par les militaires, qui ne paraissent pas se soucier de la destruction de l'industrie nationale ni de l'accroissement de la dette extérieure.

L'afflux massif de capitaux étrangers favorise la constitution de puissants groupes, qui finissent par contrôler pratiquement toute l'économie. En 1980, le régime jouit donc d'une popularité certaine. La grande erreur du général Pinochet sera de ne pas se doter, dans des circonstances aussi favorables, d'une large assise politique. Il sera bien question, un moment, d'organiser un « mouvement pinochétiste » ; mais celui-ci ne verra jamais le jour. En fait, le général Pinochet se comportera toujours en militaire, ennemi des « politicards ».

L'opposition est alors pratiquement paralysée et semble avoir perdu l'espoir. La démocratie chrétienne se remet mal du soutien au moins tacite qu'elle a apporté au régime militaire durant les deux premières années. D'ailleurs, son chef, Eduardo Frei, meurt en février 1982, et nombre de leaders sont en exil. La gauche est très affaiblie. Le parti socialiste, privé de ses principaux dirigeants, qui ont dû abandonner le pays, n'en finit pas de se diviser. Seul le parti communiste, malgré la sévère répression dont il est l'objet, parvient à maintenir une structure clandestine. Quant au MIR (extrême gauche), il en est réduit à des opérations sporadiques, surtout après l'échec d'une tentative de guérilla rurale dans la région de Valdivia. Le mouvement syndical, de son côté, est enfermé dans le carcan d'une législation destinée à l'atomiser et à le dépolitiser.

Le seul véritable adversaire du général Pinochet est alors l'Eglise catholique, et plus particulièrement l'archevêque de Santiago, le cardinal Silva Henriquez. Ce dernier ne se contentera pas de démasquer dans ses homélies le régime et de dénoncer ses abus. Il étendra son aile protectrice sur l'opposition. De puissants organismes seront créés, comme le Vicariat de la solidarité. Ces derniers ne se limiteront pas à la défense des droits de l'homme. Ils constitueront les principaux noyaux de résistance au régime.

La cause principale du déclin du régime réside cependant dans l'échec brutal de la politique économique. Le miracle chilien se transforme, à partir de la seconde moitié de 1981, en un véritable cauchemar. Pour freiner l'endettement extérieur (en dix ans, la dette extérieure a été multipliée par six), le ministre des finances, M. Sergio de Castro, met en place un plan de stabilisation qui provoque une augmentation considérable du chômage. A la fin de 1982, le tiers de la population active, soit plus d'un million de personnes, se trouve sans emploi. La crise de confiance éclate lorsque le gouvernement décide, en juin 1982, de dévaluer le peso maintenu fixe durant trois ans. Plus qu'un changement de politique économique, cette mesure représente un grave revers politique pour le général Pinochet. N'avait-il pas affirmé quelques jours auparavant qu'il préférerait se couper le bras plutôt que de dévaluer ! La crise atteindra son point culminant en janvier 1983 lorsque les principales banques du pays passeront sous le contrôle de l'Etat. Bilan du modèle : le revenu national est nettement inférieur à celui de... 1966.

Basta !

La crise économique débouche rapidement sur une crise politique. Les classes moyennes touchées par le chômage et considérablement endettées se sentent trompées par le régime. Une partie de la droite retire son appui au général Pinochet tandis que l'opposition redresse la tête. On assiste, à la fin de 1982, à une série de manifestations hostiles au chef de l'Etat. La peur, certes, subsiste. A juste titre : le général Pinochet répond à ce début d'agitation par une intensification de la répression. Les autorités procèdent à des arrestations, des « ratissages » dans les bidonvilles ; elles expulsent le président de la coordination nationale syndicale, M. Manuel Bustos, ainsi que le dirigeant de l'association des producteurs de blé, M. Carlos Podlech, pourtant ami du chef de l'Etat. Les modérés exhortent le général Pinochet à lâcher du lest. Mais celui-ci reste sourd à ces conseils : il est en effet convaincu que la majorité silencieuse continue de le soutenir. Grave erreur d'appréciation !

Malgré la répression, l'opposition commence à s'organiser. A la fin de 1982 apparaît le Proden (Projet de développement national), vaste regroupement qui va de la droite modérée au parti socialiste. Parallèlement se constitue un embryon de « multipartisme ». La situation est jugée mûre pour déclencher la première offensive d'envergure contre le régime. C'est à M. Rodolfo Seguel, président à vingt-neuf ans de la Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.) qu'il appartiendra de dire *basta* : ça suffit ! La C.T.C. décide à la fin avril d'appeler à une grève générale. Les dirigeants du cuivre reviendront sur cette décision quelque peu précipitée et organiseront, avec l'appui d'autres syndicats, une *« journée de protestation nationale »*.

Amère surprise pour le général Pinochet : ces mêmes concerts de casseroles qui sonnèrent le glas du gouvernement d'Unité populaire résonnent la nuit du 11 mai dans les quartiers résidentiels de Santiago. Le régime peut désormais mesurer son impopularité. Le succès de cette manifestation encourage l'opposition, qui appelle les Chiliens à manifester une seconde fois le 14 juin. La réponse de la population est encore plus massive que le 11 mai. Une répression brutale s'abat alors sur les bidonvilles et sur les promoteurs des journées de protestation, dont le président de la démocratie-chrétienne, M. Gabriel Valdes.

L'avenir est ouvert

Malgré l'échec de la grève générale illimitée décrétée par le commandement national des travailleurs et la Confédération des camionneurs, l'opposition ne désarme pas. Les journées de protestation du 12 juillet et du 11 août prennent un caractère nettement politique. L'objectif est désormais le départ du général Pinochet et le rétablissement de la démocratie dans les plus brefs délais. Elles seront aussi beaucoup plus violentes que les précédentes : l'armée intervient elle-même le 11 août. Bilan officiel : trente-deux morts, des centaines de blessés et de détenus.

Le général Pinochet est cependant allé trop loin. Washington manifeste d'abord son inquiétude, puis clairement son désaccord. Au sein du gouvernement et de l'armée, on est de plus en plus préoccupé par la radicalisation de la situation. Les pressions s'accentuent sur le général Pinochet dont la véhémence cache mal la perte d'influence. Il accepte finalement un plan politique que lui présente son ambassadeur à Buenos-Aires, ex-président du parti national (droite), M. Onofre Jarpa. Nommé ministre de l'intérieur le 10 août, ce dernier prend immédiatement une série de mesures destinées à calmer les esprits : plus de deux mille exilés sont autorisés à rentrer et l'état d'urgence est levé. Le dialogue s'engage avec l'opposition modérée regroupée au sein de l'Alliance démocratique. La gauche et l'extrême gauche, qui ne veulent pas faire les frais de l'opération, constituent de leur côté un « mouvement démocratique et populaire »...

Les partisans du général Pinochet estimaient qu'il serait le Franco du Chili. Nul ne croit plus aujourd'hui que le « tombeur » de Salvador Allende aura la longévité politique du caudillo galicien. Il n'est plus certain même d'arriver au terme de son mandat, en 1989. Mais le vrai problème est ailleurs : à qui profitera l'ouverture ? A ceux qui se coalisèrent contre Salvador Allende ? A la gauche et aux secteurs les plus défavorisés qui ont été les principales victimes de ces dix années de dictature ? Ou bien les forces politiques et sociales seront-elles capables de s'unir pour que le Chili réapprenne à vivre en démocratie ? L'avenir est ouvert.

J. D.





« Nous ne pourrons pas permettre l'existence de partis qui préconisent la lutte des classes »

nous déclare le nouveau ministre de l'intérieur

M. Onofre Jarpa, nommé le 10 août dernier ministre de l'intérieur par le général Pinochet, avec des pouvoirs assez larges pour entamer un dialogue avec les partis politiques, a, il y a quelques jours, accordé un entretien à notre correspondant à Buenos-Aires, Jacques Desprès.

« Comment vous définissez-vous en politique ?

– Je suis nationaliste, profondément patriote et profondément attaché à la terre chilienne, démocrate et soucieux de l'ordre, du respect de la loi.

– Mais, plus précisément, où vous situez-vous sur l'éventail politique ?

– Je suis ennemi des extrêmes, du totalitarisme. Je me trouve donc naturellement au centre. Pour moi, l'important n'est pas qu'une position soit défendue par la droite ou par la gauche. Ce qui m'intéresse, c'est qu'elle soit utile au pays. L'origine idéologique compte peu...

– Quelles sont vos attributions exactes au sein du gouvernement ?

– Le régime constitutionnel chilien est présidentiel. Il n'y a donc pas de premier ministre. C'est au ministre de l'intérieur qu'il appartient de coordonner l'action du gouvernement. Cette tradition s'était peu à peu perdue et la fonction de coordination avait fini par revenir au ministre des finances. Le président a rétabli, à l'occasion de ma nomination, les pouvoirs de ministre de l'intérieur.

– La Centrale nationale d'informations (C.N.I., police politique) dépend-elle de vous ?

– En raison de la situation interne et des pressions externes, tous les organismes de sécurité ont été placés sous l'autorité directe du ministre de la défense. Cela dit, il existe une parfaite coordination entre les deux ministères.

– Comment expliquez-vous cette subite accélération du souci d'ouverture ?

– Il y a un an que le président voulait engager ce qui était prévu dans la Constitution. Les choses ont traîné en raison de désaccords entre les équipes de civils chargées de préparer les décisions. Le chef de l'État m'a demandé, il y a un peu plus de deux mois, de lui soumettre un plan. Celui-ci a été accepté, et nous nous sommes mis immédiatement au travail.

– Les projets de création d'une « démocratie à la base » et d'un « mouvement civico-militaire » sont-ils définitivement abandonnés ?

– L'idée de construire une démocratie à partir de la base en commençant par les associations de quartiers, les municipalités, les centres communautaires, etc., était sans doute intéressante mais trop ambitieuse. Elle impliquait une transformation profonde de la société chilienne qui aurait demandé plusieurs générations. Nous n'avons pas le temps d'attendre que surgissent des secteurs politiques nouveaux. Le fait est qu'à l'heure actuelle je discute avec les partis traditionnels. Quant au « mouvement civico-militaire », le président vient de réaffirmer que les forces armées devaient rester à l'écart de la politique. Les choses sont donc claires.

– Pourquoi, dans ces conditions, élaborer un statut des partis politiques ?

– Les dirigeants sont favorables à un statut qui permette de savoir exactement à quel secteur appartiennent ceux qui interviennent dans la vie politique du pays. L'idéal serait des formations importantes, peu nombreuses, responsables, transparentes, soucieuses de défendre le système démocratique, c'est-à-dire respectueuses de l'alternance, et qui ne servent pas les intérêts de gouvernements étrangers.

– Vous faites allusion au parti communiste ?

– Le parti communiste ne peut pas exister au Chili.

– Et le parti socialiste ?

– Assurément, s'il est démocratique. Ce que nous ne pourrons pas permettre, c'est l'existence de partis totalitaires qui préconisent la lutte des classes, l'affrontement entre les Chiliens et qui dépendent d'organisations politiques étrangères.

– La démocratie chrétienne chilienne appartient à une organisation internationale...

– Le parti démocrate-chrétien est membre d'une organisation internationale mais ne dépend d'aucun gouvernement étranger.

– Le Chili pourra-t-il vivre en démocratie avant 1989 ?

– Le système démocratique peut fonctionner pleinement avant cette date. Une fois que seront entrées en vigueur les lois organiques prévues par la Constitution (1).

– Quand sera abrogé l'article 24 transitoire de la Constitution (2) ?

– Le problème n'est pas son abrogation mais sa non-application... Nous ne l'appliquerons pas.

– Les dispositions permanentes de la Constitution de 1980 peuvent-elles souffrir des modifications ?

– Non (3).

– La décision d'instaurer le couvre-feu et d'associer l'armée aux opérations de maintien de l'ordre durant la dernière journée de protestation a-t-elle été prise avec votre accord ?

– Ces mesures ne sont pas de la compétence directe du ministre de l'intérieur. Cela dit, je considère qu'elles ont permis d'éviter le pire. Nous savions que la violence pouvait se déchaîner dans la capitale. D'autre part, les affrontements se sont produits avec la police, pas avec l'armée.

– Selon les témoignages recueillis par l'Église, de graves excès ont été commis par les forces de l'ordre. Pensez-vous prendre des sanctions contre les coupables ?

– De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées par des balles que n'utilisent ni l'armée ni la police. Nous avons la preuve que des enfants ont reçu des décharges dans le dos parce qu'ils ne voulaient pas participer aux désordres. Il est exact, aussi, que dans certains cas les responsables du maintien de l'ordre ont perdu leur sang-froid. De toute façon, une enquête approfondie est en cours.

– Que pensez-vous de la décision de l'opposition d'organiser une nouvelle journée de protestation le 8 septembre ?

– Je la regrette profondément. Nous avions autorisé un meeting dans le parc O'Higgins (4), le 4 septembre, mais l'opposition l'a finalement annulé. Elle a, d'autre part, la possibilité de s'exprimer dans la presse, à la radio et à la télévision. Alors pourquoi cette journée de protestation ? Cette décision démontre sa mauvaise foi. »

Propos recueillis par
JACQUES DESPRÈS.

(1) Il s'agit du statut des partis politiques, de la loi électorale et de celle instituant un tribunal chargé de contrôler les élections.

(2) Cet article confère au chef de l'État un pouvoir discrétionnaire pour restreindre les libertés publiques.

(3) La Constitution qui s'appliquerait à partir de 1989 renforce considérablement les pouvoirs de l'exécutif par rapport à une tradition chilienne déjà très « présidentialiste ».

(4) En plein centre de Santiago.

مكرر من الاصل

AMÉRIQUES

Nicaragua

L'aéroport international de Managua a été attaqué à la roquette par deux Cessna

L'aéroport international Augusto-Cesar-Sandino de Managua et un centre de télécommunications de la capitale nicaraguayenne ont été bombardés, à l'aube du jeudi 8 septembre, par deux petits bimoteurs Cessna.

L'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) de M. Eden Pastora, l'ancien « commandant zéro » de la lutte contre le dictateur Anastasio Somaza, devenu depuis lors opposant au régime sandiniste, a revendiqué cette action depuis San-José-de-Costa-Rica. L'un des deux appareils a été abattu. De source officielle, cette action a provoqué des dégâts matériels. Il n'y aurait eu qu'un blessé. La Croix-Rouge, *cependant, parle de deux* tués.

L'attaque la plus spectaculaire a été déclenchée vers 5 h 30 du matin. *L'appareil a lâché deux roquettes* contre les installations militaires qui jouxtent la partie civile de l'aéroport. Un avion C-47 de l'armée de l'air, en réparation, et un hangar ont été endommagés, a reconnu un porte-parole officiel. Abattu par la défense anti-aérienne, très dense, de l'aéroport, le Cessna s'est alors écrasé contre la tour de contrôle, qui a pris feu. Les deux occupants de l'avion sont morts.

Cette action a eu lieu à une heure de grande affluence, celle précédant les départs des vols civils matinaux.

Quelques minutes auparavant, un autre bimoteur avait bombardé, dans un quartier assez éloigné de la capitale, un centre de télécommunications. Cette installation étant située près de la résidence du ministre des affaires étrangères, les autorités ont estimé que c'était le domicile du Père Miguel d'Escoto qui était visé. Celui-ci participe actuellement à Panama à la réunion des quatre pays du groupe dit « de Contadora ». Cet autre appareil a pu s'enfuir.

Les autorités sandinistes ont identifié les occupants de l'avion abattu grâce aux documents de bord. Il s'agit, pour l'un d'entre eux, d'un ancien pilote de la compagnie civile nicaraguayenne Aeronica, et, pour l'autre, d'un déserteur de l'armée de l'air sandiniste.

Panama

NOUVELLE DONNE POLITIQUE

Panama. – Le général Paredes ne sera pas candidat à la présidence de la République du Panama lors des élections prévues en mai. *L'ancien commandant de la garde nationale apparaissait comme le successeur du général Omar Torrijos, décédé en 1981. Le général Paredes, qui* avait abandonné son commandement en août pour organiser sa campagne, a annoncé sa déci*sion le mardi 6 septembre.* Celle-ci semble consécutive au retrait de l'appui à sa candidature de la garde nationale, aujourd'hui *commandée par* le général Noriega. Cette volte-face de la principale instance de pouvoir panaméenne est due à de récentes prises de position anticubaines et antinicaragayennes du général Paredes. Quelques heures avant la renonciation de l'ancien commandant de la garde, un remaniement ministériel affectant quatre ministres considérés comme ses partisans avait été annoncé par le chef de l'Etat, M. de la Espriela. Un nouveau responsable de la diplomatie, M. Oyden Ortega, a, en particulier, été désigné. M. Ortega est dénoncé par les milieux industriels comme « marxiste ».

ASIE

Japon

CHERCHANT A FREINER SON DÉCLIN

Le parti socialiste s'est donné un nouveau président

De notre correspondant

Tokyo. – Pour tenter de freiner sa chute de popularité face aux conservateurs, qui monopolisent le pouvoir depuis bientôt quarante ans, et dans l'espoir aussi d'apaiser ses querelles intestines, le parti socialiste japonais (P.S.J.) s'est donné cette semaine un nouveau président, M. *Masashi Ishibashi (cinquante*-huit ans). Ancien secrétaire général issu du mouvement syndical et idéologue considéré comme « *proche de Moscou* », M. Ishibashi a été élu au cours du quarante-huitième congrès de son parti, en remplacement de M. Ichio Asukata. Ce dernier, considéré lors de son élection à la présidence, en 1977, comme le probable « sauveur » du parti, n'a pas su freiner le déclin du premier parti d'opposition japonais. Il avait annoncé sa décision de démissionner dès juin dernier, à la suite d'un nouveau revers aux élections sénatoriales partielles.

Comme son prédécesseur, M. Ishibashi s'est engagé à tout mettre en œuvre pour « *revitaliser* » le P.S. et pour le conduire au gouvernement du pays. Il aura pour cela fort à faire.

D'abord, le P.S. japonais est profondément divisé par des oppositions, idéologiques ou d'intérêt, de clans, de factions et de clientèles. Le P.S. nippon est également perçu, avec une certaine suspicion, pour ce qu'il est avant tout : le bras politique de la grande centrale syndicale Sohyo. C'est de la discipline collective des troupes syndicales qu'il tire sa force électorale – c'est à elle qu'il doit, en fait, d'exister. Par comparaison aux millions de votes des affiliés de Sohyo, le nombre des adhérents individuels et spontanés au parti socialiste apparaît dérisoire : quelque dizaines de milliers de personnes seulement. La plupart des parlementaires du P.S. viennent d'ailleurs de la hiérarchie de Sohyo.

Il est, en outre, fréquemment reproché aux socialistes nippons de rester trop alignés sur les thèses de Moscou, ce qui n'est pas le cas du P.C. japonais, nettement plus indépendant.

En retard sur son temps

Enfin et surtout, la pierre angulaire de la politique des dirigeants socialistes nippons – la « *neutralité non armée* » et le pacifisme tous azimuts – nuit de plus en plus à sa crédibilité. Parmi les sympathisants socialistes eux-mêmes, une bonne moitié contestent d'ailleurs la validité d'un tel postulat. Comment alors mobiliser les énergies pour renverser le gouvernement en dénonçant son « *militarisme* ».

En octobre dernier, un sondage (non publié), révélait que l'image du parti socialiste japonais dans l'opinion publique, et plus particulièrement chez les jeunes, est celle d'un mouvement vieilli et sclérosé, en retard sur son temps, instable et fort peu progressiste. Face à ce constat d'échec, c'est plutôt un aggiornamento qu'un simple changement d'apparachik qui paraît s'imposer. Les pesanteurs, le conformisme et les antagonismes le permettront-ils ? Toute la question est là, et elle n'est pas nouvelle.

Le congrès a, d'autre part, confirmé M. Makoto Tanabe au poste de secrétaire général du P.S. Pour la première fois, et sans doute avec un œil sur l'électorat féminin, une femme, Mme Takako Doï, accède à la vice-présidence du parti.

R.-P. PARINGAUX.

AFRIQUE

Tchad

Le cauchemar de N'Djamena

Pour la première fois depuis deux semaines, Radio-N'Djamena a lancé, jeudi 8 septembre, une violente attaque contre la politique française au Tchad, accusant notamment les soldats français de « *rester l'arme au pied tandis que les forces armées nationales font face, seules, aux blindés et à l'aviation de la Libye* ». La radio gouvernementale soupçonne Paris de mener des « *négociations occultes* » avec Tripoli. « *Verrons-nous*, a déclaré un commentateur, *dans les négociations occultes en cours, des officiers français et libyens discuter du sort du Tchad, le nord revenant à la Libye et le sud à la France ?* »

Même si Radio-N'Djamena ne reflète « *pas forcément* », comme il l'a fait savoir lui-même (*le Monde* du 25 août), le point de vue de M. Hissène Habré, le président tchadien pourrait évidemment faire taire de tels commentaires. Mais Radio-Tchad, dans un style qui lui est propre, ne fait qu'exprimer des préoccupations largement partagées par le gouvernement.

Paris n'a pas voulu se laisser entraîner dans les combats qui se sont déroulés la semaine dernière dans le secteur d'Oum-Chalouba, à une centaine de kilomètres au nord de la première position française, située à Arada. Parce qu'Oum-Chalouba se trouve juste au-delà de la « ligne rouge » – le quinzième parallèle – et parce que rien ne prouvait que l'artillerie et les blindés libyens, demeurés en deuxième ligne, menaçaient Arada.

En revanche, quand la sécurité des soldats français a été mise en danger par la progression, en direction d'Arada, de véhicules armés parvenus à trente kilomètres de la position française, des Jaguar ont, sans ouvrir le feu, simulé des tirs en piqué qui ont intimidé et fait reculer les assaillants.

N'Djamena n'a aucune raison, jusqu'ici, de croire que l'armée française l'aidera à reprendre pied dans le nord. Le gouvernement tchadien s'inquiète de la partition actuelle du pays et surtout d'un accord la consacrant à ses dépens.

J.-C. P.

• *Hassan II du Maroc et le président du Front Polisario, M. Mohammed Abdelaziz*, ont été invités à assister à la réunion du comité de mise en œuvre des résolutions de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), prévue du 21 au 23 septembre à Addis-Abeba, a annoncé, mercredi 7 septembre, le secrétariat de l'O.U.A.

Des invitations ont également été adressées aux chefs d'Etat des pays du comité (Guinée, Mali, Nigéria, Sierra-Leone, Soudan et Tanzanie) par le chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu Haïle Mariam, président en exercice de l'O.U.A. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

• LE CONSEIL MILITAIRE AU POUVOIR EN ÉTHIOPIE a annoncé, jeudi 8 septembre, la libération de mille cent soixante-trois détenus, dont cent dix-sept prisonniers politiques. Cette mesure d'amnistie intervient à quelques jours du neuvième anniversaire de la révolution du 12 septembre 1974 qui avait renversé le régime de l'empereur Haïlé Selassié, et qui sera célébré lundi 12 septembre. *(A.F.P.)*

Pakistan

• SEPT PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES par des coups de feu et quatre autres blessées, mercredi 7 septembre, alors que se déroulaient des élections municipales, à Kot-Mengal, dans le district de Kachhi, au Baloutchistan, a-t-on annoncé, à Islamabad, de source autorisée. – *(Reuter.)*

R.D.A.

• TROIS DÉTENUS POLITIQUES EXPULSÉS VERS LA R.F.A. – L'Allemagne de l'Est a expulsé, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre, trois détenus politiques vers la République fédérale, a annoncé à Francfort la Société internationale des droits de l'homme. Il s'agit de MM. Rainer Bäurich (auteur d'un *Manifeste d'un chrétien contre le socialisme*, emprisonné depuis cinq ans), Karl-Heinz Rutsch (un ancien militaire condamné en 1973 à quinze ans de prison) et Matthias Ortlepp. Le président de la C.S.U., M. Franz-Josef Strauss, était intervenu en leur faveur lors de sa récente visite en R.D.A.

• VISITE DU MARÉCHAL KOULIKOV. – Le commandant en chef des forces du pacte de Varsovie s'est entretenu, mercredi 7 septembre, avec M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemands. M. Honecker avait affirmé à plusieurs reprises dans le passé que la R.D.A. participerait activement à des « *contre-mesures* » du pacte de Varsovie en cas de déploiement de nouveaux euromissiles de l'OTAN en Europe de l'Ouest, au stationnement de nouvelles fusées tactiques de portée accrue dans les « *positions avancées des pays membres* ». – *(A.F.P.)*

Roumanie

• PROCÈS D'UN JEUNE MÉCANICIEN. – M. Ilie Favu, qui, après plusieurs demandes d'émigration refusées, avait sauté d'un bateau-promenade sur le Danube pour gagner la Yougoslavie, a été extradé le 30 juin dernier vers la Roumanie. Son procès s'est ouvert le 6 septembre. Sa mère s'est évanouie dans la salle en constatant l'état de maigreur de son fils. Le verdict sera connu la semaine prochaine.

Turquie

• GRÈVE DE LA FAIM DE DÉTENUS KURDES : Une centaine de détenus de la prison militaire de Diyarbakir, au Kurdistan turc, observent, depuis le 2 septembre, une grève de la faim qu'ils ont l'intention de poursuivre « *jusqu'à la mort* », ont indiqué à Ankara des proches des prisonniers. *Ils protestent* contre les conditions « *inhumaines* » de leur détention et contre les « *tortures* ». La prison de Diyarbakir, où sont incarcérés en majorité des séparatistes kurdes, est considérée comme la plus dure des prisons militaires de Turquie.

EUROPE

République d'Irlande

Les électeurs ont largement approuvé un amendement de la Constitution interdisant l'avortement

De notre correspondant

Dublin. – Soixante-sept pour cent des électeurs irlandais se sont prononcés le mercredi 6 septembre en faveur de l'introduction dans la Constitution d'un amendement interdisant l'avortement. La participation au référendum a été d'un peu plus de 50 %. Le texte est ainsi rédigé : « *L'Etat reconnaît le droit à la vie de l'enfant à naître, et, tout en tenant compte du même droit à la vie de la mère, garantit de respecter et de défendre par ses lois ce droit, dans la mesure du possible.* »

L'analyse des résultats confirme l'écart croissant entre la population urbaine et, *particulièrement*, celle de la capitale, et la population rurale ; l'électorat de Dublin a voté seulement pour 51 % en faveur de l'amendement. *Mais, dans le* reste du pays, l'amendement a été soutenu dans bien des circonscriptions à 80 &, ce qui reflète l' influence de l'Eglise *catholique qui avait mené* une active campagne pour le « oui ».

Cette consultation est un échec pour le premier ministre, M. FitzGerald. Certes, M. FitzGerald ne s'était pas opposé à l'idée d'une telle consultation au moment des dernières élections, afin de ne pas compromettre ses chances. Il avait cependant clairement pris position, à quelques jours du référendum, contre le texte soumis aux électeurs.

Dirigeant d'une coalition à laquelle participe, à côté de son propre parti, le Fine Gael, le parti travailliste, hostile à l'amendement, M. FitzGerald, rejoignant l'opinion du ministre de la justice et d'une partie des médecins et des juristes irlandais, avait dénoncé l'ambiguïté du texte. Le terme « *enfant à naître* », avait-il souligné, pourrait être interprété de différentes façons par la Cour suprême, et en faisant référence au « *droit à la vie* » de la mère, l'amendement pouvait avoir pour effet autant d'introduire l'avortement en Irlande que de le condamner. M. FitzGerald n'avait pas caché ses vues libérales en la matière, ce qui a d'ailleurs provoqué au sein de son parti des tensions qui risquent de compromettre sa position de leader. Le Fianna Fail, parti de l'opposition dirigé par M. Charles Haughey, s'était, quant à lui, prononcé résolument en faveur de l'amendement.

La hiérarchie catholique s'était lancée dans la campagne ces deux dernières semaines (90 % environ de la population est catholique et en très grande majorité pratiquante). Les Eglises protestantes, très minoritaires, avaient vigoureusement dénoncé le texte, soulignant la nécessité de l'interruption de grossesse dans certains cas (viol, inceste, maladie de la mère) et estimant qu'une dispositions aussi « sectaire » ne devait pas figurer dans la Constitution.

Le résultat du référendum aura des conséquences sur la question nationale irlandaise. Il va à l'encontre des efforts du gouvernement de M. FitzGerald pour laïciser la société de la République et renforce la thèse des protestants unionistes d'Irlande du Nord, pour lesquels – l'éthique de l'Etat du Sud étant fondamentalement catholique – la réunification de l'île est inacceptable.

JOE MULHOLLAND.

Irlande du Nord

DEUX CHEFS MILITAIRES DE L'IRA AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

Belfast *(A.F.P.)*. – La police d'Ulster (RUC) semble avoir marqué un nouveau point important dans sa lutte contre le mouvement républicain armé. Elle a annoncé jeudi 8 septembre qu'elle avait arrêté le « *chef d'état-major* » de l'IRA et son commandant militaire pour la région de Belfast. Selon la police, les deux militants, Ivor Bell et Edward Carmichael, *ont été* arrêtés, ainsi que treize autres suspects, au cours des perquisitions effectuées le lundi 5 septembre dans les quartiers catholiques de Belfast-Ouest sur la foi des dépositions d'un indicateur, Robert Lean.

Ces arrestations portent à trois cents le nombre des membres des groupes armés, républicains et loyalistes, « donnés » par certains de leurs anciens camarades en échange de remises de peine. Robert Lean, qui, selon la police, était le numéro deux de l'IRA à Belfast, est, à lui seul, à l'origine d'une soixantaine d'arrestations.

Le Sinn Fein, représentation politique de l'IRA, s'est efforcé de minimiser l'importance des dernières arrestations, en dénonçant la « *vaste opération psychologique* » des forces de l'ordre. M. Gerry Adams, vice-président du Sinn Fein et député de Belfast-Ouest, a mis en doute les affirmations de la police sur le rôle de Robert Lean dans l'organisation armée : « *Je serais surpris*, a-t-il dit, *que quelqu'un comme lui qui n'était qu'un militant de base du Sinn Fein puisse atteindre un tel rang dans l'IRA.* » Le Sinn Fein dénonce depuis plusieurs mois l'utilisation de mouchards par la police comme seuls témoins à charge devant des tribunaux siégeant sans jurés populaires.

• INFORMATIQUE •
La raison
Métier d'avenir, intégré aux réalités actuelles où la position du demandeur d'emploi est souvent confortable.
Rémunération élevée, des offres d'emploi très nombreuses, mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur la nature des besoins des entreprises ?
Voir page 22

R.F.A.

Les syndicats organisent une action de protestation contre la course aux armements

De notre correspondant

Bonn. – Les instances supérieures de la grande centrale ouvrière D.G.B. ont décidé que seraient observées cinq minutes de silence sur les lieux de travail, le 5 octobre, de 11 h 55 à 12 heures, pour inciter Américains et Soviétiques à s'entendre à Genève. Le président du D.G.B., M. Ernst Breit, a déclaré que « *le combat contre le chômage et pour de meilleures conditions de travail ne servirait à rien si on n'arrivait pas à bloquer la course aux armements et à assurer la paix* ». Le D.G.B. a invité les chefs d'entreprise à participer au mouvement.

Les dirigeants syndicaux avaient reçu des motions de la fédération des imprimeurs et de celles des enseignants et de la recherche réclamant une grève d'un quart d'heure le 19 octobre, à la mémoire des morts de la seconde guerre mondiale et en signe de protestation contre les fusées américaines qui seront installées en République fédérale si les conversations de Genève échouent. Le 19 octobre était aussi la date retenue par le mouvement pacifiste pour organiser une « *journée de résistance dans les usines et les ateliers* ». Les syndiqués en profiteront-ils pour faire cause commune avec les pacifistes ? En choisissant le 5 octobre pour la manifestation, le D.G.B. n'a pas tant cherché à se distancer des pacifistes qu'à marquer la grande conférence internationale sur la paix qu'il organise à Cologne à la même date.

Cinq minutes, ce n'est pas long. Mais, si les transports publics s'en mêlent, cela suffira à créer un beau chaos dans les villes. En même temps, l'arrêt de travail du 5 octobre – que le D.G.B. s'évertue à ne pas qualifier de « grève » – ne sera peut-être qu'un premier pas vers des actions plus importantes. Le D.G.B. n'a plus aucune raison de ménager un gouvernement qui poursuit une politique économique à laquelle il est hostile. Les dirigeants de la confédération sont presque tous sociaux-démocrates et se retrouvent donc plongés dans les ténèbres de l'opposition. Du temps du chancelier Schmidt, la direction des syndicats n'avait montré aucune ardeur spéciale envers les pacifistes. Aujourd'hui, elle se lance dans les revendications extra-professionnelles ; elle marche parallèlement aux pacifistes, en attendant sans doute de leur tendre la main. Cette nouvelle attidude est-elle le résultat d'une pression de la base ? On jugera de l'adhésion des militants aux thèses pacifistes le 5 octobre et d'après les suites qui seront données à cette journée.

ALAIN CLÉMENT.

Grèce

L'ACCORD SUR LES BASES AMÉRICAINES A ÉTÉ SIGNÉ

L'accord sur l'avenir des bases américaines en Grèce, paraphé le 15 juillet dernier à Athènes, a été signé le jeudi 8 septembre. Deux lettres concernant l'aide militaire américaine à la Grèce ont également été signées par le secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangèrs, M. Yannis Kapsis, et le chargé d'affaires américain en Grèce, M. Alan Berlind.

Le contenu de ces textes ne devait être rendu public que ce vendredi en fin d'après-midi. Toutefois, M. Papandréou avait déclaré en juillet que l'accord entrerait en vigueur le 31 décembre 1983 et qu'il prévoyait le retrait des bases américaines cinq ans après. Il porte principalement sur quatre grandes bases et sur une douzaine d'installations auxiliaires où sont stationnés quatre mille militaires américains. Quant aux lettres, le premier ministre grec avait précisé qu'elles contenaient des garanties du gouvernement américain sur le maintien du rapport des forces en mer Egée entre la Grèce et la Turquie. – *(A.F.P.)*

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
LA FRANCE
3e SUPERPUISSANCE
Les Anglo-Saxons, les Russes et nous. Influence de la France dans le monde : culturelle, linguistique. Puissance financière. Défense, sciences de pointe : les armes, classiques et nucléaires. Etendue : 2e domaine territorial mondial (zone maritime). DOM-TOM, l'Afrique et les 40 pays d'expression française.
356 pages, 79 F. Franco chez l'auteur :
FRANÇOIS DE PREUIL
CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

Le Monde

politique

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE DREUX

La campagne pour le second tour a pris la dimension d'un débat national

« De grâce, veillons à ne pas faire du problème des immigrés une exploitation politique et électorale », demande M. Raymond Barre à quarante-huit heures du second tour de scrutin de l'élection municipale de Dreux, qui voit la liste du maire sortant socialiste, M. Piquet, affronter une liste unique de l'opposition composée, autour de M. Hieaux, de représentants du R.P.R., de l'U.D.F., du Front national et de « non inscrits ». Le point de vue de l'ancien premier ministre est déjà un vœu pieux. *« L'exploitation politique »* qu'il dénonce ne date pas du 4 septembre, jour du premier tour de scrutin à Dreux, mais des élections municipales du mois de mars.

La question immédiate qui sera posée dimanche est de savoir si l'effet national produit par le score de l'extrême droite (16,72 %) et par son alliance avec la droite parlementaire peut permettre à la gauche de remonter son lourd handicap (près de vingt points d'écart).

Cet « effet » a été traduit par les remous suscités, au sein même de l'opposition, par cette alliance, plutôt que par la campagne de la gauche elle-même. Les prises de position de M. Bernard Stasi, député (U.D.F.) de la Marne, puis de Mme Simone Veil, relayées localement par le C.D.S., qui a invité à ne pas participer au second tour, contrastent avec l'argument de l'efficacité utilisé par ceux – les plus nombreux, de M. Lecanuet à M. Pons, – qui cautionnent l'alliance avec l'extrême droite.

Celle-ci pourtant n'était nullement nécessaire au succès d'une liste d'opposition : la nouvelle loi électorale a été précisément conçue pour permettre la présence, au second tour, de plus de deux listes afin que les minorités soient dûment représentées.

Au-delà de cet épisode, il est sans doute souhaitable que les responsables politiques parviennent à éviter, comme le souhaite M. Barre, l'exploitation, voire à élaborer, comme le demande M. Fiterman, un *« consensus antiraciste »*. A charge pour les responsables politiques de faire la part du respect des principes sans ignorer les réalités : celles-ci mêlent le rejet des partis politiques traditionnels et la crainte des étrangers. Quel que soit le vote du second tour, nul ne peut plus désormais ignorer cet avertissement.

J.M.C.

M. Paul Thibaud : il faut donner le droit de vote local aux immigrés

M. Paul Thibaud, directeur de la revue *Esprit*, nous a adressé le texte suivant :

« Le plus inquiétant dans l'élection de Dreux, ce ne sont pas les 16 ou 17 % des voix recueillies par le Front national, c'est qu'un grand parti ait offert des postes de conseillers municipaux et d'adjoints aux organisateurs d'une campagne raciste, pour les récompenser d'avoir organisé efficacement celle-ci.

» Les réactions de ceux qui paient quotidiennement le prix matériel et psychologique de la cohabitation avec les immigrés sont dans une certaine mesure compréhensibles. La gauche a beau jeu d'aligner d'excellents principes sur les rapports inter-ethniques, mais ceux qui ont à les mettre en pratique n'ont pas toujours les moyens de s'y reconnaître. Ni les moralisations professorales ni les idées de naguère à la mode sur la marginalité et la délinquance ne sont de nature à rassurer les petits Blancs, à les aider à partager le travail, les écoles, la rue et les cafés avec des étrangers qui les inquiètent.

» Le problème de l'immigration est réel et grave. Après d'autres symptômes, le vote de Dreux est un signal d'alarme. Encore faut-il que le problème soit traité et non pas cyniquement exploité. Ce n'est pas le moment de discuter des diverses méthodes possibles pour résoudre les problèmes de l'immigration. Au moins peut-on dire qu'il y a une méthode qui est inacceptable et désastreuse : la déportation, le renvoi chez eux plus ou moins forcé de gens établis légalement en France. La chose que l'on sait, c'est que les immigrés, il faut faire avec. La démagogie d'extrême droite joue avec un fantasme de nettoyage du territoire dont ses électeurs ne discernent guère les sinistres implications.

» C'est ce thème-là que les dirigeants de la droite à Dreux ont pris le risque d'introduire dans notre vie politique. L'octroi d'un droit de vote à l'échelon local aux immigrés aurait été un bon garde-fou contre cette dérive. Il concrétiserait l'idée qu'il faut tenir compte du nombre et de la présence des étrangers, qu'ils font durablement partie de la population de nos villes. A défaut de cette disposition, et puisque les dirigeants politiques de la droite et du centre ont sur ce point essentiel manqué à leur devoir, c'est aux citoyens français eux-mêmes, et particulièrement à ceux qui votent à droite, de protéger notre système politique, d'empêcher q'il ne soit corrompu par l'introduction du thème raciste. C'est justement parce que le problème de l'immigration est grave et urgent qu'il faut veiller à ce que la xénophobie ne se révèle pas électoralement payante. Si c'était le cas à Dreux, la concurrence à l'exploitation de thèmes déshonorants mais dangereux par leur facilité pourrait s'ouvrir entre la majorité et l'opposition. Les hommes politiques seraient de plus en plus enclins à se dire que les voix n'ont pas d'odeur, que toutes sont bonnes à prendre. Qui résisterait à droite comme à gauche ?

» Cet enjeu est au-delà de la rivalité entre la majorité et l'opposition. A défaut des dirigeants nationaux de l'U.D.F., les militants C.D.S. de Dreux l'ont bien senti qui ont refusé de participer à la dangereuse combinaison conclue entre la droite et l'extrême droite. »

M. Guy Bedos : je prends cela comme un échec personnel

L'humoriste Guy Bedos est l'un des signataires de l'appel collectif adressé le 7 septembre aux habitants de Dreux. Quel genre de remarques lui inspire ce qui s'y passe ? *« Je pense que d'intervenir dans l'élection de Dreux pourrait paraître un peu déplacé venant de gens qui n'habitent pas Dreux. J'en ai tout à fait conscience. Seulement, par la violence même de ce qui se passe à Dreux – car il faut bien comprendre qu'il s'est déjà passé quelque chose, quel que soit le résultat de dimanche prochain, – cette ville est devenue un symbole. Le problème de Dreux est dans le domaine public. Cela donne le droit d'en parler.*

» J'ai été heureux de voir que Simone Veil, dont je ne suis pas sûr qu'elle soit vraiment de gauche, nous rejoignait, prenait position. Je ne crois pas qu'il faille voir cette affaire en termes de gauche ou de droite. Car, à ce compte-là, on en viendrait à dire que les enfants – perdus ou non – du général de Gaulle et de son parti sont tous racistes. Mais je trouve cette alliance R.P.R.-U.D.F.-Front national contre nature au premier degré. En tout cas, quand on sait que les services d'ordre de Giscard d'Estaing au cours d'élections anciennes étaient assurés par l'extrême droite, au fond, ce n'est pas vraiment un scoop.

» C'est très difficile pour moi de parler de ces choses-là. C'est tellement profond et tellement révoltant d'avoir à prendre la parole publiquement à propos du racisme. Dans mon métier, par la dérision et le rire, j'ai tellement l'impression d'avoir essayé de faire avancer les choses que Dreux et ce qui s'y passe, je prends cela comme un échec personnel et, du coup, je considère que c'est mon affaire. »

A ceux, ou à une partie de ceux qui ont voté pour l'extrême droite, qu'a-t-il à dire ? *« A ceux à qui on peut parler, on pourrait demander de réfléchir à ce qu'ils sont en train de faire. Je suppose que ce sont des gens qui veulent voter plutôt contre Françoise Gaspard et son successeur que pour M. Stirbois et ses collègues. C'est une tendance qui existe dans le vote. On vote plutôt contre que pour quelqu'un. Parmi les gens qui s'apprêtent à voter pour l'extrême droite et tout ce que cela implique, tous ne partagent pas l'hystérie du mouvement de M. Le Pen. Je leur fais l'honneur d'imaginer que beaucoup sont un peu malheureux aujourd'hui. »*

Et à M. Jean-Pierre Stribois, secrétaire général du Front national, comment essaierait-il d'expliquer sa vision des choses s'il le rencontrait ? *« Je ne parle pas à Jean-Pierre Stirbois ni à des gens comme lui. Il m'est arrivé d'essayer. J'y ai renoncé. Il n'y a pas de dialogue possible avec des gens comme lui. »*

M. Barre : le gouvernement a pris une lourde responsabilité

Dans une interview publiée par *le Parisien libéré* du 9 septembre, M. Raymond Barre, ancien premier ministre, déclare notamment à propos de la controverse sur la place des immigrés en France : *« Il faut sur ce sujet une attitude humaine et responsable.*

» Comme je l'ai à diverses reprises rappelé quand j'étais premier ministre, les travailleurs immigrés ont contribué depuis 1950 à la croissance et à la prospérité de la France. Ils ont accepté des emplois dont les Français ne voulaient pas. Aujourd'hui que la situation économique a changé, il serait injuste de faire retomber sur eux tout le poids de la crise et de les traiter d'une manière contraire à la tradition de notre pays.

» Il est vrai que dans de nombreuses villes et régions, il y a aujourd'hui de graves tensions entre la population française et les immigrés. Je connais pour ma part ce qui se passe dans la région lyonnaise. Des phénomènes d'intolérance et de racisme se développent de manière préoccupante. Et l'on aurait tort d'imputer à un comportement d'extrême droite des réactions qui se manifestent dans les milieux populaires y compris de gauche.

» Le gouvernement socialiste a pris une lourde responsabilité en 1981 lorsqu'il a accepté, et même implicitement encouragé, l'immigration clandestine en régularisant la situation de cent trente mille immigrés clandestins. Aujourd'hui, il prend conscience de la gravité du problème, mais bien tardivement. Je dois dire que, me souvenant de la virulente opposition des socialistes et de tous les milieux gauchistes au gauchisants aux efforts du précédent gouvernement pour arrêter l'immigration clandestine et mettre en œuvre des solutions appropriées au problème plus général de l'immigration, je suis stupéfait de lire que le président de la République demande au gouvernement « d'appliquer aux immigrants clandestins les rigueurs de la loi de manière implacable ». *Je pense que le souvenir d'un passé récent devrait l'inciter à plus de retenue dans le propos.*

» La situation des immigrés sera un problème majeur des années à venir pour la France. La politique à mener doit être adaptée aux diverses catégories d'immigrés. »

M. Barre ajoute que le gouvernement paraît aujourd'hui revenir aux principes qui *« avaient inspiré naguère l'action courageuse de Christian Bonnet et de Lionel Stoléru »*. *« Si tel est le cas*, conclut-il, *on ne peut que s'en féliciter. »*

Ultimes prises de position

● **M. Michel Rocard**, ministre de l'agriculture, présent au « rassemblement pour la démocratie » organisé vendredi 9 septembre à Dreux par la liste de gauche, a précisé que *« ce n'est pas le ministre, mais le citoyen attaché aux valeurs de la liberté, de la démocratie, qui a décidé d'aller à Dreux »*. Après s'être félicité qu'*« il se soit trouvé des responsables de l'opposition assez lucides et courageux pour repousser les calculs et les combinaisons médiocres de l'alliance entre la droite et l'extrême droite »*, M. Rocard a déclaré : *« Le scrutin de dimanche concerne en fait l'ensemble des Français. C'est bien de démocratie qu'il s'agit, c'est-à-dire de notre manière de vivre ensemble dans notre société. »*

● **La C.G.T.**, qui a appelé les travailleurs à assurer le succès de la manifestation de la gauche, estime qu'*« à des fins électorales les partis de droite ont engagé une campagne mensongère raciste et xénophobe »* et qu'ils *« utilisent des arguments simplistes, superficiels, pour susciter un climat rendant les immigrés responsables des difficultés d'existence »*. Pour la C.G.T. *« le développement d'une telle campagne et d'une telle attitude fait peser une menace plus fondamentale, que dévoile l'alliance de la droite avec l'extrême droite (...). Cette menace dépasse les limites de Dreux »*.

● **M. Charles Fiterman**, ministre des transports, se réjouit que *« les prises de position devant le danger de la montée d'une extrême droite qui utilise les sentiments les plus détestables dépassent les rangs de la gauche »*. *« Il s'agit précisément à mes yeux*, a-t-il déclaré, *d'un de ces graves problèmes qui devraient échapper au jeu politique classique et faire l'objet de quelque chose comme un « consensus antiraciste »*.

● **Dans l'opposition**, l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) de la région Centre, qui se *« situe résolument dans l'opposition »* et *« ne souhaite en aucune manière la victoire de la majorité socialo-communiste »*, *« regrette »* et *« rejette »* l'alliance conclue entre la droite et le Front national pour le second tour.

● **M. Guy Gennesseaux**, secrétaire général du parti démocrate français, délégué auprès du maire de Paris, s'exprimant à titre personnel, considère que *« les responsables de l'opposition à Dreux commettent une sale bêtise. (...) Au lieu de gagner cette ville dans l'honneur, ils risquent de l'enlever dans le déshonneur »*.

● **M. Jean-Pierre Stirbois**, secrétaire général du Front national, qui occupe la quatrième place sur la liste d'opposition pour le scrutin du 11 septembre, a réagi à la manifestation organisée par la gauche, vendredi, qui doit s'accompagner d'un lâcher de mille neuf cent quatre-vingt-trois colombes : *« Les intellectuels de gauche ont les moyens. Le milliardaire de la chansonnette, M. Yves Montand, et ses petits camarades du seizième arrondissement de Paris se sont cotisés pour acheter mille neuf cent quatre-vingt-trois colombes et les lâcher sur la ville de Dreux... Qui nettoiera les excréments de ces petites bêtes ? Qui paiera la note ? »*, a-t-il demandé.

● **M. Jean-Maxime Levêque**, président de l'Union nationale pour l'initiative et la responsabilité (opp.), refuse l'abstention dimanche prochain. Selon lui, *« s'abstenir, c'est refuser de prendre ses responsabilités. Tous ceux qui prétendent le contraire mettent en cause le libre choix des citoyens et le jeu démocratique »*.

● Enfin, **le Front national des rapatriés français de confession islamique** rappelle que *« les Français de confession islamique ne se laisseront pas entraîner par des candidats qui ont fondé leur campagne sur des thèmes racistes »* et la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA) s'inquiète de la *« montée d'un climat de xénophobie et de racisme »*.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE DOUBS

Une escapade à l'école des champs

De notre envoyé spécial

Besançon. – La nature est volontiers calamiteuse. Inondations au printemps, sécheresse en été. Pour reprendre une expression de M. François Mitterrand à propos des conditions climatiques désastreuses subies depuis quelques mois par les agriculteurs en certaines régions de France, *« on a été cette année servi par les décrets divins »*. Entre Tchad et Liban, le président de la République s'est offert, jeudi 8 septembre, une petite escapade aux champs. Ou plutôt à l'école des champs. Une visite impromptue au centre de formation professionnelle pour adultes et de vulgarisation agricole situé tout près de Besançon, dans un pays joliment baptisé Châteaufarine.

Une visite éclair, comme cela, sans préavis ni trompette, type Minguettes ou La Roche-sur-Yon. Pour préserver, selon la volonté présidentielle, la *« spontanéité et l'authenticité »* des échanges, une plongée-surprise de nature à affoler le commissaire de la République et à trousser le protocole. Peu après l'atterrissage de l'hélicoptère présidentiel dans un champ de luzerne crevassé par la sécheresse, M. François Mitterrand, pour définir la vocation des élèves bûcherons parlera du *« besoin et du souhait »*.

Le besoin et le souhait étaient très probablement aussi à l'origine de cette visite : le besoin de s'informer directement auprès des intéressés, le souhait de témoigner l'intérêt du président de la République pour ce qui touche à la formation des hommes. Et peut-être aussi le souhait plus ponctuel, par cette présence et celle du ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard, de rattraper l'impair commis par M. Pierre Mauroy, premier ministre, qui, dans son intervention télévisée de mardi 6 septembre, n'avait dit mot sur l'agriculture.

En ce sens, dialoguer, rassurer, le but du président de la République aura-t-il été atteint ? Qui sait ? C'est que, après une courte visite des locaux, la bergerie, les ateliers, l'entretien entre M. François Mitterrand et les élèves du centre n'eut guère cette authenticité, cette spontanéité espérées d'une entrevue sans protocole. Non pas que le président n'y ait mis du sien, s'inquiétant de tout, questionnant sur tout – le coût, la durée des études, l'origine sociale, la vocation des élèves, le problème des débouchés et du placement, – traitant de vastes problèmes, la filière bois, la substitution *« un peu excessive »* des résineux aux feuillus dans la forêt française, la bataille du lait à Bruxelles, aussi bien que des difficultés des élèves. Bref, faisant en sorte *« qu'on ne puisse douter de la volonté des pouvoirs publics de soutenir l'agriculture, de l'aider à faire face aux problèmes naturels ou à la concurrence déloyale »*.

A ce dialogue aura plutôt manqué la participation des élèves, intimidés peut-être par la stature de l'hôte, gênés sans doute par la présence, pas tout à fait spontanée, d'une quarantaine de journalistes ; et court-circuités sûrement par des responsables syndicaux du Centre départemental des jeunes agriculteurs (C.D.J.A., venus, on ne sait comment, interpeller, poliment et clairement, le président.

Grâce à eux, grâce aussi à cet ancien élève du centre, venu à la fois dire son amour du métier et son flirt permanent avec la faillite, le débat, petit à petit, en est venu à son véritable objet : faut-il encore et malgré tout, aujourd'hui, apprendre l'agriculture à des jeunes gens et jeunes filles ? Oui, a répondu le président de la République sans hésiter, mais à ces conditions : gagner les batailles engagées, celle de la réorganisation totale de la filière bois, celle des prix à Bruxelles, appuyer davantage encore par une série de mesures prévues en 1984 les industries agro-alimentaires *« pour qu'elles gardent leur meilleure place dans l'exportation »*.

Et au-delà de cet aspet purement européen, ne pas craindre d'engager la bataille. En ce sens, M. Mitterrand devait dire : *« Si l'Europe continue à offrir un front dispersé et désuni aux envahissements des productions américaines, alors on baisse les bras. Telle n'est pas la volonté du gouvernement français, qui se sent très communautaire et partenaire loyal à l'égard des Etats-Unis, mais n'accepte pas cette mainmise sur l'agriculture. »* Il ajoutait : *« L'Europe n'a pas le courage de comprendre qu'il faut tirer les conclusions de sa force de première puissance commerciale du monde. Avec ses intérêts différents et souvent rivaux, elle n'offre pas de front commun de résistance face au concurrent américain. »*

La visite présidentielle s'achevait en fin de matinée. A l'extérieur des locaux, une centaine de manifestants de la F.N.S.E.A. et du C.D.J.A. étaient venus crier leurs difficultés.

PIERRE GEORGES.

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?

LOCATION DEPUIS 250 F/mois
(région parisienne)

VENTE DEPUIS 298 F/mois
(sans apport ni caution)
Livr. gratuite dans tte la France

26 MARQUES REPRÉSENTÉES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouv. du lundi au samedi 9 h-19 h

DAUDÉ

75 BIS, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-54/763-34-17



• INFORMATIQUE •
la passion

Impliquant, passionnant, captivant :
tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés
par les informaticiens
lorsqu'ils parlent de leur métier.
Métier du temps présent, métier du futur ?
Des questions se posent...

Voir page 22

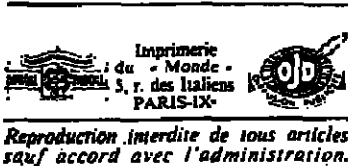
BEAU RIVAGE.
Chez votre caviste
et épicerie fine.



BEAU RIVAGE?
Dans tous les bons
restaurants.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

BEAU RIVAGE!



Un excellent Bordeaux.

POLITIQUE

A L'HOTEL MATIGNON

Dialogue de sourds entre M. Mauroy et M. Labbé

Petit événement politique, jeudi après-midi 8 septembre, à l'hôtel Matignon : le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, répondait, pour la première fois depuis mai 1981, à une invitation officielle du premier ministre. L'entretien a duré une heure. Il s'est déroulé courtoisement, mais s'est limité à un dialogue de sourds.

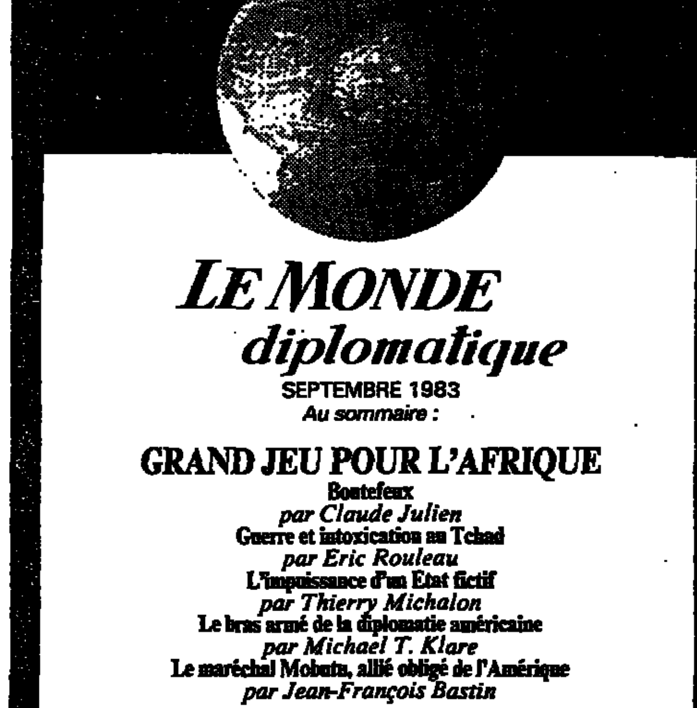
Avant de quitter l'hôtel Matignon, M. Labbé a souligné que cette entrevue ne doit donner lieu à aucune interprétation abusive. Il a déclaré : *« Je ne suis pas venu à Matignon pour renouer avec le chef du gouvernement les liens anciens des rapports entre la majorité et l'opposition. Les temps ont changé. Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un chef de gouvernement qui cumule les errements du parti socialiste, dont il est le représentant, et les menées du parti communiste, dont nous voyons bien les implications internationales présentes. Cela n'est pas fait pour nous engager vers un consensus ou je ne sais quelle espèce de compromis pour l'avenir. Cela dit, j'ai répondu tout naturellement à une invitation faite très courtoisement par M. Mauroy, et notre entretien ne nous a pas permis, bien entendu, de trouver des bases d'accord ou de consensus. Si sur certains problèmes, le Tchad ou le Liban, nous approuvons les affirmations du président de la République, nous ne pouvons pas cautionner l'ensemble d'une politique dont nous ne connaissons pas les tenants et les aboutissants. »*

Auparavant, le premier ministre avait reçu le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, qui a exprimé à l'issue de cet entretien sa satisfaction des orientations retenues dans la préparation du projet de budget pour 1984. *« Le projet de budget maintient le cap de la démocratie fiscale en préservant une orientation importante qui consiste à éviter de frapper les bas revenus et qui répartit équitablement les charges en accroissant, quand c'était nécessaire, l'imposition des plus hauts revenus, y compris en maintenant l'impôt sur les grandes fortunes »*, a-t-il notamment souligné.

M. Mauroy devait aussi s'entretenir, vendredi matin 9 septembre, successivement avec MM. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. Le premier ministre devait discuter avec chacun de ses interlocuteurs du calendrier prévisionnel de la session parlementaire d'automne.

A l'Assemblée nationale, le début de cette session sera marqué par deux débats importants : un débat sur la politique industrielle du gouvernement et une déclaration de politique étrangère, décidée après l'intervention de l'armée française au Tchad. Celle-ci serait faite le 12 octobre.

● *M. Philippe Séguin*, député R.P.R. des Vosges, maire d'Epinal, a été chargé par M. Jacques Chirac de préparer le « projet éducatif » du R.P.R., c'est-à-dire l'ensemble des propositions de ce mouvement en matière d'enseignement primaire, secondaire et universitaire.



LE MONDE diplomatique
SEPTEMBRE 1983
Au sommaire :

GRAND JEU POUR L'AFRIQUE
Boutefeux
par Claude Julien
Guerre et intoxication au Tchad
par Eric Rouleau
L'impuissance d'un Etat fictif
par Thierry Michalon
Le bras armé de la diplomatie américaine
par Michael T. Klare
Le maréchal Mobutu, allié obligé de l'Amérique
par Jean-François Bastin

●

AFGHANISTAN : COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE
L'arrière-plan de négociations très serrées
par Lawrence Lifschultz
Un atout pour Moscou, l'irrédentisme du Baloutchistan
(L.L.)
Dans Kaboul aux prises avec ses rebelles
(par notre envoyé spécial Konrad Ege)

AU CŒUR DU CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN
Deux peuples, une seule terre
« Hanna K. », un film de Costa-Gavras : La dépossession et le refus *(Micheline Paunet)*. – Au nom d'une loi injuste *(Jonathan Kuttab)*. – Gaza au quotidien *(Geoffrey Aronson)*. – Les objectifs d'une répression accrue dans les territoires occupés *(Amnon Kapeliouk)*.

●

– LA COMPÉTITION DES HÉGÉMONIES AU LIBAN : Aspirations arabes, horizons européens *(Dominique Chevallier)*.
– LES BANQUES ET LE TIERS-MONDE : Une fructueuse renégociation des dettes *(Georges Corm)*. – Négociations dans l'impasse : Le pouvoir méconnu *(Frédéric Clairmonte)*. – Une nouvelle donne dans le commerce international : La redécouverte de la compensation *(Michel Seilhan et Alain Lorne)*.
– FUITE EN AVANT AU GUATEMALA : L'accumulation des tensions internes *(Francis Pisani)*. – Au bord de la banqueroute *(Christian Rudel)*.
– Union soviétique : La politique sociale à l'épreuve *(Jean-Marie Chauvier)*.
– Le grand pari du Conseil œcuménique des Églises *(Dora Valayer)*.
– LIVRES : « Le Droit des conflits armés » de Charles Rousseau *(Edmond Jouve)*. – Chercheurs à la découverte de l'État fantôme dans les sociétés du tiers-monde *(Jean Copans)*. – Judaïsme et capitalisme *(Yves Florenne)*. – CAMERAS POLITIQUES : Héros de presse *(Ignacio Ramonet, Christian Zimmer)*.

●

Le numéro : 10,50 F
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09
Publication mensuelle du *Monde*
(En vente partout)

M. Barre : le pouvoir socialiste a perdu sa crédibilité

Comme M. Pierre Mauroy l'avait fait la veille, M. Raymond Barre commente, dans *le Parisien libéré* du 9 septembre, le sondage de la Sofres sur les préoccupations des Français publié par ce quotidien (*le Monde* du 9 septembre).

L'ancien premier ministre déclare notamment : *« L'inquiétude de la majorité des Français (...) vient de leur sentiment qu'il n'y a pas une politique digne de ce nom et que leur pays n'est pas gouverné. En bref, le pouvoir socialiste a perdu sa crédibilité. »*

Pour M. Barre, la réponse *« la plus importante de ce sondage »* est *« le fait que 58 % des personnes interrogées souhaitent que la France reste dans le système monétaire européen et maintienne le libre échange avec d'autres pays. Cela indique*, dit-il, *qu'une forte majorité des Français sont conscients de la nécessité pour notre pays de l'ouverture sur l'Europe et sur l'extérieur. »*

Interrogé sur la « montée de l'insécurité », l'ancien premier ministre affirme : *« C'est une question complexe qui doit être traitée en dehors de toute passion, avec lucidité, fermeté et équité.*

» Je n'approuve pas les attaques personnelles contre M. Badinter. Le garde des sceaux a ses opinions et elles sont respectables. Il ne mène pas une politique à lui mais celle du gouvernement. Il est aujourd'hui la cible privilégiée de campagnes analogues à celles que, pour d'autres raisons, la gauche a menées naguère contre son prédécesseur, M. Alain Peyrefitte. Tout cela n'est pas convenable.

» La politique du gouvernement est-elle responsable de l'insécurité ressentie par une grande majorité de Français ainsi que de certains drames récents ? Je ne crois pas qu'on puisse le dire. Mais il est vrai que la politique du gouvernement a suscité chez les Français un climat d'inquiétude. »

M. Salvi (Union centriste) est élu président de l'Association des présidents de conseils généraux.

M. Pierre Salvi, sénateur (Union centriste) et président du conseil général du Val-d'Oise, a été élu le jeudi 8 septembre président de l'Association des présidents de conseils généraux ; il succède à M. Léon Jozeau-Marigné, ancien sénateur (républicain indépendant), président du conseil général de la Manche, qui a estimé cette fonction incompatible avec son mandat de membre du Conseil constitutionnel, où il a été nommé par M. Alain Poher, président du Sénat, en février dernier.

M. Salvi a été élu par 67 voix contre 4 à M. Paul-Louis Tenaillon, C.D.S., adjoint au maire de Versailles et président du conseil général des Yvelines, Il y a eu 28 bulletins blancs, la gauche n'ayant pas présenté de candidat.

Les instances nationales du C.D.S. avaient investi M. Salvi, alors que M. Tenaillon avait également envisagé de se présenter.

Sont aussi entrés au bureau de l'association, en qualité de vice-président, M. Jean-Pierre Joseph (P.S.), président du conseil général du Gers, et de trésorier, M. Jean-François Deniau (U.D.F.), président du conseil général du Cher.

Par 56 voix contre 27 et une abstention, les représentants de la gauche ayant quitté la salle pour ce vote, une motion a été adoptée par les membres de l'opposition, qui critique *« les transferts de charges »* que la décentralisation *« impose aux collectivités locales »* et qui voit là *« une volonté politique d'un transfert sur les élus locaux de l'impopularité de l'impôt »*.

[Né le 2 avril 1926, à Paris, M. Pierre Salvi est maire de Viarmes (Val-d'Oise) depuis 1958. Il préside le conseil général depuis 1976 et est sénateur depuis 1977. Administrateur de l'Office H.L.M. de la région parisienne, il occupe aussi le poste de secrétaire général de l'Association française pour la défense de l'environnement. Il préside le groupe d'Amitié France-Suisse.]

● *M. Anicet Le Pors*, secrétaire d'État chargé de la fonction publique, membre du comité central du P.C.F., déclare, dans une interview publiée par l'hebdomadaire communiste *Révolution* (du 9 septembre), que *« le fait majoritaire, favorisé par la Constitution de la Vᵉ République, est un atout pour le pouvoir en place »* et qu'*« il y a assez peu de modifications constitutionnelles qui s'imposent dans l'immédiat »*.

M. Le Pors estime que la démocratisation de la fonction publique *« ne doit pas se ramener à la seule réforme de l'ENA »* et que, si *« le chapitre du programme commun de la gauche, qui traitait de l'administration, est aujourd'hui quasiment réalisé »*, il faut néanmoins *« mettre à jour notre théorie sur l'État et en tirer, autant qu'il s'avérera nécessaire, des projets de réforme »*.

TRANSIT INTERNATIONAL
AUTOMOBILES - BAGAGES
U.S.A. - CANADA - ALGERIE
TUNISIE - MAROC - AFRIQUE
DOM-TOM - MOYEN ORIENT etc...
TOUTES DESTINATIONS
CARSHIP SARL ● (1) 500-03-04
20, rue Le Sueur - 75116 Paris



PLANS/CONTRECALQUES
COPIES GRAND ET TRES GRAND FORMAT AGRANDISSEMENT REDUCTION
ETRAVE 38, av. Daumesnil PARIS-12ᵉ ☎ 347.21.32

Ne perdez plus de temps dans vos études!

Pendant les deux ou trois ans que vous passerez sur les bancs des écoles traditionnelles de gestion, vous apprendrez certainement des choses utiles. Vous pourrez également consacrer du temps à vos loisirs, aux associations d'élèves ou au bal annuel.
Et, en prime, vous pourrez voir évoluer les carrières de ceux qui, au même âge que vous, seront déjà dans les entreprises, aux bonnes places...
Parce qu'ils auront choisi une formation courte, intensive et concrète. Comme celle dispensée dans notre programme de formation polyvalente en gestion

Administration de l'Entreprise.

Celui qui vous offre la possibilité unique d'acquérir en 9 mois d'études à plein temps une formation méthodologique et technique valable pour trente ans de réussite professionnelle.
Parce que ce programme est différent.
Son but exclusif est de former des managers immédiatement opérationnels, à l'aide de moyens et méthodes pratiques, réalistes et concrets.
Pour que vous possédiez une vraie chance sur le marché du travail et de réelles perspectives de carrière.
Il serait vraiment dommage que vous passiez à côté de ce programme, dont la prochaine session débute en octobre 1983, car vous pouvez être l'un des trente à quarante stagiaires qui y seront admis.

ECADE Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises

L'U.D.F. sacrifie au rite du débat sur son fonctionnement

S'il est une formation politique qui semble avoir le souci des traditions, c'est bien l'U.D.F. Très régulièrement, avec une touchante obstination, l'un ou l'autre de ses membres, sacrifiant à une sorte de rite, remet en cause son fonctionnement et le rôle exercé par son secrétaire général, M. Michel Pinton. Ce dernier a pu mesurer déjà, à de nombreuses reprises, ce que sa position pouvait avoir d'inconfortable.

En rendant publiques, au mois de juin, ses positions sur la défense – positions jugées contraires à celles qu'avait adoptées la commission de défense de l'U.D.F., – il a en quelque sorte « aggravé son cas », notamment aux yeux du P.R. Son secrétaire général, M. François Léotard, est d'autant plus à l'aise aujourd'hui pour réclamer le départ de M. Pinton. Le C.D.S. et le parti radical reconnaissent, pour leur part, que le secrétaire général de l'U.D.F. a commis une *« faute politique »* qu'il s'agit de *« sanctionner »*. Comment ?

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., pense qu'il existe deux solutions : ou réduire de façon claire le rôle de M. Pinton et désigner chaque mois à l'U.D.F. des porte-parole par secteur, chargés de s'exprimer au nom de l'ensemble des composantes, ou remplacer M. Pinton. M. Méhaignerie avance même le nom de M. Daniel Hoeffel, adhérent direct de l'U.D.F., membre du bureau politique mais aussi sénateur centriste du Bas-Rhin.

L'ensemble du bureau politique aura, en fait, tout loisir de réfléchir à ces questions lors de sa réunion de rentrée, le 15 septembre. En attendant cette première rencontre, M. Pinton a décidé de contre-attaquer. Dans un premier temps, il a envoyé aux membres du bureau politique une longue note dans laquelle il propose notamment le renforcement des structures de l'union. Dans un deuxième temps, il a adressé, mardi *6 septembre, une lettre en forme de* plaidoyer à l'ensemble des militants de l'U.D.F.

Dans la note adressée aux membres du bureau politique, M. Michel Pinton, s'inspirant des conclusions du rapport Fourtou (1), propose notamment que *« le bureau déclare publiquement que l'U.D.F. n'a pas l'intention de désigner son candidat à l'élection présidentielle avant que la nécessité n'en soit évidente, mais qu'il est certain qu'elle en aura un »*. Il suggère que les militants soient *« assurés »* de participer à la désignation de ce candidat. Il estime que pour qu'une *« nouvelle impulsion »* soit donnée à l'Union dans *« l'optique d'une conquête de pouvoir »* il faut *« permettre et même favoriser des initiatives d'idées et des débats politiques les plus larges possible »*. Il s'attarde longuement sur l'organisation d'unions départementales de l'U.D.F., en regrettant que *« les militants des partis constituants aient travaillé le plus souvent séparément et que le label U.D.F. ait parfois été confisqué par quelques notables sans rayonnement et sans activité »*.

M. Pinton se prononce en faveur d'un élargissement du conseil national de l'U.D.F., qui *« serait à la fois le parlement de notre mouvement et une courroie de transmission entre le bureau et les instances départementales »*. Il suggère la nomination de vice-présidents *« choisis en fonction de leur relative disponibilité »*. Il évoque, à ce propos, le nom de M. Jacques Blanc, ancien secrétaire général du *P.R. M. Pinton* souligne enfin les *« faiblesses »* de l'U.D.F. en matière de communication et insiste sur *« deux de ses plus mauvais démons qui sont la critique d'un de ses membres par un autre et la mise en doute répétée de l'avenir de notre mouvement »*.

L'objet de la lettre adressée par M. Pinton aux militants de l'U.D.F. *est d'autoriser le secrétaire général à* définir ses prises de position sur la défense : *« Notre doctrine*, écrit-il, *avait sa justification pratique du temps où Charles de Gaulle était président de la République et jusque récemment. Elle ne l'a plus aujourd'hui (...). Il est devenu nécessaire de repenser notre défense. »* Il pose deux questions : *« Oui ou non voulons-nous que l'U.D.F. devienne le foyer des idées qui façonnent l'avenir de la France ? Oui ou non voulons-nous que l'U.D.F. devienne un foyer de débat vivant, démocratique et fraternel. »* Après avoir rappelé qu'il a été *« l'un des fondateurs de l'U.D.F. et, depuis cinq ans, le principal organisateur »*, il conclut avec une certaine emphase : *« Je vous demande de bien réfléchir au double appel que je lance : l'un comme l'autre exigent des réponses urgentes sinon l'histoire de France pourrait bien avancer plus vite que nous. »*

Chant du cygne ?

Voilà qui ressemble à un chant du cygne. Il est peu probable que cette dernière initiative de M. Pinton, dont le rôle au sein de l'U.D.F., s'il a été ingrat, n'a pourtant pas été négligeable, soit du goût des membres du bureau politique. Un sursis pourrait cependant lui être accordé jusqu'aux élections européennes. M. Lecanuet, président de l'U.D.F., pourrait en effet souhaiter mener cette campagne en gardant près de lui la même équipe et choisir, au lendemain des résultats, de se retirer avec M. Michel Pinton. Il serait alors tout à fait normal d'ouvrir à nouveau un débat sur le thème : « Comment organiser efficacement l'U.D.F. » M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, pourrait alors avoir une idée précise de réponse à apporter et se porter candidat à la présidence de l'Union. Il se plaît déjà à jouer avec application le rôle de conciliateur entre le P.R. et le C.D.S. et ne néglige pas les coups de chapeau à l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre. Bien que M. Gaudin soit un membre du parti républicain, voilà aux yeux des centristes des circonstances atténuantes qui pourraient plaider en sa faveur.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) M. Fourtou avait été chargé au printemps dernier d'analyser le mode de fonctionnement de l'U.D.F. et de suggérer des améliorations.

LES MINES DE M. PINTON

Dans un article publié par *le Monde du 16 juin*, M. Michel Pinton avait estimé que la stratégie nucléaire française n'*« assure pas de garantie totale (...) contre la menace soviétique »* et considéré que le concept de dissuasion et de sanctuarisation du territoire *« ne correspond plus aux réalités de notre temps »*.

Ces réflexions avaient provoqué un vif débat dans la majorité comme dans l'opposition. M. Pinton avait été désavoué par l'U.D.F. et le R.P.R. M. Pierre Mauroy l'avait accusé de *« miner la cohérence de notre dissuasion »*.


L'ETOILE DES NEIGES
Etablissement agréé et conventionné S.S.
Reçoit les enfants, garçons et filles de 6 à 13 ans, toute l'année
Scolarité dans l'établissement
● Maladies des voies respiratoires
● Asthme
Cadre familial – 20 lits – Alt. 950 m.
05400 La Roche-des-Arnauds
Telephone : (92) 57-32-57

Étudiants titulaires d'un 2ᵉ cycle universitaire
(ingénieurs, I.E.P., maîtrise, cycles médicaux...)
l'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
international
vous propose le
PROGRAMME de MANAGEMENT MULTINATIONAL
(octobre 83 - septembre 84) *4 crédits*
conduisant au
DIPLOME INTERNATIONAL de GESTION et MANAGEMENT
3ᵉ cycle
International Master of Business Administration
Cursus pédagogique élaboré en association avec

European University of America SAN FRANCISCO Oct. 83 - Mars 84 Crédit U.S.	International Management University of Asia, TOKYO Mars 84 - Mai 84 Crédit asiatique	Università Libre Internationale GENÈVE Mai 84 - Juil. 84 Crédit européen

Institut Supérieur de Gestion PARIS
Juillet 84 - Septembre 84 – Crédit de synthèse

Admission par voie de concours le 21 Septembre 1983
Renseignements : Centre d'Information et d'Orientation de l'I.S.G.
45, rue Spontini 75116 Paris - Tél. : (1) 553.60.27 p.24

GALERIES LAFAYETTE

EVENEMENT : ça bouge sous la célèbre coupole du boulevard Haussmann. Deux étages sont complètement transformés : c'est le nouvel espace-mode des 1er et 2e étages.

Toute La Mode Dans Un Bel Espace

Métamorphose

L'Achat En Un Clin D'oeil

1er L'Etage Tonic

2e L'Etage Chic

Prix Inauguration

Galeries Lafayette

HAUSSMANN

©PUBLICIS

Le Monde

société

LES IMMIGRÉS EN FRANCE

Le lit du racisme

(Suite de la première page.)

Une dérobade que, selon son habitude, M. Michel Poniatowski a su dévoiler, déclarant mercredi, à propos de Dreux : *« Il faut voter contre les fascistes de gauche. »* Renversement d'invective semblable à celui par lequel M. Le Pen – plus insidieusement – courtise les esprits : Moins d'étrangers, et le salut, économique, social, moral, de la France est à notre portée. Rien de raciste, non, une simple affirmation de bon sens.

« Bon sens » partagé

« Bon sens » partagé. Selon *le Figaro* par exemple, l'élection de Dreux dévoile d'abord la *« peur des faits »* devant la question de l'immigration, c'est-à-dire les *« réels problèmes d'assimilation des communautés étrangères »* et l'*« anarchie de l'immigration »*. Il suffit donc de se convaincre qu'*« il n'y a pas « menace fasciste » mais trouble et exaspération face à un problème que le pouvoir socialiste s'est longuement refusé à considérer »*. De savoir que Mme Veil, qui appelle à l'abstention à Dreux, *« fait, selon le Quotidien de Paris, trop de morale et pas assez de politique »*. De comprendre aussi qu'il serait malséant de condamner une alliance avec le Front national, bien peu de choses en effet comparé à *« cette alliance immorale, dangereuse, contre nature »* qui lie socialistes et communistes. Bref de savoir que la faute incombe d'abord à ce pouvoir qui a fait croire que *« ceux qui posaient le problème de l'immigration étaient d'affreux racistes »*, alors que cela *« ne veut rien dire, sinon à prendre l'effet pour la cause »*.

L'effet, croit-on comprendre : l'extrême droite ; la cause : les immigrés. Ce que M. Bernard Pons (R.P.R.) traduit en insistant sur *« les sentiments d'exaspération et d'inquiétude »* qui se manifestent face au *« laisser-aller des pouvoirs publics »* envers l'immigration, état d'esprit qui aurait nourri le succès électoral du Front national. En clair : M. Le Pen n'est peut-être pas toujours recommandable, mais il n'a pas tort.

Discours de droite ? Ce serait trop simple. Car il est aussi, à gauche, à partir de présupposés opposés – la crainte de M. Le Pen, du fascisme et du racisme, – des raisonnements à la logique similaire. N'entend-on pas certains membres de cabinets ministériels tirer argument de cette montée de l'intolérance pour soutenir et revendiquer une politique plus ferme, plus autoritaire, à l'égard de l'immigration ? N'est-ce pas l'ambiguïté de l'accueil réservé à ce conseil des ministres qui, la semaine même de l'élection drouaise, décidait des mesures sur *les immigrés* ? La « petite phrase » sévère de M. Mitterrand – *« Il faut renvoyer les immigrés clandestins »* – n'aura-t-elle pas éclipsé, dans les esprits, les discours sur l'insertion et les conditions de vie ? Le vocabulaire a son importance : on ne « renvoie » que les mauvais élèves. A qui profite, au bout du compte, cette focalisation sur une seule exigence, répressive ? Et M. Chirac, qui dénonça en juillet la *« prolifération »* – le vocabulaire, toujours – des clandestins, peut confier alors benoîtement : *« Je ne critique pas des mesures que j'applique moi-même à Paris. »*

Le raisonnement est vicié dès qu'il semble faire de l'étranger le coupable, dès qu'il renvoie la responsabilité de « vrais problèmes » sociaux, économiques, culturels à leurs premiers acteurs qui en sont d'abord les victimes. Tel est le poison distillé : la mécanique irrationnelle du racisme a toujours tendu à renverser les responsabilités, à « projeter *le bourreau dans la victime* », ainsi que le résume une étude récente sur le discours antisémite (1). C'est sur ce chemin qu'avancent les idées de M. Le Pen. Un peu comme si, bien que comparaison ne soit pas raison, l'on avait dit, en 1930, que la progression du nazisme était imputable à un « vrai problème » : *les juifs. Les juifs* et non la crise, le désarroi, la lâcheté.

Car des « problèmes », il y en a évidemment. De cohabitation, d'incompréhension et de misère, de violence latente et de délinquance, de règles de vie commune... Mais ce sont tout autant les nôtres, ceux d'un pays qui oublie que dix-huit millions de ses citoyens sont descendants d'immigrants à la première, deuxième ou troisième génération, ceux d'une société qui, face à une immigration spécifique qu'elle a suscitée, notamment la maghrébine, doit s'inventer une nouvelle unité capable d'intégrer la diversité (2).

Des problèmes, oui, mais que l'on ne fera qu'aggraver ou pervertir en laissant croire qu'un sévère contrôle aux frontières et une incitation au départ en tiennent la clef, ou qu'ils sont tels que les posent l'« idéologie sécuritaire » spontanée, les peurs et les rancœurs souterraines. Le passé comme le présent nous l'enseignent pourtant.

En 1931, avec deux millions sept cent mille étrangers (6,6 % de la population totale), la France est le premier pays d'immigration d'Europe. Les passions xénophobes se déchaînent : *« A la porte, les juifs, les salauds qui exploitent les travailleurs ! »*, clame une affiche électorale de 1936. Or, que font les gouvernants, la crise économique aidant ? A l'exception de tentatives avortées sous le Front populaire, ils appellent à refermer les frontières et à diminuer le nombre de travailleurs étrangers (3). On ne sache pas que ce « réalisme » *ait suffi à enrayer* le racisme français qui s'épanouit sous l'occupation. Ne lui a-t-il pas, au contraire, laissé le champ libre ?

Quant au présent, que de faits tus par les politiques, pourtant éclairants sur la réalité d'une immigration qui, quelles que soient les divergences statistiques, est, depuis le début des années 70, la plus importante qu'ait connue notre pays ! Sait-on qu'une voiture sur quatre et un kilomètre d'autoroute sur trois sont réalisés par des immigrés ? Que l'« arrêt temporaire » de l'immigration décrétée en juillet 1974 n'a eu aucune incidence sur la hausse continue du chômage ? Que, victimes de 20 % des accidents du travail, supportant un risque deux fois et demie plus grand que les autres, salariés, les travailleurs immigrés sont moins hospitalisés que les autres catégories sociales et plus nombreux que les Français à ne pas demander le bénéfice de pensions pour lesquelles ils ont cotisé ? Sait-on que les trois quarts des logements insalubres encore utilisés sont occupés par des étrangers et que 20 % des enfants d'immigrés quittent l'école française sans savoir lire ou écrire ? Et enfin, que la délinquance des étrangers (14,55 % des délits et crimes, mais 7,4 % seulement des condamnés aux assises pour crimes), plus importante, relativement à leur population, que celle des Français, se nourrit d'abord de leur misère : à âge égal et à condition sociale équivalente, la petite délinquance n'est pas plus forte chez les immigrés que chez les Français.

Pourquoi ne le dit-on pas haut et fort ? Pourquoi aucune autorité politique n'assène-t-elle, depuis dimanche, que *« l'avenir ne peut s'envisager sans les quatre millions d'étrangers* [qui] *ont contribué à construire la France »* ? (4). Pourquoi laisse-t-on le champ libre à la logique du bouc émissaire ? Car, sans y prendre garde, des logiques « réalistes) nourrissent l'irrationnel.

EDWY PLENEL.

(1) Pierre André Taguieff, *Le discours antisémite. Sens*, revue de l'amitié judéo-chrétienne de France, 7-1983, 12 F.

(2) Voir à ce sujet les deux articles de Michel Tibon-Cornillot dans *le Monde* des 23 et 24 août.

(3) Cf. Joseph Rovan, *Des Français contre les immigrés. L'Histoire*, No 57, 20 F.

(4) *La citation comme les faits rapportés sont extraits d'une brochure éditée en janvier par le secrétariat d'Etat aux immigrés mais non diffusée.*

DANS LES RÉGIONS : de moins de 1 % à plus de 23 % de la population

RÉGIONS	POPULATION TOTALE	POPULATION ÉTRANGÈRE	POURCENTAGE
Corse	240 178	55 834	23,24 %
Ile-de-France	10 073 059	1 759 456	17,47 %
Rhône-Alpes	5 015 947	546 745	10,90 %
Provence, Alpes-Côte d'Azur	3 965 209	375 859	9,48 %
Languedoc-Roussillon	1 926 514	158 547	8,23 %
Lorraine	2 319 905	190 220	8,20 %
Alsace	1 566 048	127 832	8,16 %
Franche-Comté	1 084 049	85 337	7,87 %
Bourgogne	1 596 054	99 149	6,21 %
Champagne-Ardenne	1 345 935	78 902	5,86 %
Midi-Pyrénées	2 325 319	132 785	5,71 %
Centre	2 264 164	124 740	5,51 %
Nord-Pas-de-Calais	3 932 939	215 023	5,47 %
Aquitaine	2 656 544	136 518	5,14 %
Auvergne	1 332 678	68 562	5,14 %
Picardie	1 740 321	82 002	4,47 %
Haute-Normandie	1 655 362	71 005	4,29 %
Limousin	737 153	23 270	3,15 %
Poitou-Charente	1 568 230	29 006	1,85 %
Pays de la Loire	2 930 398	52 056	1,78 %
Basse-Normandie	1 350 979	21 518	1,60 %
Bretagne	2 707 886	24 692	0,91 %

Source : *Bulletin d'information du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.*

Rentrée sereine à La Courneuve

Tignasse blonde, regard espiègle, Marc se dirige d'un pas décidé vers l'école élémentaire Henri-Wallon, au cœur de la Cité des 4 000. La rentrée ? Il s'en soucie comme de son premier cahier à spirale. *« Les vacances, ça peut pas durer tout le temps,* observe-t-il en ajustant la courroie de son cartable flambant neuf. *Du moment que je retrouve les copains du C.E. 2... »* Ultime câlin, derniers conseils : dans quelques minutes, les portes s'ouvriront sur une nouvelle année. *« Ce matin, Sophie était tout chose »*, remarque une mère de famille. *« La mienne ne tient plus en place »*, répond cet employé de banque, avant d'ajouter : *« La Courneuve, on ne parle que de ça. Vous savez, ici, c'est pas plus mal qu'ailleurs. Et puis on a une directrice du tonnerre. »* Attentive, souriante, celle-ci s'efforce de rassurer : ici, une grand-mère en quête d'un certificat de scolarité ; là, un, jeune Tunisienne préoccupée par l'inscription de ses deux fillettes...

« Il manque quelqu'un »

Cette année, les dix classes de Henri-Wallon accueillent au total deux cent dix élèves de six à treize ans, dont un tiers de nationalité ou d'origine étrangère. Directrice depuis quatre ans, Mme Nicole Emerard affiche une *parfaite sérénité, en dépit des* handicaps que doit surmonter sa jeune équipe d'enseignants :*« Nous recevons des enfants instables – 25 % d'entre eux n'ont qu'un seul parent – qui dorment mal, évoluent dans un contexte familial tendu ou bruyant, sans parler de l'environnement. Le niveau général s'en ressent. »* Aux quatre coins de la cour d'asphalte rouge bordée de platanes, les groupes naissent au hasard des retrouvailles. *Au palmarès des sujets de* conversation, l'inventaire comparé des cartables l'emporte d'une courte tête sur les souvenirs de vacances.

Chargé d'un cours élémentaire première et deuxième année, Jacques bat le rappel de ses ouailles, douze filles et six garçons. Emmenée par Patrick, véritable paquet de nerfs en veine de pitreries, la troupe gravit vaillamment l'escalier qui mène à la salle de classe, *un local aux murs* couleur pistache. En quelques mots, maniant tour à tour la bonhomie et la fermeté, l'instituteur crée un climat empreint de complicité. Aucun doute : le courant passe. Vers 9 h 30, alors qu'Isabelle, Abdelkader et les autres recopient avec soin la liste des fournitures inscrite au tableau, un jeune enseignant algérien vient s'enquérir du nombre d'élèves susceptibles de *participer à l'atelier de langue et* de culture arabes, lancé en février dernier.

Bernard, vingt-sept ans, athlétique et longiligne, a choisi d'accompagner son C.E. 2 dans la classe supérieure. Il retrouve ainsi *les élèves de l'an dernier*. A une exception près : le petit Toufik Ouannès, assassiné pour quelques pétards le 9 juillet dernier, au pied d'une tour de la cité (voir *le Monde* des 12, 13 et 15 juillet 1983). *« J'étais en vacances aux Sables-d'Olonne lorsque je l'ai appris par la presse locale,* raconte-t-il. *J'ai été horrifié. Bien sûr. Les enfants ressentent son absence, mais cela leur paraît déjà très loin. » « Ce matin,* explique Mounir, l'un des compagnons de jeu favoris du petit Algérien, *j'ai trouvé qu'il manquait quelqu'un. »*

Mieux que l'an dernier

11 h 30 : Une sonnerie stridente retentit. Les enfants qui mangent sur place s'installent *dans une cantine spacieuse.* Quant aux enseignants, ils prennent leur repas dans la pièce voisine. C'est l'heure du premier bilan. Fabienne, vingt ans, l'une des trois « nouvelles », ne cache pas son soulagement. *« Je connaissais La Courneuve de réputation. Autant dire que j'abordais la rentrée avec une sacrée appréhension ! En fait, tout a marché à merveille »*. La divine surprise ? N'exagérons rien. Les difficultés apparaissent rarement dès le premier jour.

A quelques centaines de mètres de là, le C.E.S. Raymond Poincaré – 640 élèves dont un tiers d'étrangers, 28 classes – a lui aussi frappé les trois coups. Mais le lever de rideau attendra vingt-quatre heures. Jeudi, on a planté le décor : accueil, répartition, formalités, emploi du temps. *« Une bonne rentrée,* assure *M. André Lesbats, le nouveau* principal du C.E.S., nommé à la fin du mois d'août. *L'an dernier, nous avions touché le fond : à cette époque une dizaine de postes restaient à pourvoir. Cette année, un seul. »* Assis sur l'escalier, à deux pas de la porte d'entrée, Michel attend l'appel des 3e. *« Je prépare un C.A.P. de mécanique-auto,* précise-t-il. *C'est ma dernière chance : j'ai déjà quinze ans. Si je le loupe, ils me virent. » « Moi, ils veulent pas que je triple ma 5e »*, s'exclame Ali, mi-indigné, mi-goguenard. Pendant ce temps, à l'appel de leurs noms, les 5e rassemblés dans la cour intérieure de la vétuste bâtisse, viennent se ranger derrière leur titulaire.

Professeur certifié de mathématiques, Maud, jeune femme blonde aux yeux gris bleu, aborde sa deuxième rentrée à Raymond Poincaré. *« Je me sens plus tranquille cette année,* remarque-t-elle, *je connais les élèves, la façon de les aborder. Et puis, entre collègues, on se serre les coudes. Sinon, on ne tiendrait pas une année. »*

Pourquoi le nier ? Exercer ici n'a rien d'une sinécure. *« J'ai demandé ma mutation,* commente, désabusé, ce professeur de lettres de quarante-cinq ans. *Il est utopique de prétendre combattre l'échec scolaire lorsque la crise frappe si durement les parents. Sans compter les phénomènes de rejet racial. »*

Ainsi, au-delà de cette journée sans drame, les questions de fond restent posées. A sa façon, cette jeune Algérienne de treize ans fait mouche lorsqu'elle s'écrie avec un large sourire : *« La rentrée ? Super ! Mais alors, après... »*

VINCENT HUGEUX.

ENVIRONNEMENT

CORRESPONDANCE

Le maire de Biarritz et Greenpeace

Après l'article dans lequel nous indiquions que le maire de Biarritz, M. Bernard Marie (R.P.R.), avait fait expulser un autobus de l'association écologique Greepeace stationné dans sa ville (le Monde *du 2 septembre*)*, il nous a adressé une longue lettre dont nous extrayons les précisions suivantes :*

Les membres de l'association Greenpeace avaient installé le 31 août des stands d'information et de vente de produits publicitaires tels que des tee-shirts, livres, posters, etc., et avaient accroché le long des lampadaires du Promenoir, sur un rayon de 50 mètres, des panneaux d'information.

Conformément à la réglementation municipale, qui prévoit que toute vente ou occupation du domaine public est soumise à l'autorisation de la municipalité, un garde de la police municipale s'est rendu sur les lieux, vers 11 h 15, pour demander aux membres de l'association Greenpeace d'évacuer les lieux, la ville de Biarritz n'ayant reçu de cet organisme aucune demande d'occupation du domaine public à ce jour.

Ce garde a été renvoyé par les membres de cette association en prétextant qu'ils ne « dégageraient » en aucun cas le Promenoir de Biarritz et en lançant des provocations à l'encontre de la ville et de la police municipale.

Vers 14 h 30, à la suite d'une intervention auprès du commissariat de police, qui avait été prévenu, vers 11 h 30, sans intervenir, le secrétariat général de la mairie a informé le sous-préfet, en lui précisant que l'action de Greenpeace causait des troubles sérieux sur le Promenoir, notamment avec des touristes et des hôteliers biarrots, et que la municipalité se voyait dans l'obligation d'intervenir dans les meilleurs des délais et demandait l'intervention de la police d'Etat.

Vers 15 h 30, la police municipale accompagnée de quatre adjoints au maire et du secrétaire de la mairie se sont rendus sur les lieux, et ont demandé aux membres de l'association d'évacuer le Promenoir. Vers 16 h 30, deux inspecteurs de police *sont venus prêter main-forte*, et l'association Greenpeace, tout à fait réticente et provocante, a quitté les lieux vers 17 heures. (...)

Considérant que l'ensemble des informations diffusées par Greenpeace ont porté un grave préjudice économique à la cité de Biarritz pendant la saison touristique, la municipalité a décidé d'intenter une action contre l'association Greenpeace devant les tribunaux compétents, et le syndicat des hôteliers, le syndicat des restaurateurs et l'association des commerçants de Biarritz ont décidé de se porter partie civile dans cette action.

Selon ses organisateurs

LA GRÈVE DU RAMASSAGE SCOLAIRE A ÉTÉ SUIVIE DANS SOIXANTE-DIX DÉPARTEMENTS

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) estime que sa consigne de suspension des services de ramassage scolaire, le jeudi 8 septembre, jour de la rentrée des classes, a été suivie largement ou totalement dans près de soixante-dix départements.

« Un avertissement », a déclaré M. Maurice Voiron, président de la F.N.T.R., en rendant compte du déroulement de cette journée. *« Un cri d'alarme »*, a renchéri M. François Demonchaux, président de la commission centrale « voyageurs » de la fédération, avertissant que, si M. Jacques Delors restait sourd à la revendication de la profession de voir augmenter de 8,5 % les tarifs des transports scolaires, et s'il persistait en tout cas dans son refus de recevoir prochainement les responsables de la F.N.T.R., le congrès de l'organisation, en octobre, pourrait bien *« faire monter la pression d'un cran »*.

M. Jean Quemener, président de la commission nationale des transports scolaires de la fédération, a illustré les difficultés de la profession. Avec un car de cinquante places faisant une tournée de 50 kilomètres, le transport scolaire rapporte 90 000 F dans l'année (cent quatre-vingts jours en réalité, compte tenu des congés scolaires) ; or, le seul salaire du chauffeur, charges comprises, représente 110 000 F dans l'année. En y ajoutant l'amortissement et l'entretien d'un matériel vieillissant faute de ressources suffisantes pour le renouveler, le coût du carburant, la situation devient, selon la F.N.T.R., franchement insupportable, sauf pour ceux qui, de plus en plus rares, complètent *leur activité* par des transports occasionnels ou touristiques. Si bien que, selon M. Quemener, les recettes actuelles devraient être doublées pour permettre à une entreprise de vivre du seul transport scolaire.

LE PREMIER JOUR DES CLASSES

Des bavures, pas de drames

Au soir du premier jour de l'année scolaire 1983-1984, l'optimisme prévalait dans la plupart des académies, même si les traditionnelles « bavures » de la rentrée n'ont pas épargné quelques établissements, écoles maternelles et classes terminales de lycées notamment. La grève des transports scolaires, suivie dans soixante-dix départements, a causé les principales perturbations dans *les zones rurales*, mais les mots d'ordre de grève nationale lancés par les enseignants de deux syndicats minoritaires n'ont pratiquement pas rencontré d'écho.

Plusieurs recteurs se sont félicités de cette *« rentrée satisfaisante »* (Limoges), des *« bonnes conditions de rentrée »* (Lyon et Dijon), de l'absence de difficultés majeures (Marseille, Rennes), et du fait que *« tous les enseignants sont nommés et sont en place »* (Bordeaux). A Nantes, nous signale notre correspondant, les représentants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ont qualifié cette rentrée de *« bonne sur le plan de la gestion des personnels »*.

Au chapitre des « bavures », il faut noter plusieurs occupations de classes maternelles par des parents protestant contre le manque d'enseignants, notamment à Nice, Aulnay-sous-Bois, Melesse (Ille-et-Vilaine), Ferange (banlieue de Metz). A Herblay (Val-d'Oise), les parents réclament l'ouverture d'une douzième classe élémentaire, les effectifs atteignant jusqu'à quarante élèves dans certaines classes.

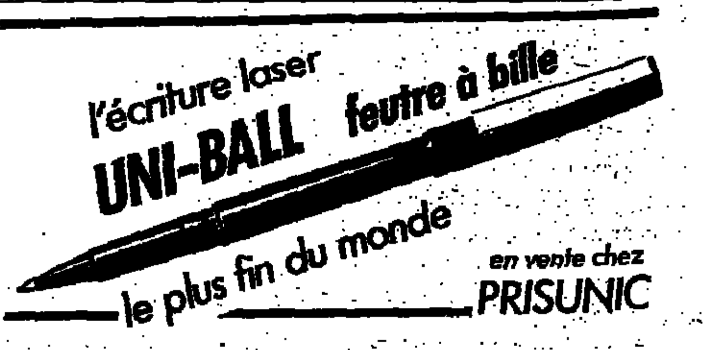
Des surcharges d'effectifs sont également constatées dans le second degré. A Touvet (Isère), quatre syndicats d'enseignants (SNI-P.E.G.C., SNES, SNEP, SGEN) soutenus par deux fédérations de parents d'élèves ont décidé de ne pas assurer de cours vendredi et samedi. A Mulhouse, une menace de grève a été brandie par les professeurs d'un lycée. Ce n'est que dans une semaine qu'un bilan de ces premières journées de classe pourra être tiré.

● *Accueil des adolescents non scolarisés.* – Une note d'information du ministère de l'éducation nationale précise le dispositif mis en place pour les adolescents non scolarisés à la rentrée 1983. Les parents pourront exposer leurs problèmes d'orientation – notamment la recherche de stages d'insertion professionnelle – soit auprès des centres d'information et d'orientation de l'éducation nationale, soit auprès des permanences d'accueil présentes dans la plupart des mairies, ainsi que dans les commissariats de la République (ex-préfectures).

avec ou sans le bac
B.T.S.
● TOURISME
● ACTION COMMERC.
E.T.T.S.
50, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 563-35-86
(Enseignement privé)
Doc. gratuite M

E.P.E.C. → B.T.S. COMPTABILITÉ/GESTION
RENTRÉE 83/84
Quelques places disponibles
École privée : 74-76, rue du Temple - 75003 Paris
272-06-78

Lisez
Le Monde DE L'ÉDUCATION



SPORTS

AUX INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Yannick Noah battu par Jimmy Arias

Noah a été battu, jeudi 8 septembre, en cinq sets en quart de finale des Internationaux des Etats-Unis. Les demi-finales opposeront, samedi, d'une part Scanlon et Connors, d'autre part Arias et Lendl. Chez les juniors, Pascale Paradis a été éliminée en demi-finale.

De notre envoyé spécial

New-York. – Il était 4 h 24 du matin à Paris lorsque le juge de chaise du central de Flushing-Meadow, Franck Hammon, lança dans le micro : *« Jeu, set et match, Arias; 7-6, 4-6, 6-3, 1-6, 7-5. »* Les quelques vingt et un mille spectateurs qui avaient suivi avec passion pendant cent soixante-dix minutes le quart de finale entre Arias et Noah firent alors une ovation au champion de Roland-Garros qui sortait du court les larmes aux yeux. Encore une fois, jeudi soir, le « numéro un » français avait fait du tennis un grand spectacle : retours de lobs en frappant entre les jambes, coup droit dans le dos à contre-pied... *Mais la réussite n'était pas avec lui.*

La déception du « numéro quatre » mondial a été d'autant plus vive qu'il ne pensait pas avant le match rencontrer de sérieuses difficultés avec ce joueur de dix-neuf ans classé neuvième mondial. Il l'avait battu assez nettement en deux sets lors de leur unique rencontre précédente, en 1982. De surcroît, Arias, qui doit être opéré des yeux après le tournoi, devait être gêné par la lumière artificielle. C'était donc Goliath-Noah contre Arias-David. Puis, par une singulière illusion d'optique, il sembla que le 1,95 m du Français rétrécissait tandis que le 1,75 m de l'Américain envahissait tout l'espace, au fil des occasions manquées par Noah, dont Arias tira aussitôt tout le bénéfice.

Dans la première manche, le Français avait mené 3-0. Au neuvième jeu, il perdit une balle de set. Grâce à des retours de revers étonnants, Arias put revenir à 5-4, puis embarqua Noah dans un tie break. Là encore le Français mena 4-1, mais l'Américain aligna derechef six points qui lui donnèrent le gain de la manche. « *J'avais confiance*, a expliqué Arias. *Depuis le début de l'année, j'avais disputé vingt tie break et j'en avais gagné seize.* »

Les Américains ont surnommé cet exercice du jeu décisif *« la mort subite »*. En fait, c'était la mort lente de Noah qui commençait. Au début de la troisième manche, le Français eut la possibilité de prendre le service d'Arias dès le premier jeu, mais l'Américain rétablit la situation avec son prodigieux coup droit, qu'il délivre en faisant une boucle très rapide avec le bras. Il gagna les trois engagements suivants *sans laisser faire un point à Noah.*

Lorsque l'Américain servit à 5-3 pour le gain du set, Noah réussit quelques coups stupéfiants qui *firent applaudir le public debout.* Il ne parvint pas cependant à « transformer » l'une des balles de break que cela lui procura. Manque de réussite, alors qu'Arias fut très heureux sur quelques passings qui heurtèrent la bande du filet et lobèrent Noah sans qu'il puisse réussir.

Le Français accéléra alors dans la quatrième manche mais Arias esquiva le combat singulier, réservant ses efforts pour le cinquième set. les deux joueurs abordèrent l'ultime manche en serrant au maximum leur jeu, si bien que jusqu'à 6-5 il n'y eut aucune balle de break et aucune double faute. C'est au douzième jeu que Noah commit la première, au plus mauvais moment : *une première volée dans le filet,* puis une seconde hors du court donna deux balles de match à Arias qui conclut dès la première.

« Il a bien joué. Je ne me déplaçais pas bien et j'ai raté beaucoup de volées au mauvais moment », a reconnu le Français qui a quitté le stade ivre de chagrin, après avoir nourri l'espoir de terminer en beauté son troisième tournoi du grand chelem.

Les statistiques du match ont confirmé que Noah a largement contribué à sa défaite en jouant au-dessous de sa valeur : quinze aces et trente-quatre points gagnants pour cinquante-quatre fautes non provoquées alors qu'Arias était crédité de quatre aces et quarante points gagnants pour trente-neuf fautes non provoquées seulement.

« Noah a battu deux de mes garçons – Korita et Krickstein – mais avec Arias ce sera une autre histoire, car c'est un vrai professionnel », avait annoncé l'entraîneur Bolletieri. Il y a, en effet, déjà quatre ans que ce garçon, dont l'allure *fragile contraste avec la puissance* des coups, opère sur le circuit « pro ». Le Tchécoslovaque Lendl arrêtera-t-il, en demi-finale, l'irrésistible ascension de ce petit prodige qui a déjà gagné quatre tournois du Grand Prix ? Lors de leur unique rencontre précédente, le Tchécoslovaque l'a emporté nettement en deux *manches sur terre battue.* Or, le ciment est désormais la surface de prédilection de Lendl qui n'a pas perdu un seul set depuis le début des Internationaux. Et le Suédois Wilander, qui l'avait pourtant battu il y a deux semaines à Cincinnati, n'a pas pesé *plus lourd* que ses précédents adversaires jeudi après-midi. La défense élastique de l'ancien champion de Roland-Garros cassa ici lorsque Lendl *tendit son* jeu.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
A 2

– 17 h. – Demi-finale (si Noah est qualifié) ;
– 21 h 40. – Finale dames ; demi-finale hommes.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
TF 1

– 22 h 15. – Finale.

LES RÉSULTATS

Simples messieurs
(Quarts de finale)

Lendl (Tch.) b. Wilander (Suède), 6-4, 6-4, 7-6. Arias (E.-U.) b. Noah (F.), 7-6, 4-6, 6-3, 1-6, 7-5.

Juniors filles
(Demi-finale)

M. Wendel (E.-U.) b. Paradis (F.), 6-3, 7-6.

La mort d'Antonin Magne

Les deux carrières de « Tonin »

L'ancien coureur cycliste Antonin Magne est mort à l'âge de soixante-dix-neuf ans, jeudi matin 8 septembre dans une clinique d'Arcachon (Gironde) où il avait subi une opération chirurgicale. (Nos dernières éditions du 9 septembre).

C'est toute une époque du cyclisme d'avant-guerre qui s'éteint avec Antonin Magne.

A la différence de ses amis récemment disparus – André Leducq à l'optimisme débordant, Georges Speicher, force de la nature, – Antonin Magne était un grand champion peu démonstratif. C'était un temps bien avant la télévision où des coureurs froids comme Anquetil, Merckx, voire Hinault, n'avaient *guère été plus bavards.* Ses magnifiques victoires dans le Tour de France (1931-1934), dans le Grand Prix des nations (1934, 1935, 1936), son titre de champion du monde sur route (1936), semblaient le laisser indifférent et son visage de Sioux, au nez busqué, sous la casquette, se déridait à peine. Le surnom familier de « Tonin », dont la popularité l'affubla longtemps, correspondait aussi peu que possible à son tempérament réservé...

Antonin Magne avait commencé à courir avec son frère *Pierre dans d'obscurs critériums.* Montrant précocement cet esprit d'organisation et de persévérance qu'un Louison Bobet incarnera un quart de siècle plus tard, il se révéla dès le premier Tour de France, qui fut disputé en 1930 par des équipes nationales. Les foules ne vibraient alors que pour le panache de *Charles Pélissier* et le maillot jaune de Leducq. Antonin Magne, effacé et calculateur, ne devait pas tarder néanmoins à accumuler les places d'honneur et les prix. C'est à cette époque qu'il fit l'acquisition d'une ferme à Livry-Gargan, où il ne cessera d'engranger ses gains, jusqu'à ce qu'il se retire des compétitions en 1938.

Après la guerre, Antonin Magne allait entreprendre une deuxième carrière : celle de dirigeant sportif. Elle dura vingt-quatre ans (1945-1969), à la tête de la célèbre écurie des cycles Mercier. *C'en était fini,* cette fois, pour de bon, de « Tonin ». Jamais tutoyé, tutoyant rarement, pas même *Raymond Poulidor, ce poulain et* presque « pays », il maintenait à distance les manifestations sentimentales de ses coureurs, tout en se faisant unanimement respecter par eux, et même aimer. Ce sont ceux-là mêmes qui pleurent aujourd'hui « monsieur Magne ».

OLIVIER MERLIN.

[Né le 15 février 1904 à Ytrac (Cantal), Antonin Magne était venu assez tard à la compétition. Il avait gagné sa première course, le grand prix Wolber par équipes avec son frère Pierre en 1927 puis Paris-Limoges en 1927 et 1928. Bon rouleur, il s'était imposé trois années consécutives dans le Grand Prix des nations contre la montre (1934, 1935 et 1936). Il avait connu la consécration par ses victoires dans *le Tour de France (1931 et 1934)* et le championnat du monde (1936).]

Faits et jugements

Un maire de l'Aisne tué par un malfaiteur

L'un des deux meurtriers présumés de Denis Diependaele, quarante ans, maire (R.P.R.) d'un village de trente-trois habitants, Courbes (Aisne), qui a été tué le jeudi 8 septembre de plusieurs coups de fusil *(nos dernières éditions)*, a été arrêté à Rouen (Seine-Maritime), dans la soirée du 8 septembre. *Il s'agit d'un mineur de dix-*sept ans, dont le complice a réussi à s'enfuir.

C'est en tentant de bloquer le véhicule des malfaiteurs, surpris alors qu'ils tentaient de cambrioler la villa de son beau-père, que Denis Diependaele a été pris pour cible et tué sur place. La victime avait toutefois eu la présence d'esprit de noter sur un papier le numéro minéralogique de la voiture des deux hommes, une B.M.W. volée le 6 septembre à Thaon (Vosges).

C'est après un banal accrochage avec un motocycliste, survenu à Rouen dans la soirée, que le véhicule des *malfaiteurs était repéré.* A la vue des policiers, les deux hommes s'enfuirent à pied après avoir tiré dans leur direction.

● *Une plaque commémorant l'attentat de la rue des Rosiers* sera apposée, dimanche 11 septembre à 9 h 30, sur la façade de l'immeuble qui abrite le restaurant Goldenberg, à Paris (3e), a annoncé la Fédération des juifs de France. Six personnes avaient été tuées et vingt-deux autres blessées lors de l'attaque du restaurant, le 9 août 1982, à l'heure du déjeuner. De nombreuses personnalités, dont des *représentants du gouvernement,* du parti socialiste et de la mairie de Paris assisteront à la cérémonie.

Réactions syndicales à l'attentat de Rouen

L'enquête sur l'attentat dont a été victime près de Rouen la fille d'un surveillant de prison tuée par l'explosion d'un colis piégé adressé à son père (*le Monde* du 9 septembre) n'a pas encore permis d'établir le mobile de cette affaire.

Cependant ce drame a déjà provoqué des réactions de la part de ceux pour *qui il s'agirait de la* vengeance d'un détenu. La fédération justice Force-Ouvrière y voit *« la conséquence logique de l'absence de protection des personnels »*. De son côté, l'Association professionnelle des magistrats (A.P.M.), située à droite, parle d'un *« crime dans le droit fil des actes de violence (...) depuis la libération débridée du régime des détenus décidée par le garde des sceaux »*.

A cette dernière affirmation, Mme Myriam Ezratty, directeur de l'administration pénitentiaire, a répondu par un communiqué dans lequel elle se déclare *« indignée »* d'un *« amalgame hâtif et malveillant d'autant plus injustifiable qu'en l'état actuel de l'enquête rien ne permet de se prononcer sur les causes de ce crime »*.

● *Cinq des onze Arméniens qui avaient été assignés à résidence en province* après avoir été interpellés par la police au lendemain de l'attentat commis à Orly par l'ASALA le 15 juillet viennent d'être autorisés à regagner leurs domiciles à Paris ou dans la région parisienne. Ils devront, toutefois, se présenter deux fois par semaine au commissariat de leur quartier ou de leur commune. Le ministère de l'intérieur, qui a *décidé ces mesures, n'a pas révélé le* nom de leurs bénéficiaires pour des raisons de sécurité.

RELIGION

DU 10 AU 13 SEPTEMBRE

La visite « pastorale » de Jean-Paul II en Autriche aura une dimension politique évidente

Vienne. – Jean-Paul II sera en Autriche du samedi 10 au mardi 13 septembre pour une visite essentiellement « pastorale » incluant un pèlerinage à Mariazell, en Styrie, qui est avec Lourdes (France), Fatima (Portugal) et Czestochowa (Pologne) l'un des plus importants sanctuaires mariaux d'Europe. Seule exception : une rencontre avec le président de la République, M. Rudolf Kirchschlaeger, *et avec le corps* diplomatique.

De notre correspondante

L'aspect politique de ce voyage tient à la position géographique de l'Autriche, pays limitrophe de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, et à son rôle historique de plaque tournante entre l'Ouest, l'Est et l'Orient. Cette fonction-charnière de l'Autriche se verra confirmée par un véritable « sommet » épiscopal qui réunira, à Vienne, des responsables de toutes les Eglises catholiques de l'Est – à l'exception de la Tchécoslovaquie. Parmi les dix cardinaux et soixante évêques attendus figurent les cardinaux Glemp (Varsovie) et Macharski (Cracovie) de Pologne, Lekai de Hongrie, Kubaritch de *Yougoslavie, et Antal Jakob de Roumanie.* Une délégation de l'Eglise catholique de Lituanie (U.R.S.S.) a annoncé sa participation, ainsi que des représentants de l'Eglise orthodoxe de Moscou, de Belgrade, de Bucarest et de Sofia.

Le cardinal Tomasek, de Prague, a décliné l'invitation – en dépit d'*une intervention diplomatique* au plus haut niveau, – évoquant, dans une lettre adressée au cardinal Koenig, *« des circonstances particulières »* qui l'empêchent de venir à Vienne. Cette absence illustre l'intransigeance des autorités tchécoslovaques à l'égard des fidèles les plus durement éprouvés de tous les pays socialistes et en même temps l'isolement de ce régime en matière de culte.

Cependant, pour prévenir les spéculations *sur l'Ostpolitik du Vatican,* le cardinal Koenig, qui fut pendant de longues années « ambassadeur » du Saint-Siège en Europe de l'Est, a précisé que le pape s'abstiendrait de *« lancer des messages politiques aux pays de l'Est »* à partir de l'Autriche neutre. Les paroles de Jean-Paul II au sujet de la foi, de la justice, de la réconciliation et de la paix pourraient cependant prendre une dimension politique. Grâce à la radiotélévision autrichienne, des milliers de fidèles dans les pays frontaliers et en Roumanie pourront accompagner la pape dans son voyage.

Une Église réconciliée avec les socialistes

Pour l'Autriche, pays qui compte 6,5 millions de catholiques, soit plus de 87 % de la population, la visite de Jean-Paul II – la première d'un souverain pontife depuis deux cents ans – est importante à plus d'un titre. Il est significatif qu'elle ait lieu à ce moment de l'histoire du pays, gouverné depuis treize ans par les socialistes. Nombreux sont ceux qui disent même que cette visite n'aurait pas pu intervenir plus tôt.

L'Eglise catholique d'Autriche, suivant la bonne tradition de la très catholique monarchie des Habsbourg, avait gardé, après la chute de l'empire, des relations très étroites avec le pouvoir étatique. Le « catholicisme politique », à son apogée sous la Ire République avec un prêtre, Mgr Ignaz Seipel, à la tête du *gouvernement (1922 à 1924, et* 1927 à 1929), avait discrédité l'Eglise catholique en Autriche, notamment aux yeux des socialistes. Pour eux, Seipel *était* un « prélat sans pitié ».

Au cours des dix dernières années, la position de l'Eglise a été bouleversée. Le mérite en revient au Cardinal Koenig, archevêque de Vienne depuis 1956, qui a réussi à réconcilier l'Eglise avec le socialisme, au prix, il est vrai, d'un affaiblissement de son influence politique. En 1975, lorsque le gouvernement décida de libéraliser l'avortement, l'opposition massive *de l'Eglise fut balayée sans* la moindre hésitation par les socialistes.

La polémique récemment ouverte par les jeunes socialistes autour de l'utilité de la visite du pape et de sa politique en Amérique latine a été étouffée très vite par les dirigeants socialistes eux-mêmes.

Jean-Paul II aura, entre autres, une mission très spéciale à remplir à Vienne : commémorer le souvenir d'un de ses compatriotes les plus illustres, le roi Jan III Sobieski *(1674-1696), qui avait « sauvé la chrétienté »* en libérant Vienne assiégée depuis plusieurs mois par les Turcs, en 1683. Le pape ira se recueillir dans une petite église du Kahlenberg, colline à l'est de Vienne, érigée à la place d'un couvent où Jan Sobieski avait entendu la messe le 12 septembre 1683, à la veille de la grande bataille.

WALTRAUD BARYLI.

SEULS LES PRÊTRES PEUVENT CÉLÉBRER L'EUCHARISTIE rappelle la Congrégation pour la doctrine de la foi

La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi adresse à tous les évêques de l'Église catholique une lettre *« sur quelques questions concernant le ministre de l'Eucharistie »*, rendue publique jeudi 8 septembre.

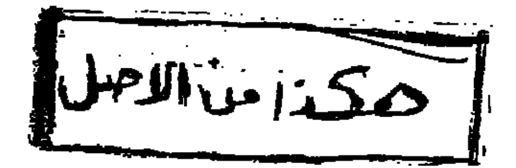
Cette lettre, signée par le cardinal Joseph Ratzinger préfet de la Congrégation, précise les raisons pour lesquelles évêques et prêtres *sont seuls habilités à réaliser le « sacrifice eucharistique »* et à en présider la célébration. Elle rappelle que seules les personnes auxquelles a été conféré le sacrement de l'ordre sont en charge d'un ministère qui assure *« la réalité de la poursuite du rôle des apôtres »*. Parmi les pouvoirs auxquels les laïcs ne peuvent donc prétendre figure celui de célébrer l'Eucharistie qui ne peut être confié sur délégation d'une communauté.

Cet appel à la vigilance s'explique par la raréfaction des prêtres, qui prive de plus en plus de communautés catholiques de célébrations eucharistiques. Certaines d'entreelles en sont venues à penser qu'elles pourraient désigner un président habilité à célébrer le sacrifice du Christ et qu'elles ne feraient en cela que retrouver un pouvoir qui leur appartiendrait.

Selon la Congrégation pour la doctrine de la foi, cette attitude bouleverserait la structure apostolique de l'Église et aurait tôt fait de refermer les communautés de fidèles sur elles. L'Eucharistie risquerait de se réduire à un repas fraternel, alors qu'elle doit demeurer *« le sacrifice du Fils de Dieu »*.







CARNET

Naissances

– Dominique POLLIART, Frédéric METZINGER, son époux, et Fabrice ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien METZINGER.

Le 4 septembre 1983.
5, rue du Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.

– Christophe et Claude PALLEZ, et Laure ont la joie d'annoncer la naissance de

Diane,

le 3 septembre 1983.
72, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mme GARRETA,
née Bernadette Bosc,

avec

M. Robert TENGER,
avocat à la cour d'appel de Paris.

Paris, le 12 juillet 1983.

– Le professeur et Mme Jacques CALLOT sont heureux d'annoncer que le mariage de leur fils

Jean-Louis

avec

le docteur **Véronique STAEHLING**

a été célébré dans l'intimité en l'église réformée de Royan (Charente-Maritime), le 1er septembre 1983.

35, rue Schweighaeuser,
67000 Strasbourg.

Décès

– Jeannine Achard-Méadel
et Lucien Méadel,
Cécile et Juliette Méadel,

Et toute leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père et parent,

Paul ACHARD,

survenu à Marseille le 7 septembre 1983 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Marseille. Gardanne.
20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– L'ingénieur général de l'armement René Andran et ses enfants,
M. et Mme Yves Scouarnec
et leurs enfants,

Et toute la famille,
font part du décès, dans sa *quatre-vingt-dix-septième année*, de

Marie-Thérèse AUDRAN,
née Parrot,

leur mère, grand-mère et parente.

Un service religieux sera célébré le lundi 12 septembre 1983, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Beauregard, avenue des Etangs à La Celle-Saint-Cloud.

L'inhumation aura lieu à La Rochelle dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue des Gressets,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
3, domaine de Bel-Ebat,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Rodez. Paris. Nice.
Les familles Bousquet, Delmas, Julien, Loubière,
Et ses amis,
font part du retour en la maison du Père de

M. le chanoine
Hadrien BOUSQUET,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien vicaire de Cransac et Millau,
ancien aumônier clandestin du S.T.O.,
collaborateur de Mgr Rodhain
au Secours catholique.

Les obsèques seront célébrées en la cathédrale de Rodez le samedi 10 *septembre 1983 à 14 heures.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Le chanoine Hadrien Bousquet, qui était né le 11 juin 1900 à Rodez, fut l'un des premiers prêtres-ouvriers en France. Après divers ministères dans le bassin houiller aveyronnais et à Millau, et un passage chez les franciscains, il est prêtre-ouvrier de 1937 à 1940. Cette forme d'apostolat lui vaut d'être envoyé en Allemagne par le cardinal Suhard et par Mgr Rodhain, aumônier général des prisonniers de guerre. Requis pour le S.T.O., il travaille manuellement tout en assurant son ministère dans la clandestinité.

*Accusé d'avoir saboté des installations, faci*lité des évasions et reconstitué un mouvement clandestin, Hadrien Bousquet est expulsé en 1944 et rejoint la France. Il est reçu par le maréchal Pétain, qui désirait s'informer des conditions de travail en Allemagne.

Chargé, en 1945, du service « malades » du Secours catholique, il deviendra, en 1948, aumônier d'un collège de jeunes filles à Nice.

Auteur de plusieurs écrits (« le Monde » du 13 janvier 1982), le chanoine Bousquet laisse le souvenir d'un prêtre au caractère vif, extrêmement attentif aux autres et débordant de bonté. – H. F.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Rose-Marie Daladier,
sa femme,
Marc et Martine Daladier,
son fils et sa belle-fille,
Jean Daladier,
son frère,
Anne, Nathalie Daladier et Cécile Soulier, ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DALADIER,
avocat à la cour de Paris,

survenu accidentellement en montagne le 22 août 1983, à Chamonix.

Les obsèques ont eu lieu à Tonnerre, dans l'intimité.

– Mme Raymond Deloye,
M. et Mme Jean Deloye
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Deloye
et leurs enfants
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond DELOYE,

survenu à Besançon, le 31 août 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 septembre, à 14 h 30, en la basilique de Saint-Ferjeux, à Besançon, et l'inhumation à Etrepigney (Jura).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard Roquelaure,
32000 Auch.

– Mme Georges Drouard,
son épouse,
M. et Mme Alain Drouard
et leurs fils,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Georges DROUARD,

survenu le 6 septembre 1983 à Boulogne.

L'incinération aura lieu le 15 septembre, à 9 h 30, au colombarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue Crozatier,
75012 Paris.
16, rue Parrot,
75012 Paris.

– La famille Gosset,
La direction
Et le personnel de la société Champagne Gosset
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne GOSSET,

directeur général
de Champagne Gosset,
survenu à Paris le 22 août 1983, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris, et l'inhumation, le même jour, à Ay-Champagne, dans le caveau de famille.

14, rue d'Andigné,
75116 Paris.

Champagne Gosset,
B.P. 7, 51160 Ay-Champagne.

Bureau de Paris,
38, avenue Marceau,
75008 Paris.

– Josette Lagaize-Pisano,
Les amis de la librairie la Puce à l'oreille dans le quatrième arrondissement,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marc LAGAIZE,

survenu brutalement, le 27 juillet 1983, à Ischia en Italie.

– Le professeur André Lambling,
son époux,
Janine et Jacques Badoz,
Béatrice et Claude Lambling,
Noëlle et Max Thibault,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Le docteur Pierre Lambling,
son beau-frère,
Les familles Chaumier, Lambling, Lichtenberger, Contamin, Priestley, Regnault, Reussner, Wagner,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne LAMBLING,
née Le Grand,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, le 4 septembre 1983.

L'inhumation a eu lieu, le 9 septembre 1983, au cimetière de *Flins*-Neuve-Eglise dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Robert Christophe,
M. et Mme J.-J. Lorch,
Leurs enfants,
Et toute la famille,

profondément touchés par les marques de sympathie des personnes qui *se sont* associées à leur grand chagrin lors du décès de

Robert CHRISTOPHE,
historien,

et dans l'impossibilité de répondre à tous, expriment leurs vifs remerciements et leur reconnaissance émue à
Ses amis,
Ses confrères,
Ses compagnons de captivité,
Ses lecteurs.

41, avenue de la Porte-de-Villiers,
92200 Neuilly.

– La direction de Korean Air Lines

Et tout le personnel

tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie et leur amitié devant le drame qui a endeuillé toute l'aviation civile.

– La famille et les amis de

Véronique PIAU,

décédée le 29 juillet 1983 à l'âge de vingt et un ans, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur par leurs prières, leurs pensées, leurs présences et leurs envois de cartes de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

« Après les épreuves de son âme, elle verra la lumière et sera comblée. »
(Isaïe 53, II.)

Messes anniversaires

– Pour célébrer le premier anniversaire du martyre du

président Bachir GEMAYEL,

une messe de requiem sera célébrée à sa mémoire, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, le dimanche 11 septembre 1983 à 11 heures.

Tous les Libanais et leurs amis sont invités à y participer par la fidélité au souvenir et à la prière pour le cher Liban.

– Pour le premier anniversaire du décès de

S.A.S. *la princesse* Grace de Monaco,

une messe sera célébrée à sa mémoire le mercredi 14 septembre 1983, à 11 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

De la part de l'ambassade de la principauté de Monaco en France.

Communications diverses

– Le prix annuel de la
FONDATION VERLOT
a été décerné le 7 septembre au cours de la séance de clôture du Congrès international du froid, au Palais des congrès.

C'est un Hollandais,
M. VAN BEEK,
qui en a été l'heureux lauréat pour ses travaux concernant le froid dans le domaine scientifique.

Cérémonies religieuses

– La traditionnelle cérémonie de HAZKARA, dédiée aux victimes sans sépulture de la déportation, aura lieu le dimanche 11 septembre 1983, à 10 h 30, *au mémorial* du Martyr *juif* inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris.

MM. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, Jacques Lazarus et Orfus prononceront une allocution.

LÉGION D'HONNEUR

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur :* M. Pierre Martelli.

Sont promus *officiers :* MM. Marcel Garand, Gaston Giffey, Jacques Orbegozo, Laurent Preziosi, Paul Vittori.

Sont nommés *chevaliers :* Mme Marie-Jeanne Antoni, M. Jean Carbone, Mme Marie Carlotti, MM. Pierre Franceschi, Joseph Garion, Jean Guichard, François Mondoloni, don Jacques Nicoli, Charles Santarelli.

DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers :* MM. Jean-Baptiste Bellec, Emile Bernard, Roger Lorieau, Saül Orlanducci.

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Pour être bien...
ABS « Centre de soins »
– Relaxation
– Détente psychocorporelle
– Massage méthode Migne exclusive
– Accueil chaleureux
(Hommes et femmes)
18, rue Madeleine Michelis
92200 NEUILLY
Tél. : 624.43.52

Gaschgaï Assad-Baghi*
–20% SUR TOUS
Jusqu'au 12 novembre
LES TAPIS D'ORIENT
Crédit gratuit 6 mois à partir de 3500F d'achats**

En matière de tapis d'Orient, il y a le vrai et ce qui paraît vrai. Seul l'initié sait percevoir la différence. C'est pourquoi, même lorsqu'il *s'agit* de tapis persans, *notre* acheteur François Ollivier, expert auprès des douanes françaises, multiplie les exigences.

Aujourd'hui, il est un des rares Français à aller sur place, en Iran. Et à juger sur pièce. Chaque tapis qu'il vous propose satisfait tous les critères qui justifieront votre investissement : qualité de nouage, ancienneté, dessins uniques, coloris...

Ainsi il a constitué une collection inimitable par sa richesse, sa diversité, son histoire. Toutes qualités qui permettent au Bon Marché de s'affirmer premier spécialiste de tapis d'Orient et de tenir son rang en multipliant sur chaque achat les preuves de confiance.

Par exemple, le Bon Marché reprend à trois fois leur prix d'achat les tapis d'Orient qu'il a vendus il y a dix ans et plus, *s'ils* comptent au moins 250000 noeuds au mètre carré.

**220x148. Ce tapis Persan ancien 19e siècle à triple médaillons et décor de «Boteh» a été noué par l'une des tribus Gaschgaï de la province du Fars.*

AU BON MARCHÉ
Rive Gauche
Sèvres-Babylone. Paris

** Après acceptation du dossier par la banque Sofinco et apport personnel 20%. Frais de crédit (sauf assurance V.I.M. facultative) pris en charge par le Bon Marché.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

REGARDS

Dinard : la mer en bobines

ON connaissait les festivals de films de voile, notamment celui de La Rochelle. Voici désormais le Festival du film de mer, plus vaste, plus ouvert, plus profond et finalement réellement justifié : sous les carènes la mer, derrière les voiles l'océan, ce « support » que l'on a trop tendance à oublier depuis que les multicoques de course ont ramené l'événement au ras des flots.

On ne comble pas un tel vide sans créer des turbulences, ni connaître des fortunes de mer, et ce festival *nouvelle formule, qui s'est déroulé à* Dinard du 1er au 4 septembre, dans la foulée d'un festival beaucoup plus grand public lancé en 1978, n'a pas échappé à la règle.

Jean-Claude Weisz, son créateur, actuellement directeur de l'office du *tourisme de Dinard, a confié cette* année la « cogestion » du festival à la Guilde européenne du raid pour cette grande première, avec attribution de trois prix aux meilleures réalisations.

Dès lors, on peut s'interroger. Comment concevoir qu'un festival qui tient à conserver l'image « mer » attribue des prix qui sont en fait des Voiles d'or, d'argent et de bronze ? Comment expliquer l'absence, parmi les concurrents, de films comme *le Triangle de Mimizan, Un amour plein d'arêtes, Gauloises III en Patagonie*, et la présence injustifiée de quatre courts métrages de surf aux images conventionnelles pour la plupart, celle d'un film de recherche datant de 1976 et supportant mal le vieillissement, *l'Opération Famous*, et une tentative d'approche du bassin de carène de Paris, *Similitudes*, incomplète, superficielle et hâtive ?

Il apparaît que, pour une première année, les concepteurs ont été pris par le temps, et la présélection s'en ressent : pas de films italiens, les seuls étrangers présents étant les Anglais et les Américains ; pas de films industriels – certains, comme celui d'Elf, tournés autour de plates-formes pétrolières, méritant mieux qu'un accessit ; une actualité faible, *Famous* datant de 1976 ; un film de l'émission de FR 3, « Thalassa », n'étant présenté, pour d'obscures raisons ; deux réalisations du même cinéaste, Olivier Girard, se trouvant en compétition avec dix-neuf autres films, alors que l'excellent documentaire tourné sur la construction d'une jonque et sur son convoyage vers l'Europe était absent de Dinard... Il n'en reste pas moins que ce festival doit vivre en s'améliorant, et les raisons mêmes des difficultés d'élaboration – films dispersés, réalisateurs indépendants peu organisés, secteur éclaté – justifient à elles seules son existence en tant que coordonnateur et censeur. Les films primés par un jury de huit personnalités, sous la présidence éclairée de l'écrivain Paul Guimard, n'ont toutefois pas démérité. La Voile d'or a été attribuée à *Ghost of Cap Horn*, réalisé par Keith Critchlow à partir d'extraordinaires documents d'époque. On y voit notamment des clippers, derniers grands voiliers des océans maudits, traverser d'épiques tempêtes au gré des déferlantes, roulant d'un bord sur l'autre, les voiles déchirées et le pont recouvert d'eau. On y voit encore la construction d'un de ces monstres en bois autour des années 50, menée à la manière d'une gigantesque partition musicale, chaque ouvrier travaillant comme un orfèvre. Malheureusement, entre ces deux grands moments, dus à la caméra d'un autre, le réalisateur s'est cru obligé de meubler sans discernement, et c'est bien dommage. A sa manière, *Aldabra* – réalisé par le Français Claude Pavard et qui a obtenu la Voile d'argent, – est un produit mieux fini, l'écosystème de cette île des Seychelles, où pullulent encore les tortues, étant assez bien défini. On aurait pu toutefois se passer d'une interview sans saveur d'un dirigeant du Museum tenant des propos relevant plus d'un office de tourisme que d'un véritable savant. La Voile de bronze échoua à l'excellent film d'Al Gidding, *Underwater World*, composé des meilleures séquences sous-marines tournées par le spécialiste du genre. Au menu, les requins blancs, les plus dangereux du monde, une baleine et son bébé, et quelques séquences de films réalisées par le « maître », James Bond et *Deep*... Le jury devait toutefois attribuer deux prix supplémentaires, nés certainement d'un manque de consensus entre les différents membres.

Le désormais traditionnel prix spécial, que l'on ferait mieux d'appeler le prix de l'embarras, était attribué à *Fortune de septembre* », d'Olivier Girard, sur la pêche au thon en Méditerranée. Excellent film, plein d'humour, d'accent et de soleil, sorte de « pagnolade » marine s'écoulant à la vitesse du pastis, entre la boule et le cochonnet. Un prix Jeunesse et Mer récompensait un film de surf drôle et pétillant, *Sea Flight*, de Ron et Bob Condom, où les surfers savent tomber avec panache. Patrick Edel, le délégué général de la Guilde européenne, songe déjà à 1984 : « *Nous allons surtout travailler à la présélection des films, qui va s'opérer dès la rentrée, avec toujours le même axe, la connaissance globale des choses de la mer.* » Ce n'est certainement pas pour déplaire à Paul Guimard...

DOMINIQUE GAUTRON.

Lascaux : visites à guichets fermés

LASCAUX *revisitée, vingt ans* après. La « chapelle Sixtine de la préhistoire », fermée au public en 1963, renaît sous forme d'un fac-similé aménagé à 150 mètres de l'illustre modèle. Depuis le 18 juillet, les copies conformes de la Salle des taureaux et du « diverticule axial », réalisées selon les techniques en vigueur, voilà dix-sept mille ans, ont attiré près de quarante-cinq mille personnes. Un afflux dont la commune de Montignac, gros bourg de trois mille âmes assoupi sur la Vézère, aimerait tirer parti. Mais toute médaille a son revers : les mêmes causes produisant les mêmes effets, Lascaux II ne risque-t-elle pas de faire les frais de sa fidélité à l'original ? Les maladies « verte » (algues) et « blanche » (calcite) qui rongeaient les peintures rupestres de la grotte interdite résultent du réchauffement, du gaz carbonique et de la pollution bactérienne, apportés par les visiteurs. Epargneront-elles la réplique ?

Lascaux revit. M. Marcel Ravidat aussi. La découverte fortuite, un jour de septembre 1940, de la cavité qui mène à la grotte a scellé son destin. Aujourd'hui ce colosse à la démarche chaloupée et à la voix de stentor promène sa truculence sur le site de Lascaux II. Lorsque l'idée a *germé, il n'y croyait guère. Dix ans* plus tard, Marcel, Périgourdin bon teint, balaie la moindre objection d'un geste ample : « *Un seul mot : Chapeau !* »

Le public ne s'y trompe pas. Dès l'ouverture, à 9 heures, une centaine de personnes prennent d'assaut le guichet du syndicat d'initiative de Montignac. Depuis le 18 juillet, Lascaux II accueille chaque jour mille cinq cents à deux mille visiteurs. Un succès qui a surpris par son ampleur. Attente de trois ou quatre heures, candidats refoulés par centaines, la régie départementale du tourisme a décidé d'y mettre bon ordre. Seul le syndicat délivre désormais les mille six cents billets quotidiens.

Sur place, cinq jeunes guides canalisent patiemment le flux : toutes les dix minutes, une quarantaine de « lascauphiles » se pressent dans le sas muséographique, antichambre d'une visite commentée de quarante minutes. Guetté par l'extinction de voix, Thierry, étudiant en électronique, s'apprête à emmener son neuvième groupe de la journée. « *Je vais encore finir sur les rotules, mais peu importe*, confie-t-il avec un sourire radieux, *Lascaux c'est ma passion.* »

Avant 1963, cent dix mille personnes s'associaient chaque année à la « danse de l'esprit » célébrée par Georges Bataille. A la fin de cette année, après moins d'un semestre d'exploitation, le fac-similé pourrait approcher ce total. Une manne pour Montignac ? « *Un apport incontestable*, estime M. Gérard Burg, un hôtelier affable et chaleureux. *Il faudrait faire preuve de mauvaise foi pour nier que nous figurons parmi les premiers bénéficiaires.* »

Voilà vingt ans, la fermeture du site avait porté un rude coup à l'économie locale, contraignant deux des sept hôteliers de la commune à mettre la clé sous la porte. Grotte ou pas, les établissements montignacois, guère plus de cent lits au total, affichent complet chaque été. « *En revanche*, précise M. Burg, *l'impact se fait sentir sur la restauration et le bar. D'autant que la délivrance des billets en ville conduit les touristes à s'y arrêter, au lieu de filer tout droit sur le site.* »

Encore faudrait-il que le commerce local saisisse la balle au bond. La trentaine, chevelure brune et visage anguleux, M. Jacques Marty préside le DECLIC, association réunissant une quinzaine de commerçants. « *Il faut donner l'envie de rester à Montignac*, explique ce fleuriste, *d'y flâner, d'y faire quelques achats. La recette ? Aménager les rues, les jardins, rénover les vitrines. Je l'ai fait, mon chiffre d'affaires a progressé de 20 %.* » Mais M. Marty avoue, à mots couverts, qu'il redoute l'attentisme, le manque d'audace de certains de ses collègues.

Les vertus de l'empirisme

Dans sa petite guérite de sapin, nichée à l'ombre des chênes et des châtaigniers, à deux pas de l'entrée de Lascaux II, Annie ignore ce genre d'inquiétude. Pour elle, les affaires tournent. Livrets consacrés à l'art préhistorique, diapositives, cartes postales, la rupture de stock menace. Ici, l'intendance peine à suivre : une affichette hâtivement rédigée à la main invite le groupe de 14 h 30 à se réunir face aux barrières métalliques. Une bonne dose d'improvisation, un doigt de bonne humeur, une pincée de fatalisme, voilà le secret de Lascaux II. « *L'empirisme triomphe*, admet bien volontiers M. Daniel Debaye, directeur du tourisme de Dordogne et coordonnateur du projet. *Fin septembre, nous dresserons le bilan de la phase expérimentale avant de nous attaquer aux questions cruciales : le stationnement des véhicules et la pose éventuelle d'une climatisation.* »

Lascaux (bis) résistera-t-elle mieux au flot humain que son aînée dix-sept fois millénaire ? Là encore, on verra bien. Le lundi, jour de fermeture, Monique Peytral examine ses peintures murales, fruit de six années d'un travail époustouflant de minutie. Certes, le fac-similé a connu deux alertes : l'apparition de moisissure en cours de chantier et une poussée de chaux, l'un des éléments constitutifs du support, due à la condensation. Une projection d'eau formolée dans le premier cas, un film protecteur de résine acrylique et l'ouverture d'un nouveau conduit d'aération dans le second, ont suffi à circonscrire le péril. « *Des remèdes connus, une surveillance constante, il n'y a pas péril en la demeure*, explique l'artiste. *Et puis, en cas d'incident, nous aurions moins de scrupules à retoucher la copie que l'original.* »

Soumise à l'épreuve de la chaleur et de l'affluence, Lascaux II tient le choc : « *Ne soyons pas prétentieux au point de conclure, après un mois d'exploitation*, prévient M. Debaye, serein. *Mais l'expérience montre que le support réagit bien, capte l'humidité. Ce qui donne de la chaleur aux fresques, de l'intensité aux ocres brun, jaune et rouge. D'où une ressemblance accrue.* » Merveilleux paradoxe et juste retour des choses : le mal qui a rongé Lascaux – la présence de l'homme – semble vouloir, en quelques semaines, parer la réplique de la patine des siècles.

VINCENT HUGEUX.

* Renseignements au (53) 51-93-03.

Déception aux Antilles

La Métropole n'a pas pris le large

LES espoirs nés de la mise en place du contrôle des changes n'ont pas été concrétisés dans les Antilles françaises, et notamment en Guadeloupe (1). Et les Américains, malgré la montée du dollar, n'ont pas pris le relais. Principales victimes : les grands hôtels. Ils sont les locomotives du tourisme local, la première industrie de l'île avec un peu plus de 50 % de la production intérieure brute, le premier employeur puisqu'il fait travailler, directement ou indirectement, 7 500 personnes soit 10 % de la population active au travail. Si le tourisme s'essouffle, c'est toute la vie qui est ralentie.

Tout se présentait pourtant très bien fin mars début avril au moment de l'annonce du plan de restructuration. La campagne de promotion pour l'été était déjà engagée, et tous les hôteliers ou presque se frottaient les mains. La décision gouvernementale allait donner un coup de pouce supplémentaire et décisif. L'année 1982 avait été une bonne année avec une croissance de 14 % par rapport à l'année précédente. L'année 1983 promettait de faire mieux. Effectivement, dans les jours qui suivirent, tous étaient envahis d'appels téléphoniques de voyagistes. « *Devant cette avalanche, on se demandait où on va se mettre la tête* », raconte M. Torez Fiston, président de la chambre syndicale des hôtels de tourisme qui rassemble tous les grands hôtels et directeur du Novotel Fleur d'Epée, au Gosier.

Trois semaines plus tard sonnait l'heure du désenchantement. Le rêve était passé. Les annulations se succédaient en rafales. Entre-temps, à la demande des organisateurs de voyages, des aménagements avaient été apportés au contrôle des changes. « *Ce qui veut dire que nous ne jouons qu'avec notre promotion.* » Et les résultats se situeraient plutôt en dessous de ceux de 1982. En juin, des hôtels n'ont eu qu'un taux de remplissage de 40 % contre 70 % l'année précédente. On avance, pour certains, le chiffre de 1,5 million de francs de perte.

FRANCIS GOUGE.

(Lire la suite page 14.)

(1) La situation de l'hôtellerie en Martinique est plus délicate. Elle continue de payer la grève très dure qui l'a affectée en mai dernier. Un exemple révélateur : l'hôtel Frantel n'avait, en juillet, qu'un taux d'occupation de 36 %. La Guadeloupe en a subi le contre-choc, certains clients qui avaient prévu de faire le combiné des deux îles ayant annulé leurs réservations.

Le Bordeaux dont on rêve !

« UN Bordeaux Bourgeois Supérieur au goût de framboise et qui vaut bien des grands de Saint-Estèphe... » Qui ne rêverait pas de dénicher un vin pareil pour 25 F seulement ? C'est l'une des découvertes du Palmarès 1983 des 330 meilleurs vins de propriétaires, goûtés par Gault-Millau. Le **Gault-Millau « Spécial Vins »** de septembre, un numéro de 240 pages, plein de trouvailles comme celle-là.

RÉSIDENCES
Campagne · Mer · Montagne

LE CANNET (Alpes-Marit.)
2 pces, entièr. ref. à neuf, 48 m² + balcon plein sud. Parking + cave. 300 000 F.
Tél. (93) 88-82-42

A Cassis, belle villa provençale, 210 m², 500 m de la Méditerranée, sur terrain en hauteur, 1.100 m² arboré. Px 1.690.000 F.

A Gordes, face au Lubéron, maison pierres, 120 m². Séjour, 3 chbres, 2 s.d.b. + garage, sur 14.000 m². Parfait état. Px 950.000 F, frais réduits.

GORDES IMMOBILIER
84220 GORDES (90) 72-00-70

Mts de Vaucluse. Mazet restauré, sur 2,5 ha, très belle vue, bel env. Petit séj., cuis., 2 ch. Pour amoureux du calme. Px 275.000 F.

A GORDES, maison pierres 120 m², séj., 3 ch., 2 s.d.b. + gar. s/14.000 m². Parf. état. Px 950.000 F, fr. réduits.

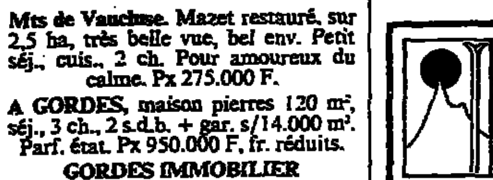
GORDES IMMOBILIER
84220 Gordes (90) 72-00-70

210 km SUD PARIS
Proche LA CHARITÉ-SUR-LOIRE (58) FERMETTE à rénov. 2 p. princip. Écuries, grange, grenier aménageable. Poutres, cheminées. Terr. clos 700 m².
RICHMOND IMMOBILIER,
19, rue de Charleville, 58000 NEVERS
(86) 59-45-47.

MAISON DE MAITRE
BONNY-SUR-LOIRE (Loiret)
Sur un étage + grenier. Surface = + 600 m². Très bon état. Toiture et crépi refaits, 2 ans. 22 ha de terrain dont 11 ha de bois clos d'un seul tenant.
PRIX SOUHAITÉ : 1 900 000 F.
Tél. : (93) 88-82-42.



VACANCES-VOYAGES



MOLINES (Alpes du Sud). 1750 m - 2450 m. Station village au cœur du parc naturel du Queyras. Un lieu privilégié (300 jours de soleil par an). Promenades sans limites dans un pays qui a su préserver sites et traditions. Tous types d'accueil. Avant vos prochaines vacances d'été, demandez une documentation au Bureau du Tourisme. 05390 Molines en Queyras. Tél. : (16.92) 45.83.22.

VACANCES EN SEPTEMBRE dans le PARC NATIONAL du MERCANTOUR sous le SOLEIL de la COTE d'AZUR. Dénommée la « SUISSE NIÇOISE » la région de St-MARTIN-VÉSUBIE vous OFFRE calme, fraîcheur dans la MONTAGNE à 60 km de NICE, alt. 1.000 m. Nombreux HOTELS, CHALETS, STUDIOS et APPARTEMENTS meublés. RÉDUCTION de 30 à 40 % en SEPTEMBRE et hors vacances scol. SKI ALPIN et de FOND, promenades, excursions, tennis, piscine chauffée. Écr. S.I. St-MARTIN-VÉSUBIE, 06450. Tél. (93) 03-21-28.



LAC LÉMAN - MORGES
Hôtel du Mont-Blanc au Lac
Situation tranquille directement au bord du lac.
Restaurant français - Snack - Bar - Dès 50,00 F.S. avec petit déjeuner.
Arrangements forfaitaires avantageux.
Tél. : 1941/21/71 - 27/07 - Télex 26 572.

HÔTELS

Côte d'Azur

HOTEL BEAU SÉJOUR ***
Rue des Fauvettes, 06404 CANNES-CEDEX
Tél. : (93) 39.63.00 - Télex 470975
Prix spéciaux selon durée du séjour
Proche centre ville, plages et Suquet
Jardin. Piscine. Restaurant. Garage.

06502 MENTON. B.P. 142 Hôtel Carlton ** NN bd mer, ttes chambres, vue mer, bains, douches, w.c., demi-pension. Téléphone : (93) 57-74-40.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES
Découvrez le petit hôtel de charme du Luberon. Haut confort, calme, cuisine de femme et de marché. Week-end ou séjour. Piscine dans l'hôtel. Tennis, équitation à proximité.
MAS DE GARRIGON***
Roussillon 84220 Gordes.
Tél. : (90) 75-63-22.
Accueil : Christiane RECH.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
HOTEL CHATEAU DES ALPILLES
Ancienne route du grès 13210
Saint-Rémy-de-Provence (90) 92-03-33
Télex : Alpille 43 1487 F
Vieille demeure au milieu d'un parc ombragé aux arbres séculaires. Tout confort. Téléy. Ascenc. Tennis. Pisc. Séminaires au printemps et en automne. Bungalow luxueux possibles. Long séjour.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)
LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08
Chambres et duplex avec cuisinette. 2 à 6 pers. Tarif hiver spécial septembre.

Voyages d'affaires

MARSEILLE-LYON
Hôtels neufs, ultra-modernes, insonorisés, situés au cœur des quartiers d'affaires, proches d'une station de métro :
HOTEL CASTELLANE, 31, rue du Rouet
13006 Marseille, Tél. (91) 79-27-54
Métro Castellane
HOTEL de CRÉQUI, 158, rue de Créqui
69003 Lyon, Tél. (7) 860-20-47
Métro Place Guichard

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés
Réservation : 41-32-333 VENISE
Télex : 411150 FENICE I
Directeur : Dante Apollonio.

مكذا من الاصل

UN VOYAGE D'AUTOMNE

Bruxelles la bilingue

PRESQUE toujours des exclamations et quelques rires marquent l'étonnement ; de discrets sourires les suivent, vite affectueux. On s'attend tellement à autre chose ! Heureusement que la statue n'est pas celle d'un colosse : comment alors manifester sa surprise ? Le sculpteur lui-même fait un clin d'œil au passant, et c'est là, peut-être, qu'il y a le plus d'humour. Artiste chevronné, Jérôme Duquesnoy, composant en 1619 une œuvre toute de spontanéité, se serait bien défendu d'imposer un tel symbole à la ville. Sa fontaine le devint malgré lui. Le petit bonhomme de bronze, témoin un rien impertinent de la verve des habitants, est aisément pardonné. Le Manneken-Pis reçoit les hommages du monde entier, sous la forme de costumes et d'uniformes taillés à ses dimensions lilliputiennes. La garde-robe de près de quatre cents habits est précieusement conservée dans la Maison du roi.

On est là dans ce que les Bruxellois – ironie encore, ou juste appréciation des niveaux, tout relief ici prenant de l'allure – appellent le bas de la ville. L'histoire, les traditions, le folklore y trouvent refuge et se faufilent partout. Surtout dans l'îlot Sacré, s'identifiant au passé de la cité. Au centre, la Grand-Place, « *le plus beau théâtre d'Europe* », ainsi que la nommait Cocteau. On y entre littéralement comme dans un décor, somptueux, inattendu, où les dorures, en soulignant la finesse et la diversité de l'architecture, donnent encore de l'éclat à chaque détail.

Coup du sort, cet ensemble unique fut bombardé par le maréchal de Villeroi, en 1695, sur ordre de Louis XIV. Il sera reconstruit selon les plans d'origine, au temps où les anciennes coopérations tenaient là leur assemblée. Les riches maisons du Renard, de la Louve, de la Brouette, celle dite « Au roi d'Espagne », pavoisées de drapeaux des confréries, servent naturellement de cadre, une fois par an, au cortège de l'Ommegang. Les fastes de la cour de Bourgogne ne sont pas loin : l'antique Brucsella des comtes de Louvain, à laquelle les ducs de Brabant donnèrent le décisif essor, revit son opulence de jadis.

Dans le prolongement de la rue des Bouchers, mais à la verticale, s'effile le beffroi de l'hôtel de ville. Tout autour, ruelles et impasses se recoupent en cours intérieures, conduisent à un estaminet, au théâtre de marionettes de Toone ou à ces lieux secrètement connus de tous les guides mais que ne fréquentent guère les locaux. La zone piétonnière s'étend de plus en plus, entoure la Monnaie et va finir place de Brouckère, chantée par Brel. En croquant un spéculoos acheté à la vénérable pâtisserie Dandoy, on flâne dans ce réseau de rues dont les noms si évocateurs signifiaient à une époque quelque chose : rue au Beurre, rempart des Moines, Vieux Marché aux grains, rue Fossé-aux-Loups.

Le mont des Arts, par lequel on rejoint le haut de la ville, fait la transition. Au-delà, l'espace s'organise différemment. Il n'y a plus la même intimité. Les vieilles façades, hautes et étroites, tenant à peine deux fenêtres, ce qui permettait quand même d'avoir pignon sur rue, font face désormais à des immeubles de verre et de métal. Les tours gothiques de la cathédrale cherchent en vain à équilibrer les perspectives. Fief des antiquaires, le quartier des Sablons a été lui aussi très restauré : et dans une ville où chacun rentre tôt chez soi, il s'endort toujours un peu plus tard...

Temple hindou

Au bas du palais de justice, qui ressemble à quelque temple hindou, s'étagent les Marolles, où le parler a une saveur particulière. La maison de Brueghel, rue Haute, accroche la chaude lumière que ce peintre de génie savait rendre. *Il y mourut en esquissant en songe*, et malgré les saignées, une dernière toile. Sans doute trouvait-il là une inspiration directe pour ses personnages exubérants ou pauvres, aux visages pleins et rieurs toujours prêts à suivre quelque kermesse. Place du Jeu-de-Balles se tient le matin un marché aux puces ; si la brocante se vend, l'esprit alerte des « placiers », lui, ne s'achète pas.

Bruxelles proprement dite est petite ; la ceinture de boulevards qui l'enserre délimite d'autres communes. La mosaïque qui s'est formée a dû suivre le partage du pays. La querelle linguistique est aussi *baptisée frontière, pour l'atténuer.* Quel paradoxe pour la capitale de l'Europe, et dont la vocation internationale se renforça avec l'arrivée de l'OTAN, d'être, entre Wallons et Flamands, un enjeu convoité. Alors la ville est devenue officiellement bilingue, jusqu'aux plaques des rues.

L'avenue Louise donne enfin à la circulation de l'ampleur. Elle mène au bois de la Cambre, qui annonce l'immense forêt de Soignes. Sait-on que la veille de la bataille (la seule, bien sûr, celle de Waterloo), les troupes britanniques respectant la tradition disputèrent un match de cricket sur une des pelouses dite, depuis, des Anglais. En uniforme rouge, leurs officiers dansèrent en *face du parc royal, à quelques maisons* de celle où lord Byron devait venir s'exiler.

Ville verte par excellence, où la pluie avive sans cesse le carré de verdure que chaque maison « bel étage » possède à l'arrière, comme en cachette. Le Belge, le premier, sourit de son climat et s'étonne encore que dans un pays où on lave chaque jour le ciel il reste toujours aussi gris. Le procès est de parti pris ; il arrive que du haut de la butte du Lion, la « morne plaine » ondule jusqu'à l'horizon dans une belle lumière ! Les arbres eux aussi se déploient pour ainsi dire à l'infini ; chaussées et autoroutes ont été ouvertes dans les hêtraies de Tervueren. Certains hivers très rigoureux sur ces étangs, les enfants patinent et animent le paysage à la manière des silhouettes que les maîtres hollandais peignaient au fond de leurs tableaux.

Il faudrait, comme pour toutes les métropoles, décrire un circuit insolite, celui des cafés où l'amateur peut déguster en un seul soir plus de cent bières différentes, celui des créations d'Horta le visionnaire, ou celui de la paix qui entourait dans sa maison le philosophe Erasme.

Accusée à tort de ne valoir qu'une rapide visite, Bruxelles, au contraire, peut retenir plusieurs jours. Quel touriste en frottant le bras poli de la statue dédiée à un certain saint Serclaes, au bas de la maison du Cygne, n'a pas fait le vœu, parmi d'autres peut-être, d'y revenir ? Il n'y a plus qu'un moyen pour bien visiter : prendre le tramway qui, en s'engouffrant sous terre, s'intitule pré-métro.

Le vrai symbole, repris pour le Millénaire, serait celui de la façade classique de l'église Saint-Nicolas se réflétant dans l'acier étincelant des sphères de l'Atomium. Les bâtisseurs du Moyen Age ont rejoint dans leur conception de l'harmonie ceux de cette surprenante structure : malgré les ans et les modes, ni l'une ni l'autre n'a vieilli.

DOMINIQUE VERGNON.

Déception aux Antilles

(Suite de la page 13.)

On avance, pour certains, le chiffre de 1,5 million de francs de perte. Les mesures de restriction n'ont rien amené. Mais pis encore, ceux qui sont venus malgré les ponctions fiscales passées et à venir ne dépensent plus. Ils se contentent de la chambre et du petit déjeuner. Le petit déjeuner se présentant souvent sous forme d'un buffet, ils descendent plus tard pour « *sauter* » le repas du midi, et certains « *font même leur marché* » pour le soir. Ils vont aussi au supermarché et mangent sur la plage ou dans leur chambre. « *Ils ne prennent plus qu'un repas de loin en loin.* »

M. Alain Tochou, directeur régional de P.L.M., qui présida le syndicat des hôteliers pendant quatre ans, confirme, bien sûr, le moment d'euphorie né des mesures gouvernementales. « *On a crié au triomphalisme. On va doubler les 747. Les hôtels seront pleins... Mais, dès cette époque, j'avais déclaré que ça ne nous apporterait pas un touriste de plus à cause des ponctions fiscales, d'autant que nous restons une destination chère, pas tellement sur le plan hôtelier mais sur celui du transport, qui représente environ les deux-tiers du forfait chez les voyagistes* » Résultat : « *Les hôtels font sensiblement le même chiffre que les autres années.* »

« *Personne n'est complet* », renchérit M. Jean-François Guillon, directeur de *la Vieille Tour*, au Gosier. « *Les mesures pour les sorties de devises ont peut-être eu un peu de bon, mais les résultats ne sont pas du tout ceux qu'on pouvait attendre.* » Pourtant, malgré une chute de – 13 % *en gain, ces résultats seraient* plutôt meilleurs : + 12 % en juillet et un mois d'août linéaire.

Le Club Méditerranée, qui a toujours fait cavalier seul (il n'adhère pas au Syndicat des grands hôtels) est à la même enseigne. *La Caravelle*, à Sainte-Anne, la plus grosse de ses deux unités sur l'île, ne fait pas le plein. D'une capacité de 580 personnes, elle n'en accueillait que 300 environ, dont une centaine de Français en juillet et 140 en août.

« *Nous n'avons pas un métropolitain de plus... Et les gens calculent davantage* », constate M. Jean-pierre Roch, le chef du village. Alors, pour redresser la barre, le Club a rompu son superbe isolement et a proposé aux Gouadeloupéens une formule de forfait week-end pour laquelle les « *gentils membres provisoires* » bénéficient, du vendredi au dimanche, des mêmes avantages que les « *vrais* ». Les plus séduits par la formule ont été... les Martiniquais venus passer leur fin de semaine dans l'île sœur.

Les grands hôtels n'affichent pas complet pendant qu'Air France multiplie les vols, assurant *le plus grand train aérien ayant jamais existé* entre la Guadeloupe et la métropole. En juillet dernier, la compagnie a tranporté 23 846 passagers contre 22 794 en 1982, soit une augmentation de 4,6 %. Alors, où sont passés les touristes ? Dans les petits hôtels ?

« *La situation est plus mauvaise que l'année dernière* » déclare Juditha Darday, charmante patronne de l'*Acra*, un petit motel niché à l'entrée de Sainte-Année, par ailleurs vice-présidente de l'Association des petits hôteliers. Sous des tentes ? Le camping est encore un phénomène nouveau et marginal.

Il faut se rendre à l'évidence, cette année encore le gros des voyageurs aura été constitué par les Antillais de métropole eux-mêmes. « *Sur un vol, il n'y a pas trente clients pour nous* », note le président du Syndicat. De leur côté, les Américains, malgré la montée du dollar, n'ont pas pris le relais. « *L'été, ils ont la Floride, la Californie...* », dit M. Torez Fiston, qui ajoute : « *Ils restent essentiellement une clientèle d'hiver, de Noël à mars, ça n'a pas changé, que le dollar soit à 3 F ou à 10 F.* »

Pourtant, face au coût du transport et aux difficultés économiques, l'avenir du tourisme des Antilles françaises, pensent certains comme M. Alain Tochou, se trouve en Amérique. « *Si nous voulons conquérir ce marché, il faudra s'adapter : adapter notre nourriture, adapter notre clientèle, adapter notre façon de recevoir.* » S'adapter, c'est renoncer un peu. Leur faudra-t-il payer d'une part de leur identité la conquête de l'Amérique ?

FRANCIS GOUGE.

La Côte d'Azur à deux roues ?

De Toulon à Saint-Raphaël, sur 106 kilomètres, existe le tracé de l'ancienne voie ferrée devenue propriété du conseil général du Var, une plate-forme constituant un emplacement idéal pour aménager une piste cyclable dans un secteur où la circulation automobile rend souvent les déplacements à vélo désagréables, voire dangereux.

D'où en 1977 la création d'un syndicat sans doute inédit : le « Syndicat intercommunal pour la piste cyclable Toulon-Saint-Raphaël » ! Sa première réalisation fut une piste de 11 kilomètres entre Toulon, La Garde et Le Pradet. L'ambition de ses animateurs est l'adhésion des communes riveraines du tracé au syndicat, avec comme conséquence l'extension de la piste à l'est. Un tronçon Saint-Raphaël-Saint-Aygulf vient d'ailleurs d'être aménagé. A partir de cette « épine dorsale cycliste », on créerait des liaisons nord-sud, donc un véritable réseau au cœur de la Côte d'Azur, à proximité du rivage. Dans une remarquable brochure présentant ce projet exceptionnel, M. Orsini, président du syndicat intercommunal, évalue le coût d'un kilomètre d'infrastructure à 300000 francs. « *Trois francs par an et par habitant pour le vélo* », précise-t-il aussi. A ce prix, il sera difficile aux communes non encore adhérentes au syndicat de priver des milliers de résidents et de vacanciers du plaisir de pédaler...

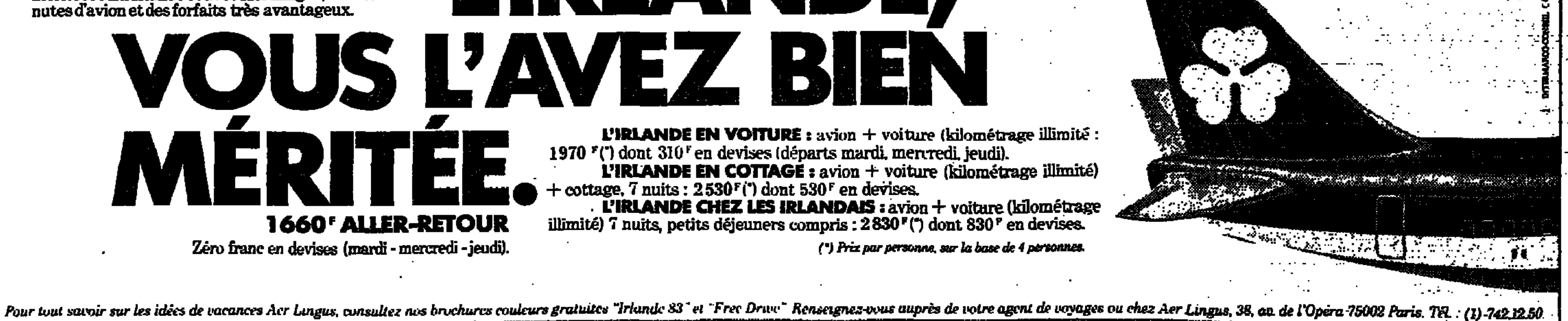
M. D.

AIRMALTA
Un ensoleillement sans pareil...
A votre porte, à votre portée.
L'archipel de Malte.
Le soleil... et le cœur sur la main.
C'est dans l'archipel de Malte que l'on trouve un des climats les plus «sûrs» de la Méditerranée
Vous vous y dorerez au soleil jusqu'à la tombée du jour, pour danser ensuite jusqu'au petit matin... en prenant le temps aussi d'apprécier l'hospitalité des Maltais, leur culture et leur histoire.
Airmalta, votre introduction à l'hospitalité maltaise.
2 vols hebdomadaires.
Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages ou AIRMALTA Champs Elysées 92 75008 Paris tél. (1) 563.17.53 ou Rue des Quatre Chapeaux 1 69002 Lyon tél. (7) 837.20.85

Plusieurs modèles de
SELLES PONEY
ART ET FER
Importation du MEXIQUE
125, rue du Théâtre
75015 PARIS
Tél. 575-15-97

Vive la Touraine !
« UN Touraine de vieilles vignes d'une qualité fabuleuse, due à un savoir-faire remarquable... » Qui ne voudrait pas mettre dans sa cave un pareil vin, pour 17 F seulement ? C'est l'une des découvertes du Palmarès 1983 des 330 meilleurs vins de propriétaires, goûtés par Gault-Millau. Le Gault-Millau « Spécial Vins » de septembre, un numéro de 240 pages, plein de trouvailles comme celle-là.

SEJOURS-SANTE EN ROUMANIE
En toute saison, combinez vos vacances avec un séjour "repos-santé" en ROUMANIE
Les cures de gériatrie et de physiothérapie, de 14 à 21 jours, sont administrées dans des hôtels de cure modernes et des cliniques réputées, sur la base du traitement de renommée mondiale du professeur Ana ASLAN.
Prix tout compris pour 14 jours, à partir de 4670 F (dont 715 F imputables sur le carnet de change).
Réservations auprès de votre agence de voyages habituelle.
Renseignements :
OFFICE NATIONAL DU TOURISME ROUMAIN
38, avenue de l'Opéra 75002 PARIS
Tél. 742.27.14 et 742.25.42
DOCUMENTATION
Je désire recevoir une documentation détaillée sur les cures de gériatrie du Professeur ASLAN.
NOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE



Pour tout savoir sur les idées de vacances Aer Lingus, consultez nos brochures couleurs gratuites "Irlande 83" et "Free Drive" Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou chez Aer Lingus, 38, av. de l'Opéra 75002 Paris. Tél. : (1)-742.12.50
Aer Lingus LES TAXIS VERTS POUR L'IRLANDE
LIGNES AÉRIENNES IRLANDAISES

Photo

Nouvelles couleurs

DANS moins d'un an, les firmes productrices de surfaces sensibles, en particulier Agfa-Gevaert, Fuji et Kodak, auront remplacé la quasi-totalité de leurs émulsions en couleurs par de nouveaux films. Jamais encore elles n'avaient réalisé une transformation aussi complète ensemble, dans le même temps. L'opération montre l'importance des découvertes photochimiques de ces dernières années, révélées au public fin 1982 lorsque Kodak annonça pour le printemps suivant le lancement de la Kodacolor VR 1000, la première émulsion atteignant la sensibilité de 1000/31° ISO, soit deux fois et demie plus que les pellicules les plus sensibles de la marque (Kodacolor et Ektachrome 400).

Les progrès réalisés concernent à la fois les grains sensibles de sels d'argent et les colorants (1). Les chimistes maîtrisent maintenant la formation des premiers pour qu'ils constituent de meilleures cibles à la lumière, tout en étant plus fins que les grains des films actuels. Lors de l'annonce du Kodacolor VR 1000, Walter A. Fallon, président de l'Eastman Kodak Compagny, déclara que la mise au point des nouveaux grains de sels d'argent était *« la percée technologique la plus importante jamais faite depuis plus de cinquante ans dans le domaine de l'émulsion photographique »*.

En ce qui concerne les colorants, les ingénieurs ont créé de nouveaux composés organiques qui diffusent moins dans les couches durant le développement (ce qui améliore la finesse du détail et des couleurs) et sont plus stables, assurant ainsi une meilleure conservation des photos.

Le calendrier des transformations en cours diffère quelque peu selon les fabricants. C'est le japonais Fuji qui aura mené l'affaire le plus rondement puisque le lancement des nouveaux films, commencé en avril, *sera achevé* avant octobre. Successivement sont apparus sur le marché les Fujicolor HR (pour haute résolution) 100, 200 et 400, dont les sensibilités *doublent de l'une à l'autre* (100/21°, 200/24° et 400/27° ISO). La Fujicolor HR 200 a été commercialisée en disque (2) fin juin, pour *la gamme des appareils « Disc »*. Ces films sont des négatifs (3) qui remplacent les anciens Fujicolor. Pour la projection, Fuji a commencé à distribuer une nouvelle gamme de films inversibles Fujichrome professionnels, les 50 D et 100 D Professionnel (type lumière du jour respectivement de 50/18° et 100/21° ISO), 64 T Professionnel (lumière artificielle de 64/19° ISO), et 100 RD (de 100/21° ISO, de type amateur). Ces émulsions seront suivies début septembre d'une Fujichrome 400 D (de 400/27° ISO).

Chez Kodak, la transformation s'est faite au même rythme en ce qui concerne les négatifs couleurs Kodacolor VR, de 100/21°, 200/24°, 400/27° et 1.000/31° ISO. Une émulsion professionnelle Véricolor III négative de 160/23° ISO vient d'être commercialisée. En ce qui concerne les émulsions inversibles, aucune précision n'a été donnée, Kodak ayant simplement indiqué qu'elles bénéficieront des mêmes progrès que les négatifs. Pour l'instant, l'Eastman Kodak à Rochester, n'a annoncé que la commercialisation, à la fin 1983, aux États-Unis de nouveaux Kodachrome 25 et 64 professionnels, présentant les mêmes caractéristiques de sensibilité que les Kodachrome actuels, mais avec un équilibre de couleurs adapté aux prises de vues en studio (au flash notamment).

Depuis le début de l'été, 3 M, une autre société américaine, a lancé un film 24×36 inversible de 1 000/31° ISO, le 3 M Color Slide 1 000. C'est la seule émulsion pour diapositives, de cette sensibilité, existant sur le marché.

En Europe, la firme germano-belge Agfa-Gevaert sera la dernière, au printemps 1974, à procéder au renouvellement de sa gamme de films. Les nouveaux négatifs porteront la mention R (simplification de haute résolution) : Agfacolor R 100, 200 et 400 ayant des sensibilités de *100/21°, 200/24° et 400/27° ISO*. L'Agfacolor 200 sera disponible en film-disque comme le sont actuellement les Kodacolor HR 200 et Fujicolor 200. Agfa-Gevaert sera donc le troisième fabricant à produire le disque photographique. A la même époque seront lancés de nouveaux Agfachrome (inversibles) dont les sensibilités s'échelonnent de 50/18° à 400/27° ISO.

Tous les films produits par Agfa-Gevaert seront « compatibles », terme qui signifie qu'ils pourront être développés dans les mêmes produits et selon les mêmes procédés que ceux des autres marques, notamment de Kodak. Ils mettront donc fin à la période des émulsions en couleurs à traitement spécifique à chaque fabricant ; celle-ci existait depuis 1939, date de la naissance de l'Agfacolor, la première surface sensible dite à « coupleurs incorporés » (4) ayant donné naissance à tous les films actuels (sauf le Kodachrome). Agfa-Gevaert est en effet la dernière maison produisant encore des émulsions en couleurs ayant un traitement particulier.

ROGER BELLONE.

(1) Sur l'arrivée du Kodacolor VR 1000, voir *le Monde* du 24 octobre 1982.

(2) Sur le lancement des films en disque par Kodak, voir *le Monde* du 6 février 1982.

(3) Tous les films se divisent en négatifs (principalement destinés aux tirages d'épreuves) et en inversibles (donnant directement des diapositives de projection). En fait, durant leur traitement en laboratoire, ces derniers commencent par laisser apparaître une image négative que l'on élimine chimiquement afin de développer ensuite l'image complémentaire qui est positive (phase d'inversion).

(4) *Les coupleurs sont des substances* destinées à provoquer la formation des colorants durant le développement du film. Dans toutes les émulsions actuelles (sauf le Kodachrome), ils sont incorporés aux couches sensibles dès leur fabrication. Le Kodachrome, créé en 1938, fait appel à un procédé différent : les coupleurs ne sont incorporés qu'aux bains de développement, propres à chaque couche sensible.

Les bonnes "mauvaises années"

1965, 1968, 1974, 1977, 1980... De petits millésimes et certains, même, bien décriés. Et pourtant... Dans chacun de ces millésimes, il existe des vins surprenants de qualité ! Vous les découvrirez dans le **Gault-Millau** « **Spécial Vins** » de septembre, un numéro de 240 pages, plein de bonnes adresses et de tuyaux précieux.

Le Monde DES PHILATÉLISTES

SEPTEMBRE 1983

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE PAR LES TIMBRES ET LES OBLITÉRATIONS

LES PREMIERS PAQUEBOTS FRANÇAIS DE LA LIGNE DE NEW-YORK

HISTOIRE DES OBLITÉRATIONS ET DES TIMBRES T.A.A.F.

EN VENTE 10,50 F CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU MONDE

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS 75009 PARIS

Plaisirs de la table

Successions

L'ENSEIGNE est restée la même : *Le Santenay* (75, avenue Niel, 17e, tél. : 227.88.44), le cadre aussi (encore que merveilleusement fleuri et rajeuni), tels que je les découvris il y a bien des années, en compagnie de Curnonsky qui aimait le canard aux cerises et les vins de Santenay du chef Nivot. J'ai même retrouvé là Geneviève (dont on fêtera bientôt les vingt années de service comme on a fêté celles de Marcelle à *La Bourgogne* de l'avenue Bosquet). Signes qui ne trompent point. Et Francis Vallot est digne successeur de Nivot !

Annick Vallot est du Pas-de-Calais et reste le meilleur censeur de son cuisinier de mari quant à la qualité des crevettes chaudes offertes à l'apéritif et des poissons de la carte. Et cette carte est riche autant que tentatrice, du mesclun aux gésiers à la bécasse de mer (rouget) anchoiade, de la mousseline de rascasse au coulis de poivrons au rognon de veau « Santenay », de la bourride aux cinq poissons au faux-filet à la moelle, du lapereau en gelée aux pruneaux à la fricassée de petits gris aux épinards.

La plaque témoignant que Curnonsky était un assidu de la maison a été dévissée et volée par un client, mais l'aval du prince des gastronomes pourrait honorer cette succession. Et l'on s'étonne que Michelin ne daigne donner qu'une fourchette à ce cadre gentil, à cette cuisine sage et inventive juste ce qu'il faut. A ces portions, aussi, qui sont de vraies portions et non point de lilliputiennes esquisses pour fond d'assiette.

Au demeurant, bonne cuisine et honnêtes portions ne veut pas dire goinfrerie, et un fidèle client des Vallot n'a-t-il pas, à raison de deux plats différents chaque jour, perdu en quelques mois les vingt kilos qu'il portait en trop ? C'est du moins ce que j'ai lu dans *Santé Magazine* en salivant aux recettes du ragoût de gésiers, du poulet au citron et du lapin aux oignons...

Mon dernier repas : fonds d'artichauts frais aux noix – onglet à l'échalote au vinaigre de framboises – fromages (avec une pomme en guise de pain). Et une demie cahors des Hautes-Serres. A la terrasse du *Santenay*, un soir de septembre, éclairé du sourire de la patronne.

⁂

Ici, *l'Auberge Morvandelle* est devenue *La Chaumière* (46, avenue Secrétan, 19e, tél. : 607.48.62). J'y ai connu M. Gacon (aujourd'hui provincial mais toujours cuisinant du côté de Milly-Lamartine, exactement à Bussières, entre Mâcon, Cluny, les Roches-de-Solutré et Pouilly-Fuissé). Michel Fouchères, qui lui succède, a des projets (et d'abord agrandir la petite salle dernière). Il a, aussi, des qualités (il fut en cuisine au Taillevent), et j'ai apprécié son turbot au curry après une terrine de canard parfaite. Les rillettes de saumon, le confit (aux pommes vertes Granny Smith), le tendron de veau aux agrumes, la compote de pruneaux au thé, citron et orange sont de belle venue. Il a gardé le saumon cru du Morvan de son prédécesseur et, sagement, ne propose que quatre fromages bien choisis sur le plateau (mais un menu à 90 F net ne laisse que l'option fromage ou dessert, hélas !). J'ai apprécié un château la rivalerie 1979, vin rouge du Blayais à 55 F la bouteille.

Dans ce quartier peu riche en adresses cette *Chaumière* (fermée le dimanche) méritait d'être notée dans les bonnes successions.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● Edgard, le créateur du restaurant parisien *Chez Edgard*, à la retraite, s'ennuyait sans doute. Il vient d'ouvrir à Genève un *Café d'Edgard* (11, rue du Mont Blanc – tél. : 022-31-28-52).

● Au fil des routes vacancières, *une lectrice, bonne marcheuse*, a trouvé au bout d'un sentier de grande randonnée (G.R. 58), dans les Hautes-Alpes, au gîte d'étape de Souliers, un dîner : soupe aux orties – ragoût de mouton – salade aux herbes – fromages du Queyras – dessert, pour 40 F, vin à discrétion... Mais elle avait mis six heures, sac au dos, pour atteindre ce paradis ! Un peu moins perdue, cette *Auberge de Saint-Estève*, route du Ventoux, à Bedoin (Tél. : 65-63-91) dans le Vaucluse, et où le chef J.-P. Martin remporte tous les suffrages.

Bouillabaisse

MYTHOLOGIE, littérature, polémique, on croyait que rien ne manquait à la fameuse bouillabaisse (dont il arrive, en août, qu'on servemille portions là où les pêcheurs locaux peuvent en fournir dix...) Mais voici qu'un album *reprend tout de zéro, en images* et en trois langues : français, provençal et anglais. Georges Cooper, ancien prud'homme des pêcheurs d'Hyères, était déjà devenu célèbre par son « jardin sous la mer » (*le Monde* du 27 novembre 1976), où il cultive les posidonies, ces fausses algues, ces vraies phanérogames menacées, grâce à qui la Méditerranée peut encore respirer. Cet *authentique « pescadou »*, qui pêcha tant de rascasses et autres pataclets, qui alluma sous la « pignato » tant de « feux d'enfer » (indispensables pour que *s'abaisse* en *bouillant* le niveau de la *boui-abaisso*), dépasse la querelle des clochers qui se disputent la seule « vraie » recette. Il va droit aux origines, bien avant *le Déluge*, aux temps où l'homme se mit debout sur ses deux pattes. De la boutade-galéjade on se hisse à une *illustration* très drôle des conquêtes successives de l'homme : le premier outil de pêche (un bâton), le feu (d'enfer), le pain (pour les « tranches »), *l'argile* (modelée en « *pignato* ») qui vont aboutir, enfin, à une bouillabaisse primitive, laquelle va s'enrichir au cours des âges historiques d'apports venus d'au-delà de toutes les mers : l'antique huile d'olive méditerranéenne, l'ail transporté *d'Asie*, le fenouil du Levant, la tomate (« poumo d'amour ») ramenée d'Amérique par Christophe Colomb, la pomme de terre (« tartiffo ») par M. Parmentier, etc. Et du fruit de toutes ces expéditions lointaines, les pêcheurs provençaux, pas chauvins, vont faire leur plat national. Pour mieux goûter la saveur de cette Histoire Véridique, il faut choisir de lire le texte en provençal.

Outre toutes les subtilités du grand rite culinaire, la mise au pilon des contrefaçons et quatre planches en couleurs permettent l'identification des seuls poissons dignes de la « pignato », on trouvera le S.O.S. de Georges Cooper pour la défense de la Méditerranée, mère de ces « irremplaçables merveilles ».

JEAN RAMBAUD.

★ *La Bouillabaisse à travers les âges*, par Georges Cooper. Album trilingue, illustrations de Seiler, 96 pages, 90 F. B.P. 574, 83411 Hyères. H.V. Cedex.

Philatélie

Nº 1808

En bref...

● **BOTSWANA** : Série « art traditionnel », 7, 15, 35,50 t.

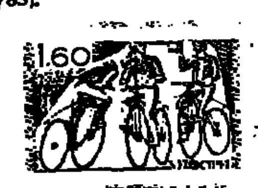
● **LESOTHO** : 150e anniversaire de *l'arrivée des missionnaires français*, 6 s.,



avec au centre l'effigie du révérend Eugène Casalis ; 25 s., site ; 40 s., campement ; 75 s., carte géographique du pays des Bassoutos.

FRANCE : « Vélocipède ».

De la draisienne au vélocipède, il fallait y penser. C'est vers 1860 que le fils du serrurier Pierre Michaux dans l'avenue *Montaigne, Ernest, se pencha sur la* question après avoir essayé une draisienne réparée par son père pour un client. Les bases du vélocipède, par la *création des pédales pour faire tourner* les roues, étaient lancées. Et, en 1869, Paris-Rouen a été gagné à 11 kilomètres/heure de moyenne par James Moore. Vente générale le 3 octobre (44e/83).



1,60 F, bleu, noir, rouge.

Format 36×22 mm. Dessin et gravure de Jean Delpech. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– **Les 1er et 2 octobre**, de 9 h à 18 h, par les bureaux de poste temporaires :

à Bar-le-Duc, à la salle des fêtes de l'hôtel de Ville ; oblitération « P.J. » ;

à Paris, Conservatoire national des arts et métiers (Musée national des techniques), 292, rue Saint-Martin ; oblitération **Sans mention** « P.J. ».

– **Le 1er octobre**, de 8 h à 12 h, avec boîtes aux lettres spéciales pour les oblitérations correspondantes :

à Bar-le-Duc R.P. ;

à Paris : R.P., 52, rue du Louvre (1er) ; au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe (7e) ; et de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (15e).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **95600 Eaubonne**, (*108, rue des* Bussys), *le 24 sept.* – 4e exposition philatélique du Val-d'Oise.

⊙ **77250 Moret-sur-Loing**, (site E.D.F.), *le 24 sept.* – Inauguration du complexe sportif.

⊙ **91700 Sainte-Geneviève-des-Bois**, (salle Gérard Philipe), *les 24-25 sept.* – 20e exposition philatélique.

⊙ **73000 Chambéry**, (quai des Allobroges, ancien palais de la Foire), *les 24-25 sept.* – Groupement philatélique savoisien.

⊙ **65000 Tarbes**, (parc des Expos, boulevard Kennedy), *les 1er-2 oct.* – Bigorre Hobbies.

⊙ **58000 Nevers** (Maison de la Culture), *le 2 oct.* – Centenaire de la Société académique du Nivernais.

⊙ **88370 Plombières-les-Bains**, (Casino), *le 6 oct.* – 15e Congrès national.

⊙ **14800 Deauville**, (Casino), *les 7-8 oct.* – Colloque international de contactologie médicale, C.I.C.M.

En bref...

● **ASCENSION** (île de l') : 200e anniversaire « Montgolfier 1783 », quatre valeurs et sujets divers, hélicoptère et avions avec « logo », 12, 15, 20 et 60 pence.

● **CHYPRE** : Pour le 3 octobre prochain, douze des quatorze valeurs (en mills) de la série d'usage courant émise en 1980 seront surchargées (en cents), sauf les 1 et 2 livres chypriotes. 1/10, 2/15, 3/25, 4/40, 5/50, 6/75, 10/100, 13/125, 15/150, 25/175, 20/200 et 50 c./500 m.

● **SAMOA** : 200e anniversaire « *Montgolfier 1783* », *en feuillet* (220 × 120 mm) de dix timbres de 32 sene, dentelés se tenant. Sujets, l'évolution du DC-1 (1933) au DC-10 (1983).

● **VANUATU** : 200e anniversaire « Montgolfier 1783 », six valeurs avec des ballons et dirigeables, 15, 20, 25, 35, 40 et 45 vatus.

● **VIERGES** (îles) : série de quatre valeurs avec les diverses phases de la construction d'un bateau, 15, 25, 50 cents et 1 $.

● **MADAGASCAR** : Hommage à maître Henri Douzon, 30 Fmg. Offset, S.N. Cartor.

ADALBERT VITALYOS.

Rive gauche



L'Alsace à Paris
9, place St-André-des-Arts, 6e
326-89-36 - Ouvert T.L.J.
DÉJEUNERS, DINERS, SOUPERS
Grillades - Choucroutes
Poissons - Coquillages
Terrasse plein air
Salons 15, 20, 30, 60 pers.





Rive droite



LE CHALUT
94, bd Batignolles (17e)
Tél. 387-28-84
SON POISSON DU JOUR ET SES LANGOUSTES
Salles climatisées
F. dim. et lundi

Les Maîtres-écaillers de la Porte-Maillot vous reçoivent jusqu'à 2 h du matin
A L'AUBERGE – Dab – Choucroute, rôtisserie, desserts maison. – 161, av. de Malakoff 75116 Paris - tél. 500.32.22
AU RESTAURANT – Le Congrès – Viandes grillées à l'os au feu de bois. – 80, av. de la Grande Armée 75017 Paris - tél. 574.17.24
Plateaux de fruits de mer, langoustes, poissons grillés.

GARNIER
Le Restaurant de mer
Banc d'Huîtres
111, rue Saint-Lazare, 75008 PARIS

Là où Paris est un prestigieux jardin...
LA GRANDE CASCADE
BOIS DE BOULOGNE
Tél. : 506.33.51 et 772.66.00
Ouvert toute l'année
Déjeuners, diners, réceptions

AMBASSADE D'AUVERGNE
Entre le Centre Beaubourg et le Marais
Parking face restaurant
Grande Cuisine Régionale et Traditionnelle
Vins de Pays, Grands Crus
22 r. du Grenier St Lazare 75003 Paris Tél. 272.31.22





Jeux

échecs N° 1037

A GRANDE VITESSE

(Tournoi de Budapest, mai 1983)

Blancs : KSIESKI
Noirs : BANAS
Défense : GRUNFELD

1. d4	Cf6	21. çxd4	Fd5 (k)
2. ç4	g6	22. Th7 !	Cç6
3. Cç3	d5	23. Fç4 !	Cxd4 (l)
4. çxd5	Cxd5	24. Txg7+!!(m)	Dxg7 (n)
5. é4	Cxç3	25. Fxd5!! (o)	Cxé2
6. bxç3	Fg7	26. é7+	Rh8
7. Fé3	o-o	27. éxf8=D+	Dxf8
8. Tç1	b6 (a)	28. Txç7!(p)	Db4+
9. Fç4	Dd7	29. Rxé2	Db5+
10. h4 ! (b)	Cç6	30. Fç4	Db2+
11. h5	Ca5	31. Rd3	Db1+
12. Fd3 (ç)	é5	32. Rç3	Dç1+
13. h×g6	hxg6	33. Rb4	Db2+
14. Cf3	éxd4	34. Fb3	Dd2+
15. F×d4 (d)	f6	35. Rb5	Dé2+
16. é5 ! (é)	f5 (f)	36. Rç5	Dxg2+
17. Cg5	Dé7 (g)	37. Fd5	Dh2 (q)
18. f4	Fb7	38. Th7+!	
19. Dé2	Ta-d8 (h)		(abandon) (r)
20. é6 !(i)	Txd4 (j)		

NOTES

a) Une autre possibilité, conduisant à la variante principale de la variante d'échange, est 8..., ç5. Le coup du texte, visant le double fianchetto, donne souvent aux Blancs de fortes perspectives d'attaque sur l'aile -R.

b) La réponse la plus appropriée à 8..., b6, qui ouvre la colonne -R à la T -R des Blancs.

c) La présence de la D en d7 oblige les Blancs à rentrer le Fç4, ce qui n'est pas nécessaire dans la variante 7. Fç4, 0-0 ; 8. Fé3, b6 ; 9. h4, Cç6 ; 10. h5, Ca5 ; 11. h×G6, Cxç4? ; 12. Dh5, fxg6 ; 13. Dh7+, Rf7 ; 14. Cf3 ! Maintenant, si 12. h×g6, C×ç4 ; 13. Dh5, h6! ; 14. F×h6, Dg4 !

d) 15çxd4 était attendu mais la menace 16. Dd2 et 17. Fxg7 n'est pas à négliger.

é) Attaquant sans relâche, le blanc au centre étant peut-être mieux en sécurité que le R- noir en g8.

f) Une défense très risquée. 16...,ç5 était nécessaire ; par exemple, 17. éxf6, Fxf6 ; 18. Fxf6, Txf6 ou 17. Fxg6?!, çxd4 ; 18. Dd3, Tf-d8!

g) Si 17...,ç5 ; 18.é6!, Dé7 ; 19. Fxg7, Dxg7 ; 20. f4 menaçant 21. Th7.

h) 19..., Fd5 suivi de 20..., Ta-d8 et de 21..., ç5 semble plus précis.

i) Après cette avancée du pion passé blanc, la position des Noirs devient dangereuse.

j) Si 20...,Fxd4 ; 21.çxd4, Txd4 ; 22. Dé5, Df6 ; 23.Dxf6, Txf6 ; 24.é7!

k) Une perte de temps, lourde de conséquences.

l) Après 23..., Fxç4 ; 24. Dxç4 les Noirs n'ont plus aucun contre-jeu possible.

m) L'éclosion d'une belle combinaison.

n) Si 24..., Rxg7 ; 25. Dé5+

o) Un sacrifice de D réaliste.

p) Le chemin le plus rapide malgré les quelques échecs qui suivent.

q) Parant le mat.

r) Mais non la perte de la partie après 38..., Dxh7 ; 39. Cxh7, Rxh7 ; 40. Rb7, etc.

● ***Championnat mondial junior féminin. – La Soviétique Flinra Kashanova a conforté sa position, en tête du tournoi, en battant au cours de la 10e ronde l'Argentine Marina Alba Rizzo. Avec 8,5 points, la Soviétique devance la Chilienne Geovana Arbunic (7 points) et l'Indonésienne Darmany Tamin (7 points).***

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1036

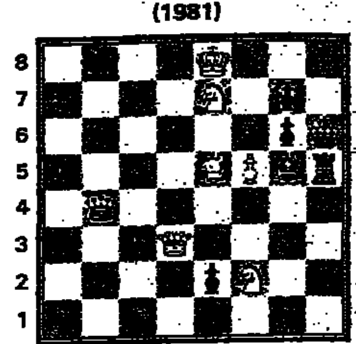
V.N. DOLGOU et A.P. KUZNETSOU
(« 64 », 1978.)

(Blancs : Rg7, Pç6, d6, d7, é3, h4. Noirs : Rf3, Pa7, b6, ç5, b4, a3, f2;)

1.d8=D, f1=D ; 2.Df6+!, Ré2 ; 3.Dxf1+!, Rxf1 ; 4.d7, a2 ; 5.d8=D, a1=D ; 6.Df6+!, Dxf6+ ; 7.Rxf6, b3 ; 8.ç7, b2 ; 9.ç8=D, b1=D ; 10.Df5+!, Dxf5+ ; 11.Rxf5, Ré2 ; 12.Ré4, Rd2 ; 13.h5, ç4 ; 14.h6, ç3 ; 15.h7, ç2 ; 16.h8=D, ç1=D ; 17.Dh2+, Rç3 ; 18.Dc7+!, Rd2 ; 19.Dxç1+!. Rxç1 ; 20.Rd3, Rb2 ; 21.é4, a5 ; 22.é5, a4 ; 23.é6, a3 ; 24.é7, a2 ; 25.é8=D, a1=D ; 26.Db5+, Ra3 ; 27.Da6+, Rb2 ; 28.Dxb6+, Ra3 ; 29.Da5+, Rb2 ; 30.Db4+, Ra2 ; 31.Rç2! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

E. POGOSSIANS
(1981)



BLANCS (6) : Ré8, Dd3, Fé5, Cé7 et f2, Pf5.

NOIRS (7) : Rh6, Db4, Th5, Fg5, Pg7, g6, é2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1035

LA COUPE VANDERBILT

La coupe Vanderbilt est le plus important championnat d'Amérique et la donne suivante a contribué à la victoire de l'équipe où jouaient Kay-Kaplan (également vainqueurs en 1983).

	♠ A V 10 5 3 ♡ --- ◇ D 7 3 2 ♣ R 10 7 6	
♠ D 8 ♡ A 10 8 7 ◇ A V 10 5 4 ♣ 8 3	N O E S	♠ R 7 6 4 2 ♡ D V 9 6 4 3 ◇ 8 ♣ 9
	♠ 9 ♡ R 5 2 ◇ R 9 6 ♣ A D V 5 4 2	

Sur l'entame du 3 de Trèfle, *comment peut-on gagner* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE qui avait chuté sur l'entame de l'As de carreau suivi de la coupe à Carreau ?

Réponse :

Sud prend et tire l'As de Pique, coupe un Pique, remonte au mort par l'atout, joue le Valet de Pique (sur lequel il défausse un... Carreau si Est n'est pas couvert), il reprend la main par une autre coupe à Pique, *puis il coupe un Cœur et coupe le dernier Pique* sur lequel Ouest doit défausser un Carreau :

	◇ D 7 3 2 ♣ 10	
♡ A 10 ◇ A V 10		
		♡ R 5 ◇ R 9 ♣ A

Sud joue le Roi de Carreau pris par l'As d'Ouest qui a intérêt à rejouer le Valet de Carreau pour la Dame de Carreau. Une coupe à Carreau libère alors le 7 de Carreau...

A l'autre table Kay-Kaplan s'étaient arrêtés sagement à 5 Trèfles après les enchères suivantes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Kaplan	J. Rubin	Kay	Hamil.
1 ♣	1 ♡	1 ♠	2 ♡
Passe	3 ♡	4 ♣	4 ♡
5 ♣	Contre	Passe	Passe...

Ouest entama l'As de Cœur et CINQ TRÈFLES contrés furent juste faits (750), mais il était même possible de faire une de mieux.

Coûteuse hésitation

Cette donne provient du « Tournoi des 44 experts » qui a eu lieu au Club Méditerranée de la Guadeloupe... Le Contrat de 5 Piques a été brillamment réussi, mais il a été annulé à la suite d'une hésitation de Sud dans les enchères.

	♠ D V 10 ♡ D 6 5 ◇ 8 7 ♣ A D 9 8 4	
♠ 9 6 ♡ V 9 8 4 ◇ D V 10 5 4 3 ♣ 10	N O E S	♠ R 8 ♡ A ◇ A R 9 6 ♣ V 7 6 5 3 2
	♠ A 7 5 4 3 2 ♡ R 10 7 3 2 ◇ 2 ♣ R	

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ◇	Passe	5 ◇	Passe
Passe	Contre	Passe	5 ♠

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle, *comment Kantar, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sud ayant hésité sur le barrage à « 5 Carreaux » avant de passer, les adversaires ont déposé une réclamation parce que cette hésitation aurait permis à Nord de contrer « 5 Carreaux ». Le Comité d'appel estima effectivement que le contre de Nord n'était pas « évident » et il décida de rétablir le score à « 5 Carreaux » chuté de deux (100). Cette décision coûta la première place du tournoi à Eisenberg-Kantar, et on peut la considérer comme sévère si on estime que Eisenberg, même sans l'hésitation de Sud, aurait contré « 5 Carreaux » (un contre optionnel).

En fait l'arbitrage d'une hésitation est souvent difficile. On admet qu'il est inévitable qu'un joueur placé dans une situation délicate soit obligé d'hésiter, car nous ne sommes pas des machines. C'est donc *au partenaire de ne pas tirer profit de cette hésitation*, et l'enchère qu'il peut faire doit alors être « évidente ». Mais qu'entend-on par « enchère évidente ? C'est l'enchère que choisiraient 70 % au moins des experts qui seraient consultés. Un critère, on le voit, qui est forcément élastique.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 206

LE PION ET LA STRATÉGIE

Championnat des Pays-Bas, 1983

Blancs : SCHOLMA
Noirs : CLERC
Ouverture : RAPHAËL

1. 32-28	17-22	22. 27x16	23x29! (q)
2. 28x17	12x21	23. 34x23	18x27
3. 34-30 (a)	7-12 (b)	24. 46-41	25x34
4. 40-34	1-7	25. 40x29	14x25
5. 45-40	19-23	26. 41-36	2-7
6. 50-45 (c)	11-17	27. 43-38 (r)	6-11 (s)
7. 30-25	14-19 (d)	28. 45-40	12-18
8. 25x14	9x20	29. 37-31 (t)	26x37
9. 35-30 (e)	20-25! (f)	30. 42x22	18x27
		31. 48-42	8-12
10. 40x35	10-14	32. 40-34	13-18 (u)
11. 44-40 (g)	5-10	33. 42-37	19-23! (v)
12. 33-29 (h)	7-11	34. 38-33* (w)	18-22
13. 38-33 (i)	14-20! (j)	35. 49-43	23-28! (x)
		36. 33-29 (y)	12-18
14. 37-32	20-24! (k)	37. 35-30 (z)	7-12
15. 29x20	15x24! (l)	38. 16x7	12x1
16. 31-27	3-9	39. 30-24	9-13! (aa)
17. 33-28 (m)	10-14	40. 47-42	1-7
18. 39-33	21-26!!(n)	41. 37-31	7-12
19. 41-37* (o)	17-22! (p)	42. 43-39 (bb)	12-17
		43. 42-38	4-10
20. 28x17	11x31	44. 38-33 (cc)	10-15
21. 36x27	16-21!	45. 31-26	28-32!! (dd) abandon

NOTES

a) Dans le championnat du monde juniors, 1980, Baljakin (U.R.S.S.), contre Dan Gur (Israël), joua 3. 37-32 (7-12) ; 4. 41-37 (1-7) ; 5. 33-28 (19-23) ; 6. 28×19 (14×23) ; 7. 39-33 (10-14) ; 8. 44-39 (5-10) ; 9. 50-44 (11-17) ; 10. 46-41 [47-41 est plus fort car sur (21-26), possibilité de dégagement de l'aile gauche par 32-28 (23×32) ; 37×28 (26×37) 41×32] 10. ... (21-26 !) ; 11. 34-29 (23×34) ; 12. 39×30 (20-25) ; 13. 44-39 (25×34) ; 14. 39×30 (15-20) ; 15. 30-25 (20-24) ; 16. 32-28 (14-19) ; 17. 38-32 (18-23) ; 18. 42-38 (7-11) ; 19. 47-42 (13-18) ; 20. 40-34 (10-14) ; 21. 34-30 (8-13) ; 22. 49-44 (17-21) ; 23. 31-27 (12-17) ; 24. 44-39 (4-10) ; [la présence d'un pion à 41 constitue une *faiblesse inquiétante*, résultant du coup très douteux joué par les Blancs au 10e temps] ; 25. 28-22 [témoin déjà de l'inquiétude des Blancs] (17×28) ; 26. 33×22 (10-15) ; 27. 39-33 (11-17) ; 28. 22×11 (6×17) ; 29. 36-31 (24-29 !) ; 30. 33×24 (14-20) ; 31. 25×14 (9×29) ; 32. 30-25 (15-20!!) [excellent travail de sape sur l'aile droite adverse et accentuation de la pression sur l'aile gauche, tenue dans l'impuissance] ; 33. 25×14 (19×10) ; 34. 41-36 (10-14!) et les Blancs abandonnèrent dans cette position de mat.

b) 3. ... (11-17) autre voie possible ; 4. 31-26 (8-12) ; 5. 30-25 (19-23) ; 6. 36-31 (18-22) ; 7. 41-36 (6-11) ; 8. 38-32 (21-27!) ; 9. 32×21 (16×27) ; 10. 33-29 (23×34) ; 11. 39×30*, etc. (Palmer-Heusdens, championnat des Pays-Bas, 1982, *le Monde* du 21 novembre 1982).

c) 6. 31-26 (12-17) ; 7. 50-45 interdisant 7. ... (21-27) qui livre un coup de dame puis le + 1 par 8. 36-31 (27×36) ; 9. 37-31 (36×27) ; 10. 33-28 (23×32) ; 11. 30-24 (20×29) ; 12. 34×1 (13-18* pour prendre la dame) ; 13. 1×37 (14-19) ; 14. 37×14 (10×19), B + 1.

d) Et non 7. ... (20-24) ; 8. 25-20 (14×25) ; 9. 34-30 (25×34) ; 10. 39×28, + 1.

e) Les Blancs paraissent provoquer le G.M.I. par ce coup qui est une incitation à clouer leur aile droite.

f) Le plus agressif.

g) 11. 31-26 (4-9) ; 12. 37-31 (18-22) ; 13. 42-37 (5-10) entraînerait l'écroulement de la stratégie des Noirs 14. 34-29! (23×34*) ; 15. 33-29 (34×23) ; 16. 44-40 (25×34) ; 17. 40×27 (21×32) ; 18. 37×28, liberté de mouvement.

h) *Entrant dans un type de jeu qui* s'apparente au célèbre système Roozenburg.

i) 13. 39-33 est perdant.

j) Rendant inopérant 30-24, les Blancs ayant alors leur aile droite placée dans une inconfortable situation d'enchaînement, et apportant la ressource du regroupement par (20-24) ou de la neutralisation de l'aile droite.

k) En toute logique.

l) Le plus fort et beaucoup plus incisif que le repli par (25×14).

m) Optant pour l'occupation du centre avec un jeu délicat, l'aile droite étant prise en tenaille par les pions à 24 et 25.

n) Les difficultés s'amoncellent pour les Blancs sur ce coup qui déplace l'alerte sur l'aile gauche et constitue un tournant du combat.

o) Forcé pour contrer (26-31).

p) Le G.M.I. néerlandais ne limitera pas sa nouvelle offensive à ce deux pour deux.

q) La merveilleuse technique du conducteur des Noirs apparaît en pleine lumière dans ses premiers résultats : destruction complète du centre ennemi et occupation d'une case très forte, la case 27, avec un pion de plus !

r) Inopérant serait 27. 37-31 (26×37) ; 28. 42×22 (6-11) ; 29. 36-31 (12-17), etc., occupation de la case 28 par les Noirs qui contrôlent le terrain.

s) Dissuadant les Blancs du deux pour deux 37-31, etc.

t) Et pourtant les Blancs ne renoncent pas à ce deux pour deux. Espèrent-ils, dans cet échange, la perspective de la nulle ?

u) S'opposanat à l'avancée 33. 34-29 (27-32) ; 34. 38×27 (18-22) ; 35. 27×18 (12×34) puis (19-24), (24-30), (34-40), passage à dame.

v) La tâche des Blancs devient alors encore plus ardue sur cette menace de débordement après (23-29) 34×23 (18×29), etc.

w) Forcé pour écarter ce danger.

x) Absent de ce combat, le côté spectaculaire n'en est pas moins compensé par cet enchantement que nous offre le numéro quatre mondial sous la forme d'une stratégie conduisant inexorablement au gain. Encore faut-il souligner que la moindre imprécision serait exploitée par les Blancs pour arracher la nulle.

y) Disséminés, les Blancs ne peuvent construire un contre-jeu. Illustration dramatique, du fait d'une stratégie de haute précision des Noirs, de toute l'efficacité, à longue portée, de la destruction du centre des Blancs du 18e au 23e temps.

z) Sans doute le meilleur.

aa) *L'art de concrétiser, pas à pas,* un avantage par l'enveloppement du dispositif ennemi.

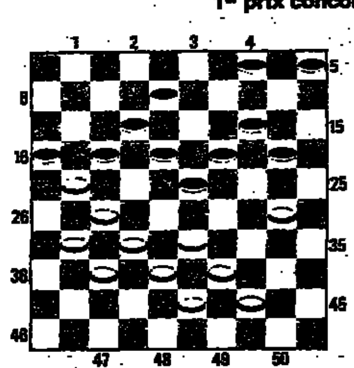
bb) L'impossible fuite.

cc) Et maintenant... ?

dd) Le mat, fruit du gain d'un pion au 23e temps et d'une stratégie sans faille.

PROBLÈME : R. FOURGOUS (Palaiseau)

1er prix concours F.F.J.D., 1982



Les Blancs jouent et gagnent.

● *SOLUTION :* 34-30!! (19×30*) 33-29! (23×34) [si (17×26), suite identique] 38-33 [temps de repos] (17×26) 27-21! (16×40) [prise majoritaire prioritaire] 37×32! [un mécanisme très élaboré] (26×28) 33×2! (34×43) 2×8!! la seule case pour le gain par l'une des très pures finales du prestigieux compositeur Blankenaar : (20-25,a) 8-2! (4-10,b,c) 2-13 (10-15*) 13-24!! [sans le recours à la solution, beaucoup de chercheurs ne décèleront pas ce coup très fort] (15-20*) 24×15 (25-30m) 15-10!! [les finales à la... Blankenaar] (30-35*) 10×23 (5-10) 23×5 (35-40) 5-28 (40-45) 28-50!, + par blocage en 16 temps.

a) (4-9) 8-2! (20-25) 2-24!! (14-20) 24×15 (25-30) 15-29, etc, +.

b) (4-9) 2-24! etc., +.

c) (14-20) 2-13! (4-10) 13-4!! (10-14) 4-10! etc., +.

Un maître problémiste au sommet de son art et qui a récemment obtenu le titre de grand maître national, titre également décerné dans le même temps à Georges Post (président du conseil technique du problème et président d'honneur de la F.F.J.D.) et à G. Avid.

JEAN CHAZE.

● *Le championnat d'Europe individuel* (août 1983) a été remporté par le jeune prodige soviétique Wirny (dix-neuf ans), champion du monde junior et deuxième aux championnats d'U.R.S.S. 1983.

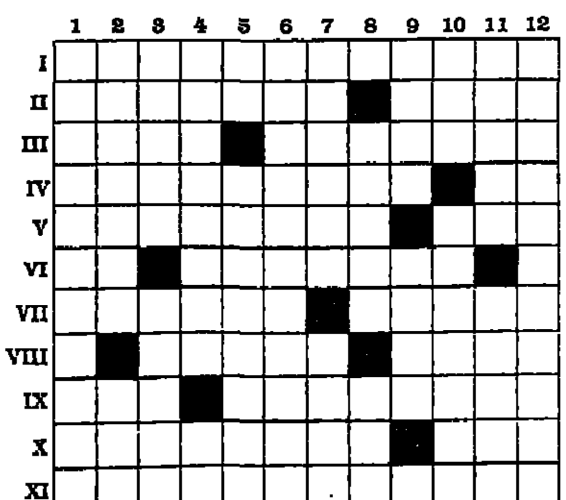
Le maître national Jean-Pierre Dubois (Villeurbanne), champion de France 1982, s'est classé septième sur douze maîtres sélectionnés par la Fédération mondiale du jeu de dames.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 266

Horizontalement

I. Suit littéralement une recherche littéraire. – II. Présente une liste. Permet de réfléchir. – III. On la juge de l'extérieur, ou alors on examine ses entrailles. Mit en place. – IV. C'est toute une affaire. En rogne. – V. En rogne. Tient à son rang. – VI. Note. Vieux jeton. – VII. Parfaitement calé. Elle n'est pas sans tache. – VIII. Tête de Turc. Dans un sens c'est un vieux royaume, dans l'autre c'est alimentaire. – IX. Il est blanc par définition. Sort d'un songe. – X. Bien recouvertes. En bouton. – XI. Font une erreur de jugement, à sens unique.



Verticalement

1. Enfoncent. – 2. Pour un budget d'austérité. Dans la vague. – 3. Dans la chaîne. Dans le nid. – 4. Plus que compétents. Donnent la manière. – 5. Pronom. Lanterne. – 6. Leur chemin ne les mène surtout pas à Rome. – 7. Sortent en chaîne. Façon d'utiliser le droit de veto. – 8. Il n'est pas recommandé de les forcer. Un Anglais cul par-dessus tête. – 9. Pour l'Anglais fortuné. Va au Danube de haut en bas. – 10. Un peu de grandeur. Un peu du passé – 11. Ce n'est pas toujours un fou. Attachai de bas en haut. – 12. Quand il n'y a aucune objection.

SOLUTION DU N° 265

Horizontalement

I. Petit déjeuner. – II. Abolies. Clivé. – III. Rétif. Saluait. – IV. Tra. Stérilité. – V. Elle. Anisé. En. – VI. Nuisances. Têt. – VII. Aeschne. Ere. – VIII. Eu. Est. Ordo. – IX. Rondin. Besoin. – X. Entortillages.

Verticalement

1. Partenaire. – 2. Eberlué. On. – 3. Totalisent. – 4. Ili. Escudo. – 5. Tifs. Ah. Ir. – 6. De. Tannent. – 7. Essences. – 8. Arie. Tbl. – 9. Eclisse. El. – 10. Ulule. Rosa. – 11. Niai. Terog. – 12. Evitée. Die. – 13. Rétentions.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®
N° 266

Horizontalement

1. DILMORS. – 2. BCEMORY. – 3. AEIIOPT. – 4. AAELRSTU (+ 1). – 5. AAEGLNOU (+ 1). – 6. EEFSSSU. – 7. AEFIIRTT. – 8. AEINORRT (+ 3). – 9. EEELLNTU.– 10. ADEISTTU. – 11. ADIIRSST. – 12. EFNORT (+ 2). – 13. EIILNOSZ (+ 1). – 14. AEGILMN. – 15. EEFINRTU.

Verticalement

16. AAIMSUV. – 17. EEIIPST. – 18. EEELRSSU. – 19. FIINRTTU. – 20. AEIORRUV (+ 1). – 21. AEGLOR (+ 1). – 22. ADIIST. – 23. DEIINST. – 24. AEFFLORS. – 25. EORRSTU (+ 2). – 26. EIOOPST. – 27. AAEOSTTU. – 28. AEGMNRU. – 29. AEENQRSU.

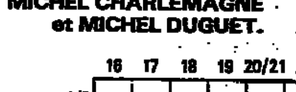
SOLUTION DU N° 265

Horizontalement

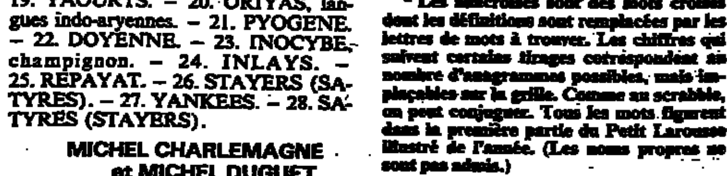
1. TROLLEY. – 2. LIBERTY. – 3. YATAGAN. – 4. EUMYCETE, champignon. – 5. SYNAPSE, contact de neurones. – 6. SYBARITE, bon vivant. – 7. DELAYAS. – 8. PYELITES, inflammation de membrane. – 9. MITOYEN. – 10. TYPERONT. – 11. BALAYEE. – 12. ESSAYE (ASSEYE). – 13. ELYSEEN.

Verticalement

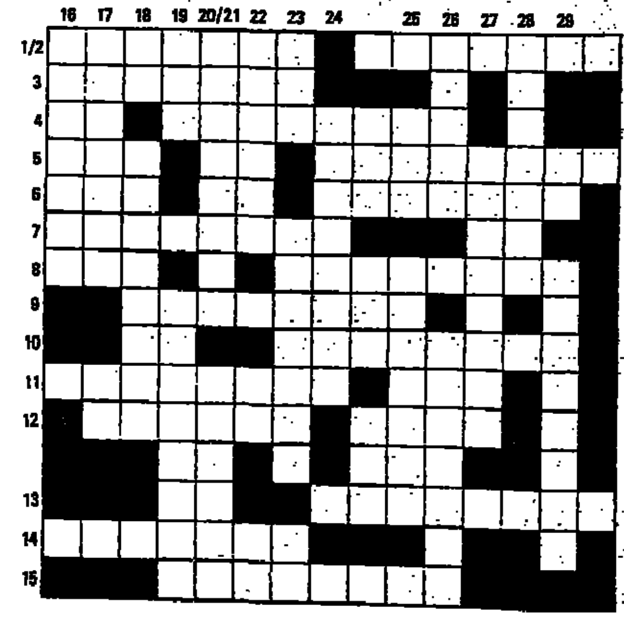
14. TYPESSE. – 15. URANYLE. – 16. SAYNETE (SEYANTE). – 17. LYONNAIS. – 18. MYGALE. – 19. YAOURTS. – 20. ORIYAS, langues indo-aryennes. – 21. PYOGENE. – 22. DOYENNE. – 23. INOCYBE, champignon. – 24. INLAYS. – 25. REPAYAT. – 26. STAYERS (SATYRES). – 27. YANKEES. – 28. SATYRES (STAYERS).



MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Les prix l'Aga Khan à Istanbul

(Suite de la première page.)

Elle a en France, en tout et pour tout, un grand prix national, et depuis sept ans seulement, qui boursouffle annuellement une renommée hexagonale souvent déjà acquise et qui est plutôt fonction des goûts politiques du pouvoir. Aux Etats-Unis, un prix international a été créé voici quatre ans avec les ambitions du Nobel. le Pritsker Price, généreusement doté par la fondation Hyatt (100 000 dollars aux heureux vainqueurs) et successivement attribué à Philip Johnson (Etats-Unis), Luis Barragan (Mexique), James Stirling (Grande-Bretagne), Kevin Roche (Etats-Unis). Pourtant, la renommée américaine parait suffire au Pritzker Price, qui ne fait pas grand-chose pour se faire connaître au-delà. Occasionnellement enfin, l'architecture se trouve primée : le prix Erasme a pu aller à Jean Prouvé, homme qui a fait œuvre d'architecte, quoiqu'il soit ingénieur. Toutes ces récompenses sont en fait, et plus ou moins tardivement, accordées à des personnalités tout à fait installées. Pour s'intéresser au plus haut niveau à des œuvres et à des personnalités pas ou peu connues n'existe que le prix de l'Aga Khan.

Le prix de l'Aga Khan s'inscrit *dans le cadre plus* vaste d'une fondation, créée en 1976 par le chef actuel de la communauté musulmane ismaëlite, et dont l'architecture est vite devenue la principale préoccupation. Une fondation, c'est-à-dire un processus permanent d'études, de recherches, balisées tous les ans par un ou deux séminaires dans des pays et sur des thèmes différents, ainsi le récent séminaire de Sanaa, au Yémen du Nord (*le Monde* du 9 juin). Sont intéressées par les travaux de la Fondation, ou ceux qu'elle suscite toutes les communautés islamiques, de l'Afrique occidentale à l'Extrême-Orient, de l'Europe du Sud au sud de l'Asie. Participent à ces travaux tous les spécialistes possibles de l'architecture dans le monde islamique, qu'ils soient ou non musulmans. Le siège de la fondation se trouve en Suisse, et, en 1979, une donation de près de 12 millions de dollars a été faite à l'université Harvard ainsi qu'au Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux Etats-Unis, afin de promouvoir un programme de recherche et d'enseignement des arts, de l'architecture et de l'urbanisme islamique.

Empruntons au discours de l'Aga Khan, lors de la remise de la seconde série de prix, le 4 septembre, à Istanbul, la définition de l'esprit, sinon de la lettre, qui préside tant aux travaux de la fondation qu'au *choix de ses récompenses trisannuelles* : maintenir ou faire revivre les cultures traditionnelles des pays, sans exclure les bénéfices de la technologie moderne ; résoudre le conflit qui oppose d'un côté les solutions traditionnelles bien adaptées de chaque région, mais souvent regardées comme des symboles de pauvreté, de l'autre les productions du style international, trop souvent mal adaptées, mais qui bénéficient d'une image de richesse et de modernité. *La fondation* explore donc le passé et le présent de l'architecture musulmane. Le prix, en portant en avant des réalisations particulièrement réussies, essaie, non d'imposer une école ou des dogmes, mais de catalyser la conscience des nations, jusqu'à présent plutôt fragile sinon inexistante, devant l'originalité et l'importance de leur *architecture*.

Tout cela fait beaucoup de bonnes intentions. Les moyens mis en œuvre leur sont proportionnels. L'argent, bien sûr, beaucoup d'argent, et une organisation particulièrement efficace assurent non seulement une vie digne à la fondation, mais le sérieux du prix. L'ensemble est chapeauté par un comité directeur de douze architectes, historiens, urbanistes (1). Chaque région a ses correspondants, qui recherchent et sélectionnent les projets, visités et étudiés ensuite par une commission technique. Un jury de neuf personnalités (2), indépendantes du comité directeur, entièrement libre de ses choix et critères de choix, est enfin constitué tous les trois ans. Les palmarès de 1980 et de 1983 sont un bon reflet de l'organisation et de ses travaux : aucune des réalisations primées n'est constestable sur le fond, et beaucoup se payent en outre la liberté de la provocation.

En 1980, le jury avait élu quinze réalisations, recouvrant à peu près tous les champs de l'architecture et accordé un prix spécial à une personnalité, Hassan Fathy, architecte égyptien désormais mondialement connu. Cette année, le jury s'en est tenu à onze œuvres, cette relative sobriété l'amenant à souligner la présence physique, ou spirituelle, du patrimoine. C'est ainsi qu'ont été primées la restauration du palais Azem, à Damas, qu'a dirigée le Français Michel Ecochard jusqu'en 1946, palais dramatiquement endommagé par d'autres Français en 1925 et dont la splendide, patiente restitution a donné un musée à Damas ; et la restauration, modestement royale, de la tombe de Shah Rukn-i-'Alam (14e siècle), au Pakistan. Le souci de préservation se retrouve égalemnt avec le choix du quartier Hafsia, dans la médina de Tunis, et du quartier Darb-Qirmiz, en Egypte, réalisation qui marque aussi l'importance accordée par la Fondation aux questions sociales.

Mais la sauvegarde n'exclut pas la modernité, « post-corbusierienne », de la mosquée *blanche de Sherefudin, en Yougoslavie*, ni, surtout la haute technologie qui a permis la construction de l'aéroport de La Mecque par la plus puissante firme de Chicago, Skidmore Owings and Lerrill. Fazlur Khan, architecte de la firme qui a contribué de manière esentielle à l'élaboration de cette formidable structure nomadique, est mort l'an passé. A la jonction stylistique des temps modernes et de la tradition se trouve enfin la résidence Andalous de Sousse.

C'est précisément de la tradition que sont venus les exemples les plus surprenants ; le centre des arts élaboré par Ramses Wissa-Wassef, personnalité dont Jean-Pierre Péroncel-Hugoz évoque d'autre part la carrière ; l'Hôtel Tanjong Jara dont les multiples intervenants sont parvenus à faire le plus *contemporains* des anciens palais malaisiens ; la résidence de l'écrivain Nail Cakirhan, construite pour lui-même et par lui-même, qui a retrouvé et suivi les fils les plus exacts de la tradition turque ; enfin l'œuvre, le chef-d'œuvre du maître maçon malien Lassine Minta, la grande mosquée de Nione, où l'architecture de terre montre une fois de plus ses possibilités techniques et sa liberté, la générosité d'invention qu'elle permet.

Lassiné Minta n'est pas architecte, comme on dit de gens honorablement diplômés. Son prix n'a cependant pas posé de problèmes. En revanche, l'Académie d'architecture turque, n'a pas digéré et l'a manifesté qu'on accorde un prix à un Turc qui non seulement n'est pas architecte, mais a en outre trop fidèlement à ses yeux, suivi les vieilles recettes de la construction traditionnelle. Ce refus des professionnels montre assez quel chemin a encore à parcourir la Fondation Aga Khan.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) L'Aga Khan, président du Comité d'organisation ; Pr Mohammed Arkoun (Sorbonne, France) ; Mr Sherban Cantacuzino, secrétaire de la Royal Fine Art Commission (Grande-Bretagne) ; Sir Hugh Casson, architecte, président de la Royal Academy of Arts (Grande-Bretagne) ; Mr Charles Correa (Inde) ; Pr Oleg Grabar (*Université de Harvard (États-Unis)* ; Pr Renata Holod (Université de Pensylvanie, États-Unis) ; Mr Hasan-Uddin Khan, architecte, rédacteur en chef de la revue *Mimar* ; Dogan Kuban (Université d'Istanbul) ; Pr Mohamed Makiya, architecte (Bahreim, Grande-Bretagne) ; Mr Kamil Khan Mumtaz, architecte, urbaniste (Pakistan) ; Pr William Porter, ex-doyen de l'École d'architecture du M.I.T. (États-Unis).

Secrétaire général du Prix : Dr Said Zulficar, ancien responsable pour l'UNESCO de la conservation des monuments et sites historiques.

(2) Dr Turgut Cansever, architecte (Turquie) ; M. Rifat Chadirji, architecte (Irak) ; M. Habib Fida Ali, architecte (Pakistan) ; Pr Mübeccel Kiray, sociologue (Turquie) ; Pr Charles Moore, architecte (*États-Unis*) ; Pr Parid Wardi bin Sudin, architecte (Malaisie) ; Dr Ismaïl Serageldin, architecte et urbaniste (États-Unis) ; M. Roland Simounet, architecte (France) ; M. James Stirling, architecte (Grande-Bretagne).

* The Agha Khan Award For Architecture, 32, chemins des Crêtes, 1218 Grand Saconnex, Genève (Suisse). La Fondation publie une revue d'architecture, Mimar ; ainsi que les comptes rendus de chaque séminaire. Les prix 1980 ont donné lieu à un livre, *Architecture and Community*, qui doit être prochainement mis en vente.

* Signalons d'autre part qu'une Semaine culturelle arabe organisée par l'UNESCO proposera du 12 au 16 septembre, un cycle de conférence sur les différents aspects de la culture, littérature, arts plastiques, musique, cinéma (Rens. : UNESCO, 7, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 577-16-10).

Les onze réalisations primées

- **La grande mosquée de Niono, Mali, 1973.** Client : communauté musulmane de Niono ; concepteur - maître-maçon : Lassiné-Minta
- **La mosquée blanche de Sherefudin, à Visoko, Yougoslavie, 1980.** Client : communauté musulmane de Visoko ; architecte : prof. Zlatko Ugljen avec S. Malkin, ingénieur ; artisan : Ismet Imamovic.
- **Le centre artisanal Ramses Wissa Wassef, à Giza, Egypte, 1974.** Client : Wissa Wassef, sa famille et les tisserands ; architecte : Ramses Wissa Wassef.
- **La résidence Nail Cakirhan, à Akyaka, Turquie, 1971.** Client et concepteur : Nail Cakirhan ; charpentiers : Ali Duru et Cafer Karaca.
- **Le quartier Hafsia, dans la Médina de Tunis, Tunisie, 1977.** Client : l'Association de sauvegarde de la Médina ; architectes : Wassim bin Mahmoud et Arno Heinz ; urbaniste : Jellel Abdelkafi.
- **L'hôtel Tanjong Jara Beach et le centre touristique de Rantau Abang, à Kuala Trengganu, Malaisie, 1980.** Client : the Tourist Development Corporation of Malaysia ; architectes : Wimberly, Whisemand, Allison, Toug et Goo, Hawaii, avec Akitek Beisekutu Malaysia ; paysagistes : Belt, Collins and Associates ; décorateurs : Juru Hiasan Consult Sdn. Bhd. ; artisans : Abdul Latif (sculpteur sur bois), Nik Rahman (tuilier).
- **La résidence Andalous, à Sousse, *Tunisie, 1980*.** Client : Consortium tuniso-koweïtien de développement ; architecte : Serge Santelli ; architectes associés : cabinet GERAU, M. Cherif.
- **L'aéroport de la Mecque, à Jeddah, Arabie Saoudite, 1981-1982.** Client : ministère de la défense et de l'aviation, Arabie Saoudite ; architectes : Skidmore, Owings and Mer*rills & Partners, (U.S.A.)*.
- **Restauration du tombeau du shah Rukn-I-'Alam, à Multan, Pakistan, 1977.** Client : le gouvernement du Penjab ; architecte : Muhammad Wali Ullah Khan ; artisan : I. Ahmed.
- **Réhabilitation du quartier Darb Qirmiz, au Caire, Egypte, phase 1, 1980.** Client : l'Organisation des antiquités *égyptiennes* ; *urbanistes* : M. Meinecke, puis P. Speiser ; architecte : M. R. Awad ; conservateur : Institut allemand d'archéologie du Caire ; artisans : S.-M. al-Habbal, S.-H. Muhammad, I. Abd al-Mun'im.
- **Restauration du palais Azem, Damas, Syrie, achevée en 1955.** Client : directeur général des antiquités et des musées ; concepteurs : Michel Ecochard puis Shafiq al-Imam (depuis 1946 et Zaki al-Amir.

Ramses Wissas-Wassef : L'arc à trois cordes

Le Proche-Orient contemporain a eu deux grands architectes. Deux Egyptiens. L'un, Hassan Fathy, né avec le siècle, est mondialement connu depuis la mode, des *campus* américains à Beaubourg, s'est emparée de ses enseignements alors qu'ils étaient encore dénigrés chez les siens. Il y a trois ans, il figurait parmi les lauréats du prix Aga-Khan d'architecture.

L'autre est Ramses Wisa-Wassef, fils d'un célèbre nationaliste égyptien de confession chrétienne, né en 1911 et mort en 1974 (*le Monde* du 8 août 1974). Il est moins connu, hors des frontières de l'Orient, que son collègue Fathy. Mais l'œuvre de Wissa-Wassef, pour être plus concentrée en Egypte n'en est pas moins aussi originale ; elle déborde, en outre, l'architecture *strito sensu*. Justice est faite : la sœur du disparu, Mme Ceres Wissa-Wassef, spécialiste bien connue dans le monde francophone des questions égyptiennes, a reçu de la Fondation Aga-Khan, le prix qui honore « Ramses-Bey » à titre posthume.

L'œuvre architecturale de Wissa-Wassef est large, allant du petit lycée franco-égyptien de Bab-Ef-Louq à l'église copte de Zamalek, en passant par le musée de sculpture Mahmoud-Mokhtar, trois réalisations situées au Caire, et à sa participation au plan du Nouveau-Gourna (le travail le plus célèbre et le plus controversé de Fathy, à Louxor). Mais elle est bien moins connue, même en Egypte, que l'art de la tapisserie et du tapis (1), qu'il a ressuscité au début des années 40 avec de jeunes paysans coptes que rejoignirent bientôt des musulmans.

Tout commença à l'école de Kasr-Ef-Chamah — le Fort de la Chandelle — au Vieux-Caire, qu'une bienfaitrice arménienne mariée à un copte, Mme Anna Boutros-Ghali, avait fait construire par Wissa-Wassef dans les années 40. Puis ce dernier fonda lui-même un atelier de tissage à Haranya, face aux Pyramides de Guizeh, atelier qui, depuis lors, n'a cessé de se développer et où sera bientôt construit un musée. En 1964, Paris devait admirer, aux Arts décoratifs, une grande exposition de ce que l'art populaire égyptien, sans aucun soutien officiel et grâce à la ténacité d'un seul homme, a sans doute produit de plus nouveau — tout en retrouvant les racines les plus anciennes et les plus sublimes de l'art nilotique — depuis au moins deux cents ans, lorsque se termina la riche *période d'influence* ottomane.

La troisième corde à l'arc de Ramses-Bey était l'art du vitrail, renouvelé également d'une antique tradition pré-islamique : l'austère chapelle des dominicains de l'Abbasieh, au Caire, simple salle de prière, fut ainsi complètement transfigurée par les éblouissants vitraux à thèmes bibliques qu'y créa Wissa-Wassef.

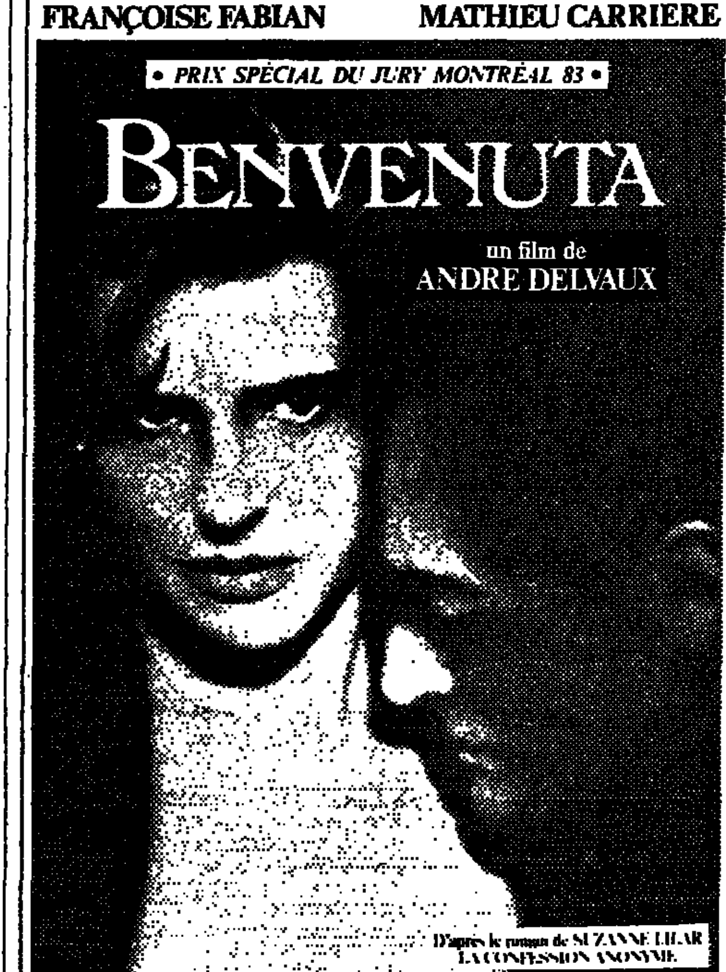
Ramses Wissa-Wassef a travaillé toute sa vie dans une discrétion presque trop exemplaire mais d'où est sortie la perfection. Une perfection qui fait plaisir aux gens simples aussi bien qu'aux autres. *Cela n'arrive pas tous les jours.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Voir notamment *Tapisseries de la jeune Egypte*, par Ramses Wissa-Wassef et Werner Forman. Gründ. Prague, 1972.

UGC BIARRITZ • UGC BOULEVARD • UGC ODEON • UGC ROTONDE
CINE BEAUBOURG LES HALLES • 14 JUILLET BASTILLE • OLYMPIC ENTREPOT
ARTEL Nogent • ARTEL Créteil • CYRANO Versailles • ALPHA Argenteuil

VITTORIO GASSMAN FANNY ARDANT
FRANÇOISE FABIAN MATHIEU CARRIERE



avec CLAIRE WAUTHION
Adaptation et dialogues ANDRÉ DELVAUX / musique FREDERIC DEVREESE / image CHARLIE VAN DAMME

CINÉMA

MOSTRA DE VENISE

Le pays où l'on arrive un jour

A quelques jours de l'attribution des récompenses, notre confrère *la Republica* de Rome donne les cotations des dix-neuf principaux quotidiens de la péninsule. Un film se détache et réalise une quasi-unanimité : *Zelig*, de Woody Allen, hors compétition pour le plus grand bonheur des autres concurrents. *La Vie est un roman*, d'Alain Resnais, vient en second. Troisième au palmarès putatif, *Biquefarre*, de Georges Rouquier, qui semble avoir ému plusieurs jurés.

Même à ce stade — la Mostra se termine le 11 septembre, — tout pronostic aléatoire, avec un jury *aussi explosif que celui réuni par* Gian-Luigi Rondi, autour de Bernardo Bertolucci, président désigné : Marta Meszaros (Hongrie) et Agnès Varda côtoient Peter Handke, Nagisa Oshima, Léon Hirszman du Brésil, l'Américain Bob Rafelson, le Soviétique Gleb Panfilov, et aussi Alain Tanner, Mrinal Sen, Ousmane Sembene, Jack Clayton. Soit douze cinéastes *aux personnalités bien différentes* et assurés de juger en connaissance de cause.

Nous nous contenterons pour l'instant de détacher quelques tendances. La France a marqué des points, non seulement grâce à des vétérans comme Rouquier et Resnais mais aussi avec deux productions réalisées par des jeunes venus d'hori*zons lointains*, Euzhan Palcy (Martinique) et Lâm-Lê (Vietnam) (*le Monde* du 8 septembre). Difficile d'imaginer deux sensibilités plus opposées, deux conceptions du cinéma si tranchées de part et d'autre. Une ambition commune cependant : retrouver sa culture, certes façonnée par la France mais riche de potentialités à ce jour ingorées. Il serait surprenant que l'un d'entre eux ne se retrouve pas au palmarès — sinon les deux.

Deuxième temps fort, l'arrivée de la Suisse, d'une façon de penser et de réagir suisse, par-delà les différences de langue. *Glut*, de Thomas Koerfer, après les documentaires de Richard Dindo, parle d'un pays à recouvrir, à purifier, à transformer. *Prénom Carmen*, de Jean-Luc Godard, pourra paraître abusivement rattaché à la sphère de production helvétique, même si le cinéaste vit la majeure partie du temps dans sa seconde patrie, sur les rives du Léman. La critique chez Koerfer, le chant, le poème avec Godard, disent la fin d'une certaine société bourgeoise, le renversement des valeurs indispensables sous peine de voir crever notre Occident encotonné.

Le troisième aspect, plus ambigu, le rôle croissant joué par la télévision et le besoin de spectacles d'évasion en général. L'Italie paie en partie le prix de cette soupape de sécurité télévisuelle offerte à une production nationale gravement menacée dans son indépendance et son originalité, malgré Fellini, l'ultime, le dernier des princes du septième art transalpin avec Antonioni. Les sujets sont tournés à l'économie, non seulement de moyens mais aussi de matière grise. En revanche, le divertissement pur, conscient de ses limites, se révèle parfois bien agréable ; ainsi de *Maria Chapdelaine*, de Gilles Carle (produit avec la collaboration de Radio-Canada et de TF 1), ainsi de *Never Cry Wolf*, de Carroll Ballard, l'auteur de l'*Etalon noir* (production Walt Disney).

Un Canada de froidure et de loups *blancs trempe les caractères à l'Est* et à l'Ouest : chez Ballard, plus disneyen, axé sur la débrouillardise permanente ; chez Carle, plus raisonné, rugueux, avec la lutte quotidienne contre les éléments et l'ordre social, pour bâtir une famille, une vie, un pays.

Certains films ont échappé aux responsables de la sélection officielle. On dit beaucoup de bien de *Amore Tossico*, de Claudio Caligari, sur la drogue. Mais on a sifflé à la fin d'un autre film italien, *Io con te non ci sto piu*, de Gianni Amico, produit par Bernard Bertolucci avec l'aide de l'Alan Ladd Junior Company. Gianni amico prouve que la comédie « à l'italienne » pourrait un jour céder la *place à une autre forme de comédie*, qui doit beaucoup à la *Crazy Comedy* des années 30 et à ce cinéma brésilien cher à l'auteur. La morale y est bafouée avec élégance.

Entre tinieblas (entre les ténèbres), le nouveau film de Pedro Almodovar (Espagne), choisit de rire de la drogue et des servantes du bon Dieu étrangement réunies. L'impertinence ressemble à une gifle, l'exubérance gagne la salle, ce merveilleux public de la grande salle.

LOUIS MARCORELLES.

« Fanny et Alexandre » : cinq heures de bonheur

Le test attendu avec curiosité s'est révélé concluant : la version longue du dernier film d'Ingmar Bergman, *Fanny et Alexandre*, tournée pour la télévision a conquis le public. Aù prix de *quelques ajouts de scènes* qui semblent parfois traîner, c'est un Ingmar Bergman plus détendu, porté par le flot de la vie, presque joyeux, qui nous prend à témoin et au cœur.

Le cinéaste ne se paye pas de mots quand il répète vouloir abandonner le cinéma. *Avec* « Fanny et Alexandre » *j'ai atteint*, dit-il, *le sommet de ma vie de cinéaste.* » Et il ajoute aussitôt : « *Les films doivent être faits par les jeunes aussi bien d'esprit que d'âge. Si j'écris quelque chose d'autre, quelqu'un d'autre devra en être le metteur en scène. Mais je ne suis pas contre l'idée de faire des mises en scène pour la télévision, d'une heure environ, ou des mises en scène d'opéra.* » Le moins surprenant dans ces propos n'est pas la place capitale accordée désormais à la télévision, à égalité avec l'opéra. Quelles raisons se cachent derrière cette allégeance si haut proclamée ? On ne cherchera plus désormais à tourner à la fois pour le grand et le petit écran avec les contraintes qui peuvent en résulter.

En passant de trois à plus de cinq heures, *Fanny et Alexandre* devient un feuilleton en sept parties, plus un prologue et un épilogue. Les grandes lignes n'ont pas changé (*le Monde* du 10 mars). Au début du siècle, dans une petite ville suédoise, une famille de la bonne bourgeoisie célèbre au grand complet, autour de sa doyenne Helena, les fêtes de Noël. Tout le monde a répondu à l'appel : les trois fils, leurs épouses, les petits-enfants, le personnel, se rassemblent pour la fête.

La première partie de la version télévisée s'ouvre sur un morceau de bravoure d'un peu plus de quatre-vingt-dix minutes où tout est déjà dit de cette solidarité à toute épreuve du groupe familial, du clan, auquel s'est joint un ami très cher, l'ancien *amant d'Helena, le brocanteur* juif Isaak. L'épreuve, les épreuves, ne réussiront pas à entamer cette solidarité : le clan devient la tribu, le pays, une culture exprimée, la foi en l'avenir.

Pourtant le mal, la mort, réclamant leur dû. Emilie, la jeune et très belle épouse d'Oskar, le fils aîné, après le décès de son mari, reprend seule en main le théâtre familial qu'il dirigeait et où elle jouait (cet élément est ici plus développé), puis décide de se construire un nouveau bonheur en épousant l'évêque protestant de la petite ville. On se rappelle la trahison, le mal absolu qui vont en résulter pour Emilie et ses deux enfants, Fanny et Alexandre. L'apport principal de la version longue réside dans le rôle plus important accordé à l'austère ecclésiastique dont l'attitude devient sinon plus excusable en tout cas plus compréhensible. Mais Bergman refuse la tragédie. L'homme peut surmonter son angoisse, le mal existentiel ne frappe plus toute vie d'inanité.

Apaisé, heureux, Ingmar Bergman (qui a rencontré la presse au Lido) cède, au terme de son film, la parole à Strinberg : « *Tout peut arriver, tout est possible et vraisemblable. Le temps et l'espace n'existent pas* ». Puis il conclut, dans une déclaration séparée : « *Je n'ai d'autre morale que celle-ci : chacun devrait faire de son mieux et être précis. Trop de choses, et pas seulement dans l'art, ne sont que peur, incertitude, fossilisation et grisaille théorique.* »

L. M.

■ **L'Allemand de l'Ouest Michael Zilm, âgé de vingt-cinq ans, a remporté le 8 septembre le Concours international des jeunes chefs d'orchestre de Besançon. Nous reviendrons ultérieurement sur cette manifestation.**

■ **La Fédération régionale des maisons de jeunes et de la culture de Picardie organise une série de manifestations sur le thème « La Hongrie se présente », tout au long du quatrième trimestre.**

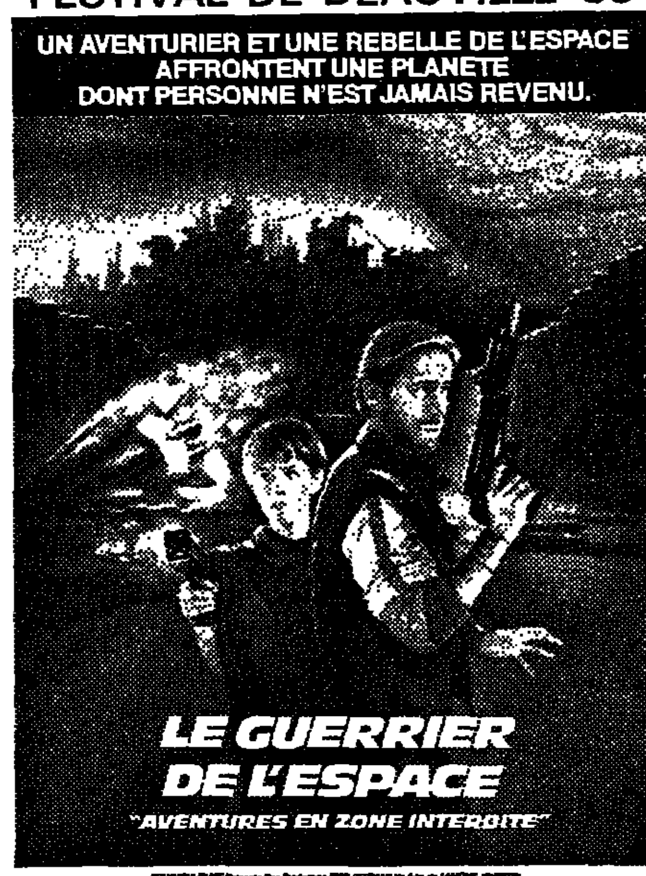


- le succès de la rentrée -
PETIT MONTPARNASSE
L'ASTRONOME
DE DIDIER VAN CAUWELAERT
AVEC
CATHERINE RICH
EVELYNE DANDRY
NICOLE DUBOIS
JEAN-CLAUDE DAUPHIN
MISE EN SCÈNE DE JACQUES ROSNY
PRIX DE L'ACADEMIE FRANÇAISE
PRIX DE LA FONDATION JOHNSON

THEATRE PRESENT
ARLETTE THOMAS-PIERRE PEYROU
M° Porte de Pantin - 203.02.55
L'OPERA DE QUAT'SOUS
de Bertolt BRECHT et Kurt WEILL
Mise en scène Mario Franceschi
« Le public en aura pour son argent » (Le Point). « Vous prendrez plaisir à cette reprise grâce à des comédiens de talent » (L'Express). « Nous avons là un spectacle à la bonne humeur communicative » (Le Parisien). « On ne s'ennuie pas une seconde, tout est pour le mieux » (Le Figaro). « Le public trouvera son bonheur en allant voir l'Opéra de Quat'sous » (Télé 7 jours).
A 19 h : « Le repas du Truand » (sf. dim.) 35 F

IRCAM
Centre Georges Pompidou
MUSIQUES DE POLOGNE
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE POLOGNE
Direction JERZY MAKSYMIUK
avec
ALAIN MARION, flûte
ELISABETH CHOJNACKA, clavecin
Co-production IRCAM/Radio France
Vendredi 16 septembre à 20h30
Centre G. Pompidou, Grande Salle
Loc. 278 79 95

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
SÉLECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE DEAUVILLE 83
UN AVENTURIER ET UNE REBELLE DE L'ESPACE AFFRONTENT UNE PLANETE DONT PERSONNE N'EST JAMAIS REVENU.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉFI GÉNÉTIQUE - Union (770-90-94), 20 h 30.
CAJAMARCA - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LA MÈRE - La Bastille (357-42-14), 21 h.
CAMI - Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-33). Débats/Rencontres-musée : « Chili, lorsque l'espoir s'exprime » - à 21 h : Expressions musicales de l'exil ; Cinéma/Vidéo : les nouveaux films Bpi - 16 h : San Clemente ; 19 h : Le Pays basque sud et sa liberté. – Concerts : « Musique de Pologne » - à 18 h 30 : Recherche pour un nouveau son instrumental II. – Théâtre : 20 h 30 : La classe morte.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 21 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : La Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : le Monte-Plats.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam (en anglais).
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 9 septembre

LUCERNAIRE (544-57-34), I : 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Boby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mr. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PONT DE LA TOURNELLE (278-81-58), 20 h 30 : les Fourberies de Scapin.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Jean Cocteau en chansons.
THÉATRE DES VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 h : Frénésie des mers du Sud.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Ballets Trockadero.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Danses derviches de Perse.
MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais
ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Ballets Jazz Art ; 22 h : A. Swanson.

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)
Station Auber/R.E.R., 16 h 30 : Quintette à vent des solistes de R.T.L. (Ibert, Mozart, Arrieu...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Chorale Audite Nova de Paris, dir. : J. Souriste (Arauxo, Allegri, Bach...).
RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)
20 h 15 : la Folle Envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : C.B. Rozzetti (Bach, Ysaye, Katchaturian...).
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Dédé Saint-Prix.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : F. Alysse Group.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Dewey Redman.
PANAME (297-52-67), 21 h 30, T. Ramos.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Artero / E. Daniel / D. Lemerle / P. Lemoal / T. Théophile.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : J.-J. Mosalini, G. Beytelman, J.-P. Celea.
SUNSET (261-46-60), 23 h : G. Prévost, A. Blanchart, H. Lavandier, M. Rosa.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Vers l'extase; de R. Wheeler ; 19 h, Million Dollar Legs, de E. Cline ; 21 h, Cette sacrée vérité, de L. Mac Carey.

BEAUBOURG (278-35-57)
Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Trois dames et un as, de R. Neame ; 17 h, la Chose surgie des ténèbres, de N. Juran ; Aspects du cinéma chilien : 19 h, J'étais, je suis, je serai, de W. Heynowski, P. Hellmich et G. Scheumann.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

1789
abonnés ont déjà repris le Théâtre de la Bastille
saison mille neuf cent quatre vingt trois
WITKIEWICZ "La Mère" (9 sept. - 2 oct.) mise en scène de Jean-Louis Jacopin
KAFKA "Le Gardien de Tombeau" (21 sept. - 22 oct.) mise en scène de Jean-Marie Patte
A LILLIAN GISH "De l'autre côté de la lune" (14 oct. - 5 nov.) spectacle de Catherine Berge
JAN FABRE "C'est du théâtre comme c'était à espérer et à prévoir" (27-28-29 oct.)
JÉROME DESCHAMPS "Les Blouses" (15 nov. - 3 déc.)
LUCIEN ROSENGART "Le plus heureux des trois" (23 nov. - 10 dec.)
HELENE DELAVAULT "Tango stupéfiant" (16-31 dec.)
mille neuf cent quatre vingt quatre à suivre
Pour une trentaine de spectaclesdans l'année CARTE BLANCHE ou LAISSEZ-PASSER ?
carte blanche : 80 F + 1/2 tarif - laissez-passer : 250 F + entrée libre
Pour en savoir plus
Adressez-nous vos coordonnées
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
au THEATRE DE LA BASTILLE · 76, rue de la Roquette 75011 Paris (357 42 14)

VILLA D'ESTE
Le plus élégant
THÉ DANSANT
Samedi et dimanche 16 h 45
Orchestre MARIO LINES
4, rue Arsène-Houssaye
Tél. : 359-78-44 (Étoile)

MAISON DES ARTS ANDRÉ MALRAUX CRETEIL
saison 83/84
THEATRE - DANSE
MUSIQUE - CHANSON
14/26 OCTOBRE
BABEL-BABEL
Ballet Théâtre de l'Arche
chorégraphie
MAGUY MARIN
18 NOVEMBRE/10 DECEMBRE
création
LA CELESTINE
Fernando de Rojas
mise en scène
PETRIKA IONESCO
17/28 JANVIER
CAROLYN CARLSON
dans CHALK WORK
Teatro Danza la Fenice de Carolyn Carlson
10/28 JANVIER
création
UNE LUNE POUR LES DÉSHÉRITÉS
Eugène O'Neill
Compagnie Laurence Février
3/15 FEVRIER
ELS COMEDIANTS
6/24 MARS
création
MONSIEUR VITRAC
Théâtre Kobold
mise en scène
JEAN-CHRISTIAN GRINEVALD
27-28-29 MARS
L'ITALIENNE A ALGER
Rossini
Action Lyrique Ile-de-France
Orchestre de l'Ile-de-France
DU 24 AU 28 AVRIL
LÉO FERRÉ
abonnement
3 spectacles au choix 105 F
5 spectacles au choix 175 F
renseignez-vous
899.94.50
Place Salvador-Allende Créteil-Préfecture

UN HOMME NOMMÉ Jésus
adaptation de Alain DECAUX et Robert HOSSEIN
au PALAIS DES SPORTS
à partir du 20 septembre 1983
avec RTL
mise en scène de ROBERT HOSSEIN
location ouverte au Palais des Sports tous les jours de 12 h 30 à 19 h FNAC et toutes agences
soirées à 20 h 30 mardi, jeudi, vendredi et samedi
matinées mercredi et samedi à 15 h dimanche à 14 h 30 et 18 h 15
relâche le lundi
renseignements : 828.40.48
PRIX DES PLACES
Fauteuils 1re série 170 F.
Fauteuils 2e série 135 F.
Balcons 1re série 110 F.
Balcons 2e série 75 F.
LOUEZ DÈS MAINTENANT VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE
Les demandes seront servies dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des contingents disponibles.
Cette formule de location cesse 15 jours avant chaque représentation.
Remplissez le bon ci-dessous en indiquant 3 dates par ordre préférentiel car le contingent peut être épuisé pour l'une ou l'autre d'entre elles.
Retournez ce bon au Palais des Sports en y joignant un chèque bancaire ou postal 3 volets établi à l'ordre du Palais des Sports, ainsi qu'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la réponse.
Si vos billets ne vous parvenaient pas 5 jours avant la date la plus proche choisie, réclamez téléphoniquement au Palais des Sports (828.40.10).
Aucune réclamation ne sera admise après la séance.
En aucun cas les billets ne seront ni échangés, ni remboursés.
location par téléphone : 828.40.90 de 12 h 30 à 19 h tous les jours sauf le dimanche
Nom ______
Adresse ______
Code postal ______ Tél ______
Nombre de places ______ Prix ______
Indiquer 3 dates différentes si possible
1er choix ______ Heure ______
2e choix ______ Heure ______
3e choix ______ Heure ______
Ci-joint règlement de F ______ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Palais des Sports ainsi qu'une enveloppe timbrée à mon adresse pour l'envoi de mes billets.
Signature :
jusqu'au 30 septembre, places disponibles seulement les 23, 29, 30 à 20 h 30 - le 24 à 15 h - le 25 à 14 h 30 et 18 h 15

SPECTACLES

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

DE SI GENTILS PETITS MONSTRES (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (526-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

LES FILMS NOUVEAUX

BENVENUTA, film franco-belge d'André Delvaux : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e, (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FRANCES, film américain de Graeme Clifford (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GUERRIER DE L'ESPACE, film *américain de Lamont Johnson* (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (v.f. et v.o.) (359-15-71) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.). Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-80-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HANNA K, film franco-américain de Costa-Gavras (version anglaise) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (version française) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, film américain de Carl Reiner (v.o. uniquement) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE LIQUIDATEUR, film américain de Michael Moore (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Paramount-Orléans, 14e* (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

OUTSIDERS, film américain de Francis Ford Coppola (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 2e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT, film américain de Dick Richards (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERA (Fr.-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : *Escurial Panorama*, 14e (707-28-04).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche (H. sp.) 6e (633-10-82).

PERSONNE N'EST PARFAIT (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RÉVOLTE AU PÉNITENCIER DE FILLES (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount Montparnasse*, 14e (329-90-10).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Acacias, 17e (764-97-83).

SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (606-34-25).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; *Ciné* Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 17e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

(Lire la suite page 20.)

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE DEAUVILLE 83



V.O. GAUMONT COLISEE • FORUM LES HALLES
UGC ODEON • MONTPARNASSE BIENVENUE
SAINT GERMAIN VILLAGE
V.F. BERLITZ • IMAGES
MONTPARNASSE PATHE • 3 SECRETAN
UGC GARE DE LYON
PERIPHERIE : ARTEL Port Nogent

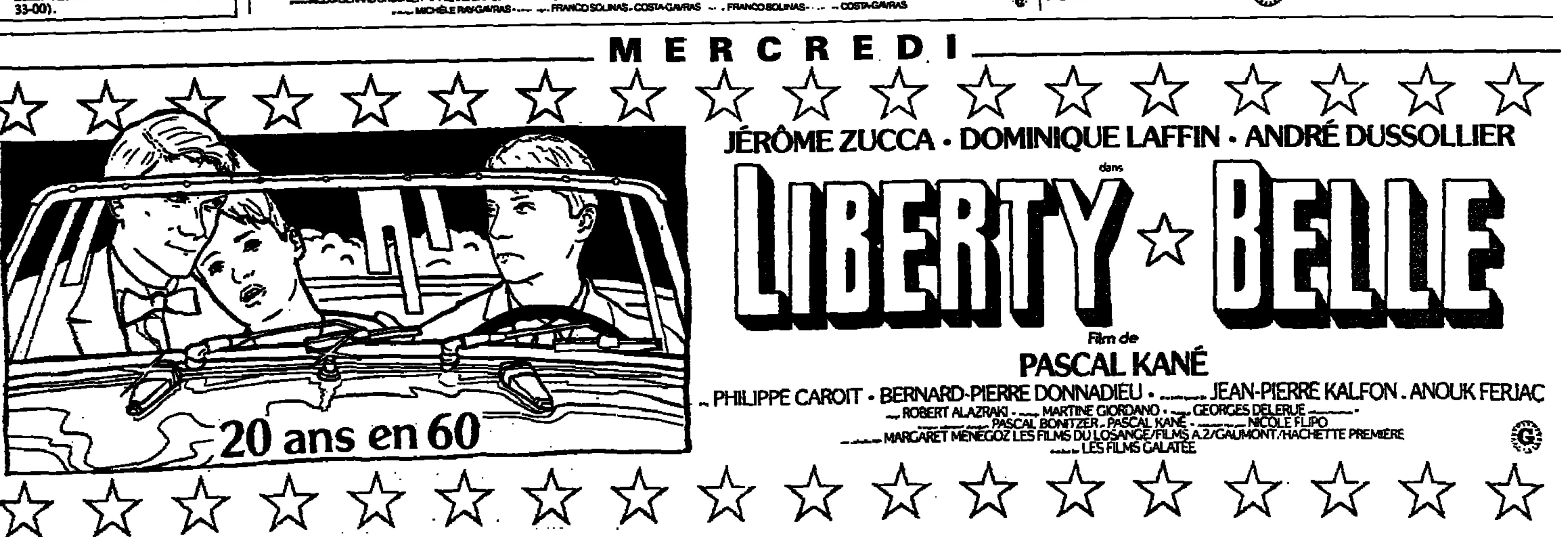


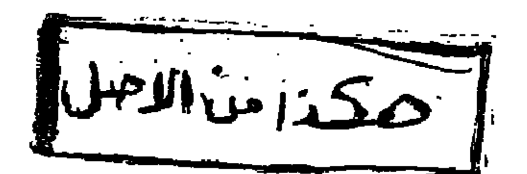
En V.O. : GAUMONT AMBASSADE – GAUMONT HALLES – SAINT-GERMAIN HUCHETTE
LES PARNASSIENS – 14-JUILLET BEAUGRENELLE – MAYFAIR PATHÉ – HAUTEFEUILLE PATHÉ
En V.F. : GAUMONT RICHELIEU – FRANÇAIS PATHÉ – SAINT-LAZARE PASQUIER
WEPLER PATHÉ – MISTRAL – FAUVETTE – GAUMONT GAMBETTA – BRETAGNE
GAUMONT OUEST Boulogne – GAUMONT ÉVRY – TRICYCLE Asnières
BUXY BOUSSY Saint-Antoine – MEAUX – CLUB Colombes – 3 VINCENNES – ENGHIEN (V.O.)
PATHÉ Champigny – ARTEL Rosny – ARTEL Villeneuve-Saint-Georges – AVIATIC Le Bourget
PARINOR Aulnay – BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais – CYRANO Versailles – C2L Saint-Germain
4 TEMPS La Défense – VELIZY

SÉLECTION AU FESTIVAL DE VENISE



MERCREDI





SPECTACLES

(Suite de la page 19.)

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria, (H. sp.), 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

YOR LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15, ven., sam. 0 h 15.

ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opera Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

CALIGULA (**) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 24 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h 15.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 30.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 20 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.

MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PINK FLOYD A POMPEI (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 18 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Ma vache et moi.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

NEW YORK VU PAR (v.o., v.f.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 20 h : Meanstreet (v.o.) : 16 h 10 : dim., 18 h : les Bas-Fonds new-yorkais (v.f.) ; 22 h : Sept ans de réflexion (v.o.) ; 18 h : Et tout le monde riait.

DOSTOIEVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 20 h : l'Idiot (de Lampin) ; 18 h : les Nuits blanches ; 22 h : la Douce.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 35 : le Septième Sceau ; 17 h 10 : De la vie des marionnettes.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Rideau déchiré.

JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : les Cavaliers.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) République Cinéma, 11e (805-51-33) : Les nuits de Cabiria.

COMMUNICATION

VU

Mirages évanouis

Il est devenu assourdissant, décidément, le silence des intellectuels de gauche dont se plaignait dans nos colonnes le porte-parole du gouvernement. Voilà un silence qui fait du bruit. Et c'est très bien ainsi. Ça permet de regarder enfin les choses en face et de les appeler par leurs noms : erreur et aveuglément. Soyons honnêtes. Il n'y a pas plus bête et plus buté que ne l'ont été pendant plus d'un quart de siècle nos maîtres à penser. Et nous leur avons allégrement emboîté le pas. Nous avons donné, sur leurs talons, dans tous les panneaux que nous tendait, mauvaise et bonne conscience mêlées, le louable désir de participer à la lutte des classes. Du bon côté.

Tout le monde peut se tromper. L'ennui, c'est qu'on s'est gouré avec une morgue tranchante et sans appel. Rappelez-vous la terreur que faisaient régner dans nos rangs pétrifiés les princes de l'intelligentsia. Souvenez-vous du mépris suscité par Aron du culte voué à Sartre. Aujourd'hui, juste retour de balancier, l'un est au pinacle et l'autre... L'autre n'est pas si bas. On a du mal à brûler ce qu'on a adoré, à déboulonner la statue qu'on lui a élevée tout récemment encore, au lendemain de sa mort. La gauche a honte de la gauche, remarquait très justement jeudi soir à l'écran l'un des invités au débat organisé sur ce sujet par « Boîte aux lettres », FR 3.

Tout le monde peut se tromper, oui. Et on ne s'en est pas privé dans le passé. Zola, Voltaire et Bende sont là pour en témoigner. Il n'y pas de honte à s'être laissé prendre au mirage d'un communisme *« logique vivante et agissante de la démocratie »*, disait Balzac. A condition d'avoir le courage de le reconnaître, de ne pas faire comme si de rien n'avait été, de ne pas filer à l'anglaise, de ne pas prétendre n'avoir jamais suivi, en bon compagnon, la route du goulag.

C'est, hélas, ce qu'ont fait à l'antenne les amis de François Mitterrand. On avait encore dans l'oreille les accents indécents de Marchais commentant à La Courneuve l'affaire — révélatrice s'il en est — du Boeing coréen. Et je dois avouer que cette façon fallacieuse et sournoise de ne pas poser clairement la seule, la vraie question, celle de la présence du P.C.F. au gouvernement, m'a paru relever de cette peur de résister au vertige de la pensée totalitaire dont un architecte, pourtant gagné au nouveau règne, dénoncait l'emprise toujours intacte, toujours présente parmi nous.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Un groupe de concertation presse-administration* sera mis en place pour préparer une réforme de l'article 39 bis du code général des impôts (provisionnement des investissements dans les entreprises de presse). C'est ce qu'a annoncé, mercredi 7 septembre, le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication aux représentants des organisations professionnelles de la presse. Toutefois, les dispositions actuelles sont maintenues dans le projet de loi de finances de 1984, pour le cas où les discussions n'aboutiraient pas. M. Georges Fillioud a, en outre, indiqué les taux d'augmentation des différentes aides à la presse, que nous avions annoncés dans leurs grandes lignes (*le Monde* du 23 août), tels qu'ils sont établis après les derniers arbitrages budgétaires pour 1984 : l'aide aux journaux à faible capacité publicitaire, + 13,4 % ; le Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger, + 56 % ; les crédits consacrés aux réductions de tarifs S.N.C.F., + 11,65 % ; les abonnements de l'administratioin à l'A.F.P., + 15,4 %.

● *Radios locales privées. « Nous n'avons pas l'intention de verrouiller plus qu'il ne faudrait les ressources de chacun »*, a déclaré, jeudi 8 septembre, Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, à l'antenne de Canal Versailles stéréo (C.V.S.) à propos de la publicité. *« Le message publicitaire de type classique est contraire à la loi »*, a rappelé Mme Cotta, qui a toutefois précisé qu'il était possible de *« trouver des aménagements »*.

● *A Orléans*, la quasi-totalité du personnel (journalistes, techniciens et collaborateurs du programme) de Radio-Centre, station régionale de Radio-France, est en grève depuis le mercredi 7 septembre, sur l'initiative du SURFT-C.F.D.T., pour protester contre le licenciement du chef d'antenne et le non renouvellement de plusieurs contrats à durée déterminée, et plus généralement contre les mauvaises conditions de marche de la station.

● *M. Philippe Ramond*, directeur général du management au *Point*, membre de l'équipe fondatrice du magazine en 1972, vient d'être chargé par M. André Rousselet, P.-D.G. du groupe Havas, d'une mission générale préparatoire à la mise en place et à l'implantation des dispositifs d'exploitation de la quatrième chaîne, Canal plus.

[Né le 11 novembre 1937, M. Philippe Ramond, d'abord adjoint du directeur général de l'IFOP (1962-1965), puis adjoint du directeur de la publicité de *l'Express* (1965-1966), est nommé directeur de la publicité et du marketing (1967-1968), puis directeur de *l'Expansion* (1969-1971). Il participe en 1972 à la fondation du *Point* en compagnie d'une dizaine de membres du groupe *Express* démissionnaires].



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



THEATRE de la GAITE MONTPARNASSE
MARTHE VILLALONGA et ANDRE VALARDY
dans
Comment devenir une mère juive en dix leçons
26 rue de la Gaîté - Tél. 322.16.18 — du mardi au samedi 20 h 15 - dim. 14 h 30

Vendredi 9 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Je leur laisserai un mot.
De R. Saltel. Mise en scène de M. Fournel, avec G. Fontanel, M. Subor, E. Belda.
Un journaliste séduisant mais sans scrupules n'hésite pas à utiliser les confidences de sa maîtresse pour faire la « une » de son journal. Mais, cette fois, il va trop loin...

22 h 10 Journal.

22 h 20 Le jeune cinéma français de court métrage.
Toro Moreno, de G. Krawczyk.

22 h 30 Journal et Cinq jours en Bourse.

22 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : L'homme de la nuit.
Réal. J. Bunuel.
Petrograd en 1917. Le prince Naskine et sa jeune épouse Maria s'apprêtent à passer leur nuit de noce dans le train qui démarre quand une violente dispute éclate... Frank, un ami, empêche Maria de quitter son mari, qui la découvrira plus tard dans les bras de Frank. Ce tout premier roman de Gaston Leroux n'est pas le meilleur, et Juan Bunuel a manqué de moyens quand il a réalisé ce feuilleton en 1980.

A "APOSTROPHES" :
LES PLAISIRS A ROME
ÉDITIONS LES BELLES LETTRES
95, bd Raspail - 75006 PARIS

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Amour et violence dans la Rome antique », sont invités : P. Grimal (Rome, les siècles et les jours), *J.-N. Robert* (les Plaisirs à Rome), *M. Serres* (Rome, le livre des fondations *et* Détachement) *et J.-M. de Montrémy (pour* le Secret du royaume, *de Mika Waltari).*

22 h 55 Journal.

23 h 10 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : C'est encore loin, l'Amérique.
Film français de R. Coggio (1970), avec R. Coggio, E. Huppert, A. Pralon, D. Evenou, G. Gérard, L. Spigelman.
Un jeune juif, qui a tourné un film porno mais prétend devenir un nouvel Orson Welles, cherche à bluffer une romancière débutante rêvant, elle-même, d'être star de cinéma. Rencontre de deux mythomanes « paumés », dans une comédie originale alliant une bouffonnerie un peu forcée à des moments dramatiques.

BERNARD PIVOT
chaque matin sur RTL 8H

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Vendredi : La prison sans visage.
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage de G. Follin et R. Michel au centre de détention de Caen, un établissement pénitencier pour longues peines. Les prisonniers sont montrés le visage découvert, malgré l'opposition de la chancellerie et du garde des sceaux M. Robert Badinter (protection du prisonnier et de la famille).

21 h 30 Journal.

21 h 50 L'arbre qui parle.
Emission de M. Gérard.
Un groupe de jeunes décide de monter un spectacle au pied d'un arbre bicentenaire menacé par un programme immobilier. Le projet, mis en péril faute de subvention, est sauvé grâce à l'intervention bienveillante d'une équipe de télévision. Les dialogues, d'une pauvreté déconcertante, et l'enthousiasme des jeunes façon Hollywood chewing-gum rendent ce téléfilm insipide.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate n° 1 en fa mineur, de J. Brahms, par H. Boschi, piano, et A. Angster, clarinette.

FRANCE-CULTURE

20 h, Terres de bonne espérance, par R. Angnet.
21 h 30, Musique : Black and blue (le monde des disquaires).
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Sarrebrück) : *Concerto pour piano et orchestre*, de Schoenberg, *Harmonica*, concerto pour orchestre avec solo de tuba de Lachenmann, *Como una ola de fuerza y luz* pour soprano, piano, orchestre et bande, de Nono, par l'Orchestre radiophonique de Sarrebrück, dir. H. Zender ; sol. : S. Taskova, soprano, R. Naharzki, tuba, A. Kontarsky, W. Klien, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : musique classique italienne, avec V. Khan, sitar, Z. A. Khan, tabla.

Samedi 10 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 40 Vision plus.
12 h 10 La route buissonnière.
12 h 45 Chéri Bibi.
(Et à 15 h 45, 16 h 50, 17 h 45.)
12 h 55 Face à Sas.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Colditz.
14 h 25 Accordéon-Accordéons.
14 h 50 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
15 h 15 Histoires naturelles : La pêche dans les lacs de Haute-Savoie.
16 h Aventures inattendues :
La ballade des parfums.
16 h 25 Série : Les irrésistibles.
17 h Croque vacances.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 15 Magazine auto-moto.
18 h 45 Jack spot.
19 h 5 D'accord pas d'accord : la rentrée scolaire.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal. (Et à 22 h 35.)
20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
De J. Antoine et J. Bardin.
Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.
21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London.
Suite des aventures d'un navigateur anglais au Japon du seizième siècle.
22 h 45 22, V'là le rock.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 56 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Souvenirs-souvenirs.
Avec James Brown.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
18 h Les carnets de l'aventure.
Filming the impossible.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Paris au bord des lèvres.
Réal. C.-J. Philippe.
Rêverie amoureuse nourrie d'images et de chansons allant des années 1900 jusqu'au Paris de mai 68. Avec Colette Renard, Maurice Chevalier, Mistinguett, Jean Cocteau, Juliette Gréco, Sartre, Trenet, Montand, Dutronc...
22 h 5 Sport : tennis.
A Flushing Meadow.
23 h Le journal suivra la transmission du tennis.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Les Dossiers noirs : Le mystère Kennedy.
(Première partie.) Réal. J.-M. Charlier.
Rediffusion d'une grande série qui révélait à l'époque de sa sortie, en 1978, les aspects inconnus de l'attentat de Dallas. L'étrange personnalité de Lee H. Oswald, les négligences de la sécurité, les erreurs de l'enquête...
21 h 45, Variétés : Macadam.
Avec les Forbans, D. Gérard...
22 h 50 Journal.
23 h 10 Musiclub.
Concerto sacré, de N. Castiglioni, par l'Orchestre symphonique de Rome de la R.A.I., avec P. Doron, soprano, et l'ensemble vocal Western Winds.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Festival du film américain.
En direct de Deauville.
17 h 35 Actualité du spectacle.
18 h Série : Les aventures sous-marines.
18 h 7 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : Vagabul.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

17 h 40, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Assemblée du musée du désert : Commémoration de la naissance de Luther ; évocation de la vie de Brousson.
20 h, « Le Réveillon » de B. et M. Niculescu, réal. J. Taroni, avec J. Cellard, F. Darbon, C. Verger.
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Malédiction*, de Tenessee Williams, lue par B. Devoldere.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Présentation du concert.
17 h, Concert (donné le 26 juillet 1983 au festival de Salzbourg) : *le Chevalier à la rose*, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs du Wiener Staatsoper, dir. H. Von Karajan ; sol. : A. Tomowa-Sintow, K. Moll, A. Baltsa...
20 h 30, Concert (donné le 1er août 1983 au Festival de Salzbourg) : *Adagio et fugue*, de Mozart, *Divertimento pour orchestre de chambre*, de Bartok, *Deuxième suite*, de Bach.
22 h 30, Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

— *M. René Andrieu*, rédacteur en chef de *l'Humanité*, est l'invité du journal de R.T.L. à 18 heures.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, participe, en direct de la fête de *l'Humanité*, au journal de TF 1 à 13 heures.

A 35 KM DE PARIS
Venez vivre en famille
le monde merveilleux de Saint-Vrain
• LE MONDE DES ANIMAUX • LE MONDE DE LA PRÉHISTOIRE
• LE MONDE DE LA FÊTE
AUTOROUTE A6 - SORTIE VIRY-FLEURY - TÉL. : 456.10.80



INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

LE TEMPS DES DIESELS

Citroën BX 19 D et Peugeot 205 D : des chameaux sous les capots

Dans la même semaine – l'échéance du Salon de Francfort est là, – le groupe P.S.A. présente deux modèles fonctionnant au gazole. L'un a été conçu par Peugeot, l'autre par Citroën.

La marque aux chevrons a baptisé son nouveau modèle BX 19 D ou TR D selon le degré de finition de la voiture. Il s'agit, bien entendu, de la caisse de la BX à essence sur laquelle on a monté le moteur Diesel XU D déjà utilisé sur la 305 de Peugeot et d'Horizon Diesel de Talbot. Quatre cylindres en ligne, 1905 cm³ arbre à cames en tête, ce groupe très moderne avait étonné par sa vivacité lors de ses premiers essais effectués avec la 305. Il confirme, sur les BX qui sont désormais à leur tour commercialisées tout le bien que l'on pouvait penser de lui.

Sans doute est-il, aujourd'hui, banal de le dire – car les progrès faits par les constructeurs sur ce modèle de moteur sont très importants, – mais les inconvénients dénoncés en utilisation courante du gazole (bruit, odeur, mollesse) se trouvent ici gommés, pour donner véritablement une voiture tout à fait comparable, dans son comportement, aux véhicules à essence : de zéro à 400 mètres en moins de 20 secondes, les 1 000 mètres parcourus en moins de 37 secondes, pour une vitesse en haut de régime qui frise les 160 kilomètres/heure « sur circuit », comme disent les constructeurs pour se déculpabiliser.

Le poids du groupe étant plus élevé que celui du moteur à essence, il va sans dire que l'option (hélas) direction assistée est recommandée. Confortable à souhait, sans reproche pour son comportement routier, cette voiture de gabarit moyen supporte largement la comparaison avec ses concurrentes étrangères, d'autant plus que l'on a retouché les freins, jugés trop « sensibles » sur les premières BX à essence qui furent présentées en octobre dernier.

Reste l'essentiel : la consommation. On sait de quel poids pèse dans un cahier des charges le chapitre « consommation », on sait aussi quel argument de vente cela peut être de nos jours pour un modèle. C'est dire la satisfaction de Citroën, qui annonce pour cette voiture, après tout « familiale », des chiffres surprenants : moins de 6 litres de gazole au 100 km en conduite traditionnelle. Restait à le vérifier sur route et en ville : les consommations avancées se sont confirmées à peu de chose près et c'est sans doute là, à performance comparable, l'avance qu'a prise Citroën sur ses concurrents directs.

Même constat chez Peugeot avec sa 205 Diesel qui sera, elle, lancée sur le marché le 14 septembre. Petite voiture moderne, tout autant utilisable en ville et sur grands itinéraires, elle s'ajoute à une gamme qui connaît à l'heure actuelle un succès certain – cinquante-cinq mille trois cents Peugeot 205 ont été immatriculées en France à la fin du mois de juillet.

Pied léger

Avec la 205 Diesel, la consommation s'est révélée encore plus modeste : aux environs de 4 litres de gazole aux 100 km pour les pieds les plus « légers ». Servie par un moteur de conception identique à celle du XU D 9, le XU D 7 est un 1768 cm³ qui développe 60 ch à 4 600 tours minute. Un bon rendement pour un véhicule qui pèse en ordre de marche quelque 900 kilos. Côté performance, on relève le kilomètre départ arrêté en moins de 37 secondes et la montée de 0 à 100 kilomètres en 15 secondes environ pour des vitesses maximales proches de 160 kilomètres/heure. Une fois encore, ces chiffres prouvent quelle maîtrise du système est acquise aujourd'hui par les constructeurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers d'ailleurs, la palme au point de vue consommation et performance, sur des modèles comparables, étant pour l'instant dans le camp français.

Conçue dès l'origine de la gamme 205 pour un moteur Diesel, cette nouvelle version offre d'autres satisfactions, notamment en ce qui concerne l'insonorisation et bien entendu la tenue de route, identique à celle que l'on connaît sur les modèles à essence. Tout juste regrettera-t-on une lourdeur de la direction due évidemment au poids du moteur. Selon Peugeot, le choix des pneus lors des essais en serait essentiellement responsable. A voir.

Quoi qu'il en soit, désormais, dans la gamme 205, il faudra savoir que pour une différence de prix de l'ordre de 6 500 F, l'on pourra choisir le diesel plutôt que l'essence. Chez Citroën, ce choix se fera autour de 3 900 F. Une autre politique qui peut porter ses fruits. Il reste que ce choix sera commandé par l'utilisation que l'on veut faire de sa voiture.

CLAUDE LAMOTTE.

Prix :
Peugeot 205 Diesel (5 cv) de 51 500 F à 59 800 F selon finition et boîte (4 ou 5 vitesses).
Citroën BX 19 Diesel (6 cv) de 65 900 F à 72 200 F (+ 2 300 F pour la direction assistée).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 septembre :

DES DÉCRETS

- Modifiant le décret du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets.
- Modifiant certaines dispositions du code de la route.
- Relatif à la commercialisation de certains fruits et légumes soumis à des règles rendues obligatoires dans la circonscription d'un comité économique agricole agréé.
- Reportant la date d'entrée en vigueur du décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

DES ARRÊTÉS

- Relatif à l'émission de l'emprunt d'État septembre 1983.
- Relatif à la création du système informatique de gestion des dossiers de naturalisation.
- Relatif à la limitation par construction de la vitesse maximale des véhicules automobiles dont le poids est supérieur à 10 tonnes.

LOTO

TIRAGE N° 36
DU 7 SEPTEMBRE 1983

5 – 11 – 28 – 31 – 38 – 42

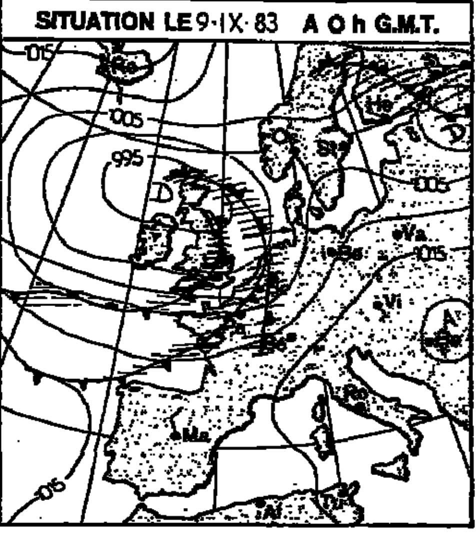
NUMERO COMPLEMENTAIRE : 3

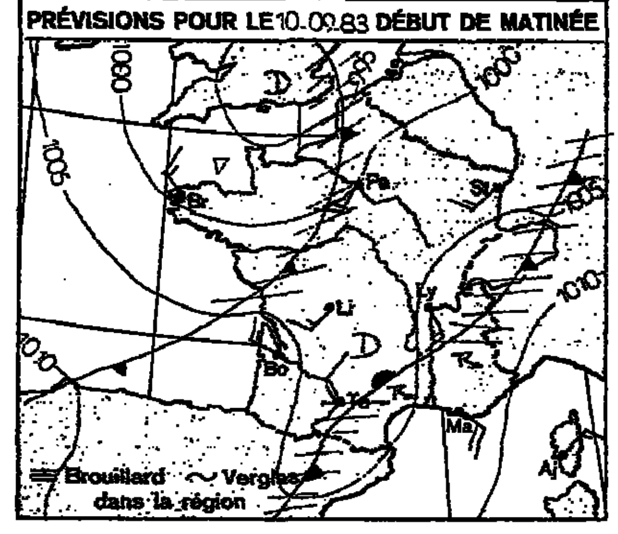
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	15	816 969,20 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	55	111 404,80 F
5 BONS NUMEROS	3 030	6 066,60 F
4 BONS NUMEROS	165 353	111,10 F
3 BONS NUMEROS	2 916 128	9,10 F

SUPER CAGNOTTE
20 000 000 F

PROCHAIN TIRAGE LE 14 SEPTEMBRE 1983
VALIDATION JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE 1983 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 septembre à 0 heure et le samedi 10 septembre à minuit.

La France sera balayée par deux zones pluvio-orageuses associées à une perturbation, et une dépression centrée sur la mer du Nord. L'air chaud qui se trouve sur le Sud-Est donnera des orages violents par place. Après le passage de la deuxième ligne de grains, rafraîchissement sensible.

Samedi. Sur les Pyrénées, le bord de la Méditerranée, la Corse, le sud du Massif Central et les Alpes, ciel chargé et pluies ou orages assez forts près du relief et en montagne. L'après-midi, accalmies probables.

Sur les autres régions, temps très variable une bonne partie de la journée avec des ondées. Ces ondées seront plus marquées et mieux organisées le matin de la Vendée à l'Orléanais, à la Picardie et aux Flandres. L'après-midi, de l'Aquitaine au nord du Massif Central, au Jura, aux Vosges et aux Ardennes, les ondées seront assez fréquentes.

Après le passage de cette ligne d'averses : au nord de la Loire et dans le Nord le ciel s'éclaircira un peu mais il fera nettement plus frais. Les températures seront à la baisse de 2 à 4 degrés.

Le vent soufflera fort. En Méditerranée, vent de sud-est le matin et mistral l'après-midi. En Manche, le vent oscillera entre le secteur ouest et nord-ouest, soufflant en moyenne à 60 km/h avec des rafales sous les grains.

PRÉVISIONS POUR DIMANCHE

Sens d'évolution. Les hautes pressions du proche océan vont progressivement gagner la France, atténuant le flux frais et instable de nord-ouest que dirige la dépression quasi stationnaire centrée sur le sud de la Norvège.

Prévisions. Temps frais et instable sur l'ensemble du pays. Les averses et les rafales de nord-ouest seront plus marquées des Flandres et de la Picardie jusqu'aux Ardennes, à l'Alsace et au Jura. En cours de journée, le vent et les averses s'atténueront progressivement et les éclaircies deviendront plus belles par l'ouest, s'accompagneront d'une légère hausse des températures maximales de la Bretagne à l'Aquitaine. Cependant, le mistral et la tramontane persisteront ainsi que des averses orageuses en Corse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 septembre 1983 à 8 heures, de 1003,9 millibars, soit 753 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 septembre ; le second le minimum de la nuit du 8 septembre au 9 septembre) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 25 et 18 ; Bourges, 27 et 17 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 32 et 18 ; Dijon, 23 et 16 ; Grenoble, 29 et 14 ; Lille, 20 et 15 ; Lyon, 29 et 18 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 25 et 16 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 15 ; Pau, 27 et 18 ; Perpignan, 26 et 20 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 25 et 15 ; Toulouse, 31 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 15 degrés ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 20 et 14 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 30 et 22 ; Copenhague, 16 et 11 ; Dakar, 32 et 25 ; Djerba, 32 et 20 ; Genève, 24 et 13 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 29 et 15 ; Londres, 20 et 13 ; Luxembourg, 20 et 15 ; Madrid, 35 et 17 ; Moscou, 15 et 10 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 29 et 20 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 15 et 3 ; Tozeur, 34 et 23 ; Tunis, 30 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 8 septembre, le numéro de téléphone de l'académie du Territoire de Belfort est le (84) 22-77-44.

TRANSPORTS

LA COMPAGNIE AUSTRALIENNE QANTAS PRÉFÈRE BOEING A AIRBUS-INDUSTRIE

La compagnie aérienne Qantas Airways va acheter à Boeing trois quadriréacteurs de type 747 et six biréacteurs 767. L'annonce de la commande a été faite mercredi 7 septembre par la direction de Qantas. Le contrat portera sur 860 millions de dollars (6 900 millions de francs).

La compagnie australienne a donc préféré le Boeing-767 à son concurrent européen, l'Airbus A-310, qui était également en lice sur ce marché. Airbus Industrie a déjà vendu des avions à une autre compagnie du pays, Trans Australia Airways, tandis que le Boeing-767 a été choisi par une troisième, Ansett. – *(A.P.)*

RECTIFICATIF. – M. Gilbert Dreyfus, président de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF), n'a pas été nommé président de l'établissement public Autoroutes de France, ainsi que nous l'avions écrit par erreur dans nos éditions du 6 septembre, mais président de la société des Autoroutes Paris-Est Lorraine (APEL), jusque-là privée, et qui vient de passer sous le contrôle de la Caisse des dépôts et consignations – en attendant d'être reprise par la SANEF. Le président du conseil d'administration d'Autoroutes de France sera choisi dans un organisme administratif ou financier, ou dans un corps de contrôle financier de l'État.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

« Les collections du comte de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Bouquet-des-Chaux.

« La Folie Saint-James à Neuilly », 15 heures, 34, avenue de Madrid, Mlle Saint-Girons.

« Grandes demeures du Marais », 15 heures, place des Vosges, statue de Louis XIII, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, devant Saint-Louis-en-l'Ile (Approche de l'art).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« Montmartre, les moulins », 15 h 15, métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Barbier.

« L'atelier de Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstenberg.

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall, M. Bouchard.

« Le vieux Montmartre », 15 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Camus.

« L'île de la Cité », 10 h 45, 24, place Dauphine.

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Le Sénat », 15 heures, 12, rue de Tournon, Mme Hauller.

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Histoire et archéologie).

« Abbaye de Saint-Denis », 14 h 30, portail central de la basilique (Lutèce-visites).

« Le Quartier de l'Horloge à Beaubourg », 10 h 30, 2, rue du Renard (Paris Autrefois).

« Les Catacombes », 10 heures, 2, place Denfert-Rochereau.

« L'Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Les Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 5, rue Mahler.

« Hôtels du Marais illuminés », 20 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie du Lobau (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. Fleury « Etude sur l'Agartha ».

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, Natya « Le symbolisme des signes de la Balance et du Scorpion ».

Les mots croisés se trouvent page 16.

SAMEDI DIMANCHE

● ANNIVERSAIRE :
Il y a dix ans, le Chili

● MAURITANIE :
La mauvaise exploitation de l'or gris

● ITALIE :
Capri entre touristes et truands

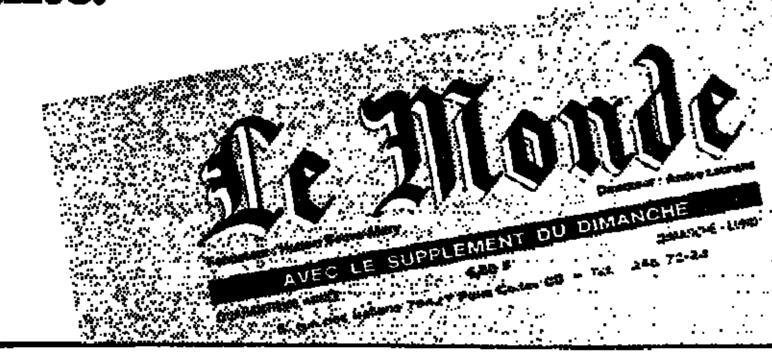
● FRANCE :
M. Barre parle

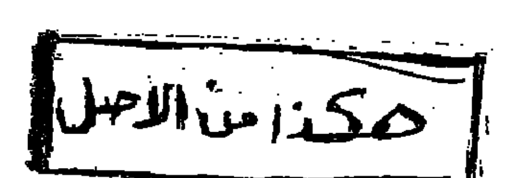
● CULTURE :
Stars du jour, stars d'hier

● SOCIÉTÉ :
Des fûts qui flottent

Et, avec « le Monde Dimanche » de l'été, quatre pages de radio et de télévision

Chaque week-end une nouvelle lecture de l'actualité.





مكتز من الاجل

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DES CARRIERES DANS LA BANQUE...

Nous avons proposé depuis le 30 Août les postes suivants dans le Monde.

- ATTACHE DE DIRECTION (le 30 Août).
- FISCALISTE ENI, Maîtrise Droit, DES Fiscalité (le 30 Août).
- ASSISTANT GESTION Collectivités Locales (le 6 Septembre).
- CONTROLEUR DE GESTION (le 5 Septembre).
- ASSISTANT AU CONTROLE DE GESTION SC. ECO., I.U.T., ou Miage (le 5 Septembre)
- INFORMATICIEN SYSTEME (le 7 Septembre).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite + photo) en indiquant la fonction souhaitée à Henry Yvan Direction des Relations Humaines, 88-90 rue Cardinet 75017 PARIS.

Curriculum

Crédit Mutuel

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine.

SPONTEX :
- RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE — Réf. VM 6626 S

Rhône-Alpes :
- CADRE GESTION — Réf. VM 4212 AN

Sud-Ouest :
- INGENIEUR PRODUCTION moulage plastique — Réf. VM 5670 F

Vichy :
- INGENIEUR RECHERCHE DEVELOPPEMENT CONTROLE QUALITE — Réf. VM 3516 D

Lyon :
- SECRETAIRE GENERAL — Réf. VM 21911 D

Commerce international :
- 2 CHEFS DE PROJET — Siège Réf. VM 22923 A; filiales Réf. VM 22923 D

Morbihan :
- JEUNE CONTROLEUR DE GESTION — Réf. VM 7916 A

Toulouse :
- CONTROLEUR DE GESTION — Réf. VM 20830 A

Paris proche banlieue :
- COMPTABLE — Réf. VM 13519 C

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média system

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois régionaux

INGÉNIEUR INFORMATIQUE
Grandes Ecoles

pour application de l'informatique au contrôle des procédés.

Poste axé en particulier sur l'étude du traitement du signal des automatismes (robotique, automates) et de la régulation numérique,

recherché par :

IMPORTANT ORGANISME D'ÉTAT

du secteur nucléaire, région LANGUEDOC

Adr. c.v. avec photo, lettre manuscrite et prétent. à HAVAS, 30000 NIMES s/le nº 50.327 qui tr.

Mais. de la Culture du Havre recherche

UN(E) ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

ayant exp. domaine associatif, pour assurer contacts, information et coordination relevant de la vie statutaire et associative. Placé(e) sous responsabilité président du conseil d'administration et autorité du directeur.
Emploi cadre :
à pourvoir immédiatement. Adresser candidature avec c.v. dét. à : M. le Directeur, Maison de la Culture du Havre, espace Oscar-Niemeyer. B.P. 1106 76063 LE HAVRE CEDEX.

emplois internationaux

L'Université de Lausanne ouvre une inscription en vue de pourvoir, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, un poste de :
PROFESSEUR ORDINAIRE
chargé notamment d'enseignements de théorie économique approfondie aux étudiants du programme de diplôme postgrade en économie politique (poste plein temps.
Délai de dépôt des candidatures le 15 octobre 1983 pour entrée en fonctions le 1-9-1984. Les intéressés voudront bien auparavant s'adresser au doyen de l'Ecole des H.E.C., B.F.S.H., 1015 LAUSANNE/Suisse.
Tél. : 194121/46-40-36 pour obtenir le cahier des charges du poste.

capitaux propositions commerciales

Recherchons participation de FF 150.000 F au capital d'une jeune S.A. suisse non en cours d'assainissement financier. Intérêts élevés, discrétion assurée.
Ecr. ss réf. 44-130'291, Publicitas Postfach CH-8021 Zürich.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd RENAULT 5 TL, 81, 40.000 km, bon état, gris métallisé. Tél. : 206-29-23.

Part. à part. de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, coul. tilleul, int. simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf. Impeccable. Tél. : M. LACRUZ 020-32-93.

plus de 16 C.V.

B.M.W. coupé 635 CSI 1980. cuir, air conditionné. Tél. 940-72-98.

DEMANDES D'EMPLOIS

ADJOINT A.D.G. ou P.-D.G.

H., 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète (Droit, Sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. de service
  + 50 personnes (transport).
  + 150 personnes (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
- Excellent négociateur. Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. Direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.526 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour cause licenciement économique, responsable exportation transit du matériel sur chantier étranger, 35 ans, marié, 4 années expérience en Afrique, recherche emploi chez industriel ou T.P., responsable service. transport, export, import, Paris. région parisienne.
Ecr. s/nº 6.527 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 35 a., résid. à Bruxelles, parl. franç., angl., néerl., all. Ayant exp. dans le monde des affaires, souh. représentation pour produits de hte qualité.
Ecr. s/nº 8.803 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOUDEUR-MONTEUR, 38 ans, parlant couramment danois, espagnol, italien, allemand, anglais, avec expérience dans C.E.2. Les lignes de gas et plastic. connaissance surtout en étranger, ch. nouvelle action dans son domaine.
Ecr. s/nº 6.529 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 25 ans rech. place garde du corps (12 ans de sport de combat et grande expér. des armes). Chauffeur. Téléphone après 19 h. : 358-65-40.

35 ans, FORMATEUR. expérim. Diplômé de l'ens. supérieur offre prestations de service enseignem., animat., conseil (informatique, gestion)
P. Coquet, 321, r. de Charenton, 75012 Paris. Tél. 628-59-26.

représentation demandes

REPRÉSENTANT 34 ans, ch. emploi, sér. réf., bonnes connaissances des librairies du Gd- S.-Ouest, sect. S.-Ouest de préf. Accepte ttes propos. Ecr. 142-491 HAVAS BIARRITZ.

• INFORMATIQUE •

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

ONCES CLASSEES - OFFRES D'EMPLOI - ANNON

Le Monde consacre 3 suppléments "Informatique" lors du Sicob :

Mercredi 21 Septembre : La Filière Electronique deux ans après
Vendredi 23 Septembre : Problèmes Horizontaux de l'Informatique
Mercredi 28 Septembre : Le phénomène de la micro-informatique.

Pour les réservations d'emplacements tous formats (2 col et +) à la suite du cahier rédactionnel, merci de contacter votre agence de publicité.



Service des Annonces classées
DIR. J. DEGAVE
CHEF DE PUB. D. LE DREN
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. : 233.44.21 et 296.15.01

DELAITTE ET ASSOCIÉS
Conseils en relations publiques et communication institutionnelle

recherche

CONSULTANT DE HAUT NIVEAU

C'est un professionnel accompli, de grande rigueur, de formation universitaire, ayant exercé avec succès des responsabilités en agence ou dans l'entreprise.

Il disposera d'une large autonomie au sein d'une jeune équipe exigeante et ambitieuse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Mme O. GARNIER, D. et A., 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE PRIVE ASSURANCE RETRAITE

recherche

CADRE

- 30 ans minimum
- Ayant formation juridique et goût rapports humains

Adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à

CAMPBELL Nº 682 - B.P. 57 75824 PARIS CEDEX 17

---

l'agenda du Monde

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX TTES MARQUES BOCAREL 357-09-46 + + 113, av. Parmentier, PARIS-11e.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Cours

Préparation à l'épreuve anticipée de français de première et de terminale Progrès immédiat — succès assuré — Tél : 982-86-31.

Enseignement

AMERICAN IN V.O. AT THE AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
ENGLISH FOR EVERYBODY

SESSIONS INTENSIVES : renouvelables tous les 15 jours début : 12 septembre 1983

SESSION D'AUTOMNE : du 26 septembre au 17 décembre

LEARN TO SPEAK AMERICAN cours dans la journée, le soir et le samedi

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis A partir de 5.000 F DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

MUSÉE ACHÈTE TOUT INSTRUMENT ANCIEN ET CURIEUX. D-Musikin strumente-Museum, 3380 Goslar.

Moquettes

MOQUETTES ET TISSUS A PRIX DE GROS !

- Moq. laine mélangée en 4M : 44,50 F/M2
- Moq. 100 % laine : 77,50 F/M2
- Revêt. plastique larg.4 M. 29,50 F/M2 • Tissu pur lin en 2,90 M : 49,50 F/M2
- Textiles muraux : 6 à 16 F/M2
- Paille japonaise : 14,50 F/M2

Pose et livraison assurées
ARTIREC
8/10 imp. St-Sébastien (niv. 32, rue St-Sébastien) 75011 PARIS. 355-66-50. — 5 % sur présentation de cette annonce.

Psychanalyse

Cure de psychanalyse radicalement nouvelle en un minimum de temps et par vous-même. Téléph. : 766-46-90.

Psychologie

DOMINIQUE FOUGÈRE Psychothérapeute pratique L'ANALYSE BIO-ÉNERGÉTIQUE en séance individuelle et en groupe. Tél : 580-78-76.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS, retraite, pension, valides, demi-valides près Paris — 77320 Jouy-sur-Morin. Tél : (6) 404-05-75.

PARIS BAGNOLET Pension retraite, valides, semi-valides. Tél : 360-99-28.

Vacances Tourisme Loisirs

NICE PROM. ANGL., PALAIS SOLEIL APP. MEUBLÉS TT CONFORT, 250 PAR JOUR, 2 PERS. PERS. SUPPL. 105 MIN. 1 SEM. (93) 44-08-86.

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes tout équipés, linge inclus dans les résidences ORION SEPTEMBRE : 700/750 F OCTOBRE : 600 F
Prix valables pour 2/3 nuits LOCATIONS ORION 39, r. de Surène, 75008 PARIS Téléphone : (1) 266-33-26.

L'immobilier

pavillons

1 km R.E.R. Bourg-la-Reine. Pavillon neuf, finitions luxes, séj. 50 m², 5 chbres, 2 bains. Pompe à chaleur + électricité, jdin. 1.550.000 F. 663-21-20.

CACHAN, centre 400 m. R.E.R. Maison pierre 54 sur 1.300 m², 320 m² habitables + ch. serv., comples + 2 gar. 663-21-20.

villas

MORANGIS A SAISIR VILLA 6 pces TOUT CONFORT, SS-SOL, GARAGE 4 voitures. Terrain : 500 m². Px 850.000.
ETI 448-96-23.

FONTENAY-SS-BOIS
Résid. 12 pièces tout confort, salle de billard. Maison gardien. Parc 1.300 m². 340-72-08.

COTE D'AZUR GRATUITEMENT, sur demande, importante sélection : Villas, terrains, appartements, pptés. Ag. PARIS-PROVENCE-83440 FAYENCE. Tél. (94) 76-03-87.

21 km Bayonne, 25 Biarritz, vds villa 6 p. tt cft, 2000 m² jdin. Vue sup. S'adr. Me PINATEL, notaire, 64240, Hasparren.

URGENT MULTINATIONALE recherche QUARTIER RÉSIDENTIEL prox. ST-GERMAIN-EN-LAYE
VILLA DE CARACTÈRE
Grand standing récent, surface habitable 300 m², gde récept. 4 chbres, bains, gar., dépend. Terr. 3 à 4.000 m². Faire offre à J.-A. LHERMITE : 225-94-50, heures de bureau.

Provence près village, très belle propriété d'agrément avec piscine, 4 chbres, 2 s. de bains, prix 1.200.000 F., disposons autres affaires exceptionnelles Aix et région. Nous consulter CABINET GÉRARD GRIMAUD Château de la Côte 13980 Alleins. T. (90) 57-37-02.

maisons de campagne

170 KM SUD PARIS
2 MAISONS 6 pces, s. d'eau, w.-c., grandes dépendances. Sur 26.000 m². 390.000 F. Crédit 90 %. THYRAULT SAINT-FARGEAU 89170. Tél. : 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-13-93.

propriétés

SOLOGNE NORD
A VNDRE MAISON CONFORTABLE 10 pces T.B. état, dépendances sur 4 ha, beau parc, panorama unique, possibilité ajouter 13 ha dont étang de 2 ha.
Ecr. Havas Orléans nº 201.435, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

SOLOGNE
A VENDRE BONS TERRITOIRES CHASSE De superficie variable avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecr. Havas Orléans nº 201.436, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

SENLIS
(près) petit manoir de caractère du XVIIIe siècle en parfait état avec vue imprenable sud, comprenant : belles réceptions avec cheminées, 6 chambres, 2 bns, cuisine équipée + dépendances diverses. Parc exceptionnel de 15.000 m² traversé par rivière à truites, partie boisée.
Prix : 1.300.000 F.
DEVIQ Conseil, 104, rue de la République (60) SENLIS. Téléphone : 16 (4) 453-05-05.

PAVILLONS-SS-BOIS
RÉSIDENTIEL s/1.220 m² terrain arborisé, séj. 32 m², 4 ch., tout cft, gar., 1.000.000 F 826-88-46 - 828-10-80.

750.000 F Lablachère (07). Basse-Ardèche 35 km Alès, splendide demeure XVIIIe entièr. rénovée, 460 m² hab. sur 3 niv., caves voûtées, ch. centr., tout confort, très beau terr. 6.000 m². (56) 60-60-74.

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS
A VENDRE BONNE PPTÉ DE CHASSE 120 ha dont 2/3 bois, 2 beaux étangs 3 et 4 ha, bâtiments de ferme, poss. réduire superficie.
Ecr. Havas Orléans nº 201.433, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

ACHÈTE
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région
Faire offre détaillée Ecr. Havas Orléans nº 201.431, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

Le Monde

économie

LES SYNDICATS ET LA RENTRÉE SOCIALE

M. MAIRE : « le ralentissement de la croissance et la stagnation du pouvoir d'achat ne sonnent pas le glas des espérances socialistes »

« Aujourd'hui, le désenchantement fait progressivement place à la réflexion, à la volonté de partir d'un nouveau pas et au développement de comportements prometteurs alliant l'initiative à la responsabilité », a déclaré, le 9 septembre, M. Edmond Maire au cours de sa conférence de presse de « rentrée ».

Pour M. Maire, le plan Delors du 25 mars *« laisse entier le problème de l'emploi »*, pas plus qu'il ne propose une *« définition d'objectifs ambitieux à moyen terme donnant son sens à la rigueur »*. *« Dans cette situation*, estime-t-il, *il est urgent que le syndicalisme, en tout cas la C.F.D.T., montre aux travailleurs qu'un meilleur avenir est possible, que le ralentissement de la croissance et la stagnation du pouvoir d'achat ne sonnent pas le glas des espérances socialistes autogestionnaires (...). N'y-a-t-il pas d'autres raisons de vivre, d'autres dimensions à donner au travail et à la vie, qui valent la peine de se battre pour elles ? La qualité de la croissance, la qualité du développement, de la production, de la consommation, des échanges, des rapports sociaux, ne représente-t-elle pas un objectif majeur pour un mouvement ouvrier qui lutte depuis plus d'un siècle pour son émancipation ? Agir pour une croissance qualitative, c'est aussi le meilleur moyen de se donner les bases d'une nouvelle croissance quantitative. Pour la C.F.D.T., il est grand temps de rassembler les salariés, les citoyens de ce pays, autour d'objectifs accessibles malgré ou grâce à la crise. »*

« Comptons d'abord et avant tout sur nos propres forces et l'avenir s'éclaircira », a conclu M. Maire.

M. BORNARD (C.F.T.C.) : « Il faut sortir du climat de récession et offrir des perspectives de développement »

« La stagnation, voire la récession économique, ne peut que neutraliser tous les efforts déployés pour réduire le chômage ou assurer le financement de toute la protection sociale », a déclaré, le 8 septembre, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., au cours d'un déjeuner de presse de rentrée. Parlant du mécontentement des salariés *« qui pourrait bien déboucher un jour sur des mouvements dont le pays aurait le plus grand intérêt à faire l'économie »*, il a ajouté : *« Afin d'échapper à ce cercle vicieux, qui consiste à résorber des déséquilibres tout en en créant d'autres, la C.F.T.C. demande au gouvernement de sortir du climat actuel de récession pour offrir des perspectives de développement et donner un sens aux efforts qui sont demandés. »*

Pour M. Bornard, *« il apparaît de plus en plus que les 40 à 50 milliards de francs qu'ont coûté les nationalisations en remboursement des actionnaires ont été une erreur (...) Devant les difficultés de bouclage du budget de 1984, la question se pose même de savoir si le gouvernement n'aurait pas intérêt à revendre une partie de ses actions. Cela manifesterait la priorité réelle à donner aux investissements, et éviterait aussi bien des coupures de crédits que des impôts nouveaux qui vont encore réduire l'activité »*.

A propos de son option pour un *« libre choix de l'école »*, M. Bornard a affirmé : *« La C.F.T.C. demande donc au gouvernement de renoncer à remettre en cause cette liberté et de s'attaquer en priorité aux vrais problèmes, en particulier à cette rentrée scolaire 1983 qui est la plus mauvaise depuis de nombreuses années. »*

M. KRASUCKI : « Il n'y a pas d'avenir pour la gauche dans la voie de la stagnation »

M. Henri Krasucki a prononcé le 8 septembre son discours de rentrée devant environ cinq mille militants de la région parisienne, rassemblés à l'île des Vannes à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Très fréquemment – et chaleureusement – applaudi, le secrétaire général de la C.G.T. a d'emblée attaqué l'opposition politique disant : *« Les forces du capital et de la réaction craignent par-dessus tout que les réformes engagées produisent leurs fruits, et que les travailleurs aidant les choses avancent avec le temps vers de bonnes solutions avec de meilleurs résultats »*. Ces forces *« disposent d'importants appuis dans l'appareil d'Etat, dans les environnements ministériels, dans les entreprises publiques ou nationalisées, (...) Or, nous sommes témoins, avec les travailleurs, de comportements inadmissibles dans des entreprises publiques et jusqu'à des niveaux élevés des administrations et des ministères »*, situation qui, pour le secrétaire général de la C.G.T., devrait amener le gouvernement à *« faire respecter les règles normales »*.

« Les forces du passé, continue M. Krasucki, *ne manquent pas de moyens. Il ne faut pas croire que cette énorme pression soit sans effet. Elle crée des difficultés et suscite des hésitations. C'est là fondamentalement que se situe la lutte. C'est ce poids que les travailleurs et l'action syndicale doivent contrebalancer. Ce sont ces obstacles qu'il faut écarter. »* Après avoir réaffirmé que l'emploi et le pouvoir d'achat sont *« indissociables »*, le secrétaire général de la C.G.T. a abordé la question du financement des moyens nécessaires pour développer l'industrie : *« C'est là, précisément, que se joue le sort d'une politique de gauche capable de franchir des pas réels contre la crise. »*

M. Krasucki a ensuite parlé du projet de budget 1984 : *« Certaines des mesures fiscales annoncées ne vont pas. Ce 1 % qui pèse sur tant de travailleurs en 1983 n'est pas meilleur pour 1984. Quant au prélèvement sur les plus hauts revenus et salaires, autant nous en sommes partisans pour ceux qui sont véritablement hauts, autant nous ne pouvons être d'accord quand il atteint des foyers de travailleurs qualifiés, de techniciens et d'une partie des cadres que l'on ne peut considérer comme privilégiés : il est bon de différencier mais, si les choses restent en l'état, l'on frappe trop bas. »*

Pour le dirigeant cégétiste *« la stagnation c'est un chômage plus grand et de nouveaux reculs du pouvoir d'achat. Il n'y a pas d'avenir pour la gauche dans cette voie. Il faut retrouver la croissance. Et pour la financer, il faut plus, nettement plus de justice sociale. (...) S'il a été possible d'économiser 15 milliards de francs sur un budget de quelque 900 milliards en rognant sur des augmentations d'emplois nécessaires et prévus, sur des services utiles à la population, comment penser qu'il ne serait pas possible de prélever quelque chose comme 25 milliards sur les 1 500 milliards de fortune (je dis bien « fortune » et non pas « revenus ») déclarés par les cent dix mille foyers les mieux pourvus du pays. » « Que l'on fasse donc un pas évident vers plus de justice à l'occasion du prochain budget (...). Si l'on avance dans cette voie, la C.G.T. sera capable de contribuer à mobiliser ses forces dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes et dans celui du pays. »*

« Progressivement, ajoute M. Krasucki, *prend corps l'idée que l'action syndicale de masse reste en toutes circonstances une condition indispensable à tout progrès. Qu'on ne peut tout attendre de la seule action d'un gouvernement, fût-il de gauche. »* Parlant des élections à la Sécurité sociale, il formile quatre propositions : *« Baser les cotisations sur la totalité des salaires ; établir une disposition qui soulage les entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre – ce qui favorisera l'emploi – en demandant davantage à celles qui font plus de profits avec peu d'emplois ; il est juste que les revenus autres que les salaires contribuent au financement de la Sécurité sociale ; et il est normal que l'Etat participe au financement pour les dépenses qui lui incombent en réalité »*.

Appelant ses militants à se mobiliser pour la campagne électorale, M. Krasucki souligne : *« C'est un fait que le C.N.P.F. et d'importantes forces rétrogrades veulent nous faire revenir un demi-siècle en arrière. »* Et, ajoute-t-il, il y a des syndicats prêts à s'entendre avec le C.N.P.F. pour *« éliminer la C.G.T. de la gestion de la Sécurité sociale »* alors que cette dernière *« s'engage solennellement à gérer la Sécurité sociale dans un esprit unitaire. »*

Avertissements...

M. Pierre Mauroy n'ignorait pas qu'il prenait des risques en organisant les élections à la Sécurité sociale le 19 octobre prochain, *en pleine période d'austérité*. Il n'est pas sans danger d'attiser, par une campagne électorale, les surenchères syndicales. Certes, au cours de la journée du 8 septembre, riche en déclarations syndicales, la C.G.T. n'a nullement franchi le Rubicon *en basculant* dans l'opposition, tandis que F.O. et la C.F.T.C. sont demeurées sur la ligne de *crête de la critique sociale et non* politique. Mais chaque organisation y est allée de son avertissement au pouvoir.

Indéniablement par rapport à ses premières déclarations de *« rentrée »*, M. Henri Krasucki a durci le ton le 8 septembre à Saint-Ouen. Sans y apporter encore des réponses fermes, il a fait naître des interrogations chez ses militants quant à la nature d'une véritable politique *« de gauche » – « le sort d'une politique de gauche »* se joue sur le financement des moyens de développer l'industrie, *« il n'y a pas d'avenir pour la gauche »* dans la voie de la stagnation, – laissant planer le doute sur les orientations du gouvernement. Au passage, il a mis en cause le comportement *« inadmissible »* de certains *« environnements ministériels »* et la pression des *« forces du passé »*.

Si M. Krasucki n'a annoncé aucune levée en masse des *troupes cégétistes contre* la politique gouvernementale – plus que jamais l'adversaire désigné est le patronat qui, par divers moyens, est, semble-t-il à la C.G.T., un peu trop *« écouté »* par le pouvoir, – il a ainsi lancé un clair avertissement au gouvernement en le mettant en garde contre une accentuation de la rigueur qui, par le biais des mesures fiscales en préparation, frapperait *« trop bas »*. A bon entendeur...

Finalement, avec des analyses différentes, C.G.T., F.O. et C.F.T.C. partagent la même crainte quant aux conséquences sociales – dangereuses – d'une récession économique. Reçu le 8 septembre par le président Mitterrand, M. Bergeron lui a fait part de ses *« préoccupations concernant le climat social et le climat économique. (...) Les gens ne sont pas contents. Je l'ai dit au président. J'ai eu le sentiment qu'il m'avait écouté attentivement et peut-être entendu »*. Quant à la C.F.T.C., elle a demandé purement et simplement *« une autre politique »* permettant de redonner des bases économiques plus solides à la politique sociale. Ce faisant, elle a lancé de nouveaux avertissements sur les risques de dégradation sociale et le choix de l'école. Au même moment, M. Jean Menu, président de la C.G.C., dénonçait *« le matraquage fiscal »* du *« révérend Pierre Mauroy »*, qui *« sacrifie allégrement »* le pouvoir d'achat des cadres.

Dans ce paysage, la C.F.D.T. apparaît singulièrement isolée. Evitant de renouveler, lors de sa *visite à M. Mitterrand*, le 7 septembre, son *« éclat »* élyséen du 31 janvier dernier, M. Maire a porté *une appréciation plutôt positive* de la politique gouvernementale, affirmant, en s'appuyant sur un point aussi sensible que la fiscalité, que *« les choses vont dans le bon sens »*. Une fois encore, M. Maire ne manque pas de courage. Mais il court un risque électoral sérieux en renforçant l'image d'une C.F.D.T. plutôt progouvernementale. Cependant, pour le dirigeant de la C.F.D.T. – et c'est le thème de sa conférence de presse du 9 septembre, – il faut d'abord redonner espoir, vaincre la morosité, multiplier les initiatives, ce qui aboutit à demander un infléchissement de la politique gouvernementale, en agissant pour une *« croissance qualitative »* et en invitant le pouvoir à ne pas hésiter à porter atteinte *« aux intérêts des grands et moyens possédants »* et à bousculer les corporatismes.

Cette optique « réaliste » conduit M. Jacquier, à l'issue du bureau national de la centrale, à indiquer pour l'UNEDIC que la C.F.D.T. *n'a « pas d'a priori idéologique sur le principe de séparation assurance - chômage - assistance. Le problème essentiel est d'assurer un niveau d'indemnisation globalement le même qu'actuellement »*. Aucun syndicat n'avance de solution miracle ou de recette magique. Reste à savoir ce qui sera électoralement le plus « payant » : la volonté de tenter de s'adapter à une situation difficile ou celle de formuler des critiques bien souvent partagées par la base.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉNERGIE

LE PRIX DE VENTE DES CARBURANTS

Les pouvoirs publics coincés entre les raffineurs et les distributeurs

La nouvelle révision, annoncée le 31 août, de la formule automatique de calcul du prix des produits pétroliers, a fait passer un vent de révolte dans les rangs du raffinage français. Mises à mal par deux ans de blocage de leurs prix – le secteur a perdu 12 milliards de francs en 1981, puis en 1982, – les compagnies opérant en France commençaient tout juste à reprendre espoir, l'application de la « formule » depuis le 1er janvier 1983 ayant fortement soulagé leur trésorerie. Les toilettages de la formule intervenus en juillet, puis en septembre, de la seule initiative des pouvoirs publics, les replongent à nouveau dans le rouge.

Premiers en ligne : les deux groupes français. Après le président du groupe Elf (*le Monde* du 9 septembre), c'était au tour de M. Armand Guilbaud, président de la Compagnie française de raffinage (C.F.R.), du groupe Total, de dénoncer, jeudi 8 septembre, les décisions « stupéfiantes » du gouvernement. Après un premier semestre rassérénant – les pertes de la C.F.R. ayant été ramenées, pour l'activité pétrolière, de 1,9 milliard de francs à 30 millions de francs (hors effets de stocks), et pour l'ensemble de la société de 1,35 milliard à 444 millions de francs, – les récentes mesures du gouvernement remettent en question l'équilibre de la société. Elles entraînent *« une perte additionnelle de 1 milliard de francs par an pour la C.F.R. »*, a précisé M. Guilbaud. *« Nous avons demandé que cette mesure – la seconde révision – soit reconsidérée. Comment pourrions-nous continuer à approvisionner le pays si nous devons acheter des dollars à plus de 8 F et vendre des produits dont le prix maximum est calculé sur la base d'un dollar à 7,70 F ? »*

En attendant un éventuel retour en arrière des pouvoirs publics, la C.F.R. a *décidé de poursuivre* l'adaptation de ses structures et de ses effectifs (quatre cent vingt suppressions d'emplois sont en cours), de réduire ses approvisionnements de façon à se situer au *« strict minimum des stocks obligatoires »*, sans garder *« aucune souplesse pour faire face à des aléas climatiques »*, et de faire des *« coupes sévères »* dans le budget 1984.

M. Guilbaud a aussi mis en garde les pouvoirs publics contre la généralisation des super-rabais sur les prix de l'essence à la pompe. *« Ou bien le gouvernement fera respecter la réglementation actuelle. Dans ce cas (...), la diminution des points de vente sera progressive et relativement limitée. Ou bien, au contraire, [il] ne fait pas respecter la réglementation ou encore autorise l'augmentation des rabais (...) et les sociétés de distribution ne pourront continuer à faire exploiter, avec des marges réduites, des points de vente aussi nombreux qu'aujourd'hui. (...)*

Les compagnies françaises Elf et Total, qui contrôlent un grand nombre de petits points de vente de carburants, sont en effet hostiles à la généralisation des super-rabais pratiqués par certaines grandes surfaces. Cette pratique, qui a suscité de nombreuses polémiques au cours de l'été, a conduit les pouvoirs publics à organiser, ce vendredi 9 septembre, une réunion de conversation entre tous les intéressés. Destinée à calmer les esprits, cette « table ronde » semble, si on en juge par les déclarations émanant des grandes surfaces, des compagnies et des *organisations de consommateurs*, relativement mal engagée.

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, a précisé jeudi 8 septembre que les organisations de consommateurs qu'elle a consultées sont favorables aux rabais mais, dans leur majorité, insistent sur la qualité du service offert (jours d'ouverture, service de nuit, etc.). Une seule organisation sur dix-sept consultées serait favorable à une totale liberté des prix de l'essence. Le président-directeur général d'Auchan avait déclaré, la veille, qu'une nouvelle guerre des rabais pourrait être déclarée si les grands distributeurs *n'obtenaient* pas une augmentation des rabais maximum autorisés de 10 à 20 centimes par litre au minimum.

V. M.

NOMINATIONS

● M. Michel Baroin, âgé de cinquante-deux ans, vient d'être nommé président de la Banque centrale des coopératives et des mutuelles, en remplacement de M. Jean Nowak. Docteur en droit, M. Baroin fit carrière dans la préfectorale avant de devenir de 1971 à 1974 collaborateur d'Achille Peretti puis de M. Edgar Faure à la présidence de l'Assemblée nationale. Depuis lors, il est président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires. M. Baroin fut par ailleurs grand maître du Grand-Orient de France de 1977 à 1979.

● M. Denis Schneiter, âgé de quarante-huit ans, vient d'être nommé président de Paribas Europe, nouvelle dénomination de Paris Warburg. Diplômé de l'Institut d'études politique de Paris, M. Schneiter commença sa carrière au Crédit lyonnais avant d'entrer à Paribas en 1975. Il était depuis 1980 responsable de la direction Europe.

● M. Jean-Claude Albrecht, âgé de quarante-quatre ans, vient d'être nommé président directeur général d'I.C.L. France, filiale de la firme britannique d'informatique. Il remplace M. Christophe Laidlaw. M. Albrech était auparavant responsable de la coordination du secteur économique du groupe Empain-Schneider.

● M. Helmut Schmeisser vient d'être nommé président du directoire de la société M.A.N. V.W. camions et bus S.A. qui distribue en France des camions ouest-allemands. M. Schmeisser occupait précédemment à la maison mère à Munich des fonctions à la direction de l'exportation.

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

2e arrdt

Mo BONNE-NOUVELLE. Dans imm. ravalé, gd studio refait à neuf, clair, sur rue, à saisir. 185.000 F. SIMRA 355-08-40.

5e arrdt

SUR JARDIN

Studio luxe. – 354-95-10. Samedi 12 h/14 h, 1, rue Clef.

6e arrdt

5, rue CHEVREUSE
Propriétaire vd studios 2 et 3 pces à partir de 320.000 F. 15/18 h 30. Soir 828-72-71.

11e arrdt

HOTEL DE MORTAGNE
(classé M.H.)
construit par Mansart
17e siècle
RÉHABILITATION COMPLÈTE

APPARTEMENTS 2 A 6 P.
Jamais habités, frais réduits
Finitions à la demande depuis 12.000 F le m²
Rens. CIP. 720-48-70
Visite sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche).
Téléphone : 357-09-87
51/53, rue de Charonne.

PARMENTIER, ds imm. réc. stand., asc., park., balc., gd 2 p., s/jard. A SAISIR, 510.000 F. SIMRA, 355-08-40.

FAIDHERBE, coquet studio confort, immeuble brique. 85.000 F. Cogéim. 347-57-07.

12e arrdt

DAUMESNIL - URGENT
Gd 3/4 pces, balc., imm. réc. 490.000. Cogéim 347-57-07.

REUILLY. Beau 3/4 pièces, tt confort, asc., imm. 1930, 445.000. Cogéim. 347-57-07.

15e arrdt

Mo MOTTE-PICQUET
Imm. récent, tt cft, parking, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bns, balc., 7e ét. Prix intéressant, soleil. 146, bd de Grenelle, sam., dim., lundi 15-18 h.

16e arrdt

Mo EXELMANS
Bon imm., tt confort, calme, living double, 1 chambre, entrée, cuisine, bains. Bien aménagé. 16, rue de Varize, sam., dim., lundi 14-17 h.

17e arrdt

AV. VILLIERS beau 2 p., tt cft, refait neuf. Imm. p. de t., stand. 6e ascens. 354.000 F. SHAM'S 229-43-12.

GRANDE-ARMÉE (près)
Elégant studio sur cour, 3e, asc., kitchen., bains, 290.000 F. Exclusivité, 633-08-11 matin.

Mo PEREIRE
Imm. récent, tout cft, 8e ét., séjour, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, balcon. Prix intéressant, 18, rue Philibert-Delorme, samedi, dimanche 15-18 h.

18e arrdt

ABBESSES-LEPIC. Très gd 3 p., rénov. à prévoir, 3e ét., ensoleil., s/rue bon imm. 540.000 F. SHAM'S, 229-43-12.

19e arrdt

19e près Mo, dans imm. stand., asc., box, balc., vue s/Paris et canal, superbe 3 p., 560.000 F, SIMRA, 355-08-40.

20e arrdt

VUE SUR TOUT PARIS
Exceptionnel, 3 pces standing, expo SUD, asc. 595.000 F.
LERMS : 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-PIERRE
SÉLECTION
DE TRÈS BEAUX APPTS
TÉL : 563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e).

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL, 200 m métro
Studettes/studios/2 pièces
A PART. DE 190.000 F
Location/vente possible
PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES
Habitable octobre 1983
Les ARCADES, angle avenue du Général-de-Gaulle/rue Henler.
Tous les jours sauf mardi et mercredi. Téléph. 339-87-12 ou SINVIM : 500-72-00.

SAINT-MANDÉ
Mo ST-MANDE-TOURELLE
Bon imm. ravalé – tt cft, 2 pces, entrée, cuis., bains.
PRIX INTÉRESSANT
14, rue Sacrot (No 1 square)
Samedi, dimanche 15 h. 18 h.

Province

CABOURG. Résidence récent. Studio, 2 et 3 pces, jardin à partir de 90.000 F, petits travx (31) 91-51-00 du vendredi au lundi ou au : (1) 334-23-34.

locations non meublées offres

Paris

24-26, RUE DE TOLBIAC
2 pces, cft, 2.600 ch. compr.
3 pces, cft, 3.000 ch. compr.
S/pl. samedi 12 h 15-13 h 30.

Région parisienne

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves 7, 8p. 230 m² habitables, cuis. équipées, gd luxe.
GRANDS TERRAINS
CLAUDE LACHAL S.A.
14 heures à 19 heures.
(sauf mardi et mercredi)).
Téléphone : 971-72-81.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE DE LOCATIONS DIRECTEM. A PARTICULIER Pour cadres supérieurs et personnel, IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE ASSURANCE. Appts 2 à 10 pièces. Paris, banlieue, villas, pavillons. Tél. : 503-37-00 (poste 48).

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Jeune couple recherche appart 2 pièces. Loyer : 1.500 F env. Région : Villemonble, / Neuilly-sur-Marne, Le Raincy. Téléphonez au : 309-94-30.

locations meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS
Beau 6 pièces, 3 bains luxueusement meublé. Chambre de service. – Prix : 25.000 F. Téléphonez au : 265-51-45.

appartements achats

URGENT
A 13. BARBARA FRELING 296-59-69 rech. appts originaux très grand standing ou hotel part. 7e, 8e, 16e, 17e, Neuilly. Prix indifférents.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Téléph. 355-17-50.

8e - COLISÉE-ÉLYSÉE
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. : 359-20-20.

fonds de commerce

Ventes

A céder fd confection hommes, grandes marques, gros C.A. Palais Congrès, Pte Maillot. Tél. : 508-57-17.

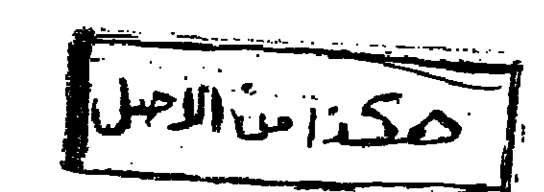
Vd en Sologne, Bar, Restaurant, fonds 280.000 F., murs fonds 500.000 F. T. : (54) 83-61-05.

CRÉDIT POSSIBLE.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS
Propriétaire vend belle affaire à MALAKOFF, angle rues, murs café/restaurant, réserve, appartement 4 pièces, 200.000 F. hors frais acte.
Agences s'abstenir
Ecrire sous le no 6.653 à Parfrance Annonces
4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.



هكذا من الأصل

CONJONCTURE

Hausse des taux d'intérêt en R.F.A.

(Suite de la première page.)

Elles mettent en avant le fait que la masse monétaire a augmenté de 8,5 %, en rythme annuel, de la fin 1982 au mois d'août 1983, alors que la fourchette fixée au début de 1983 était de 4 % à 7 % seulement.

Par ailleurs, la hausse continue du dollar par rapport au mark, qui a porté la monnaie américaine à son plus haut niveau depuis neuf ans, est due, en partie, au maintien d'un écart considérable des taux d'intérêt au profit des États-Unis. Dans ce pays, et sur le marché de l'eurodollar, ils atteignent en moyenne 10 % à 12 %, contre 5 % à 7 % en Allemagne.

Depuis deux mois déjà, la bataille faisait rage, outre-Rhin, entre les partisans d'une hausse des taux, pour les raisons évoquées ci-dessus, et les adversaires d'une telle mesure, soucieux de ne pas « casser » une reprise économique encore bien fragile. A plusieurs reprises, la rumeur d'un relèvement avait couru, aussitôt démentie. Finalement, un compromis a été trouvé entre les deux thèses : le relèvement a été limité à 0,5 % au lieu de 1 % comme il avait été envisagé, et il ne porte que sur le taux Lombard, qui agit sur les taux d'intérêt à court terme, essentiellement par le refinancement des banques, tandis que le taux d'escompte, demeuré inchangé, agit sur les taux à long terme, notamment hypothécaires. A Francfort, personne ne veut prendre le risque de compromettre la reprise, mais les partisans de la vigilance l'ont tout de même emporté. A vrai dire, et à commencer par M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, ils n'avaient jamais vraiment « digéré » la baisse de 1 % consentie, à regret, en mars dernier pour venir au secours du franc français, en très fâcheuse posture.

Un tournant

En dépit de son caractère modeste, et relativement technique, la décision de la Bundesbank n'en est pas moins considérée par les *milieux* financiers internationaux comme un avertissement et un coup de semonce.

L'inflation demeure un risque majeur pour les dirigeants allemands, et le niveau élevé des taux américains, comme celui du dollar, constitue une menace grandissante pour les économies européennes. Même si, dans l'immédiat, le relèvement du Lombard, très largement anticipé et préparé par des mesures techniques, n'a eu aucun effet sur les cours du mark et du dollar, il apparaît comme un tournant aux yeux de nombreux spécialistes. D'autre part, il pourrait constituer un coup de frein à la baisse des taux en France, où les pouvoirs publics avaient l'intention de diminuer à nouveau le taux de base des banques à l'automne. M. Jacques Delors n'a-t-il pas déclaré la semaine dernière : *« Si les taux allemands remontent, la France suivra »* ? Sur le marché français des capitaux à long terme (obligations), en très forte progression dans l'espoir d'une nouvelle diminution des taux, un coup de frein serait très dommageable. Une fois de plus, on le voit, la clé des problèmes économiques européens est détenue, en partie, par les Etats-Unis, *où la baisse des taux et* celle du dollar restent hypothétiques.

FRANÇOIS RENARD.

ÉTRANGER

PREMIER BÉNÉFICE EN DIX ANS POUR TALBOT-GRANDE-BRETAGNE

La société Talbot Motor, filiale du *groupe Peugeot-Talbot, vient* d'annoncer à Londres un bénéfice net de 1,5 million de livres (18 millions de francs) au cours du premier semestre.

Ce redressement – après dix années de pertes – est du aux ventes réalisées en Iran, à l'amélioration des ventes en Grande-Bretagne et à de nouveaux gains de productivité.

Il aura fallu cinq ans à Peugeot pour redresser cette filiale achetée en 1978 à Chrysler, au prix d'une saignée *importante : les effectifs* sont tombés de vingt-quatre mille à un peu plus de cinq mille.

(Publicité)

Avis de présélection
préparatoire à un appel d'offres international restreint
pour la fourniture de pièces de rechange selon
cahier spécial des charges OR/SGMTP/005/CA/83

La République du Zaïre a obtenu un prêt de l'IDA (International Developpement Association), en vue de financer partiellement le projet d'entretien routier de l'Office des routes.

Les sommes accordées au titre de ce prêt seront utilisées pour effectuer les paiements prévus au titre du marché pour lequel le présent avis de présélection est effectué.

Objet de cette présélection

Lot 1 – Pièces pour bulldozers et chargeurs Komatsu de modèle D 65A et D 57S.
Lot 2 – Pièces pour bulldozers et chargeurs Case de modèle W14, W18, 1150B.
Lot 3 – *Pièces pour bulldozers, chargeurs et niveleuses Caterpillar* de modèle D6D, D7, 920, 930, 950, 12F, 120B, 955L.
Lot 4 – Pièces pour niveleuses Champion et moteurs GM de modèle 562 et 720 avec moteurs 4.71.
Lot 5 – Pièces pour camions de marque Isuzu de modèle TXD45L, TSD45 et minibus DER 370.
Lot 6 – Pièces pour camions de marque Hino KY200.
Lot 7 – Pièces pour camions de marque Magirus de modèle 130D et 232D.
Lot 8 – 30 moteurs marins Lister type HR 3MGR3 refroidis par air *à démarrage manuel* avec inverseurs-réducteurs Lister de rapport 3/1 et arbre porte-hélice 3 pales diamètre 27" (pouces) et accessoires de commandes.
Lot 9 – 6 moteurs marins Lister type HR 4M6R refroidis par air *avec démarreur manuel à inertie* avec inverseurs réducteurs TWIN DISC MG506 de rapport 2,96/1 et accessoires identiques au lot nº 8 sauf hélice diamètre 28" (pouces).
Lot 10 – 6 moteurs marins Lister type HR 6 MGR refroidis par air *avec démarreur manuel à inertie* et inverseurs réducteurs TWIN DISC MG506 de rapport 2,96/1 et accessoires identiques au lot nº 8 sauf hélices diamètre 31" (pouces).

Documents justificatifs à envoyer par les candidats à la présélection.

- Fournir la preuve qu'ils sont bien des vendeurs agréés par le constructeur.
- Certifier qu'ils ne fourniront à l'Office des routes que des pièces d'origine accompagnées d'un certificat.
- Fournir la preuve qu'ils ont déjà fourni des rechanges à un ou plusieurs pays africains et dans quelle mesure.
- Fournir toutes les informations sur leur organisation commerciale.
- Donner la liste des lots pour lesquels, étant vendeurs agréés, ils dé*sirent soumissionner.*
- Fournir leurs garanties professionnelles et financières c.à.d. présentation d'attestation bancaire et certificat de non-faillite.

Origine des fournitures.

Les pièces de rechanges proposées devront obligatoirement provenir et être produites dans les territoires des Etats participants ou pays membres *de l'IDA ou de la Suisse.*

Envoi des documents de présélection.

Les plis devront, soit être envoyés par la poste, soit sous envoi recommandé, avec accusé de réception, à l'adresse du :

Citoyen président du Conseil des adjudications
de l'Office des routes.
B.P. 10 899 à KINSHASA I (République du Zaïre),

soit remis de la main à la main, contre accusé de réception au :

Citoyen secrétaire permanent du Conseil des adjudications de l'Office des routes. Direction générale de l'Office des routes, bâtiment situé avenue ex. Descamps à KINSHASA/GOMBE.

Date limite de remise des plis : le 7-10-83.

AFFAIRES

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

En 1982, les entreprises nationalisées n'ont pas joué leur rôle d'entraînement

Les entreprises nationalisées jouent encore peu le rôle de *« fer de lance »* de l'industrie, qu'on voudrait leur donner. Selon une étude de l'INSEE (1), *les difficultés ne les épargnent pas, et elles ont dû* sensiblement réduire leurs effectifs et leurs investissements, comme les entreprises privées.

Nationaliser, c'était substituer l'Etat aux capitalistes qui, par nature, raisonnent et agissent pour préserver leurs intérêts financiers à court terme, avait expliqué le gouvernement. Nationaliser, c'était investir sans souci de rentabilité immédiate pour *« bâtir l'avenir »*, et c'était préserver l'emploi. Double objectif.

L'un comme l'autre sont difficiles et longs à concrétiser. Selon les enquêtes de conjoncture de l'INSEE (2), l'emploi baisse dans les entreprises du secteur public concurrentiel (c'est-à-dire hors E.D.F.-G.D.F., C.D.F., S.N.C.F., R.A.T.P.,... et les sociétés pétrolières) : *« Sur l'ensemble de la période (depuis mai 1981), la décroissance des effectifs paraît avoir été du même ordre dans le secteur public et dans le secteur privé. »*

*Selon l'INSEE, la baisse des ef*fectifs dans le secteur public avant mai 1981 (en y réintégrant les firmes nationalisées depuis) était plus rapide que celle des effectifs des firmes privées. L'évolution, égale depuis mai 1981, serait donc une amélioration, relativement au septennat précédent. D'autre part, les directions des entreprises nationales n'ont pas concrétisé au second semestre 1981 la baisse qu'elles prévoyaient au premier. Une sur deux a ensuite recruté du personnel pour compenser la réduction de la durée du travail, proportion trois fois plus élevée que dans les entreprises privées. La baisse de leurs effectifs n'est survenue qu'en fin 1982.

Il serait donc prématuré de tirer des conclusions très marquées. D'autant que, précise l'INSEE, son enquête n'est que « qualitative » en ce qui concerne l'emploi (3). Toutefois, les courbes de 1983 dénotent bel et bien une tendance à la baisse égale dans les secteurs public et privé. La nationalisation n'a pas suffi à préserver l'emploi.

Pour l'investissement, l'année 1982 a été mauvaise. Alors que précédemment l'investissement des entreprises *publiques (anciennes et* nouvelles) était *« plus soutenu que celui du secteur privé »*, les deux secteurs se sont rejoints en 1982 (baisse de 8 % pour le secteur public et de 7 % pour le secteur privé).

Il semble que le relativement fort courant d'investissement des industries d'équipement (électricité, mécanique...), et du secteur des transports (automobile, aéronautique...) des années 1980/1981 se soit tari en 1982 au profit des biens intermédiaires *(la sidérurgie par exemple)* secteur presque laissé à l'abandon auparavant. Voilà qui confirmerait le choix gouvernemental de redressement des industries de base, tâche jugée prioritaire. En 1983, cette évolution se confirme. Les investissements du secteur public dans les biens intermédiaires croîtraient de 35 % tandis que la baisse continuerait dans les matériels de transport (– 2 %) et apparaîtrait dans les biens d'équipement (– 4 %), où seule la construction électrique et électronique serait épargnée. Cette évolution sectorielle ne manque pas d'inquiéter. Toutefois, au total, l'investissement public « repartirait » en 1983 (en hausse de 9 % dans le secteur public contre une baisse de 4 % pour l'ensemble de l'industrie).

Quelles raisons donner à la baisse des investissements publics de 1982 ? L'INSEE souligne les résultats d'exploitation insuffisants des groupes publics – raison connue – et la concurrence internationale qui serait plus âpre pour le secteur public que privé, tant à l'exportation que sur le marché français parce que, *« contrairement aux entreprises privées, les entreprises publiques alignent leurs prix de vente sur ceux de leurs concurrents étrangers »*. Voilà qui va à l'encontre de l'idée d'une quelconque *« protection »* des nationalisées.

Une autre raison peut être avancée. Elle tient au fait que les dotations en capital votées en 1982 n'ont été *« encaissées »* en grande partie par les entreprises qu'en 1983. Le fait qu'on prévoit un rédémarrage global de l'investissement des firmes publique cette année confirmerait l'importance du décalage... et, pour le gouvernement, la nécessité de verser rapidement les sommes promises.

E.L.B.

(1) « Les difficultés de l'industrie n'épargnent pas les entreprises publiques », par Benoît Ottenwaelter et Étienne Turpin. Economie et statistique de juillet-août 1983. INSEE.

(2) Réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 3000 entreprises industrielles. La quasi-totalité des entreprises de plus de 500 salariés sont interrogées, c'est-à-dire que pratiquement toutes les entreprises publiques le sont.

(3) Les industriels ne peuvent répondre que si leur effectif est en baisse ou en progression, sans pouvoir chiffrer.

L'ESPAGNE ET LA FRANCE VONT SIGNER UN PROTOCOLE DE COLLABORATION INDUSTRIELLE

(De notre correspondant.)

Madrid. – L'Espagne et la France vont signer dans le courant de cette annnée un protocole de collaboration industrielle en matière d'électronique, d'informatique et d'industrie des télécommunications. Tel est le principal résultat de la visite qu'a faite, les 7 et 8 septembre à Madrid, le ministre français de l'industrie et de la recherche, M. Fabius, qui s'est entretenu avec son homologue espagnol M. Solchaga, et avec le titulaire des transports et communications, M. Baron.

Traditionnellement présente sur le marché espagnol dans de nombreux domaines comme l'automobile ou le verre, l'industrie française entend dorénavant se consacrer davantage aux secteurs de pointe. MM. Fabius et Solchaga ont étudié divers projets concrets de coopération industrielle dans les secteurs de l'électronique, des magnétoscopes, des terminaux d'ordinateur et de fibres optiques. Par ailleurs, dans le domaine de l'énergie, une collaboration a été *décidée entre les organismes* nucléaires des deux pays.

THIERRY MALINIAK.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA PÊCHE ET AUX TRANSPORTS MARITIMES

SOCIÉTÉ NATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES HYDROCARBURES ET DES PRODUITS CHIMIQUES

S.N.T.M. – HYPROC.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL Nº 001/83

Un avis d'appel d'offres T.C.E. est lancé pour l'exécution des travaux de construction :

- d'un bâtiment à usage de bureaux de 4 000 m² environ.
- de bâtiments socio-administratifs de 2 100 m² environ.
- 200 maisons individuelles entièrement équipées, type F 4 et F 5, à Arzew, commune de Bethioua.

Les candidats intéressés peuvent retirer les dossiers contre paiement des frais de reproduction auprès de l'ENET à SIDI-FREDJ, STAOUELI, B.P. 151. Téléphone : 81-59-07 à 13.

Les offres accompagnées de pièces administratives et fiscales requises par la législation en vigueur seront placées sous double enveloppe cachetée portant de façon apparente la mention « A NE PAS OUVRIR. APPEL D'OFFRES Nº 001/83 » et adressées par lettre recommandée, au plus tard trente (30) jours après la parution du présent avis, à la S.N.T.M.-HYPROC – B.P. 60. ARZEW, ALGÉRIE.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours.

ENGRAIS

Total refuse d'accroître sa participation dans COFAZ-SOPAG

A demi réalisée seulement après le mariage estival de la GESA (ex Rhône-Poulenc) avec A.P.C. (groupe C.D.F.-Chimie), la restructuration définitive de l'industrie française des engrais va-t-elle rester en panne maintenant que le groupe Total refuse de mener à bien la mission de rassembler la COFAZ (34 % Total, 66 % Paribas) et la SOPAG (66 % Rhône-Poulenc) et de prendre la direction du nouvel ensemble ?

L'affaire est épineuse. Pour tout dire, la compagnie pétrolière de la rue Michel-Ange n'avait jamais été très chaude pour jouer un rôle important dans les engrais. Mais il lui avait bien fallu faire des concessions pour se dégager de la chimie (ATO et Chloe).

Dans le cadre du rassemblement projeté, la première démarche à faire consistait à désintéresser les actionnaires de la SOPAG autres que Rhône-Poulenc, à savoir l'Union générale des coopératives agricoles françaises (U.G.C.A.F.) et quelques petites coopératives. L'affaire a été réglée pour quelques dizaines de millions de francs payables à tempérament.

Restait dès lors à trouver un terrain d'entente avec Paribas, déterminé à ne conserver qu'une participation minoritaire dans COFAZ (34 % environ au lieu de 66 %), pour lui racheter la moitié environ de ses titres, mais aussi avec les pouvoirs publics pour convenir des sommes à injecter dans COFAZ-SOPAG (*4,5 milliards de francs de* chiffre d'affaires et 340 millions de pertes cumulées en 1982, dont 19 millions pour COFAZ) afin de l'aider à reconstituer ses fonds propres et faire les investissements nécessaires à la reprise de son développement.

L'Etat avait accepté de mettre 200 millions de francs dans la corbeille en 1983 autant en 1984 à condition que les actionnaires de COFAZ-SOPAG (Total et paribas) fassent le même effort financier. Total était d'accord pour apporter 200 millions en 1984 mais voulait partager le fardeau avec Paribas, en 1983. Mais Paribas avait refusé et rejeté aussi le montage financier mis sur pied par Total pour lui racheter sa participation. Les discussions en étaient là quand Total a décidé de renoncer.

Ce retrait ne remet pas en question la fusion COFAZ-SOPAG souhaitée par les pouvoirs publics. Mais la question se pose maintenant de savoir qui va financer le renflouement du nouveau groupe. – A.D.

● M. Gilles Bouyer, P.-D.G. de l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest, a déposé son bilan, le jeudi 8 septembre, devant le tribunal de commerce de Nantes (Loire-Atlantique). Il s'était, la veille, démis de ses fonctions officielles à l'union patronale locale ainsi que régionale (qu'il présidait). La procédure engagée doit entraîner le licenciement d'environ soixante des cent vingt salariés de l'entreprise.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0640	8,0665	+ 140	+ 185	+ 305	+ 365	+ 780	+ 910
$ can.	6,5480	6,5520	+ 138	+ 195	+ 315	+ 390	+ 804	+ 940
Yen (100)	3,2905	3,2930	+ 130	+ 165	+ 285	+ 330	+ 895	+ 970
DM	3,0110	3,0130	+ 155	+ 185	+ 330	+ 365	+ 940	+ 1005
Florin	2,6910	2,6930	+ 140	+ 155	+ 260	+ 300	+ 765	+ 830
F.B. (100)	14,9700	14,9770	+ 385	+ 540	+ 892	+ 970	+ 1646	+ 2100
F.S.	3,7085	3,7115	+ 235	+ 270	+ 495	+ 540	+ 1415	+ 1585
L (1 000)	5,0410	5,0450	– 235	– 175	– 485	– 405	– 1510	– 1360
£	12,0235	12,0330	+ 220	+ 315	+ 505	+ 630	+ 1425	+ 1680

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	10	9 3/4	10 1/8	10 3/16	10 9/16
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 13/16	6 3/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 13/16	6 3/16	6 1/16	6 7/16	6 3/8	6 3/4
F.B. (100)	8	8 1/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4
F.S.	2 3/8	3 1/8	4	4 3/8	4 1/8	4 1/2	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	16	16 1/4	17 1/4	17 3/4	17 1/2	18	18 1/2	19
£	9 3/8	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/4
F. franç.	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 3/4	13 1/2	12 7/8	16 1/4	16 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



THE BRITISH PETROLEUM COMPANY p.l.c.

	Avril-juin 1983	Avril-juin 1982	Janvier-juin 1983	Janvier-juin 1982
(millions de £)				
Bénéfice avant écritures exceptionnelles :				
Base coût historique	219	160	293	251
Base coût de remplacement (après correction au coût actuel des ventes et moins les intérêts minoritaires)	283	149	484	251
Base valeurs et coûts actuels	163	55	193	61

Dividende intérimaire

Le conseil d'administration de the British Petroleum Company p.l.c. vient de décider un dividende intérimaire, pour 1983, de 7 pence par action ordinaire de 25 pence. *Le dividende intérimaire pour 1982 était de 6,25 pence par action ordinaire.*

Les actions dont le transfert aura été opéré avant la fermeture des guichets le vendredi 23 septembre 1983 ouvriront droit à ce dividende, qui sera payé le 17 novembre 1983 aux détenteurs d'actions ordinaires, et le 5 décembre 1983 aux détenteurs d'American Depositary Receipts.

SOPINFI

La Société parisienne industrielle et financière (SOPINFI) est la nouvelle dénomination sociale de la Société française des distilleries de l'Indochine, désignée et classée à la cote officielle depuis le 8 août, sous le vocable contracté SOPINFI.

Le capital de cette société holding du groupe Empain-Schneider a été porté de 15 039 000 francs à 37 938 000 francs en décembre 1982, à la suite de l'absorption de la Compagnie parisienne de *l'air comprimé par la Société française* des distilleries de l'Indochine.

La situation nette provisoire au 30 juin 1983, après répartition, totalise 145 899 041 francs, soit 769 francs par action de 200 francs nominal (au total 189 693 titres).

Les actifs sont essentiellement constitués par un portefeuille d'actions com*posé notamment de* :

– 40 % du capital de Jeumont-Industrie S.A. ;
– 16 % du capital de Blanzy-Ouest ;
– 60 % du capital de l'Agricole de la Pointe-à-Pitre ;
– 25 % du capital de la SUDAC,
– et de participations dans les sociétés belges Electrorail et Fagaz, ainsi que des lignes en actions Schneider et C.F.D.E. supérieures respectivement à 10 millions de francs en valeur d'inventaire.

Epargne Industrie

SICAV DU CRÉDIT MUTUEL
RCS PARIS B 313 711 160
88/90 rue Cardinet 75017 PARIS

Situation au 30 juin 1983

Nombre d'actions en circulation	2 418 727
Actif net en millions de francs	885,25
Valeur liquidative de l'action en francs	366,00
Dernier dividende global en francs	26,77
Date de paiement	30 avril 1983

13

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 septembre

Flottement

Pour la deuxième journée consécutive, la Bourse de Paris a donné jeudi l'impression de chercher sa voie. Manifestement, elle n'a pas encore réussi à la trouver, et, au niveau des cours, l'on pouvait observer un certain flottement, marqué ici par un peu d'effritement, là par des gains souvent fractionnaires. Bref, l'indicateur instantané, un moment à près de 0,5 % en dessous de son niveau précédent, devait, en clôture, limiter son repli à 0,09 %.

« Phénomène caractéristique des phases de consolidation », *disait le responsable du service Bourse d'un grand établissement de la place fraîchement revenu de vacances.*

En décidant de porter de 15 à 25 milliards de francs son grand emprunt, l'État épongerait-il les liquidités disponibles ? « Pas du tout, *affirmait la même personne*, car cet emprunt est déjà couvert. » *Faut-il alors incriminer le fardeau fiscal supplémentaire que le gouvernement s'apprête à faire porter à certains contribuables ? Singulièrement, les milieux financiers n'ont pas réagi. En fait, le marché paraît être bien entré dans la période de transition qui précède presque toujours les corrections techniques appelées par les fortes hausses.* « On en est réduit à des séances de faits divers » *déclarait un professionnel, qui s'interrogeait en particulier sur la progression insolite de C.S.F. (+ 20 % depuis la liquidation d'août).* « L'on se méfie de tout, *ajoutait-il*, des pétroles, de la distribution, de l'alimentation, des travaux publics. Pensez, avec le ratio atteint ! »

La devise-titre a peu varié : 10,50 F-10,56 F contre 10,50 F-10,60 F.

L'or s'est légèrement redressé à Londres : 414,50 dollars l'once (+ 1,25 dollar). A Paris, le lingot a reproduit son cours précédent de 107 800 F et le napoléon a perdu 1 F à 690 F.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Stimulé par les déclarations du secrétaire au Trésor sur le niveau injustifié des taux d'intérêt et leur baisse probable d'ici à la fin de l'année, Wall Street, malgré de nouvelles ventes bénéficiaires, est parvenu, jeudi, à poursuivre son avance. Néanmoins, une bonne partie du terrain initialement gagné a été reperdu, et l'indice des industrielles, après avoir battu tous ses records en atteignant la cote 1 252,95 (plus haut de toujours : 1 248,30 le 16 juin dernier), s'établissait en clôture à 1 241,13 (+ 2,03 points).

Le bilan de la séance a été une fois encore positif. Sur 1 903 valeurs traitées, 851 ont monté, 676 ont baissé et 376 n'ont pas varié.

Ce repli en fin de séance n'a cependant pas terni l'optimisme des opérateurs. Autour du « Big Board », on jugeait le phénomène *normal* après le mouvement de hausse de ce derniers jours. Rassuré après les propos de M. Donald Regan, le marché l'a été d'autant plus que les experts ont sérieusement révisé à la baisse leurs prévisions sur le gonflement de la masse *monétaire*.

L'activité a porté sur 79,25 millions de titres contre 87,50 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Alcoa	47 1/8	47 1/8
A.T.T.	66 5/8	66 1/8
Boeing	40 7/8	41
Chase Manhattan Bank	49 7/8	49 7/8
Du Pont de Nemours	54 3/8	54 3/8
Eastman Kodak	67 1/8	68 3/8
Exxon	38 5/8	38 5/8
Ford	61 1/8	62 1/2
General Electric	51 1/4	51 1/8
General Foods	47 1/8	47 3/8
General Motors	71 7/8	73 1/8
Goodyear	30 5/8	30 7/8
I.B.M.	122 3/8	122 1/4
I.T.T.	44 3/8	44 3/4
Mobil Oil	33 5/8	33 1/8
Pfizer	37 1/4	36 1/4
Schlumberger	58 1/8	57 7/8
Texaco	37 7/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	32 1/4	31 3/4
Union Carbide	71 7/8	70 7/8
U.S. Steel	29	29 7/8
Westinghouse	46 7/8	48 3/8
Xerox Corp.	45	44 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELECTROLUX. – *Cette société suédoise*, numéro trois européen de l'électroménager derrière Philips et Thomson sera cotée avant la fin de l'année à la Bourse de Paris. L'opération d'introduction sera effectuée par l'intermédiaire de la Banque Louis-Dreyfus.

Le groupe suédois a enregistré, en 1982, un bénéfice avant impôt de 567 millions de couronnes (environ 565 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 31,66 milliards de couronnes (environ 30 milliards de francs). Il est présent depuis déjà plusieurs années dans l'Hexagone, où il a successivement racheté Arthur-Martin, Tornado, Océanic et *plus récemment* FAR (Fonderies et ateliers du Rhône).

Au total, le groupe Electrolux emploie près de huit mille personnes en France où *il réalise* un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de francs.

B.P. – Le groupe pétrolier annonce une amélioration de ses résultats pour le second trimestre, avec un bénéfice, avant écritures exceptionnelles, de 219 millions de livres (contre 160 millions en 1982 à pareille époque) *sur la base du coût historique* et de 283 millions (contre 149 millions) *sur la base du coût de remplacement.*

Cette amélioration provient essentiellement de la commercialisation du pétrole.

P.L.M. – Les revenus des immeubles du premier semestre 1983 s'élèvent à 148 474 F contre 122 883 F pour la même période de 1982. Les revenus du portefeuille et autres produits financiers s'élèvent à 820 840 F *pour le premier semes*tre 1983 contre 1 692 840 F au premier semestre *1982. Cette différence provient* essentiellement du décalage par rapport à 1982 de l'encaissement des dividendes. En fait, le résultat de la compagnie P.L.M. pour 1983 devrait, avant pertes et profits exceptionnels, être légèrement supérieur à celui de 1982.

Les difficultés rencontrées par certaines filiales hôtelières laissent toutefois présa*ger pour cette année* une évolution défavorable du résultat consolidé, qui s'élevait en 1982 à 11,4 *millions de francs.*

La restructuration de l'activité hôtelière au sein du secteur hôtelier de la compagnie internationale des Wagons-Lits est en cours et ne produira ses effets que progressivement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	7 sept.	8 sept.
Valeurs françaises	138,3	137,5
Valeurs étrangères	155,2	154,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	7 sept.	8 sept.
Indice général	135,2	134,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 sept. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 sept.	9 sept.
1 dollar (en yens)	245	244,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 8/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

◆ : prix précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours

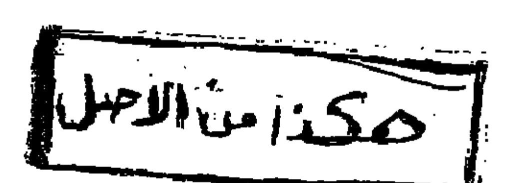
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 116	8 064	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	300 920	301 220	290	310
Belgique (100 F)	14 970	14 980	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	269 150	269 250	258	278
Danemark (100 krd)	83 880	83 920	80	88
Norvège (100 k)	108 370	108 140	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 119	12 036	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 715	8 720	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 047	5 047	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	371 120	371 050	359	380
Suède (100 krs)	102 380	102 120	99	106
Autriche (100 sch)	42 860	42 880	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 311	5 307	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 515	6 500	5 500	6
Canada ($ can 1)	6 582	6 555	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 293	3 293	3 200	3 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/9
Or fin (kilo en barre)	108000	108200
Or fin (en lingot)	107800	107800
Pièce française (20 fr)	691	690
Pièce française (10 fr)	418	410
Pièce suisse (20 fr)	693	688
Pièce latine (20 fr)	666	660
Souverain	835	825
Pièce de 20 dollars	4360	4400
Pièce de 10 dollars	2050	2052 50
Pièce de 5 dollars	1230	1250
Pièce de 50 pesos	4430	4405
Pièce de 10 florins	695	695



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Et le bouddhisme ? », par Pierre Litaise ; réplique à Roger Garaudy ; réplique à Jacques Tarnero.
— LU : *Champollion*, d'Hermine Hartleben.

ÉTRANGER

3-4. LA CONFÉRENCE DE MADRID ET L'AFFAIRE DU BOEING SUD-CORÉEN
4. PROCHE-ORIENT
5-6. AMÉRIQUES
— CHILI : le général Pinochet n'a pas senti monter l'hostilité du pays à son régime.
6. AFRIQUE
6. EUROPE
6. ASIE

POLITIQUE

7. La campagne pour le second tour de l'élection municipale de Dreux a pris la dimension d'un débat national.
8. M. Mauroy a reçu M. Labbé.

SOCIÉTÉ

10. RACISME : les immigrés en France.
— *ÉDUCATION : le premier jour des classes.*
11. SPORTS : la défaite de Noah aux Internationaux de tennis des Etats-Unis.
— RELIGION : la visite pastorale de Jean-Paul II en Autriche.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

13. REGARDS : Dinard, la mer en bobines ; Lascaux à guichets fermés.
14. *Un voyage d'automne* : Bruxelles la bilingue.
15-16. Photo ; plaisirs de la table ; philatélie ; jeux.

CULTURE

17. ARCHITECTURE : les prix de l'Aga Khan à Istanbul.
— CINÉMA : la Mostra de Venise.
20. COMMUNICATION. Vu : les mirages évanouis.

ÉCONOMIE

23. SOCIAL : les syndicats et la rentrée.
24. AFFAIRES : en 1982, les entreprises nationalisées n'ont pas joué leur rôle d'entraînement, d'après l'INSEE.

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS
« SERVICES » (21) :
Automobile ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Loto.
Annonces classées (22-23) ; Carnet (12) ; Programmes des spectacles (18 à 20) ; Mots croisés (16) ; Marchés financiers (27).

AVANT LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

Les anciens clivages gênent l'élaboration d'une « synthèse »

« L'effort de synthèse, c'est une activité dirigée ; ce n'est pas une réalisation prématurée », disait l'historien Henri Berr (1). Activité dirigée : le processus dans lequel le parti socialiste est engagé jusqu'à son congrès de Bourg-en-Bresse, à la fin du mois d'octobre, et qui passe justement par la réunion, les 10 et 11 septembre, d'un « comité directeur de synthèse », est une bonne illustration de cette thèse.

La « synthèse » entre les socialistes est d'abord dirigée, sinon imposée, par les circonstances. Depuis le 10 mai 1981, les socialistes ne peuvent plus débattre entre eux avec autant de vigueur qu'auparavant. Le congrès de Metz, que M. Pierre Mauroy qualifie de *« péripétie »*, a défini une ligne politique qui a permis aux socialistes de conquérir le pouvoir. Celui de Bourg-en-Bresse devrait être axé sur une *« reconquête »* de l'opinion destinée à le conserver lors des élections législatives de 1986.

Le parti socialiste n'est plus seul en cause : ceux qu'il a portés au pouvoir ont agi, et cette action, les contraintes qu'elle prend en compte et ses résultats, pèsent sur l'ordonnance des débats internes. Elles pèsent car l'on peut toujours proposer, ainsi que le fait le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, *« une autre politique »* mais il ne s'agit plus aujourd'hui de se distinguer d'un autre courant de pensée, mais de l'action du gouvernement. Elles pèsent donc sur la manière dont les thèses en présence sont soumises aux militants du parti et, au delà, à l'opinion publique. La modération relative du ton utilisé par M. Chevènement dans la dernière période le montre.

Les circonstances — c'est-à-dire la présence de la gauche au pouvoir — dirigent l'effort de synthèse et parfois le précipitent. Elles ont encouragé M. Pierre Joxe et ses amis — plus proches pourtant des thèses du CERES que de celles de M. Pierre Mauroy — à signer les textes (contribution d'abord, puis projet de motion) élaborés par M. Lionel Jospin. Elles ont conduit le premier ministre à souhaiter que l'on efface le congrès de Metz (ses amis et ceux de M. Rocard s'étaient placés dans la minorité du parti) et M. Lionel Jospin à lui proposer, très vite, de signer le texte qu'il avait préparé.

Mariage blanc

M. Joxe s'en est expliqué en remarquant, samedi 3 septembre, lors d'une réunion du courant A, que, compte tenu des circonstances, le développement d'un débat de fond entre socialistes est limité par l'impact qu'il aurait sur l'opinion publique. Le président du groupe socialiste estime donc nécessaire de réaliser, sans plus attendre, la synthèse avec le CERES. D'autant qu'elle paraît aux amis de M. Joxe plus naturelle que l'alliance avec M. Mauroy car, comme l'explique M. André Laignel, membre du secrétariat national du P.S., dans une interview à *l'Express*, *« sur le fond, le débat du congrès de Metz reste, pour l'essentiel, vrai, et les différences de l'époque toujours d'actualité »*.

Mais il est vrai que M. Mauroy est aujourd'hui premier ministre et que l'on ne peut pas rejeter un chef de gouvernement dans la minorité, surtout lorsqu'il s'affirme *« majoritaire par tempérament »*. *« Mariage de raison »*, dit M. Laignel. Mariage forcé, plutôt. *« C'est avec le premier ministre que nous faisons alliance*, ajoute M. Laignel. *Il se trouve qu'il s'appelle Pierre Mauroy »*. On craint qu'il ne tourne au mariage blanc, motif sérieux d'annulation.

Les uns et les autres n'avaient pas vraiment le choix. M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a plaidé, le 2 août, lors de la réunion du courant A, pour un *« congrès de la responsabilité »*. M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, souhaite un accord général au congrès de Bourg-en-Bresse, *« au moindre coût de frictions internes »*. Dans une interview au *Matin de Paris*, il explique que, *« dans la période difficile que nous traversons, il est évident que le rôle du parti socialiste consiste à expliquer et à soutenir la politique gouvernementale »*. M. Jospin soutient cette politique, avec, souligne-t-il, une *« loyauté »* sans faille, bien que les amis de M. Mauroy ne l'aient pas toujours *« payé de retour »*. Les amis de M. Rocard la soutiennent aussi et considèrent que là est l'essentiel du débat. Ils souhaitent donc, dans leur majorité, autour notamment de MM. Michel de la Fournière, membre du secrétariat national, et Jean-Pierre Cot, ancien ministre, adhérer au texte de M. Jospin amendé par l'entourage de M. Mauroy.

La direction du P.S. aurait aimé débattre avec les « rocardiens », sur leur conception de la rigueur économique, la nature et le rôle du parti socialiste. Le débat n'a pas encore eu lieu et certains proches du premier secrétaire du P.S. le regrettent, en affirmant, avec quelque dédain, que les rocardiens ne concourent plus que pour *« le titre de miss Socialisme »*.

Il n'aura lieu qu'avec les rocardiens « dissidents », ceux qui, autour de Mme Marie-Noëlle Lienemann et M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, se disent toujours décidés à se compter au congrès de Bourg-en-Bresse, autour *« du bon usage de la rigueur »*, titre de leur contribution aux débats préparatoires. Leur appellation de « rocardiens » est considérée par M. Rocard comme une *« contrefaçon »*.

La synthèse est aussi considérée par le premier secrétaire du parti socialiste comme une « activité dirigée ». Le processus qui y conduit a été engagé sur la base d'un texte de contribution (*le Monde* du 1er juin), dont il n'a pas dévié depuis. La synthèse est aussi un exercice imposé par celui dont le rôle est de la rechercher et d'en marquer les limites.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Historien et philosophe français, fondateur de la *Revue de synthèse historique*, décédé en 1954.

LES DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE PAPIER-IMPRIMERIE

Le Livre C.G.T. répond à M. Fillioud

La Fédération française des travailleurs du livre (F.F.T.L.-C.G.T.) a répondu, jeudi 8 septembre, à la déclaration de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, à propos des méthodes d'action de cette organisation et de la semaine de protestation qu'elle organise du 19 au 23 septembre (*le Monde* du 9 septembre).

Dans un communiqué, la F.F.T.L. déclare notamment qu'*« à aucun moment cette action n'a été présentée comme visant à la non-parution d'un titre, quel qu'il soit, et [qu'] elle a été annoncée à temps pour que chaque éditeur puisse prendre des mesures adéquates »*.

La F.F.T.L.-C.G.T., qui estime avoir *« multiplié les propositions au gouvernement pour une nouvelle politique graphique et papetière »*, déclare demeurer *« ouverte à tout dialogue constructif »*. Pour autant, *« elle ne renonce pas à agir dans les formes qu'elle jugera les plus appropriées avec l'immense majorité des travailleurs concernés pour que soient mises en œuvre de vraies solutions allant dans le sens de l'intérêt national et des objectifs définis comme étant ceux de la gauche au pouvoir »*.

D'autre part, le Syndicat de la presse parisienne — organisation patronale que préside M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro* — a exprimé dans une déclaration *« sa grave préoccupation dans l'évolution d'une situation conflictuelle en rapport avec la mise en œuvre du plan de restructuration pour la société de La Chapelle-Darblay »*. Le Syndicat rappelle *« son attachement constant au principe d'une production nationale de papier-journal à un niveau suffisant pour garantir l'indépendance des approvisionnements de la presse française à des conditions de prix et de qualité concurrentielles »*. Il souhaite *« que soit engagée dans les plus brefs délais une concertation entre les parties intéressées »*.

De son côté, le Syndicat général des imprimeries de Paris et de la région parisienne dénonce *« la destruction d'imprimés produits par l'Avenir graphique »*, estime *« qu'il est dangereux de laisser s'éterniser la situation actuelle »* et *« lance un appel à toutes les parties en cause »* pour trouver *« des solutions réalistes et donc durables »*.

Au « Monde »

Les travailleurs C.G.T. de notre journal, s'estimant mis en cause par notre commentaire publié dans nos éditions du 9 septembre à propos de la déclaration de M. Georges Fillioud, usent ci-dessus et avec l'accord de la direction, de la procédure du droit de réponse.

« Les travailleurs C.G.T. du journal *le Monde* sont choqués, indignés par les commentaires du *Monde*, qui présentent la lutte des travailleurs du Livre et du papier-carton concernant la défense de leur profession, de la culture, de la liberté d'expression... en marge de la légalité. Ils réaffirment leur solidarité envers les salariés de l'imprimerie Montsouris, de La Chapelle-Darblay, etc. »

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1983 a été tiré à 510 552 exemplaires

AUX COMITÉS D'ENTREPRISE

La direction d'Automobiles Peugeot confirme sa volonté de supprimer 7 371 emplois

Les comités centraux d'entreprise des Automobiles Peugeot et de Talbot se sont réunis, ce vendredi 9 septembre au matin, pour donner leur avis sur la demande de 7 371 suppressions d'emploi présentée officiellement par la direction du groupe Peugeot, le 21 juillet dernier.

Ainsi s'ouvre le premier acte d'une affaire qui occupera le devant de la scène sociale, au moins jusqu'à la fin de l'année. D'ores et déjà, on sait qu'elle donnera lieu à de nombreux débats, empreints de juridisme.

Le groupe Peugeot (P.S.A.) souhaite résorber les sureffectifs existants chez Peugeot et Talbot. Il se propose de faire partir en préretraite, sous couvert de contrats F.N.E., 4 510 salariés. En outre, la direction entend procéder à 2 861 licenciements économiques d'ordre conjoncturel chez Talbot.

Informés de ces décisions, les comités centraux d'entreprise disposent normalement d'un mois pour se prononcer, en l'occurrence sur deux dossiers : un projet de convention F.N.E., qui devra être négocié avec les pouvoirs publics, et la demande de licenciements économiques.

Sur ce dernier point, un problème apparaît. On peut discuter de la raison *« conjoncturelle »* invoquée par la direction du groupe et lui opposer une raison « structurelle ».

C'est d'ailleurs ce qu'a fait M. Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, le jour même de l'annonce officielle des suppresssions d'emploi.

Ce débat sur le caractère conjoncturelle ou structurel de la mesure détermine largement la suite des événements. En effet, selon l'une ou l'autre hypothèse, le délai d'examen par l'inspection du travail, avant que celle-ci accepte ou refuse les licenciements, passe d'un mois à trois mois, voire, dans ce cas précis, en application de la convention collective de la métallurgie, à quatre mois.

L'enjeu est donc d'importance et, ce 9 septembre, la direction du groupe, au cours des réunions des deux comités centraux d'entreprise, a voulu réaffirmer le caractère conjoncturel de sa décision. Par ailleurs, on laisse entendre au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale que l'expert chargé du dossier, M. Prada, ayant entendu tous les partenaires sociaux, l'expertise pourrait très prochainement permettre de trancher sur ce point, et ce dans le premier mois de réflexion de l'inspecteur du travail.

Alors que tous les syndicats (C.S.L., F.O., C.F.D.T. et C.G.T.) représentés dans les deux comités centraux d'entreprise devaient se déclarer opposés aux licenciements, confirmés par la direction de Talbot, les positions divergent sur les départs en préretraite, que F.O. et la C.S.L. accepteraient sous certaines conditions. La C.G.T. et la C.F.D.T., pour leur part, refusent d'envisager la signature d'un contrat F.N.E. de préretraite et préféreraient des contrats de solidarité qui, tout en favorisant le départ des plus âgés, obligeraient à des embauches équivalentes. Ce vendredi 9 septembre, ces deux organisations appelaient les travailleurs de Talbot, à Poissy, à un débrayage d'une heure, qui a été largement suivi.

Reprise du travail à Aulnay

Alors que s'ouvre le dossier Peugeot-Talbot, la grève de Citroën-Aulnay vient de s'achever. Le 8 septembre, le travail avait repris dans toute l'usine et, contrairement à ce qu'avait pu annoncer la C.G.T., aucun meeting n'a eu lieu dans l'après-midi. Le syndicat, qui réclame toujours le paiement intégral des heures perdues pour le personnel non gréviste, pourrait se tourner vers le conseil des prud'hommes pour tenter d'obtenir satisfaction.

Par ailleurs, une manifestation regroupant plusieurs centaines de métallurgistes a eu lieu le 8 septembre, devant le siège de l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières), l'organisation patronale, à l'appel de la fédération de la métallurgie C.G.T.

La F.T.M.-C.G.T., par cette action, qui devait s'accompagner d'autres manifestations en province, entendait protester contre le risque de suppressions massives d'emplois dans la métallurgie.

Au siège de l'U.I.M.M., pendant ce temps, se tenait une réunion de la commission paritaire de l'emploi, au cours de laquelle les représentants patronaux devaient indiquer qu'ils redoutaient quatre-vingt mille suppressions d'emplois en 1983.

L'U.I.M.M. explique cette menace par la *« chute brutale »* des commandes, mais assure qu'il s'agirait d'une *« déflation nette »* des effectifs et non de licenciements.

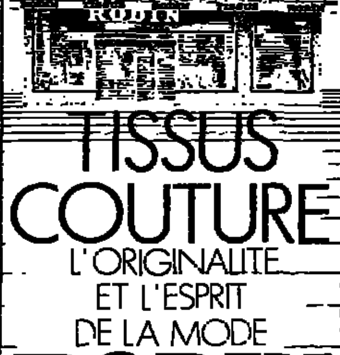
A. Le.

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR 8,04 F

Le dollar a fléchi de nouveau à la veille du week-end, essentiellement vis-à-vis du mark, revenant de 2,68 DM à moins de 2,67 DM et de 8,06 F à 8,04 F environ. Le fléchissement est, en partie, imputable au relèvement, jeudi, du taux Lombard de la Bundesbank, qui, avec une journée de retard, commence à renforcer la monnaie allemande.

● *M. Jacques Chaban-Delmas* nous fait savoir que *« personne n'est autorisé à parler en son nom et qu'en ce qui concerne le cas de Dreux, s'il y a alliance contre nature, elle est des deux côtés »*. Cette mise au point concerne un communiqué du Centre indépendant, organisation que nous avons située comme proche de l'ancien premier ministre et qui dénonçait l'alliance entre l'opposition U.D.F.-R.P.R. et *« une extrême droite raciste et antirépublicaine »* (*le Monde* du 9 septembre).

LE PREMIER MAGASIN DE TISSUS A DROITE, EN REMONTANT LES CHAMPS-ELYSEES...
RODIN
TISSUS RODIN

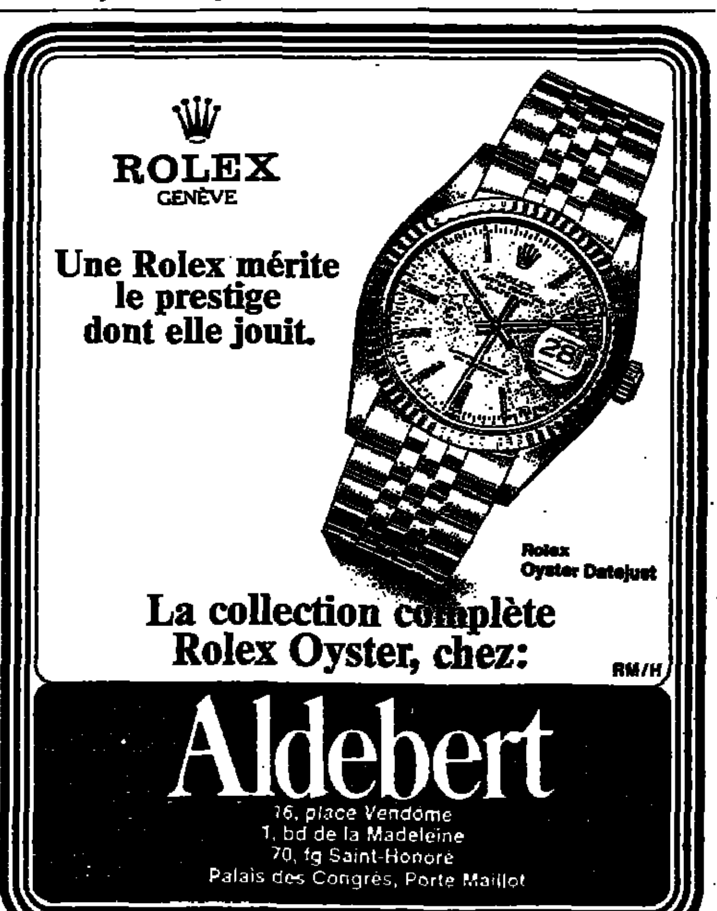


TISSUS COUTURE
L'ORIGINALITE ET L'ESPRIT DE LA MODE
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

VOS SANITAIRES REMIS à NEUF
en totalité, blancs ou tous coloris au choix. A domicile, en un jour, sans démontage.
● SAMOTEC ●
NICE 93/07.33.11
PARIS 1/603.62.90
108 r. de la Reine Boulogne

avec DUNLOP
TENNIS ACTION
734-36-36
STAGES LONGUE DURÉE
1h par semaine · 4 ou 5 mois
Adultes · Enfants · Tous niveaux
9 CENTRES A PARIS
Pte d'Orléans, Ivry, Chapelle
Pt de Neuilly · Paris 16ème
Porte d'Aubervilliers
Fontenay s/Bois
Meudon

LES BELLES LITERIES
TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS
s'achètent toujours chez
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37 Av. de la RÉPUBLIQUE - PARIS 11e
Métro Parmentier - Tél. 357.46.35
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE



(Publicité)
Et comme vin sur la table?



bien frais, ça rappelle les vacances.

PIANO : LE BON CHOIX



• Location à partir de 220 F par mois.
• Vente à partir de 305,39 F par mois*
(Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
*Prix comptant 10 250 F.
Prix total à crédit 18 323,40 F sur 60 mois. T.E.G. 26 %. SOFINCO.
hamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

No 1 DE LA FOURRURE D'OCCASION
VENDEZ sans frais,
ACHETEZ au meilleur prix.
Les 2 Oursons, une sérieuse expérience.
achat dépôt vente Service après vente.
LES DEUX OURSONS
106 Bd de Grenelle
Paris 15e Mo La Motte Picquet
575.10.77

A B C D F G H